TRAVAUX DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN - XVI

SECTION D'HISTOIRE - I

Lettres de Turgot à la duchesse d'Enville

(1764-74 et 1777-80)

EDITION CRITIQUE PREPAREE PAR LES ETUDIANTS EN HISTOIRE
DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Sous la direction de

JOSEPH RUWET
Professeur à l'Université

avec la collaboration de

Marie-Paule DEPOUHON-NINNIN
Ex-assistante U.C.L.

et

Paul SERVAIS
Aspirant du F.N.R.S.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE
LOUVAIN
(BELGIQUE)

E.J. BRILL
LEIDEN
(PAYS-BAS)





INTRODUCTION

Chargé de préparer pour les étudiants en histoire la découverte et les premiers traitements critiques du document, comment ne pas mettre à profit les maigres ressources conservées sur place, à l'Université même?

A deux reprises, en 1914 puis en 1940, notre Bibliothèque fut complètement sinistrée. Elle fut ensuite lamentablement appauvrie par le stupide partage de 1971. Elle avait pu néanmoins, après la dernière guerre, réunir quelques pièces intéressantes grâce à la sagacité de Mgr E. Van Cauwenbergh, bibliothécaire en chef, grâce aussi au mécénat. Parmi ces trésors encore peu exploités, la section des manuscrits possède un paquet de deux cent dix-huit lettres originales, autographes à quelques exceptions près et toutes inédites, adressées par Turgot à la duchesse d'Enville (1).

Elles avaient presque fatalement échappé à la publication érudite de Gustave Schelle, directeur honoraire au Ministère des Travaux publics. En 1910, alors qu'il préparait l'édition des *Oeuvres de Turgot*, il avait interrogé le conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Nationale de France, Henri Omont, inspecteur général des bibliothèques de France (2). Il le croyait le détenteur *des lettres inédites de Turgot à la duchesse d'Enville* et lui demandait de les avoir en communication et la permission de les comprendre dans sa publication (3).

Cette prière devait être comme éludée et recevoir une réponse qui, après coup, paraît singulièrement déroutante. On en a conservé le brouillon copieusement raturé et surchargé sur papier à en-tête de la Bibliothèque Nationale. Il est daté de Paris, le 13 décembre 1910.

Monsieur, Les lettres de Turgot au sujet desquelles vous me faites l'honneur de m'écrire, m'ont été momentanément confiées, il y a plusieurs années, et je les ai communiquées alors à M. Dubois de l'Estaing (4). J'ai laissé alors entrevoir à leur propriétaire l'intérêt qu'il y aurait à les publier et à les déposer à la Bibliothèque Nationale. Des intentions très bienveillantes m'ont été manifestées et répétées depuis, mais jusqu'ici rien que des intentions. Je n'ai pas cependant

---

(1) Bibliothèque centrale de l'Université Catholique de Louvain, section des manuscrits, Ms. P1 et P1bis.

(2) Né à Evreux le 15.IX.1857, mort à Paris le 9.XII.1940, il fut élève du Lycée de sa ville natale, puis de l'Ecole des Chartes à partir de 1877. Il sortit de là avec la promotion d'archivistes-paléographes en janvier 1881. Il entra comme surnuméraire à la section des imprimés de la Bibliothèque Nationale de France en mars 1881 puis passa au département des manuscrits en 1882. Il en devint le conservateur en décembre 1899 et le resta jusqu'à sa retraite au début de 1933 (Voir l'«Hommage du président Mario Roques», rendu le 20.XII.1940 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-rendus, 1940, pp. 486-500). Au lendemain de la guerre 1914-18, il fut une des chevilles ouvrières du Comité français pour la restauration de notre Bibliothèque incendiée par les troupes allemandes en 1914.

(3) Lettre du 11 décembre 1910 (Ms. P1bis)

(4) Etienne Dubois de l'Estaing, inspecteur des Finances et l'un des héritiers de Turgot.

perdu espoir de les voir entrer dans nos collections, soit par don, soit par acquisition un jour qui peut être prochain ou se faire attendre encore quelques années. D'un autre côté je crains, en insistant de nouveau, ce que j'aurais été très disposé de faire pour vous être agréable, ou de modifier des intentions qui m'ont toujours paru très bienveillantes, ou d'éveiller des appréciations peut-être exagérées de la valeur vénale de cette correspondance.

Une esquive, un essai de temporiser, voilà comment apparaît la réaction de Henri Omont, ce bibliophile savant et collectionneur avisé, lui qui songeait aussi, mais pour sa part, à publier ces lettres.

C'est dans ce but sans doute qu'il en avait pris une copie in extenso dès avant 1895 et peut-être même avant 1891 (5). C'est dans cette perspective aussi qu'il recherchait déjà en 1891, chez les héritiers de Turgot, les lettres que la duchesse d'Enville avait, de son côté, pu envoyer à son correspondant.

A cette publication qu'il ne réalisa d'ailleurs jamais, il songeait encore en 1935 (6). Cependant, les originaux étaient passés dans ses collections personnelles sans qu'il soit possible d'en préciser le moment (7).

---

(5) De Dieppe le 14.IX.1891 le vicomte de Grouchy faisait parvenir à Omont la lettre qu'il venait de recevoir d'Etienne Dubois de l'Estaing, inspecteur des Finances, lettre datée de la veille, sur papier à en-tête (43, rue de Courcelles) et dont voici la teneur:

Mon cher Ami, J'ai trouvé votre lettre au retour d'un voyage que je viens d'effectuer dans le Sud de l'Allemagne. Je vous prie d'excuser le retard de ma réponse. Je suis en effet le gardien des archives du château de Lautheuil. Mais je vous avouerai que je les connais fort mal. Il n'y a guère que cinq ou six ans que les papiers de Turgot ont été extraits par mon oncle des caisses qui les renfermaient et le temps m'a toujours manqué jusqu'ici pour en faire l'inventaire. Je ne crois pas cependant que nous possédions les lettres de la duchesse d'Enville. Nous avons déjà fait des recherches à ce sujet, lorsque Mr Léon Say est venu à Lautheuil pour son étude sur Turgot et nous n'avons rien trouvé. Je vais aller passer quelques jours dans la propriété d'ici à la fin du mois. Je chercherai encore: mais sans grand espoir de pouvoir satisfaire la curiosité de Mr Omont.

Il est évidemment peu probable que Turgot ait détruit lui-même la correspondance de Mme d'Enville. Il conservait volontiers les lettres qui lui étaient adressées. Si donc il n'existe rien à Lautheuil, il faut supposer ou que [ces] *lettres en question ont été anéanties par le frère et la soeur du Ministre, ou qu'elles ont été rendues par eux à la famille de la Roche Guyon. Je serai de toute façon heureux d'entrer en relations avec Mr Omont et de connaître par lui les lettres adressées par Turgot à la duchesse. Je compte sur vous pour me faire faire sa connaissance.*

Je compte aller mardi dîner à [illisible]. *Nos pauvres amies viennent d'être encore bien cruellement éprouvées par les événements de Trente.*

Je vous prie de présenter mes respects à Mme de Grouchy et de croire, mon cher ami, à l'expression cordiale de mes meilleurs sentiments.

(s). Dubois de l'Estaing.

Par ailleurs au verso d'une carte de visite du marquis de Persan (50, rue Delaborde) qu'Omont tient le 25.IX.1891 du vicomte de Grouchy, il note:

M. Dubois de l'Estaing n'a rien trouvé à Lautheuil de la duchesse de la Rochef. (Oct. 91). Lettre de M. de Grouchy. - Il n'y a rien non plus chez le marquis de Persan, ni chez le duc de de la Rochef. à La Roche-Guyon qui me montrera ses archives (Oct. 91). M. de Grouchy (Ms. P1bis).

(6) Le 3.VIII.1935, Omont note sur une fiche à propos de l'édition des Oeuvres de Turgot par G. Schelle: *Lettres Turgot à la duchesse d'Enville, rien dans Schelle.* (Ms. P1bis).

(7) Le 5.X.1895, Henri Omont paye la somme de 15 fr. pour une lettre de Turgot à une dame. Cette lettre est datée de Limoges 6 novembre 1772. Elle a été mise en vente par la fime d'Etienne Charavay et est reprise à son Bulletin d'autographes à prix marqués (sept-oct. 1895, n° 37761). Sur la lettre d'envoi du marchand, Omont a noté au crayon *Copie insérée dans mes copies.* Sur le catalogue même il a écrit, également au crayon: *Jointe aux autres lettres.* Cette double inscription ne suffit pas pour prouver que le détenteur des copies et celui des originaux étaient deux personnes distinctes. Que si Omont dès 1895 devint les deux, comment comprendre sa réponse à Schelle le 13.XII.1910?

Après la mort de Henri Omont, le paquet de lettres quitta la France. Il avait été acquis en 1948-49 par la Bibliothèque de notre Université en même temps que ses archives, qu'une grande partie de sa bibliothèque privée et toute sa collection, probablement unique, de catalogues de manuscrits.

Une centaine de ces lettres furent écrites entre le 24 juillet 1764 et le 28 janvier 1774. Elles dataient donc de l'intendance dans le Limousin. Turgot avait alors entre 37 et 47 ans. Il les adressait toutes à la duchesse d'Enville. Une lettre du 12 janvier 1762 figure en tête du lot dont le destinataire était le père de la duchesse, le duc de La Rochefoucauld. Elle est l'écho direct du début des relations de Turgot avec la famille. Les autres lettres sont postérieures à la disgrâce politique de Turgot et se situent entre le 29 juin 1777 et le 31 novembre 1780. Il a donc atteint la cinquantaine.

Une dizaine de fois entre le 9 octobre et le 30 novembre 1777, Turgot, malade ou fatigué, se résigna à dicter la missive mais la signa (8). Une seule lettre autographe a été signée, celle qui fut adressée en 1762 au père de la duchesse (9). Quatre fois Turgot écrivit lui-même la lettre et parapha (10). Habituellement donc et pour la duchesse il ne jugeait pas nécessaire de signer.

Toutes ces lettres furent écrites sur papier d'inégales qualités et dimensions. Toutes l'étaient pourtant sur format réduit, la plus grande n'ayant que 24 cm × 18 cm. Elles furent pliées et glissées dans une enveloppe ou pliées et scellées à même la feuille, sous l'adresse.

Une trentaine conservent intact, écrasé ou en miettes un cachet de cire aux armes de Turgot: d'hermine treillissé de gueules de dix pièces, timbré d'une couronne de marquis, soutenu par deux licornes. Il est de cire noire et ovale: 22 mm × 18 mm (11), ou plus petit et rond: diamètre, 18 mm (12). Il en est aussi de cire rouge et ronds, de même diamètre (13).

Les copies réalisées par H. Omont, par contre, furent transcrites à l'encre sur des feuillets de papier ligné et de format parfaitement identique: 17,2 cm × 22,7 cm. Elles ont été paginées sans interruption, au crayon, dans le coin gauche supérieur, de 1 à 334, avec insertions de 170bis, 170ter, 170quater (14), 224bis (15), 265bis (16). Chaque feuille d'une même lettre est paginée dans le coin droit supérieur. Par là, on reconnaît le caractère méticuleux et précis de celui qui fut aussi l'auteur d'une étude sur la ponctuation. Ont échappé à la pagination de gauche le feuillet final et la feuille-titre. Celle-ci porte à l'encre au recto: Lettres de Turgot à la Duchesse d'Enville 1764-1774 et 1777-1780; au verso:

---

(8) Voir n° CXLV, CXLVI, CXLIX, CLI, CLII, CLIII, CLIX, CLX, CLXI, CLXII, CLXIII.

(9) Lettre n° I.

(10) Lettres n° III, VIII, XIII, XXVII.

(11) Lettres n° VII, CCVIII.

(12) Lettres n° XXIX, CXVIII.

(13) Lettres n° III, XXXIII, XXXIV, XXXVII, XL, XLII, XLIV, XLVIII, LIII, LVII, LVIII, LXII, LXIV, LXVI, LXXIII, LXXVIII, LXXX, LXXXIII, LXXXVIII, LXXXIX, XCV, XCVII, C, CXXII, CXXIII.

(14) C'est la lettre du 6.XI.1772 évoquée à la note 7.

(15) Paris, 13.IX.1774: lettre de Turgot aux fermiers généraux: imprimé.

(16) Paris, 23.XI.1777: lettre dictée par Turgot.

Lettre au Duc de La Rochefoucauld,	1762 (janvier)
Lettres à la Duchesse d'Enville,	1764 (juill.-nov.)
	1765 (mai-sept.)
	1766 (janv.-avril)
	1767 (octobre)
	1768 (mai, juin et sept.-déc.)
	1769 (mai-déc.)
	1771 (janv.-août)
	1772 (août-déc.)
	1773 (janv. et juin-déc.)
	1774 (janvier)
[Ministère de Turgot.]	
	1777 (juin-déc.)
	1778 (mai, août, oct. et nov.)
	1779 (avril, juin, oct. et nov.)
	1780 (mai-nov.)

Ces lettres, pourquoi ne pas en confier deux ou trois à chacun de nos étudiants? Occasion pour eux d'une analyse critique individuelle avec toutes les identifications nécessaires des personnes et des lieux cités. Occasion ensuite d'une mise en commun des résultats, facile à transformer en travail d'équipe.

L'apprentissage du travail érudit et de précision n'allant pas sans de nombreux faux pas et beaucoup de scories, fallait-il pour autant ranger les résultats dans les cartons?

On a cru que la fierté de voir sa contribution à l'exercice commun, amendé et surtout publié, ne pouvait être que stimulante pour des historiens en herbe.

Telle n'était toutefois pas la seule raison de cette publication!

La qualité de l'auteur, la place occupée dans la société française par la destinataire et la teneur même de ces lettres valaient, nous semblait-il, la peine.

Ce grand commis de l'Etat qui traduisait Virgile et fut aussi théoricien original, théologien, encyclopédiste, économiste et épistolier, est une des figures de proue du Siècle des Lumières. Son oeuvre et sa personnalité sont bien connues par tous les travaux qui vont des publications méticuleuses de Gustave Schelle aux fines analyses de M. le Président Edgard Faure.

Anne, Robert, Jacques Turgot, baron de l'Aulne, naquit à Paris le 10 mai 1727 dans une famille de vieille noblesse normande. Il était le second fils du marquis de Sousmont, prévôt des marchands de Paris, puis président du Grand Conseil. Elevé durement par sa mère, il passe au collège Louis-le-Grand, puis au collège du Plessis. Comme ses parents le destinent à la prêtrise, Turgot est envoyé au séminaire Saint-Sulpice et de là, en 1749, à la Sorbonne. Il s'y lie avec Morellet, Loménie de Brienne, Boisgelin et Veri. Son séjour à la Sorbonne prend fin en 1750, au terme de la seconde année de licence. Mais au lieu d'entrer alors dans les ordres, il renonce à la prêtrise, se fait nommer substitut du procureur général du Roi en 1752, conseiller au Parlement la même année et finalement maître des Requêtes en mars 1753. Cependant il continue ses études littéraires et scientifiques et s'intéresse aussi à l'économie. Il se convertit aux doctrines des Physiocrates et fréquente les salons de Mesdames Geoffrin et de Graffigny et de Mademoiselle Lespinasse. Pour l'Encyclopédie, il rédige les articles Etymologie, Existence, Expansibilité, Foires et marchés, Fondation, et il collabore à cette entreprise jusqu'à la suspension de l'Encyclopédie par ordre du Roi.

Sa nomination à l'intendance du Limousin va lui permettre d'éprouver ses théories économiques, tout en attirant sur lui les yeux de toute la France philosophique. Durant treize ans il forme, réforme et réussit à transformer la plus misérable généralité du royaume en une des plus prospères.

Et c'est alors, en 1774, que Turgot gravit les derniers échelons. A Paris, le régime change et Maurepas rentre en grâce auprès du Roi. Sous la double influence de la duchesse d'Enville et de l'abbé Veri, qui n'ont pas manqué de souligner la réputation d'administrateur honnête et habile que Turgot s'est acquise dans le Limousin (17), Maurepas fait appeler Turgot à la Marine le 20 juillet, puis le 24 août au Contrôle général dont relevaient les finances et les affaires économiques.

Turgot se met aussitôt au travail. Il convertit le Roi à la Philosophie et à l'Economisme et s'impose un programme qu'il résume très fort en disant: *Pas de banqueroute, pas d'impôt nouveau, pas d'emprunts,... réduire la dépense au-dessous de la recette et assez au-dessous pour pouvoir économiser chaque année... afin de rembourser les dettes anciennes.*

Ce programme est sans doute réactionnaire; il paraît simple mais apportera à son auteur une tâche écrasante.

Les premières victimes, ses premiers ennemis aussi, sont les fermiers généraux qui voient leurs pouvoirs démembrés et fondre leurs bénéfices.

La libéralisation du commerce des grains lui vaut un autre adversaire de poids, le petit peuple. Effrayé par une année de mauvaise récolte et par les bruits de spéculation sur les blés, celui-ci se répand en émeutes. C'est la «guerre des farines», premier incident grave, première faille aussi dans les relations entre le Roi et son ministre.

Six projets d'édits portent la fermentation des esprits à un nouveau sommet en 1776. Ils visent à substituer à la corvée une taxe qui serait prélevée sur tous les propriétaires de biens-fonds ou de droits réels, sans toutefois toucher aux prérogatives du clergé. Ils cherchent également à compléter la liberté du commerce des céréales par la suppression de tous les droits locaux. Ils condamnent enfin les jurandes et communautés de métiers, c'est-à-dire les privilèges des corporations.

Cette tentative de réforme élargit les oppositions et déclenche de nouvelles mesquineries du Parlement. A la Cour, des intrigues se nouent, facilitées par l'altière indépendance de Turgot. Les menaces de la reine Marie-Antoinette enfin, qui lui reproche l'affaire du comte de Guines, puis les manoeuvres de plusieurs ministres achèvent de décider de son sort. Louis XVI, poussé par son entourage et par une certaine opinion publique pressante, finit par demander à Turgot de s'effacer. Celui-ci, toutefois, tient bon jusqu'au 12 mai 1776.

A ce moment le ministre réactionnaire s'en va victime d'une coalition de forces conservatrices.

La France vient sans doute d'échouer dans sa dernière tentative de révolution pacifique.

Turgot se retire complètement de la vie publique. Il n'en continue pas moins à s'intéresser à la politique nationale autant qu'internationale. Et, tout en se passionnant pour la science et la littérature, il savoure les joies de l'amitié.

---

(17) Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 867, Papiers de Condorcet, t. XX, pièce 5: lettre de la duchesse d'Enville à Condorcet sur l'entrée de Turgot au ministère (22 juillet 1774).

Mais il se sent et s'avoue vieilli et ne cache pas les soucis que lui donnent ses infirmités. Et finalement ce sont ses deux meilleures amies, Madame Blondel et la duchesse d'Enville, qui lui ferment définitivement les yeux le 20 mars 1781 (18).

Cette dernière est précisément ici la correspondante de Turgot et elle ne le cède en rien à son admirateur. Naissance, éducation, passion philosophique, idées économiques, tout pouvait les rapprocher.

Petite-fille de Louvois par sa mère, descendante de l'auteur des «Maximes», Marie-Louise, Nicole, Elisabeth, duchesse de La Rochefoucauld, est la fille d'Alexandre qui, après une carrière militaire, fut grand-maître de la garde-robe du Roi et fut disgrâcié et exilé à cause de son hostilité à Madame de Chateauroux, la maîtresse du Roi. Marie-Louise, née le 22 septembre 1716, épouse, le 28 février 1732, son cousin Louis, Frédéric, Jean, Baptiste de La Rochefoucauld de Roye, marquis de Rouen et duc d'Enville, qui meurt quatorze ans plus tard. A trente ans elle reste veuve avec trois enfants, et vit la plupart du temps à La Roche-Guyon chez son père. La mort de celui-ci, en 1762, lui laisse une fortune considérable. Son administration la met en contact avec le nouvel intendant du Limousin qui venait d'être reçu au château cette année même.

Leur estime réciproque, leur amitié ne devaient cesser de grandir et de se fortifier pour se fondre peut-être en un sentiment plus tendre. Elle a l'esprit philosophe, ouvert à toutes les sciences, l'économie, l'agronomie, la géographie, la physique et l'astronomie. Sa société n'est pas limitée aux gens de la Cour. Elle s'étend parmi les lettres et les savants. Elle élève d'ailleurs ses enfants dans cette ambiance. Son fils Louis, Alexandre sera l'ami de Benjamin Franklin et de La Fayette avant d'être arrêté à Forges-les-Eaux et massacré à Gisors par les révolutionnaires, le 14 septembre 1792.

Le cadre au luxe chatoyant qu'elle se compose au château de La Roche-Guyon, complètement transformé et rajeuni dès 1769, dit assez la qualité et la sûreté de goût d'une grande dame. Elle devait étinceler par son esprit et sa beauté au milieu des tableaux, des tapisseries et des meubles, et parmi les toilettes encombrantes d'un monde dont les années étaient comptées.

C'est à elle que Turgot adresse cette longue série de lettres, interrompue par le grand silence du ministère. Leur contenu ne déçoit pas l'attente. Bien sûr, on n'y trouve guère de renseignements de nature à renouveler fondamentalement les connaissances sur Turgot. Sans le vouloir, celui-ci esquisse à petits coups de pinceau et tout en demi-teintes la vie mondaine d'une grande administration de province. Il y détaille aussi les multiples préoccupations et distractions d'une coterie parisienne. Dans les deux cas le tableau est des plus vivant.

Un rapide relevé des matières et de leur fréquence d'apparition permet de saisir les dominantes de l'un et l'autre groupe de lettres. De 1764 à 1774, deux majeures rythment les travaux et les jours. L'agriculture, par les débats théoriques qu'elle

(18) On s'en voudrait de ne pas reproduire ici les extraits les plus significatifs d'un éloge funèbre de Turgot (copie anonyme du XVIII S. trouvée dans les papiers de H. Omont): *Ce n'est pas à nous d'apprécier le mérite de ceux à qui le Roi confie l'administration de son Royaume, peut-être même n'est-ce pas à leur siècle à les juger... Cependant nous pouvons dire, sans craindre d'être contredits par les contemporains, que la France a perdu en M. Turgot un magistrat respectable par sa candeur, son intégrité et son courage, un homme d'état très éclairé, un homme de lettres étonnant par l'étendue et la profondeur de ses connoissances, et le citoyen le plus vertueux et le plus passionné pour le bien public... S'il est vrai que celui qui a exercé le rigoureux ministère des Finances avec une exactitude inflexible étoit l'homme le plus sensible, le plus bienfaisant...* (Ms. P1bis).

provoque, par les mesures concrètes qu'elle exige, par les institutions nouvelles qu'elle suscite, est omniprésente et rappelle les convictions physiocratiques de l'intendant. Les grands travaux, de la Charente à la route de Toulouse, modèlent un réseau tout neuf de communications et ouvrent la province au reste du royaume. Mais en contrepoint se marque toujours la présence d'une Europe cosmopolite comme d'une France centralisée, la duchesse comme Turgot voyageant toujours par monts et par vaux.

Après le ministère, par contre, les centres d'intérêt sont bien différents. L'homme a vieilli, qui nous donne un journal exact de ses attaques de goutte ou de ses malaises. Il est attentif aux moindres accidents de santé des membres de son entourage. Chez lui toute flamme «politique» semble définitivement éteinte. Mais la passion qu'il marque à suivre la moindre péripétie des guerres d'Amérique force aussitôt à nuancer cette impression. Si le désenchantement affleure çà et là, si des pointes, voire des sarcasmes percent à l'endroit de ses successeurs, si la vie mondaine, l'actualité littéraire ou scientifique tiennent le premier rang, si la santé devient de plus en plus préoccupante, cet aristocrate «éclairé» sait pourtant se laisser émouvoir par la difficile réalisation d'un grand rêve. Et cette simple constatation colore l'après-ministère d'une teinte beaucoup moins grise. Bien sûr «Neckre» et «le cousin» tiennent le haut du pavé, mais tout ne semble pas encore perdu.

En filigrane de cette collection de billets et missives se profilent deux êtres humains: Turgot et la duchesse. Elle ne se lit ici qu'au travers de ce qu'il lui écrit. Aurait-elle donc mis tant de soin à conserver ces lettres si elles lui avaient déplu?

On les voit tous les deux comme entortillés dans une toile baroque, et plus gênés par les privilèges de la naissance et de la fortune que par ceux de l'intelligence et du sentiment. Ce qu'ils recherchent? Le plaisir de bavarder, de se retrouver par la pensée et de se sentir ainsi tout proches.

La première lettre de la série, celle de 1762, constitue une entrée en matière indirecte, un vrai début aux yeux de la duchesse puisqu'elle l'a placée avec toutes celles qui lui sont destinées. Turgot s'adresse au père, le vieux duc de La Rochefoucauld et demande la permission de lui faire à lui sa «cour» (19).

Puis commence ce dialogue qui s'étire sur seize années, dont on ne saurait peut-être rien s'il n'y avait eu les lettres. Peu importe d'ailleurs que les réponses nous manquent. La première lettre déjà se termine par une formule qui laisse peu de doute sur les sentiments de Turgot: *le respect et l'attachement que je vous ay voués n'ont rien de commun avec les formules de politesse* (20). Quatre ans plus tard, l'intendant du Limousin écrit: *vous connoissés, Madame, mon attachement et mon respect* (21). Et l'expression est à peine plus forte en 1769 quand il parle *de mon respect et de mon éternel attachement* (22) ou de *tous les sentimens qui m'attachent à jamais à vous* (23). La coloration qu'apporte la durée, ajoutée par les mots *éternel, à jamais,* est-elle beaucoup plus vive et essentiellement différente?. Pour les années suivantes, il paraît difficile de conclure à un

(19) Lettre n° I.
(20) Lettre n° II.
(21) Lettre n° XXI.
(22) Lettre n° XXXVII.
(23) Lettre n° XLVII.

progrès dans l'intimité à partir de termes si légèrement différents: *l'éternel attachement que je vous ay voué* (24), ou *mon respect tendre et inviolable* (25), ou encore *mon tendre respect* (26).

En 1773 par contre, les choses semblent changer si du moins les associations de mots ont quelque sens. Sans doute le fait de revoir la duchesse à Paris est-il encore un *honneur*. Et quand cessera-t-il de l'être? Il lui écrit *vous savés quels sont les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie* et lui redit son *tendre respect* qui insensiblement est devenu sa *tendre et inaltérable amitié* (27).

Avouables, et en tout cas avoués, les sentiments s'expriment aussi librement par personne interposée. Ainsi les finales des missives sont toutes de la même veine intime lorsque Turgot, en 1777, les dicte: *toute l'amitié que je vous ay vouée* (28), *mon respectueux et bien tendre attachement* (29), *mon respect et... mon tendre attachement* (30), la *tendre et inviolable amitié* (31), *mon tendre et respectueux attachement* (32), *mon bien tendre respect* (33), *ma tendre amitié* (34), *ma bien tendre amitié* (35), *mon tendre attachement* (36). La seule finale qui pourrait passer pour plus réservée n'est qu'une forme de cette grande délicatesse de Turgot: *Adieu, Madame, je me flatte que vous êtes aussi sûre de mon amitié que moi de la vôtre* (37). Pouvait-il, sous la plume de son secrétaire, prêter à sa correspondante d'autres sentiments que de l'amitié, en admettant que le contenu du terme soit identique hier et aujourd'hui?

Enfin en 1780, lorsqu'approche le terme d'un long cheminement, la tendresse est-elle vraiment plus forte pour être un peu moins voilée? *Je vous embrasse avec la plus tendre amitié* (38), mais il fait de même pour l'abbé Veri, ou *j'attens avec bien de l'impatience le moment que vous m'annoncés ou j'aurai le plaisir de vous embrasser* (39).

Comment d'ailleurs mesurer l'intensité d'un sentiment à partir de mots ou d'expressions dont il n'est pas sûr qu'ils sont exactement utilisés aujourd'hui comme hier?

---

(24) Lettre n° LIX.
(25) Lettre n° LX.
(26) Lettre n° XCI.
(27) Lettres n° XCII, XCIII et XCIX.
(28) Lettre n° CXLVI.
(29) Lettre n° CXLIX.
(30) Lettre n° CLI.
(31) Lettres n° CLII, CLIII.
(32) Lettre n° CLIV.
(33) Lettre n° CLX.
(34) Lettre n° CLXI.
(35) Lettre n° CLXII.
(36) Lettre n° CLXIII.
(37) Lettre n° CLIX.
(38) Lettre n° CXCV.
(39) Lettre n° CC.

Numérotées de 1 à 219, ces lettres présentent quelques caractéristiques, dont le respect n'était pas absolument indispensable pour la compréhension de leur contenu. Aussi ponctuation, accentuation et emploi des majuscules, trop souvent fantaisistes dans l'original, ont-ils été systématisés. Les fautes manifestes, notamment d'accord, ont été corrigées. L'orthographe a été modernisée. Trois exceptions pourtant à cette dernière règle. Devant l'hésitation entre «y» et «i» à la fin d'un mot (exemple: roy), l'orthographe originale a toujours été respectée. Il en est de même pour les terminaisons «és» remplaçant «ez» et «mens» remplaçant «ments».

Pour rendre la consultation de ces lettres et la compréhension de leur texte plus facile, trois index ont été dressés.

Ils concernent respectivement les personnages, les lieux, les oeuvres littéraires, artistiques et scientifiques. Chaque nom, ou chaque titre, a été recensé avec renvoi nécessaire.

On s'est efforcé d'identifier brièvement chaque individu, indiquant ses lieu et date de naissance, les moments d'une carrière, les oeuvres principales, ou toute autre caractéristique éclairant le texte. La référence à un grand dictionnaire biographique et, le cas échéant, à l'une ou l'autre étude particulière, termine la notice. Seuls font exception à ce schéma les personnages connus tels les rois de France ou quelque grand écrivain, comme à l'inverse, des personnages sur lesquels aucun renseignement n'a pu être récolté.

Pour chaque nom de lieu, on s'est contenté d'une brève indication des département, arrondissement et canton. Les provinces anciennes ont été localisées, mais les dénominations de pays, continents ou parties de continent n'ont fait l'objet d'aucune mention particulière.

Enfin, chaque titre a été, dans la mesure du possible, rendu à son auteur, et de même on a toujours tenté de retrouver lieu et date d'édition, éditeur et nombre de pages.

Deux types de notes complètent l'ensemble. Les premières, en bas de page, concernent essentiellement la genèse du texte: ratures, modifications, suppressions, ajouts. Les secondes, en numérotation continue et groupées à la fin du texte, élucident dans la mesure du possible les pseudonymes et anonymes, puis renvoient aux index.

A Paris le 2 Septembre 1773.

Voici, Madame, une nouvelle Épitre de Voltaire dont j'imagine que vous serés contente: la reponse de Marmontel est agréable aussi mais il n'en donne point de copies. Me De Brionne auroit eté mieux traitée si elle avoit eté a Ferney.

Le Discours de Mr Neckre qui a excité de si violentes disputes a aussi reuni les suffrages les plus opposés; car Made Du Deffand en parle comme Mlle De L'Espinasse.

J'attens avec bien de l'impatience des nouvelles du Succès de vos bains.

Je ne sais rien de nouveau a Paris. mes forces revienn-ent sensiblement de jour en jour.

Vous connoissés, Madame, les sentimens inalterables qui m'attachent a vous pour la vie. ——

A Madame

Madame La Duchesse D'Anville
en son chateau de La Rocheguyon
Par Bonniere
Route de Rouen





BIBLIOGRAPHIE

-Sur Turgot, outre FAURE, E., *La disgrâce de Turgot*, Paris, 1961, et la bibliographie abondante y reprise, on consultera:

(1) AUGUSTIN-NORMAND, P., *A propos du Turgot de Mr Edgard Faure: corporatisme et libéralisme*, in *Revue politique et parlementaire*, 1961, p. 41-47.
(2) BORN, K.E., *Vom aufgeklärten Absolutismus zum Liberalismus. Die politischen Ideen des französischen Reformministers Turgot*, in *F. Rassow zum 70 geburtstag*, s.l., 1961, p. 181-193.
(3) BOURRINET, J., *Turgot, théoricien de l'individualisme libéral*, in *Revue d'histoire économique et sociale*, 1965, p. 465-489.
(4) CAVANAUGH, G.J., *Turgot, the rejection of enlightened despotism*, in *French Historical Studies*, 1969, p. 31-58.
(5) CHATTOPADHYAY, P., *Développement économique chez Cantillon, Quesnay, Turgot*, Paris, 1964.
(6) CLARKE, J.A., *Turgot's critique of perpetual endownments*, in *French Historical Studies*, 1964, p. 495-506.
(7) DARNTON, R., *Une lettre inédite de Turgot*, in *Annales historiques de la Révolution Française*, 1970, p. 657-661.
(8) DECANTER, J., *Lettres inédites de Turgot au maire de Bellac*, in *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, 1964, p. 153-168.
(9) FAURE, E., *Turgot et la théorie du produit net*, in *Revue d'histoire économique et sociale*, 1961, p. 273-286; p. 417-441.
(10) IDEM, *Politique économique de Turgot*, in *Revue d'histoire du droit*, 1961, p. 255-296; p. 382-447.
(11) IDEM, *Une affinité singulière. Deux cent dix-sept lettres de Turgot à la duchesse d'Enville*, in *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature offerts à J. CAIN*, Paris, 1968, t. I, p. 143-164.
(12) FORMIGARI, L., *Maupertuis, Turgot, Maine de Biran: origine e funzione del linguaggio*, Bari, 1971.
(13) LUNDBERG, I.C., *Turgot's unknown translator: the «Reflexions» and Adam Smith*, La Haye, 1964.
(14) MANUEL, F.E., *The prophets of Paris*, Cambridge (Mass.), 1962.
(15) MEEK, R.L., *Smith, Turgot and the «four stages» theory*, in *History of political economy*, 1971, p. 1-27.
(16) TURGOT, A.J.R., *Ecrits économiques*, Paris, 1970.

-Pour l'ensemble des annotations, on recourra d'abord aux grandes encyclopédies:

(17) *Encyclopaedia Britannica*, Londres, Chicago, Toronto, 1965, 24 vol.
(18) *Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*, Rome, 1929-1936, 35 vol., plus 5 vol. de suppléments.
(19) *Enciclopedia Universal Ilustrada europeo-americana*, Bilbao, Madrid, Barcelone, 1905-1930, 70 vol., plus 10 vol. d'appendices et de suppléments.
(20) *Der Grosse Brockhaus*, Wiesbaden, 1952-1957, 14 vol.
(21) *La Grande Encyclopédie*, sous la dir. de BERTHELOT, Paris, 31 vol.

-Pour l'index des personnes, on se servira des dictionnaires biographiques
a) Universels:

(22) *Biographie universelle ancienne et moderne...par une société de gens de lettres et de savants*, Paris, Michaud, 1811-1862, 85 vol. (dont 32 de suppléments).
(23) *Nouvelle biographie générale*, sous la dir. de H. HOEFER, Paris, 1854-1866, 46 vol.

b) Nationaux:

(24) *Allgemeine Deutsche Biographie*, Leipzig, 1875-1910, 56 vol.
(25) *Dictionary of American Biography*, Londres, New-York, 1928-1944, 21 vol.
(26) *Dictionary of National Biography*, founded by G. SMITH, Londres, 1917sq, 22 vol.
(27) *Dictionnaire de biographie française*, sous la dir. de BALTEAU, J., puis PREVOST, M. et ROMAN D'AMAT, Paris, 1933sq.
(28) *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, sous la dir. de GUDET, M., TURLER, H., ATTINGER, N., Neuchâtel, 1923sq.

c) Particuliers:

(29) AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, F.A., *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France...*, Paris, 1863-1877, réimpr. en 19 vol.
(30) BALDINGER, E.G., *Biographien jetz lebender Aertze und Naturforscher in und ausser Deutschland*, Iena, 1768-1772.
(31) *Biographisches Lexikon des hervorragenden Aertze*, sous la dir. de ALBERT, E., et ANAGOSTAKIS, O., Berlin, 1929-1934, 5 vol.
(32) *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français légalement reçus avant et depuis la fondation de la République*, Paris, 1802.
(33) DUBOYS, A. et ARBELLOT, F., *Biographie des hommes illustres de l'ancienne province du Limousin*, Paris, 1854 (1 vol. paru).
(34) GAMS, B., *Series Episcoporum ecclesiae catholicae*, Ratisbonne, 1873.
(35) PINASSEAU, J., *L'émigration militaire. Campagne de 1792. Armée des princes. Compagnies de Saintonge, Angoumois et Aunis*, Paris, 1971.

d) Correspondance et textes:

(36) BESTERMANN, Th., *Voltaire's Correspondence*, Genève, 1953-1965, 107 vol. (dont 5 d'index).
(37) *Correspondance complète de la Marquise du Deffand avec ses amis*, Paris, 1865, 2 vol.
(38) *Correspondance secrète du Comte de Broglie avec Louis XV (1756-1774)*, éd. par OZANAM, D., et ANTOINE, M., Paris, 1956-1964, 2 vol.
(39) SCHELLE, G., *Oeuvres de Turgot et documents le concernant*, Paris, 1913-1923, 5 vol.
(40) *Voyages en France de François de La Rochefoucauld (1781-1783)*, éd. par MARCHAND, J., Paris, 1933-1939, 2 vol.

e) Etudes:

(41) BRUNOT, H., *Histoire de la langue française, des origines à 1900. Le XVIIIème siècle*, Paris, 1930-1933, 2 vol.
(42) LUTHY, H., *La banque protestante en France, de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, Paris, 1959-1961, 2 vol.
(43) ROUSSE, E., *La Roche-Guyon, châtelains, château et bourg*, Paris, 1892.

Pour l'index géographique:

(44) *Dictionnaire des communes*, Paris, 1967.
(45) HILLAIRET, J., *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, 1964, 2 vol.
(46) VIVIEN de SAINT-MARTIN, M., *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, Paris, 1879-1895, 7 vol.

Pour l'index littéraire, artistique et scientifique:

(47) BENGESCO, G., *Voltaire. Bibliographie de ses oeuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol; Genève, 1953, 1 vol. de tables.
(48) BRENNER, C.D., *A bibliographical list of plays in the French language, 1700-1782*, Berkeley, 1947.
(49) *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1924-1971, 209 vol. parus.
(50) *Dictionnaire des lettres françaises*, sous la dir. de Mgr GRENTE, *Le XVIIIème siècle*, Paris, 1960, 2 vol.
(51) *Dictionnaires des littératures*, sous la dir. de VAN TIEGHEM, Ph., Paris, 1968, 3 vol.
(52) HATIN, E., *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1965 (réimpr.).

LISTE DES ABREVIATIONS ET RENVOIS AU NUMERO DE LA BIBLIOGRAPHIE

Allgemeine Deutsche Biographie (24).
BENGESCO (47).
BROGLIE (38).
Dictionary of American Biography (25).
Dictionary of National Biography (26).
ESPASA (19).
GAMS (34).
La Grande Encyclopédie (21).
GRENTE (50).
HATIN (52).
HILLAIRET (45).
HOEFER (23).
LA CHESNAYE (29).
LUTHY (42).
MICHAUD (22).
PINASSEAU (35).
PREVOST (27).
ROUSSE (43).
SCHELLE (39).
VAN TIEGHEM (51).
VOLT. Corr. (36).
VOLT. Ind. (36, les 5 derniers volumes).

RELEVE CHRONOLOGIQUE DE LA CORRESPONDANCE

1762: 12/1 (Limoges).
1764: 24/7 (Paris); 26/9, 19/10 (Limoges); 30/10, 24/11 (Angoulème).
1765: 3/5, 17/5 (Limoges); 22-23/6, 10/8, 27/11 (Paris).
1766: 24/1, 28/2, 14/3, 18/3, 18/4 (Limoges); ?/? (Paris).
1767: 2/10, 13/10 (Limoges).
1768: 26/5, 30/5, 6/6, 19/6, 27/6, 30/6 (Paris); 8/9, 27/9 (Limoges); 9/10 (Ruffec); 3/11, 29/11, 30/12 (Limoges).
1769: 23/5, 3/6, 10/6, 17/6, 24/6, 27/6, 3/7, 15/7 (Paris); 25/7, 25/8, 1/9, 19/9, 29/9, 3/10, 20/10 (Limoges); 7/11 (Angoulème); 28/11, 12/12, 29/12 (Limoges).
1770: 2/1, 20/2, 9/3, 23/3, 30/3, 27/4, 25/5, 15/6, 17/7 (Limoges); 25/8, 17/9, 1/10 (Paris); 16/10, 20/10, 20/11, 7/12, 28/12 (Limoges).
1771: 4/1, 11/1, 8/3, 15/3, 26/3, 9/4, 19/4, 3/5, 10/5, 24/5, 12/7 (Limoges); 31/7 (Paris); 9/8 (Limoges).
1772: 4/8, 18/9, 25/9 (Limoges); 29/9 (Angoulème); 9/10 (Limoges); 22/10 (Brive); 30/10, 6/11, 13/11, 27/11, 4/12, 8/12 (Limoges).
1773: 1/1, 8/1 (Limoges); 17/6, 20/6, 22/6, 26/6, 3/7, 26/7, 13/8, 15/8, 31/8, 2/9, 4/9, 8/9, 12/9, 16/9, 19/9, 23/9, 27/9, 2/10, 11/10 (Paris); 12/10 (?); 19/10 (Limoges); 26/10 (Tulle); 2/11, 9/11, 16/11, 23/11, 30/11, 3/12, 7/12, 14/12 (Limoges); 24/12 (Paris).
1774: 21/1 (Limoges); 24/1 (Paris); 28/1 (Limoges).
1777: 29/6 (Paris); 3/7, 4/7 (Monceaux); 29/7, 5/8, 9/8, 11/8, 3/9, 5/9, 7/9, 8/9, 11/9, 12/9, 27/9, 3-4-5/10, 7/10, 9/10, 10/10, 13/10, 15/10, 28/10, 30/10, 2/11, 3/11, 4/11, 5/11, 21/11, 22/11, 23/11, 26/11, 27/11, 28/11, 30/11, 1/12, 2/12, 4/12, 5/12 (Paris).
1778: 6/5, 11/5, 12/5, 26/8, 3/10, 15/11 (Paris).
1779: 6/4, 10/4, 13/6, 18/10, 24/10, 26/10, 30/10, 20/11, 21/11 (Paris).
1780: ?/?(?); 25/5, 27/5, 1/6, 5/6, 11/6, 20/6, 17/7, 19/7, 23/7, 25/7, 28/7, 31/7, 4/8, 6/8 (Paris); 9/8, 11/8 (Au Tremblai); 15/8, 18/8, 20/8, 2/9, 7/9, 8/9, 10/9, 13/9, 3/10, 4/10, 7/10, 11/10, 14/10, 19/10, 20/10, 24/10, 29/10, 3/11, 6/11, 20/11, 31/11 (Paris).

LETTRES DE TURGOT

I.

A Limoges, le 12 janvier 1762.
A monsieur le Duc de la Rochefoucauld.
Monsieur,

Avant de répondre à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, permettés moy de me féliciter d'être dans une généralité qui peut me donner quelques rapports avec vous et de vous témoigner combien je désire que vous me permettiés de profiter de cette occasion pour avoir quelques fois l'honneur de vous faire ma cour. Vous avés cherché à faire à la province le plus de bien que vous avés pu. Je n'ay pas d'autres vues; et je prendray souvent avec confiance la liberté de vous prier de m'aider. Le succès de ce que j'entreprendray sera bien plus assuré quand vous l'approuverés et que vous voudrés bien y contribuer.

Quant aux deux articles de votre lettre, il n'y a rien de décidé encore; j'ay reçu en effet une requête de l'adjudicataire des droits d'entrée de la Rochefoucauld qui (a) demande aux habitans une indemnité. Il m'a paru nécessaire de faire constater par un procès-verbal la mesure des brèches qu'on prétend avoir donné lieu à la fraude et de communiquer la requête aux habitans. Leurs (b) réponses et le procès-verbal m'instruiront de la valeur des plaintes de l'adjudicataire.

A l'égard du projet d'établir une poste de Limoges à Angoulème, il est malheureusement bien éloigné et je doute que l'on puisse sitôt faire le chemin soit par Agris soit par le Rochefoucauld. Je sens comme vous combien, indépendamment même de l'intérêt que vous y prenés, la ville de la Rochefoucauld mérite d'attention: je désirerois aussi très fort qu'on put y faire passer le chemin; mais je ne vous cacheray pas qu'il y a bien des objections, dont celle de la dépense et de l'immensité des travaux à faire est une des plus considérables. Je seray fort aise d'avoir l'honneur d'en confèrer avec vous. Au reste ce n'est pas moy qui décide, c'est Mr Trudaine et la raison d'économie est bien puissante sur luy.

Je n'ay rien dit qui puisse avoir fait connoitre ma façon de penser sur la préférence entre les (c) deux chemins, puisque je n'en ay point d'arrêtée. Seulement j'ay trouvé fort mauvais que mon subdélégué, en attendant la décision, ait par provision fait tirer beaucoup de pierres par corvées sur le chemin de la Rochefoucauld. Les corvées sont une chose assés dure par elle-même pour ne pas risquer de faire faire par cette voye un ouvrage inutile; d'ailleurs le subdélégué en pareille matière

---

(a) «pour» biffé et remplacé par «qui».

(b) «sur» biffé avant «leurs».

(c) «des deux chemins» remplacé par «entre les deux chemins».

ne doit rien faire sans ordre, et s'il a cherché à engager par cette finesse à se décider pour un chemin plutôt que pour l'autre, il est encore plus condamnable. C'est apparemment le mécontentement que je luy ay marqué qui a donné lieu de me supposer décidé pour le chemin d'Agris.

J'espère être bientôt à Paris et je vous demande la permission de vous y proposer quelques idées sur différens objets de bien public. L'article des papillons qui désolent l'Angoumois est un de ces objets; j'y suis extrêmement embarassé par la grandeur du mal et la difficulté du remède.

J'ay l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur.

(s)Turgot.

II.

A Paris, le 24 juillet 1764.

Je me hâte, Madame, de vous faire mes remerciemens de la bonté que vous avés de permettre aux entrepreneurs des chemins de se servir des pierres tirées dans le parc de la Tremblaye. J'ay bien compté que ce seroit sous la condition de ne causer aucun dégât dans votre parc et je me proposois de prendre à cet égard les plus grandes précautions: si je ne pouvois en prendre de suffisantes, j'obligerois les entrepreneurs à s'en (a) passer et à chercher d'autres pierres.

Les deux ouvrages sur les mûriers et sur les vers à soye, dont j'ay eu l'honneur de vous parler, sont l'un de Mr Pommyer, ingénieur des Ponts et Chaussées à Orléans, l'autre de l'abbé de Sauvages. Ce dernier forme quatre petits volumes in 8°, l'autre n'en a qu'un, je ne me souviens pas du titre.

J'ay reçu enfin des nouvelles de l'abbé de Cucé sur son ordonnance. Il n'en est pas fort inquiet. Cependant il désire d'accomoder cette affaire, et est bien reconnoissant de l'intérêt que vous avés pris à sa réputation de prudence.

Soissons (1) ne sera pas nommé de sitôt à ce que m'a dit Mr de Toulouse (2).

On commence à parler beaucoup du dictionnaire philosophique (3), mais je crois que peu de gens l'ont vu. Je ne sais d'ailleurs rien qui puisse vous intéresser.

Vous voulés que je retranche tout compliment et que j'en use avec vous en vray sauvage; c'est une marque de vos bontés à laquelle je suis infiniment sensible, mais je vous prie d'être persuadée que le respect et l'attachement que je vous ay voués n'ont rien de commun avec les formules de politesse, et que Jean-Jacques Rousseau les employeroit comme moy.

(a) «ne» biffé avant «s'en passer».

III.

A Limoges, le 26 septembre 1764.

J'ay bien des excuses à vous faire, Madame, de n'avoir point encore répondu à une lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire il y a plus d'un mois et qui ne m'a été renvoyée de Paris qu'assés longtemps après sa date, au moyen de quoy je n'aurois pu m'acquitter de la commission que vous me donniés de voir en passant à Orléans Mr Pommier, quand même il y auroit demeuré. Mais quoy que son livre soit imprimé dans cette ville, il n'y demeure point et j'ignore absolument le lieu de son habitation. En attendant que vous ayés pu faire des recherches plus heureuses et vous procurer ses instructions, je crois ne pouvoir y mieux suppléer qu'en vous envoyant son livre et ceux de l'abbé de Sauvages sous l'enveloppe de Mr Jannelle. Le moyen le plus court de perfectionner à Verteuil la culture des mûriers, l'éducation des vers et le tirage de la soye seroit de faire venir des environs d'Aubenas une (a) famille accoutumée à toutes les pratiques du pays et au tirage de Mr de Vaucanson dont vous vous procurerés facilement le tour, soit en vous adressant à luy même, soit en le faisant venir d'Aubenas. Quand vous aurés perfectionné vos établissemens de Verteuil, j'espère que ce sera un exemple et une école pour le reste de la province. Je ne sais si Mr Poivre vous a envoyé le modèle de tour que je luy ay demandé pour la soye de Nanking.

J'ay une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien permettre aux géographes qui travaillent à la carte de France (4) de se servir des plans (b) que vous avés de vos terres pour en remplir les détails. Je présume assés de vos bontés pour écrire directement à vos gens d'affaires, si la chose étoit plus pressée, mais vous avés tout le temps de leur donner vos ordres et je vous en seray très obligé.

Je n'ose vous parler de l'article du désarmement. Non seulement je n'ay point parlé de cette affaire à Mr de Saint Florentin à Compiègne, mais, en luy écrivant d'ici, je ne luy ay encore proposé que des doutes et des incertitudes. Plus j'y ay réfléchi, plus j'ay pensé que les difficultés et les inconvéniens d'une pareille opération en surpassoient l'utilité. Si la maréchaussée faisoit son devoir, on empêcheroit facilement les attroupemens avec port d'armes, qui sont l'unique abus auquel on voudroit obvier par le désarmement. Mais il est très difficile de rendre la maréchaussée plus exacte. En la rendant presque indépendante des intendants, on luy a donné le droit de ne rien faire, car assurément ce ne sera pas le tribunal des Maréchaux de France, qui veillera sur la maréchaussée du Limousin.

Je n'ay point encore vu ce dictionnaire portatif (3) que vous me faites espérer et dont j'ay grande curiosité. Il est tout propre à me faire perdre cet excès de dévotion si contraire à l'esprit d'affaire et dont cette province a si fort à redouter l'influence. Ainsi la bonté que vous aurés de m'en faire part sera un acte de bonne citoyenne. Et c'est une chose fort aisée, car il ne s'agit que de me l'adresser par la poste (c).

Vous voulés absolument, Madame, que je finisse mes lettres comme Jean Jacques Rousseau. J'use de cette liberté avec un bien grand plaisir, car il n'est pas possible de sentir plus vivement que moy le prix de vos bontés ny d'y répon-

(a) «des» biffé avant «une famille».

(b) «cart» biffé avant «plans».

(c) Toute cette phrase a été rajoutée entre les lignes.

dre par un attachement plus vray. C'est un bien que je dois au hasard qui m'a fait intendant de Limoges, et je ferai certainement tout ce qui dépendra de moy pour le conserver toute ma vie.

(s)T.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
à Bonnières (a).

IV.

A Limoges, le 19 octobre 1764.

Je trouve ici, Madame, à mon retour de ma tournée du Limousin, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 12, où je vois combien vous êtes convaincue du besoin que j'aurois du dictionnaire philosophique (3) pour guérir mes scrupules. Il est vray que j'en ay un peu sur le désarmement général qu'on propose dans vos cantons, mais si les habitans s'attroupent et vont piller les forêts à main armée, il n'est pas douteux qu'il ne faille y apporter remède. Le remède le plus naturel est d'assembler la maréchaussée et de saisir les coupables pour leur faire leur procès. Le malheur est que la maréchaussée fait très mal son devoir et le fera toujours mal jusqu'à ce qu'on rende aux intendans l'autorité qu'on leur a ôtée sur ce corps. Je vais cependant avertir le lieutenant d'Angoulême et luy mander de faire assembler ses brigades, s'il est nécessaire, pour arrêter les auteurs de ces désordres. Mais je ne sais si je dois beaucoup compter sur une exactitude entière dans l'exécution de ce que je luy prescriray.

J'ay vu la moitié du dictionnaire philosophique. On l'avoit partagé en plusieurs paquets et je conjecture qu'une partie a été arrêtée à la poste, ce qui m'étonne beaucoup.

J'imagine que la précaution du contreseing de quelque intendant des Finances eut ôté tout soupçon à Mr Jannelle. Si vous aviés la bonté de réparer (b) le tort qu'il m'a fait, je vous supplierois de vouloir m'adresser le paquet à Angoulême où je vais faire mon département. Je seray lundi à la Rochefoucauld et, comme je mène avec moy l'ingénieur (5), je compte finir dans ce voyage l'affaire de votre chemin, sur laquelle vous savés que je suis très décidé d'avance et de la manière que vous le désirés.

Je crois que personne n'est, en effet, plus en état que l'abbé de Sauvages d'instruire les habitans de Verteuil dans l'art d'élever les vers à soye. Je vais écrire à Mr Poivre, je suis surpris qu'il ne vous ait point encore envoyé ce que mon frère luy avoit demandé pour vous. J'ay malheureusement égaré la copie que j'avois fait faire de son mémoire (6); si vous pouviés avoir la bonté de me le confier une seconde fois, je vous en serois infiniment obligé. J'ay trouvé à Brive quelqu'un qui se propose d'en faire usage, et malgré l'immense profit que vous devés en retirer, je sais que vous n'avés pas envie de vous réserver ce secret pour vous seule.

(a) «en son hôtel, à Paris» a été biffé et remplacé par «à Bonnières».

(b) «m'en adr» biffé avant «réparer».

Il me reste à vous remercier de la complaisance que vous avés de laisser prendre communication de vos cartes aux géographes de la carte de France (4). J'éprouve en toute occasion des marques de vos bontés. J'ose dire que je les mérite par mon respectueux dévouement pour vous.

V.

A Angoulême, le 30 octobre 1764.

J'ay reçu, Madame, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le premier de ce mois, par laquelle vous avés la bonté de m'annoncer le dictionnaire philosophique (3). La lettre a fait plusieurs circuits d'Angoulême à Limoges; mais je n'ay vu ny le livre ny la personne que vous en avés chargé, dont j'ignore le nom et dont je n'ay pas pu par conséquent m'informer. Je regrette ce livre que j'aurois fait voir à mon frère, avec qui je vais passer quelques jours à Rochefort avant son embarquement. Mais je n'en suis pas moins touché de votre attention.

Depuis que je suis icy, j'ay questionné le lieutenant de la maréchaussée sur les attroupemens dont se plaint le chr du Lau. Il n'en avoit point entendu parler. il m'a promis de faire des perquisitions et, si les faits se trouvoient aussi graves qu'on le dit, de faire assembler les brigades de sa lieutenance pour arrêter les principaux coupables et les faire punir.

Je viens de recevoir le mémoire de Mr Poivre, c'est un nouveau remerciement que j'ay à vous faire. J'en vais faire faire une nouvelle copie et j'auray l'honneur de vous le renvoyer.

J'ignore ce que vous me faites l'honneur de me dire de ma translation en Bretagne. Toutes les places me paroissent à présent à peu près égales et, si je désirerois un changement, ce seroit plutôt ma liberté que je désirerois et non une autre place.

Je voudrois donner un peu de cette philosophie au pauvre abbé de Cucé qui se trouve toujours renvoyé à une autre occasion. Je regrette plus pour luy Coutances que Soissons.

Vous connoissés, Madame, le respect et l'attachement inviolable que je vous ay voué.

VI.

A Angoulême, le 24 novembre (a).

Je ne puis assés vous remercier, Madame, de toutes les bontés dont vous me comblés. Grâce à vous, j'ay peut-être autant de dictionnaires philosophiques (3) qu'il y en a dans Paris. Mr de Bois Tillier m'a remis, il y a 4 jours, à Ruffec,

(a) «1765» ajouté dans une encre différente» biffé au crayon, puis remplacé par «1764» au crayon.

celuy dont vous l'aviés chargé et j'ay trouvé icy à mon arrivée celuy que vous m'avés envoyé par la poste. Malheureusement, ils me sont arrivés trop tard pour le faire lire à mon frère qui s'est embarqué le 15 novembre. J'avois été passer avec luy les derniers momens de son séjour en France, et je n'en suis revenu qu'avant-hier. Avant de partir, j'avois laissé une ordonnance pour désarmer les habitans de Cellette. Ainsi vous voyés que je fais des progrès rapides dans les voyes de perdition. Ce sera vous qui m'aurés perverti.

Je ne suis pas plus édifié que vous du désaveu que vous m'annoncés, mais j'en suis moins étonné. Ce n'est pas chez l'auteur (7) qu'il faut chercher la vérité ny le courage: on me mande que Maître Omer prépare un réquisitoire à cette occasion. Il mériteroit bien le sort de Mr de Pompignan, mais il est mieux étayé. Il aura aussi de quoy s'exercer sur la lettre écrite de la Montagne (8) dont sans doute vous avés entendu parler. On dit qu'on la poursuit aussi rigoureusement que le dictionnaire, mais elle ne sera pas désavouée.

J'ay aussi des remerciemens à vous faire du mémoire de Mr Poivre que j'auray l'honneur de vous renvoyer incessamment. Quant au dictionnaire, je chercheray quelque moyen sûr pour vous le faire tenir, et peut-être finirai-je par vous le porter moy-même car il est probable (a) que je retourneray (b) très promptement à Paris, la santé de ma mère étant très dérangée et son état pouvant d'un moment à l'autre devenir dangereux.

Vous devés être bien sûre de tout l'empressement que j'auray de vous faire souvent ma cour et de vous renouveller les assurances de (c)

VII

A Limoges, le 3 may 1765.

Je n'espère point, Madame, être à Paris avant votre départ, puisque vous devés être en route avant le 15; je regrette bien vivement de ne pouvoir vous y témoigner par moy-même combien je partage toute l'amertume de votre situation. J'espère que du moins le voyage de Genève vous délivera des nouvelles inquiétudes qui vous y conduisent.

J'aurois été enchanté de pouvoir être utile à Monsieur le Duc de la Rochefoucauld et, si j'eusse été à Paris, j'aurois bien partagé le zèle de l'abbé de Mably et de Mr Watelet. J'imagine qu'ils auront enfin trouvé l'homme que vous cherchez; si cependant ils n'avoient point encore réussi dans leurs recherches, peut-être pourrois-je vous offrir un homme qui réunit les trois qualités dont vous me parlés dans votre lettre. Ce n'est point un homme connu, c'est un de mes secrétaires qui m'avoit accompagné à Paris et que j'y ay laissé parce qu'il étoit un peu malade lors de mon départ et parce que, mon séjour ne devant durer que deux mois, ce n'étoit pas la peine de le faire venir icy pour le remener sitôt à Paris.

(a) «très possible» a été biffé et remplacé par «probable».

(b) «neray» biffé et réinscrit au-dessus de la rature.

(c) lettre inachevée.

C'est un homme capable de beaucoup mieux que ce à quoy je puis l'employer. Il a de la littérature, connoit fort bien les auteurs latins et italiens, parle italien, sait un peu d'allemand, sait assés bien la musique et est fort instruit en mathématiques. Le travail ingrat dont il est occupé m'afflige pour luy d'autant plus que sa santé n'est pas forte et aue je ne puis envisager pour luy d'avancement dans ce métier que dans une perspective bien éloignée. Son maintien est honnête et décent, ainsi que son caractère et ses moeurs. Depuis que je l'ay amené à Limoges, il s'y est fait considérer dans la meilleure compagnie de la ville et il y jouit de l'estime générale. Il est un peu plus jeune que moi et n'a par luy-même ny fortune ny existence dans le monde (a), mais je suis persuadé que Mr le Duc de la Rochefoucauld lui trouveroit de la douceur et qu'il pourroit en tirer parti pour approfondir les différens objets d'étude qu'il se proposera dans son voyage. Il y a cependant un article sur lequel Mr Caillard (c'est le nom de l'homme que je vous propose) n'a que très peu d'acquis: c'est celuy des arts, peinture, sculpture, architecture. Il ne sait là dessus que ce que tout le monde sait. Si vous pensiés qu'il put malgré cela (b) convenir à Mr le Duc de la Rochefoucauld, j'en ferois le sacrifice, d'autant plus volontiers que je regarderois comme un très grand avantage pour Mr Caillard de luy être attaché. J'écris à Mr l'abbé Morellet, ami de Mr Caillard et qui me l'avoit procuré, pour luy faire part de mon idée. Si vous (c) désirés qu'elle ait lieu, vous pourrés prier Mr Watelet ou l'abbé de Mably de voir l'abbé Morellet, qui demeure rue des Fossés St Germain l'Auxerrois, chez Mr Piscaroti, banquier. Si l'abbé Morellet n'étoit point à Paris, Mr Watelet trouveroit Mr Caillard chez moy.

Vous connoissés, Madame, l'inviolable et respectueux attachement que je vous ay voué.

Au verso: A Madame
Madame la Duchesse d'Enville, en son hôtel, rue de Seine,
à Paris.

VIII.

A Limoges, le 17 may 1765.

C'étoit certainement, Madame, un grand avantage pour Mr Caillard que l'agrément d'accompagner en Italie Mr le Duc de la Rochefoucauld, et je suis fort loin de penser que je sois jamais à portée de le placer comme il conviendroit de l'être, le genre de travail d'une intendance n'étant pas celuy auquel son goût le rend le plus propre. Pour être un jour à portée d'établir la fortune d'autruy, il faudroit être plus empressé que je ne le seray jamais pour la mienne. Je crois donc qu'en acceptant la proposition, Mr Caillard n'eut point du tout mérité que vous en prissiés mauvaise idée. Mais probablement un autre motif l'en eut détourné. Il est ami de l'abbé

(a) «même aucune existence» remplacé par «ny fortune ny existence».

(b) «luy» biffé et remplacé par «malgré cela».

(c) «elle pouvo» biffé avant «vous désirés».

Morellet et dès qu'il auroit su qu'il s'agissoit d'un frère de celuy-cy, il n'y eut certainement plus pensé. Je ne vous l'aurois même pas proposé si je l'avois su, non que je connoisse Mr Morellet- je ne l'ay même jamais vu- (a), mais j'aime et j'estime beaucoup l'abbé dont j'ay été camarade de licence, de Sorbonne et d'Encyclopédie. Il aime et estime beaucoup son frère et cela m'en donne une fort bonne idée, j'en ay d'ailleurs ouï dire du bien à ceux qui l'ont vu en Italie, dont il n'y a pas longtemps qu'il est revenu.

Quant à Mr Desmarets, vous imaginés bien que je ne seray pas plus sévère que Mr Trudaine. C'est un sacrifice que j'ay d'autant plus de plaisir à vous faire que je ne compte point du tout par là perdre Mr Desmarets, que les observations qu'il aura l'occasion de faire sur les arts, sur les manufactures, sur le commerce mettront à portée d'être encore plus utile à la province et d'acquérir auprès de Mr Trudaine une considération qui servira beaucoup à son avancement. Je suis sûr que ce voyage le rendra parfaitement heureux, et ses connoissances en histoire naturelle, qui sont très grandes et peut-être supérieures à celles de qui que ce soit, rendront sa société très instructive et très amusante pour Mr le Duc de la Rochefoucauld. Je ne vous l'aurois pas proposé parce que je pensois que vous désiriés un homme instruit dans d'autres genres et parce qu'ayant un état fixe, mais dépendant de Mr Trudaine, je craignois que celuy-cy ne se prêtât pas avec autant de facilité qu'il l'a fait à un pareil projet, mais je suis enchanté de m'être trompé. Je vous demande cependant à mon tour la permission de garder Mr Desmarets jusqu'au tems du départ de Mr le Duc de la Rochefoucauld pour l'Italie, afin qu'il puisse terminer quelques besognes commencées.

Je sens tout (b) ce que le voyage de Genève a d'amer pour vous, je souhaite que, du moins, vous en retiriés le fruit de vous rassurer entièrement sur la santé de Madame de Chabot. Je compte être à Paris à la fin de ce mois, ce sera pour moy une grande privation de ne pouvoir vous y faire ma cour. Je me flatte que vous êtes bien convaincue de la sincérité et de l'étendue des sentimens que je vous ay voués.

Je dois une lettre à Mr Cramer, je comptois luy répondre aujourd'hui mais je n'en ay pas le moment. Je n'ose vous prier de me rappeler au souvenir de Mr De Voltaire et de Mr Tronchin.

(s) T.

IX.

A Paris, le 22 juin 1765.

Je ne sais ce que vous pensés, Madame, du retard de la réponse que je dois à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 26 may. Il a fallu que je fusse bien pressé pour avoir un pareil tort avec vous. J'ay trouvé votre lettre à Paris en arrivant de Limoges. A peine arrivé, je suis reparti pour aller au devant de mon frère, dont j'ay appris en même temps le débarquement à la Rochelle, et vous

(a) La parenthèse a été ajoutée entre deux lignes.

(b) «trop» biffé avant «tout ce que».

imaginés sans peine que le tracas que j'ay eu depuis ce moment ne m'a pas permis de penser aux choses les plus urgentes. J'avois trouvé à Paris une espèce de cri public, excité contre mon frère, qui m'inquiétoit beaucoup. Depuis que j'ay vu le détail des faits et les preuves qu'il en apporte, je (a) suis très tranquille. Dans la forme, mon frère a exactement suivi ses instructions et, dans le fonds, les circonstances sont telles que, quand il n'auroit pas eu d'instructions particulières, je ne sais s'il n'eut pas été excusable d'avoir pris sur luy de faire ce qu'il a fait. Vous pouvés dire à Mr De Voltaire que, depuis le voyage de Candide (9), les choses sont bien changées dans Eldorado. Tout y est pis cent fois que dans l'ancien monde. Il doit être fort aise à présent que mon frère n'ait pu réussir à y faire passer ses protégés.

Il ne faut pas que Cayenne me fasse oublier l'affaire pour laquelle vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. J'en avois déjà été instruit par Mr Marantin, mon subdélégué, qui convient de tous les torts de son frère et qui se proposoit de vous écrire pour vous demander grâce pour luy. Il est certain qu'un autre homme mériteroit punition, mais ce frère est un homme presqu'entièrement fou et que sa famille auroit déjà cherché à faire enfermer, sans un espèce de foible que sa mère a pour luy. Il y a longtems que l'ainé m'avoit confié ses chagrins à ce sujet. Il vouloit dans ce tems faire employer son frère aux îles, et ç'auroit bien été le meilleur parti, car, quoy que cet homme paroisse tout-à-fait abruti et que son caractère soit en même tems fort violent, je doute qu'il y ait eu dans sa conduite des traits de folie assés (b) caractérisée pour le faire enfermer à ce titre. C'est pourtant ce que désireroit, à ce que je crois, Mr Marantin l'ainé et qu'au lieu de poursuivre criminellement son frère, vous appuyassiés le projet de sa famille de votre crédit. Je ne sais trop sur cela quel conseil vous donner. Il est certain que le Sr Marantin s'est échappé en propos de la plus grande insolence et qui méritent punition, si on ne le regarde pas comme un fol. Si l'affaire pouvoit entraîner des peines graves, je serois fâché du désagrément qui en résulteroit pour le frère aîné, mais probablement elle (c), se terminera par quelques réparations et dommages et intérêts envers vos officiers: car les provocations faites à votre intendant pour luy faire mettre l'épée à la main ne seront regardées que comme un propos extravagant et ne peuvent jamais entraîner des peines bien sérieuses. Vous avés peut-être déjà pris un parti sur les lettres que vous avés reçues du commissaire des guerres (10). En tout cas, je ne crains pas que vous soyés portée à un excès de sévérité.

Ce 23 juin.

Je reçois dans l'instant votre lettre du 19 et je suis pénétré de reconnaissance de l'intérêt que vous voulés bien prendre à la position de mon frère. Je vous ay déjà marqué quelque chose des principales circonstances. Malgré la justice des raisons qui ont déterminé sa conduite, il a été reçu par le ministre (11) avec beaucoup d'humeur. Ce n'est pas que celuy-cy prenne beaucoup d'intérêt à Mr de Chanvalon, mais le mauvais succès de l'opération l'aigrit d'autant plus que ce mauvais succès et surtout la grande mortalité est autant l'effet des fautes des bureaux et de l'engorgement forcé des hommes dans un pays où rien n'étoit prépa-

(a) «j'ay été» biffé avant «je suis».

(b) «entièrement» biffé et remplacé par «assés».

(c) «s'il ne se» biffé avant «probablement».

ré, que de la mauvaise administration et des malversations de l'intendant. L'examen et la réflexion calmeront, à ce que j'espère, cette humeur; en tout cas, pourvu que le public rende justice à mon frère, le reste luy importe assés peu.

J'ay lu la «Philosophie de l'Histoire» (12) qui est cependant encore assés peu commune à Paris. Je trouve comme vous que ce livre ressemble à la conversation de l'auteur (17). Il y a beaucoup de choses qu'il a déjà dites dans la «Tolérance» (13), dans le «Dictionnaire philosophique» (3) et ailleurs. Malgré cela, j'aimerois fort qu'il refondit cet ouvrage à la tête de son «Histoire générale» (14) pour faire de celuy-cy un tout complet qui renfermât l'histoire ancienne et l'histoire moderne. C'est un très bon avis à luy donner pour la première édition qu'il fera. Je suis bien flatté qu'il se souvienne encore de moy.

Desmarets fait de grandes provisions de notes pour le voyage d'Italie. Il se mettra en route dans le mois prochain et se propose de voir à fonds les manufactures de Lyon, avant de joindre Mr le Duc de la Rochefoucauld.

Je ne compte être icy que jusqu'au 25 d' aout. Je désire bien vivement que la santé de Madame votre fille vous permette de revenir dans ce tems là. Madame de Surgères m'a dit que vous n'étiés pas contente de son état. Je vous seray infiniment obligé de vouloir bien me mander si vos inquiétudes sont diminuées.

Vous connoissés, Madame, le respect et l'attachement inviolable que je vous ay voués.

X.

A Paris, le 10 août 1765.

Je voudrois fort, Madame, en vous remerciant de l'intérêt que vous voulés bien prendre à mon frère, avoir quelque chose à vous mander sur ses affaires, mais elles sont toujours dans la même situation. Mr De Chanvalon n'est point encore arrivé.

J'ay reçu la «Philosophie de l'Histoire» (12) avec bien de la reconnoissance. J'ay reçu aussi une autre brochure sur les miracles (15) et j'imagine que c'est encore à vous que j'en dois avoir l'obligation. Elle n'a presque point pénétré dans ce pays. Ce n'est qu'une tournure un peu différente à des choses que l'auteur (7) a déjà dites cent fois; mais depuis qu'il fait le métier de prédicateur, il les imite en répétant ses sermons.

Je ne puis être qu'infiniment flatté de l'estime de Mr Lesaige, il y a déjà quelques années que je le connais par plusieurs (a) morceaux de luy, répandus dans les (b) journaux, et par une explication physique de la pesanteur, qu'il avoit communiquée à un de mes amis. Sur ce dernier article, je n'ay pas été trop de son avis et son explication ne m'a paru qu'ingénieuse, mais j'imagine que luy même n'y tient pas beaucoup. De ce que j'ay lu, il m'est resté que Mr Le Saige étoit un homme d'esprit et qui avoit beaucoup pensé. L'estime que vous en faites ne peut qu'augmenter le désir que ses ouvrages m'avoient donné de le connoitre personnellement,

(a) «quelques» biffé et remplacé par «plusieurs».

(b) «quelques» biffé et remplacé par «les».

et je seray enchanté qu'il veuille bien me communiquer ses idées. Je crains cependant, je vous l'avoue, de m'engager dans un commerce où je ne pourrois presque rien mettre de mon côté, pas même de l'exactitude. Le malheureux métier que je fais absorbe tellement tout mon tems et toute ma tête qu'à peine puis-je m'occuper un instant d'autre chose: c'est une affaire pour moy d'écrire une lettre et je manque aux devoirs les plus essentiels. La matière des lettres de Mr Le Saige demanderoit des raisonnemens et des détails, et il seroit choqué avec raison de ne recevoir que des réponses très rares. Voilà ce que je crains, Madame; ce seroit pour moy un très grand plaisir de connoitre la suite des idées de Mr Le Sage, mais il ne seroit pas juste de la luy demander sans être assuré de pouvoir répondre (a) à cette marque de sa confiance. C'est (b) à luy de voir à quel point il est capable de pousser l'indulgence: pour les négligences d'un correspondant, je luy promettrais la même indulgence de mon côté; à ces conditions (c), j'accepteray avec grand plaisir la proposition dont vous avés eu la bonté de vous charger de sa part, et je vous prie de vouloir bien luy témoigner combien j'en suis flatté.

J'imagine que Monsieur le Duc de la Rochefoucauld va bientôt vous quitter. Permettés-moy de luy souhaiter toutes sortes d'agrémens dans son voyage. Est-il content de Mr Desmarets?

Puis-je espérer d'avoir l'honneur de vous faire un moment ma cour à Paris avant mon départ? J'en serois doublement enchanté, car ce seroit la preuve la plus sûre que vous seriés contente de la santé de Madame de Chabot.

Oserois-je vous prier de vouloir bien me rappeler au souvenir de Mrs De Voltaire, Tronchin et De la Bourdonnaye (d), et faire tenir cette lettre à Mr Desmarets.

Vous connoissés, Madame, l'inviolable attachement que je vous ay voué pour la vie.

XI.

A Paris, le 27 septembre 1765.

Je reçois, Madame, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 21 et je suis bien touché de l'intérêt avec lequel vous me demandés des nouvelles de l'affaire de Cayenne: si j'en avois été moins occupé, je n'aurois pas manqué de vous en donner déjà; mais, voyant le ministre (11) aussi prévenu qu'il l'étoit, j'ay voulu prendre connoissance par moy-même de toute l'affaire, discuter les preuves des faits et les mettre dans une évidence qui ne souffre point de réplique. Grâce à la sottise qu'a eue cet homme (16) de garder tous ses papiers, j'y suis parvenu: mais c'est par un très long travail, dont je vois à peine la fin. Il ne sera pas perdu, car l'affaire est renvoyée à un bureau du Conseil et sera rapportée devant le

(a) «lu» biffé avant «répondre».

(b) «A luy» biffé avant «c'est».

(c) «Je seray très» biffé après «conditions».

(d) «et De La Bourdonnaye» rajouté.

Roy au Conseil des Dépêches. Quoy que mon frère n'y soit en aucune manière partie, je veux être icy, et cela me fera revenir aussitôt après mon département, c'est-à-dire au commencement de décembre. En attendant, Mr De Chanvalon jouit d'une entière liberté. Je crois que Mr De Choiseul sera fort étonné quand il verra l'affaire telle qu'elle est.

Je ne resteray pas assés longtemps icy pour avoir le plaisir de vous y faire ma cour et profiter de l'accélération de votre retour. J'aurois bien mieux aimé que vous eussiés été ramenée à Paris par la guérison de Madame votre fille que par le déplacement de son médecin (17). Je crois que celuy-cy fait une grande faute de quitter son pays, mais cette faute est pour luy et vous en profiterés. Ce sera aussi un grand avantage pour l'inoculation à laquelle la petite vérole de Madame de Bouflers porte un grand échec. Elle avoit été inoculée par Gatti, qui l'avoit assurée qu'elle seroit quitte de la petite vérole, parce qu'elle avoit eu un bouton au front. C'est Gatti luy-même qui luy a dit qu'elle avoit la petite vérole, ainsi, si l'on peut luy reprocher de l'étourderie, on ne peut pas du moins luy reprocher de la mauvaise foy.

Je suis fort fâché que Voltaire se soit acharné contre mon pauvre ami Needham, qui n'a jamais été ny athée ny jésuite, mais que j'ay toujours vu croyant de très bonne foy et très honnête homme. Il a fait quelques découvertes très estimables en physique. J'aurois voulu qu'il n'eut pas fait d'excursions en métaphysique et surtout qu'il ne se fut pas fait de querelle avec Voltaire, qui est un terrible adversaire. Cependant, ses dernières lettres ne sont pas trop bonnes. J'aimerois mieux qu'il se remit à faire des contes.

La lettre de Mr Le Sage est de nature à demander du tems pour y répondre et je ne sais en vérité quand je l'auray, car cette maudite Cayenne a furieusement arriéré les affaires du Limousin; je vais être pendant six semaines en courses pour mon département, et il faudra songer à mon retour pour m'occuper encor de Cayenne. Je me flatte que vous voudrés bien l'en prévenir et m'excuser auprès de luy, en luy témoignant combien je suis flatté de son estime, quoy que je ne sois pas de son avis sur la plupart des points qu'il traite. Il le concevra aisément quand vous luy dirés qu'il a affaire à un Neutonien rigide.

Je n'ay point perdu de vue la commission dont vous m'avés chargé, mais, plus elle vous intéresse, et plus je dois être difficile sur le choix. J'avois jetté les yeux sur quelqu'un, mais je veux en être bien sûr avant de vous rien proposer. Je me flatte que vous ne doutés pas du scrupule que je mettray dans ce choix. Vous connoissés trop les sentimens que je vous ay voués. Recevés les assurances de mon attachement et de mon respect.

XII.

A Limoges, le 24 janvier 1766.

Je suis tout honteux, Madame, d'avoir passé si longtems sans avoir l'honneur de vous écrire et je ne sais comment m'expliquer à moy même ce long silence, qui ne vient bien certainement pas d'un défaut de sensibilité pour toutes vos bontés ny d'aucun affoiblissement dans le vif attachement qu'elles m'ont inspiré.

J'ay su votre retour à Paris par l'abbé Sigorgne et j'ay été tout étonné d'apprendre qu'il vous connût. C'est un de mes anciens maîtres, qui a conservé pour moy une amitié bien vraye, et que j'aime aussi beaucoup. Il est plein d'honnêteté et, avec une grande simplicité de caractère, c'est une tête forte et réfléchissante. Il ne parle de vous qu'avec le plus grand enthousiasme et vous trouve très philosophe.

Il ne m'a pas marqué dans quel état vous aviés ramené Madame de Chabot et si vous avés rapporté de votre voyage la satisfaction que vous en attendiés. Je n'ay pas besoin de vous dire combien je le souhaite vivement. Tout le monde veut que Mr Tronchin revienne se fixer icy incessamment. Je le voudrois fort, afin que vous ne fussiés pas obligée de retourner à Genève.

Vous avés su tout ce qui m'a occupé pendant mon séjour à Paris. Pendant ce tems, mes autres affaires se sont arriérées et je tâche de me remettre au courant pour retrouver un peu de liberté. J'espère que, vers le Carême, je pourray retourner à Paris. J'en profiteray d'autant plus pour vous faire souvent ma cour, que je suis à présent logé dans votre quartier.

On va travailler aux projets du pont de Ruelle, ainsi il n'y aura plus moyen de se dédire et de ne pas faire passer le grand chemin par la Rochefoucauld. Quant au passage de la route aux abords et dans l'intérieur de la ville de la Rochefoucauld, je crois qu'il faut attendre, pour rien décider, le (a) tems où vous devés venir en Angoumois. Je me rendray avec l'ingénieur (5) à la Rochefoucauld quand vous irés, afin que tout se fasse sous vos yeux et de concert avec vous.

Il y a cependant une chose qu'il seroit bon de hâter: ce seroit la démolition des deux portes de la basse ville de la Rochefoucauld. Il y a longtems que cette démolition est convenue, mais il y auroit de l'inconvénient à attendre pour l'effectuer qu'on fit le reste de l'ouvrage, parce qu'en attendant, une grande partie des rouliers qui passent à présent par Agris préfereroient de passer par la Rochefoucauld, si ces portes, qui sont excessivement étroites étoient abattues. Je crois donc que ce seroit le bien de la chose que vous eussiés la bonté de donner vos ordres pour les faire abattre plus tôt que plus tard.

Voici un autre changement où la ville de la Rochefoucauld est intéressée et sur (b) lequel je n'ay rien voulu faire sans vous avoir communiqué mon projet.

La même dévotion qui m'a rendu ennemi des corvées pour les grands chemins m'a engagé à supprimer une autre corvée, au moins aussi onéreuse pour le transport des équipages, des troupes et des soldats malades ou éclopés. J'ay fait marché avec un entrepreneur pour faire tous ces transports à prix d'argent, avec des chariots trainés par des chevaux et non plus avec des voitures à boeufs.

Le chemin actuel de Limoges à Angoulène pour les troupes (c) est absolument impraticable pour les voitures de l'entrepreneur. Il passe par Chalus, Nontron et Marthon; il est d'ailleurs fort incommode pour les logemens. Celuy de Manle à Limoges est aussi fort mal combiné pour les logemens. Le vray moyen de remédier à ces deux inconvéniens seroit de changer ces deux routes de troupes et de les faire, dans les deux cas, passer par la Rochefoucauld. Ce changement est même

---

(a) «que vous» biffé avant «le temps».

(b) «dans» biffé et remplacé par «sur».

(c) «d'Angoulème à la Rochefoucauld» biffé et remplacé par «de Limoges à Angoulème pour les troupes».

absolument nécessaire pour pouvoir faire passer les voitures de l'entrepreneur de Limoges à Angoulène, et n'être pas obligé de commander les voitures à boeufs des habitans de la campagne. Vous pouvés juger par là combien cela me tient au coeur.

Je ne veux pas vous cacher que feu Monsieur le Duc de la Rochefoucauld s'est toujours opposé à ce qu'on fit passer les troupes par cette ville et que ce n'est que par déférence pour luy qu'on laisse subsister (a) l'ancienne route, malgré ses inconvéniens. Il est certain qu'à ne considérer que l'intérêt des habitans de la Rochefoucauld, il avoit grande raison de s'opposer au projet d'y faire passer les troupes: ces passages sont onéreux, non seulement par l'incommodité du logement, mais bien plus encore par la corvée qui se répète à tout moment du transport des équipages. Elle est certainement plus ruineuse que celle des grands chemins. Si ces deux inconvéniens subsisteroient, je ne pourrois employer, pour vous persuader, que la considération de l'intérêt général de la province, qui doit l'emporter sur l'utilité particulière de la ville de la Rochefoucauld; et (b), si je n'y réussissois pas, il faudroit que je tachasse de faire valoir mes raisons contre votre crédit. Heureusement, nous n'en sommes pas là.

La corvée du transport des équipages ne subsiste plus, et le changement de route que je propose est même le moyen d'en assurer encore plus la suppression. Ainsi, ce premier motif des oppositions de Monsieur votre père ne subsiste plus. Rien n'est plus aisé que de faire disparoitre aussi le second, en se servant d'un moyen que j'ay employé à Limoges, où les passages de soldats sont très fréquens et étoient à charge aux bourgeois. La ville a fait un marché avec un aubergiste, par lequel il s'engager à loger, moyennant un prix fort modique, et suivant l'ordonnance, les soldats qui passent lorsqu'ils ne sont pas en plus grand nombre que 36 soldats ou 24 cavaliers, c'est-à-dire dans presque tous les cas, excepté ceux où il passe des corps entiers. Mais cela (c) n'arrive pas à Limoges trois fois par an et n'arrivera peut-être pas une fois en deux ans à la Rochefoucauld. Alors, il faut bien loger chez les bourgeois, mais l'incommodité est légère lorsqu'elle est aussi rare. Ce qu'il y a de plus onéreux, ce sont les passages journaliers et l'on en est débarassé. Il est évident que, lorsqu'on peut éviter les incommodités attachées ordinairement (d) au passage des troupes, on en retire au contraire beaucoup d'avantages. Car ces passages laissent toujours de l'argent dans une ville et y augmentent la consommation. La dépense du logement des troupes n'ira (e) peut-être jamais à cent écus dans le ville de la Rochefoucauld et y portera certainement plus d'argent, ainsi ce sera un très bon employ de ses fonds.

D'après ce détail, j'espère, Madame, que je n'auray point d'opposition à craindre de votre part, et que vous serés plutôt disposée à faciliter la réussite de mon projet. J'attendray votre réponse pour le proposer à Mr de Choiseul.

Je finis en vous réitérant les assurances des sentiments inviolables et respectueux que je vous ay voués et qui dureront autant que ma vie.

(a) «les fait passer» biffé avant «laisse subsister».

(b) «mais» biffé avant «et».

(c) «celuy cy» biffé avant «cela».

(d) «au pass» biffé avant «ordinairement».

(e) «ny» biffé avant «n'ira».

XIII.

A Limoges, le 28 février 1766.

Rien, Madame, ne rend si paresseux en fait de lettres que d'avoir trop de choses à mander. C'est ce qui m'arrive quelques fois avec vous et je compte assés sur vos bontés pour espérer que vous me pardonnerés ce tort. Je vous dois des remerciemens sur la facilité que vous me donnés pour l'arrangement du passage des troupes de Limoges à Angoulène. Je proposeray ce changement au ministre (11), avec quelques autres, aussitôt que la milice me permettra de respirer. Cette opération me retient ici, à mon grand regret, au moins jusqu'à Pâques et, si, après m'avoir privé du plaisir de vous faire ma cour à Paris, elle m'empêche encore de profiter du voyage que vous ferés en Angoumois, j'en seray doublement affligé. Permettés moy de vous demander du moins combien de tems vous y passerés, afin que je ne renonce au plaisir dont je m'étois flatté qu'à la dernière extrémité. Je voudrois fort que vous y allassiés, ou bien tôt, ou bien tard. Je suppose que cela dépendra un peu de la santé de Madame votre fille, mais la présence de Mr Tronchin à Paris vous tranquillisera beaucoup.

Je suis bien reconnoissant de l'intérêt que vous voulés bien prendre à mon frère. Quant à présent cette affaire paroit dormir, et je m'en trouve trop heureux, attaché que je suis par la cruelle nécessité qui me retient à présent en Limousin. Au reste, si vous désirés savoir exactement ce qui en est, l'abbé de Véri que vous voyés sans doute quelques fois pourra vous mettre presque aussi au fait que mon frère le pourroit luy même.

L'abbé Sigorgne fait sans doute beaucoup plus de cas de votre orthodoxie que de la mienne, car il ne m'a point donné les deux ouvrages qui vous ont tant édifiée et je ne les connois point. Il n'étoit pas tout-à-fait si orthodoxe quand je l'ay connu. Son esprit le porte au pyrrhonisme; il y a dans son caractère un peu de paresse et d'indécision. Cette paresse, l'habitude de (a) vivre avec des gens entièrement décidés d'un côté, la nécessité des circonstances qui l'ont forcé de parler comme eux, la répugnance qu'a une âme honnête à toute (b) contradiction entre le langage et les principes, auront sans doute déterminé son pyrrhonisme et luy auront fait trouver, dans cet espèce d'abandon au torrent, le repos plutôt que la conviction. Voilà, je crois, exactement à quoy se réduit son orthodoxie. Pour Needham, c'est toute autre chose: il est et a toujours été croyant du fonds du coeur. Du reste, ils sont tous deux très raisonnables et très tolérans, malgré les injustes plaisanteries de Voltaire que le dernier s'est imprudemment attirées.

Voilà le Parlement qui se ravise: cela ressemble à ces gens qui reprennent une conversation de la veille et qui disent en commençant: «A propos» (c).

Je serois bien fâché que votre confiance en moy vous fit suspendre un choix que vous croiriés bon. Mr de Belleîle est sûrement connoisseur. Pour moy, je suis difficile à contenter pour vous comme pour moy.

Voici exactement où j'en suis sur l'objet pour lequel vous aviés eu la bonté de me consulter. Après avoir bien repassé tous les gens que je puis connoitre et

---

(a) «la nécessité des ci» biffé avant «l'habitude».

(b) «une» biffé et remplacé par «toute».

(c) «A propos» est souligné.

n'avoir point trouvé ce que je cherchois, je ne me suis rappelé d'homme qui pût (a) vous convenir qu'un nommé Condamin que je n'ay pas vu depuis très longtems, mais qui fait un métier où il a dû acquérir l'espèce de connoissances qui peut vous le rendre le plus utile: il est contrôleur des actes dans la généralité d'Orléans et je comptois vous proposer de prendre des éclaircissemens sur luy auprès du directeur des Domaines à Orléans. Il est ami d'un de mes amis à l'occasion duquel je l'ay connu. Il a fait d'assés bonnes études, avoit un caractère honnête, doux et sûr et d'une discrétion éprouvée (b). Je ne l'ay pas suivi, mais je suis persuadé qu'il est resté honnête homme: il est bien rare qu'un caractère vraiment honnête change. Il avoit dans l'esprit une sorte d'indolence, mais il a fait un métier qui a dû le rendre laborieux. Voilà exactement tout ce que j'en sais à présent; je comptois, à mon retour à Paris, prendre de l'ami, qui me l'a fait connoitre, des informations plus détaillées et ne vous en parler qu'après les avoir reçues. C'est à vous, Madame, à voir, d'après ce détail auquel je ne puis rien ajouter pour le moment si mes incertitudes peuvent balancer les assurances plus positives qu'on vous donnera peut-être d'ailleurs.

Oserois-je vous prier de dire bien des choses pour moy à l'abbé de Mably et à Mr Tronchin?

Vous connoissés les sentiments inviolables qui m'attachent à vous.

(s) T.

XIV.

A Limoges, le 14 mars 1766.

Votre lettre du 4 ne m'a été rendue, Madame, que le 12 et je n'ay pu avoir l'honneur de vous répondre plutôt. Au reste, je n'aurois pu vous rien dire, l'ami de la personne dont je vous ay écrit étant dans ce moment-là à Lavaur. Il en est revenu avec l'évèque (18) qui va faire l'oraison funèbre du Roy de Pologne, et ils ont passé avant-hier par ici. J'en ay profité pour le questionner. Malheureusement, il a presqu'entièrement perdu de vue ce jeune homme (19) qui, depuis plusieurs années, n'est point venu à Paris. Il croit que, du côté du talent et de l'habitude du travail, il vous convient. Il croit aussi qu'il vous conviendroit du côté de l'honnêteté s'il est tel qu'il l'a connu, mais, comme depuis ce tems il s'est écoulé plusieurs années et qu'il étoit fort jeune, il ne peut répondre entièrement que son caractère soit resté le même et n'a sur cela que des vraysemblances. Le moyen le plus sûr d'en être informé seroit d'écrire au directeur des Domaines d'Orléans, dans la direction du quel il a travaillé à Chateaudun. Si vous aviés le tems d'attendre, je prendrois ce parti. Mais je sens que, si vous avés des assurances entièrement positives sur le compte de celui qui vous est proposé par Mr de Belleile, vous n'avés aucun motif de suspendre votre décision. Je sens comme je le dois tout le prix de la confiance que vous me témoignés, mais je ne puis (c) avoir d'autre objet que vos intérêts et vous n'en devés pas avoir d'autre. Si j'étois à Paris, je verrois peut-être par les circonstances de la personne qu'on vous propose si ceux qui vous en parlent ont été plus ou moins difficiles que moy. Mais je n'y seray que dans un mois, et je serois bien fâché que la confiance que vous voulés bien avoir en moy vous fit manquer une occasion peut-être précieuse.

(a) «pût» rajouté entre les lignes.

(b) «et d'une discrétion éprouvée» rajouté entre les lignes.

(c) «dois m'occuper» biffé avant «puis».

Il me paroit que la volonté du Roy prend une couleur bien décidée. Et, quand on en sera bien convaincu, tout sera bien tranquille. D'ailleurs, le Parlement de Paris ne s'est pas réveillé assés matin.

Vous connoissés, Madame, l'attachement et le respect que je vous ai voués.

Ce 18 mars.

Après vous avoir écrit vendredi dernier ce que vous venés de lire, je me reprochay de ne vous avoir pas proposé un homme de la probité et du zèle de qui je puis entièrement vous répondre, auquel (a) j'avois été détourné de penser précisément par des raisons qui vous donneront bonne idée de luy et peut-être mauvaise de moy, c'est-à-dire (b) par l'extrême utilité dont m'est son travail. C'est un de mes secrétaires et ce sera un vray sacrifice que je feray. Mais il ne doit pas alarmer votre délicatesse, parce que ce n'est pas à vous que je le fais mais à luy. Il seroit bien injuste que, parce qu'il travaille mieux qu'un autre, je perdisse l'occasion de luy procurer un établissement avantageux et solide.

Ce n'est pas le même que j'avois eu l'honneur de vous offrir pour accompagner Mr votre fils en Italie. Ce sont deux genres de mérite très différens et qui ne sont pas propres aux mêmes choses. Celuy-cy a moins d'esprit et de connoissances, mais il a plus d'habitude et moins de dégoût pour l'espèce de travail qu'exige la place qu'il aura chez vous. Il n'a cependant pas encore toute la connoissance de la procédure et des droits de terre que vous désirés, mais il est très capable de les acquérir. Il est accoutumé à feuilleter les ordonnances, il est exact, il sait consulter, et je luy connois une excellente qualité avec laquelle on réussit mieux à tout ce qu'on entreprend qu'avec des talens plus brillans, c'est de s'affectionner à sa besogne et de se plaire à ce qu'elle soit bien faite. Il aura d'ailleurs quelque tems pour se former en travaillant sous celuy qui est maintenant à la tête de vos affaires; pour la parfaite probité et la douceur du caractère, je puis vous en répondre. Je ne vous cache pas que je le regretteray, et je crois qu'il m'est assés attaché pour me regretter aussi. Mais il y a douze ou quinze ans qu'il travaille et, avec toute l'estime que j'en fais, il n'a ny assés de style ny assés de supériorité de talens pour remplir une place de premier secrétaire d'intendance, il seroit donc toujours borné à une place du second ordre. Il gagne tout au plus 1500tt. Quand je porterois son sort à 2000tt, ce seroit toujours une position bien moins avantageuse que celle qu'il auroit chez vous, où il me semble que vous m'avés dit que vous donniés 4000tt. il est marié, il a des enfans, il n'a aucun bien. Voilà bien des raisons (c) qui doivent le décider et, en luy faisant la proposition, je luy ay conseillé de l'accepter. Il faut à présent vous dire son nom, il s'appelle Dénaux et il est à peu près de mon âge. Vous voyés à présent, Madame, pourquoy j'ai différé de vous

(a) «que je ne vous avoi» biffé avant «auquel».

(b) «c'est-à-dire» ajouté entre les lignes.

(c) «je leur pa» biffé avant «voilà bien des raisons».

répondre d'une façon décisive vendredi dernier. Il m'avoit demandé jusqu'à aujourd'huy pour se décider. En me donnant sa réponse, il me montre un regret dont je suis fort touché, et il a aussi quelque doute qu'il puisse remplir toutes vos vues, il finit par me dire que, s'il étoit possible que (a) vous différassiés votre décision jusqu'au voyage qu'il doit faire à Paris avec moy, il me prie de vous le proposer. Mais je sens qu'il y auroit de l'indiscrétion à vous le demander, étant aussi pressée que vous l'êtes de donner une réponse à Mr De Belleile. Il est certain que vous pourriés voir Mr Denaux et juger s'il vous convient (b) et que luy même pourroit voir quelle (c) est la nature de l'ouvrage qu'il auroit à faire et s'il pourroit se flatter d'y réussir, comme je n'en doute pas. Ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'en le choisissant, vous choisirés un bien honnête homme, un (d) homme accoutumé (e) à travailler avec ordre et avec netteté et d'un travail infatigable.

XV.

A Limoges, le 18 avril 1766.

J'ay mille pardons à vous demander, Madame, de n'avoir pas répondu sur le champs à la dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. L'indécision de Mr Desnaux en est l'unique cause. J'en suis fort fâché, mais je ne puis luy savoir gré du motif qui l'a fait résister à son propre avantage. Il vient de me dire tout-à-l'heure qu'il se décidoit à rester avec moy et je vous avoue que je trouve un avantage réel pour moy à le conserver, mais il s'y mêle le regret de luy voir perdre un établissement dont je ne suis pas sûr de pouvoir le dédommager, de vous avoir donné des espérances qui ne sont point remplies et de vous avoir peut-être fait manquer l'occasion de vous attacher un bon sujet et que vous auriés pris sous ma proposition. Dans ce dernier cas, je vous prierois d'agréer que j'expiasse ce tort en exigeant de mons.r Desnaux d'accepter une place qu'il ne refuse que par attachement pour moy.

Je compte le mener à Paris et, comme j'y seray à la fin de la semaine prochaine, si vous ne l'avés pas encore remplacé, vous serés toujours la maîtresse de son sort et je l'y meneray avec toute sa liberté.

J'espère y (f) arriver assés à tems pour avoir l'honneur de vous faire quelques fois ma cour avant que vous quittiés Paris.

J'ay vu l'éloge de Mr Thomas, dont il me paroit qu'il est le héros ainsi que de tous les autres éloges qu'il a faits.

Je me flatte, Madame, que vous rendés justice au respect et aux sentimens inviolables qui m'attachent à vous.

(a) «de vous» biffé avant «que vous».

(b) «et juger...convient» ajouté entre deux phrases.

(c) «par luy» biffé avant «quelle».

(d) «et» biffé avant «un homme».

(e) «qui trava» biffé avant «accoutumé».

(f) «Y» rajouté entre les lignes.

XVI.

A Paris, ce jeudi au soir. (a)

Je reçois dans l'instant votre lettre, Madame, et, si je dois être flatté de la préférence que vous me donnés pour me demander des conseils, il est difficile de n'être (b) pas très embarassé à vous en donner; je ne suis guère plus accoutumé que vous à voir des révoltes, et je crois que les plus expérimentés y sont fort embarassés quand ils n'ont point de forces suffisantes. Il est certain que le seul moyen d'arrêter ces émeutes est d'avoir des troupes. Certainement d'ici à peu de tems, on en envoyera beaucoup en Normandie et je crois que vous ferés très bien d'en demander une compagnie. En attendant, tous les partis sont embarassans. Le parti de taxer le blé au marché a naturellement l'effet d'empêcher les laboureurs d'y porter, et ce ne seroit pas peut-être un mal de céder au peuple sur ce point pour le convaincre par son expérience. Mais il est a craindre que, ne trouvant point de grain au marché, il ne se porte à de plus grand excès et n'aille piller les greniers des laboureurs, ce qui seroit cent fois pire. D'un côté, l'impossibilité de résister au peuple paroissent mettre dans la nécessité de faire une taxe qui, étant faite par le juge, sera un peu moins désavantageuse aux laboureurs que celle que le peuple se feroit à luy-même; de l'autre (c), il paroit indispensable, pour garantir les greniers du pillage, de prendre des précautions pour qu'il y ait toujours un peu de grain au marché, ce qui est sans doute difficile lorsqu'on ne peut l'y porter qu'avec perte; mais c'est alors que les gros fermiers doivent se faire une raison et sacrifier quelque chose pour sauver le tout. En se partageant entre eux le soin de faire filer des grains au marché en (d) assés grande quantité pour calmer le peuple et gagner du tems.

L'influence que vous avés sûrement dans vos terres vous met à portée d'employer sur eux les moyens de persuasion qui doivent les déterminer.

Outre ces moyens généraux, les circonstances personnelles et locales peuvent en suggérer d'autres qui se présenteront à vous, Madame, et aux personnes que vous avés avec vous beaucoup mieux qu'à moy.

Certainement le bien que vous faites au peuple de vos cantons doit vous donner une grande autorité, vous faites des charités dans vos paroisses et vous en faites davantage dans ces momens de détresse générale. Des distributions de soupe, de riz etc. sont très propres à calmer la partie de la populace la plus difficile à contenir. Il est surtout utile d'entreprendre quelques travaux, comme des remuemens de terre, qui puissent occuper tout le monde, hommes (e), femmes et enfants, et de nourrir les travailleurs au lieu de leur donner tout en argent. Il est un peu tard de penser à instruire le peuple sur l'injustice et l'imprudence de sa conduite; mais peut-être ne seroit-il pas mal de faire faire promptement un petit avis que les curés liroient au prône et par lequel on tâcheroit de faire sentir au peuple que, si les magasins sont dissipés aujourd'huy, ils n'auront plus de quoy vivre jusqu'à la récolte (f), et que s'ils forcent ceux qui en apporteroient à vendre à perte, personne

---

(a) «1767» rajouté au crayon.

(b) «n'en» biffé avant «n'être».

(c) «dans» biffé avant «de l'autre»; une rature après «l'autre».

(d) «pas» biffé avant «en assés».

(e) «et de» biffé avant «hommes».

(f) «première» biffé avant «récolte».

ne leur en apportera: 1° parce que personne ne veut vendre (a) sa marchandise moins qu'elle ne luy a coûté ny moins qu'il ne peut la vendre ailleurs. 2° parce que l'exemple qu'il donne étant suivi partout, le blé ne pourra venir de nulle part dans les lieux qui en manquent.

Ne seroit-il pas possible d'annoncer, avec cet avis, l'ouverture de quelques travaux et l'augmentation de vos charités, en y mettant pour condition que la tranquillité règnera au marché et que vous les retirerés toutes s'il y a la moindre émeute. Si (b) l'on est forcé de taxer le blé, il faut bien dire au peuple qu'on ne le fait que par force et que l'on croit commettre une injustice, il faut rejetter les (c) témoignages de sa reconnoissance comme injurieux. Il ne faut pas qu'il imagine que les gens qu'il est accoutumé à respecter partagent sa morale et ses préjugés.

Quant au soin de garnir les marchés, il faut tenir (d) très cachées toutes ses démarches et surtout ne point promettre que le marché sera garni, mais il faut montrer du calme et de l'espérance.

Si les esprits du peuple paroissent continuer de fermenter, pourquoy ne formeroit-on pas des compagnies de bourgeois, de fils de laboureurs bien armés (e) qui garderoient les marchés? Et contiendroient la populace (f)? Alors, la maréchaussée, délivrée de ce soin, veilleroit à la sûreté des abords et suffiroit pour cela.

Vous voyés, Madame, que j'écris à la hâte tout ce qui se présente au bout de ma plume. Vous avés avec vous des gens qui valent mieux que moy. C'est à eux, c'est à vous à prendre conseil, du lieu, du moment et surtout de votre coeur et de la connoissance que vous avés des esprits et des caractères de vos habitans. En vous donnant le peu de réflexions que j'ay pu faire sur l'objet de votre lettre, je n'ay voulu que vous obéir et vous donner une preuve de mon inviolable et respectueux attachement.

XVII.

A Limoges, le 2 octobre 1767. (g)

Je vous crois, Madame, fixée à la Roche-Guyon depuis la mort de Mr De Guerchy. Je ne le connoissois pas personnellement, mais il était trop de vos amis pour que je partage pas bien vivement la peine que vous avés ressentie de cet événement.

Permettés moy de m'adresser à vous pour me procurer une chose qui seroit utile dans ce pays cy. Depuis quelques tems, on s'est mis à planter des pommiers

(a) «per» biffé avant «vendre».
(b) «ne» biffé avant «si».
(c) «bien se» biffé et remplacé par «rejetter» entre les deux lignes.
(d) «le» biffé avant «tenir».
(e) «bien armés» rajouté entre les lignes.
(f) «Et contiendroient la populace» rajouté entre les lignes.
(g) «1767» a été ajouté dans une encre différente.

dans les cantons trop froids pour qu'on y fasse du vin et où, par cette raison, les paysans sont réduits à ne boire que de l'eau; mais on n'a point les bonnes espèces propres à faire du cidre et on ne les connoit point. Comme la Roche-Guyon est près de Vernon et que c'est le canton de Normandie où l'on fait le meilleur cidre, je vous serois très obligé de vouloir bien me mander s'il vous seroit facilé de me procurer, dans la saison (a), une certaine quantité de greffes des meilleures espèces à faire du cidre, avec un petit mémoire sur les différentes qualités de ces espèces, et sur la proportion dans laquelle il faut les mêler pour faire le bon cidre. Il est nécessaire que vous vous adressiés à (b) quelqu'un d'entendu dans ces détails et qui puisse y entrer par luy-même, et, si (c) vous en connoissés un, je vous serois très obligé de me l'indiquer afin que je puisse entrer en correspondance avec luy et luy demander des greffes. Si le canton de la Roche-Guyon est moins à portée que je ne l'imagine du crû du bon cidre, peut-être Mr de Belle-île, qui connoit beaucoup cette partie de la Normandie, trouvera-t-il quelque bon agriculteur auquel il (d) pourroit m'adresser; je vous prierois dans ce cas d'employer pour moy votre crédit auprès de luy quand vous le verrés.

Desmarets est ici fort occupé des teintures et du papier et très content du succès de ses opérations. Il me prie de vous présenter les assurances de son respect, ainsi qu'à Monsieur le Duc de la Rochefoucauld. Permettés-moy de me rappeler aussi à son souvenir. Vous connoissés tous les sentimens de respect et d'attachement que je vous ay voués.

XVIII.

A Limoges, le 13 octobre 1767.

Madame de Chasseneuil a bien changé de principes, Madame, car il y a trois ans qu'elle donna un beau mémoire sur les papillons à Mr le Contr. G^{l} (20) dans lequel elle luy proposoit de défendre l'entrée du blé en Angoumois jusqu'à ce que tout celuy de la province fut mangé ce qui, suivant son calcul, devoit arriver au mois d'avril et avant le tems où les papillons sortent du grain pour aller pondre dans les champs. M. le Contr.G^{l}. m'a demandé sérieusement mon avis sur ce mémoire. L'exportation est sûrement un remède bien plus sûr, non pas parce qu'elle fait sortir les papillons de la province, car ce ne seroit que pour les répandre ailleurs et rendre le fléau général, mais parce que l'exportation, augmentant la valeur du grain, donne un intérêt à sa conservation et fera prendre les moyens efficaces pour détruire cet insecte. Vous imaginés bien, Madame, qu'il ne tient pas à moy que cette exportation ne soit permise à tout jamais. Je vois par la demande de Made de Chasseneuil qu'elle est défendue par la Rochelle, je l'ignorois, mais puisqu'on persiste à suivre un plan d'opération aussi faux, malgré toutes les représentations qu'on a faites l'année dernière à l'occasion de l'interdiction de la sortie par Rouen et par Nantes, il n'y a pas d'apparence qu'on se rende à mes sollicitations.

(a) «dans la saison» a été ajouté entre les lignes.
(b) «vous vous adressiés à» ajouté au-dessus d'une rature.
(c) «et si vous en» biffé avant «et si».
(d) «je» biffé avant «il».

Je n'ay point oublié le chemin de la Rochefoucauld, mais je doute que Mr Tresaguet puisse faire cet automne le projet du pont de Ruelle qui doit être la première opération relative à ce chemin. Il est cependant parti avant moy pour l'Angoumois, mais il est chargé de visiter la Charente pour examiner la possibilité de la rendre naviguable et je doute qu'il ait le tems de faire autre chose.

Comment aurois-je vu à Limoges le tableau du genre humain (21)? Nous ne voyons point ici de pareilles horreurs, cependant j'accepteray avec grand plaisir l'offre que vous me faites de m'en procurer la lecture.

Je crois qu'on va maintenant faire sur Mr de Chanvalon bien des histoires sans fondement: c'est pourtant (a) bien assés de la vérité.

Je vous ay priée de demander pour moy à Mr de Belle-île des greffes de pommiers, mais on m'a mandé qu'il pourroit bien avoir d'autres choses à penser et qu'on l'avoit mandé à Fonteineblau. A vous dire le vray, je n'en crois rien.

Je suis fort aise que l'abbé de Mabli puisse dire, sans donner à mordre, les vérités qu'il veut opposer à Mr de la Rivière, mais cela me paroit toujours bien difficile. Je vous félicite tous deux du séjour qu'il va faire à la Roche-Guyon. Je voudrois être à portée de vous y présenter les assurances de mon inviolable et respectueux attachement.

XIX.

A Paris, le 26 may 1768.

J'ay remis, Madame, à monsieur de Montigni le discours de Mr Poivre. Il s'est chargé de vous le faire parvenir à Liancourt. Je suis bien fâché de n'avoir pu vous l'envoyer plus tôt. Lorsqu'il sera copié, je vous seray obligé de vouloir bien me le renvoyer.

Il n'y a rien de nouveau à Paris, la Reine continue d'exister.

On mande de Londres que Wilkes ne sera point membre du Parlement. On a satisfait les matelots en augmentant leurs gages de 5 shillings ou 6tt par mois. Tout y est à présent tranquille. On y mande aussi que l'affaire de Corse n'y fait aucune sensation.

Je vous dirai à vous, Madame, que je suis fort mécontent de la tournure que prend l'affaire de mon frère. On est décidé à lui trouver des torts. Heureusement qu'ils (16) ne peuvent attaquer ny l'honneur ny la probité. Le pot de terre a dû se casser contre le pot de fer. J'avois crû la rancune de celui-ci moins durable. Il n'y a rien de terminé, mais cela ne tardera pas.

Adieu, Madame, vous connoissés tous les sentimens que je vous ay voués pour la vie. Permettés-moy de vous demander de vos nouvelles, de celles des affaires de Monsieur le Duc de la Rochefoucauld, et de joindre ici tous mes complimens pour l'abbé de Mabli.

---

a) «mais c'est» biffé et remplacé par «c'est pourtant».

XX.

A Paris, le 30 may (a).

On a, Madame, rendu compte au Roy de l'affaire de mon frère; Mr de Praslin en a fait le rapport et le résultat a été d'exiler mon frère à 20 lieues de Paris et Mr Morisse à dix.

Je n'ay pas imaginé que la rancune pût être si longue: il fait bien céder à la toute puissance. Je n'ay pas voulu vous laisser apprendre cet évènement par le public, bien sûr de l'intérêt que votre amitié vous y fait prendre.

XXI.

A Paris, le 6 juin 1768.

Mr de Montigny a oublié, Madame, de vous envoyer le discours de Mr Poivre; il m'a promis de le faire partir demain et je luy envoye, pour y joindre, trois exemplaires de cette lettre sur le commerce des grains (22), que vous avés désirés.

Je n'ay point suivi mon frère qui est allé pour le moment en Normandie chez un de nos parens et qui a d'ailleurs la liberté d'aller où il voudra. J'ay su depuis que l'animosité étoit telle qu'on eût fait pis qu'on a fait si on l'avoit pû. J'étois bien sûr de toute votre sensibilité à cet évènement mais je n'en suis pas moins touché.

Il n'y a rien de nouveau qui mérite de vous être mandé. Voltaire vient encore de faire une nouvelle brochure intitulée: «Conseils à l'abbé Bergier sur la manière de défendre le christianisme». J'oublierois une épigramme sur l'abbé de La Bletterie (23). Je ne la crois pas de Voltaire.

Vous connoissés, Madame, mon attachement et mon respect.

XXII.

A Paris, ce 19 juin 1768.

J'oubliois hier, Madame, de vous faire observer combien il y auroit d'inconvénient à laisser courir le morceau que vous avés fait copier de l'ouvrage qu'on m'avoit prêter. Ce morceau ainsi détaché est fait pour exciter, contre l'ouvrage et l'auteur, un cri beaucoup plus vif que l'ouvrage entier et pour redoubler les précautions de la police et les recherches. Quoique ny vous ny moi ne connoissions l'auteur, nous serions fâchés de donner occasion aux désagrémens que pourrois essuyer celuy qu'on soupçonneroit de l'être; ainsi je crois que le mieux est de ne

---

(a) «1768» ajouté au crayon et d'une autre main.

montrer à personne ce fragment. Vous aurés probablement fait de votre côté la même réflexion, mais, à tout hasard, j'ay cru devoir vous la communiquer. C'est toujours une occasion de vous renouveller les assurances de mon éternel attachement.

XXIII.

A Paris, le 27 juin 1768.

Je suis presque honteux, Madame, d'avoir eu un scrupule que vous n'aviés pas eu. Je conçois qu'en effet l'original du portrait peut rassurer. Cependant, comme il n'est pas le seul attaqué, il peut s'élever un cri qui seroit merveilleuseemnt aidé par la circulation du morceau en question.

Voici deux morceaux nouveaux, mais ceux-ci sont de Voltaire; il y a dans l'un une petite épigramme (a) contre l'abbé de La Bletterie, avec un petit trait d'éloge pour son protecteur (11) qui servira de passeport à la satyre.

La mort de la Reine ne me laisse plus d'espérance d'avoir l'honneur de vous revoir, puisque le procès de Me de Lannion ne commencera pas de quelque tems sans doute.

Je compte partir vendredi ou samedi.

Je ne vous réitère point les assurances de mon respect et de mon attachement éternel. Je me flatte que vous en êtes bien convaincue.

XXIV.

A Paris, le 30 juin 1768.

Je crois, Madame, que c'est uniquement pour me donner une marque de votre confiance que vous avés chargé votre homme d'affaires de me voir sur l'affaire de la révocation du juge de Marcillac; car je ne vois pas que vous puissiés craindre aucun embarras à cette occasion. D'après les détails dans lesquels votre (b) homme d'affaires est entré, vous ne pouvés vous dispenser de le révoquer. En le révoquant, vous faites usage de votre droit, vous n'êtes point tenue d'articuler aucun fait et il n'a aucune action contre vous. Le seul soupçon vous suffiroit pour le destituer et, fût-il innocent, vous ne seriés point calomniatrice puisque vous ne l'auriés point accusé. D'ailleurs j'ay appris que vous aviés nommé un sénéchal dont la place étoit vacante et que c'est à sa nomination qu'il a fait opposition. Cette insolence suffiroit, ce me semble, sans autre motif pour vous empêcher de le révoquer.

J'ay une nouvelle brochure, intitulée «L'Epitre aux Romains» (24), mais le paquet est trop gros et l'ouvrage trop médiocre pour vous l'envoyer.

(a) Une rature avant «épigramme».

(b) Une rature avant «votre»

Adieu, Madame, celle-ci est un adieu tout bon. Car je pars après-demain sans faute. Quelque pays que j'habite, vous savés quel est l'attachement que je vous ai voué.

XXV.

A Limoges, le 8 septembre 1768.

Je ne sais, Madame, si vous m'approuverés, mais je ne veux pas vous laisser ignorer que, voyant Mr Bertin très ébranlé par les persécutions de Mr le comte de Broglie et tout près d'accepter ses propositions dans la crainte de ne pouvoir trouver autrement les fonds nécessaires pour la (a) navigation de la Charente, j'ai imaginé que le meilleur moyen d'écarter toute autre personne étoit de demander pour vous la préférence. Il faut m'expliquer. Je luy ai d'abord dit que j'avois des arrangemens à proposer, que j'espérois faire goûter à Mr le Contrôleur Général (20) pour nous faire avoir des fonds; et (b) que je comptois sur votre crédit et sur vos secours pour nous les faire trouver au moment, pourvu que le recouvrement en fût assuré. Mais qu'au pis aller et s'il n'y avoit d'autre moyen que d'accepter les offres de quelque particulier en état de faire l'entreprise à ses frais, moyennant l'assurance d'un remboursement ou d'un péage, vous étiés plus intéressée à la chose et plus en état de la faire réussir que Mr le comte de Broglie et que vous feriés au Roy des conditions au moins aussi bonnes que luy. Vous sentés bien que j'ay prié Mr Bertin de ne pas communiquer mon avis à Mr de Broglie. Je désire fort ne pas m'être trop avancé et que vous ne me désavouiés pas.

Je compte au reste visiter les ouvrages de Mr de Broglie dans le commencement du mois prochain, car je compte faire alors mon département. Comment gouvernés-vous l'abbé de Mably? Je dois recevoir dans peu son antagoniste, Mr le Duc de St Mégrin qui voyage avec Mr Dupont et qui doit me faire l'honneur de passer chez moi Vraisemblablement, son séjour ne se passera pas sans quelque dispute, et qui sait si ces messieurs ne me convertiront pas à la doctrine du despotisme légal.

Mr Desmarets me mande qu'il a vu, en Flandres, monsieur le Duc de la Rochefoucauld qui a engagé un homme intelligent dans la culture du lin à s'établir à Aigre; c'est une bien bonne opération pour le pays. Je ne sais où en sont ses vues sur la Bretagne. Et à propos de Bretagne, comment est-ce donc que Mr d'Aiguillon a pris son parti de s'en détacher et, puisqu'il devoit enfin s'y résoudre, comment ne l'a-t-il pas pris plus tôt?

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur mon inviolable et respectueux attachement.

(a) «Cette opération» biffé avant «la navigation».

(b) «mais que» biffé avant «et que».

XXVI.

A Limoges, le 27 septembre 1768.

Votre lettre m'a presque fait craindre, Madame, d'avoir fait une indiscrétion en me servant de votre nom pour me débarasser des persécutions du comte de Broglie. Cependant, vous n'êtes engagée à rien et je serois bien fâché que les secours, dont j'ai pensé que vous pourriés aider notre entreprise, vous missent dans le cas de courir le plus léger risque. Ce que j'ay pensé se réduit (a) à ceci. De deux choses l'une. Ou l'on se déterminera à faire, comme je le propose, l'opération aux dépens des provinces riveraines par une imposition, partagée en plusieurs années, qui serviroit à rembourser chaque année les intérêts et une portion du capital emprunté pour faire l'ouvrage en un ou deux ans. Ou bien (b) l'on rejettera ce moyen et l'on préférera d'accepter les offres d'une compagnie qui se chargeroit de l'ouvrage, moyennant un péage. Dans le premier cas, ce que je vous demanderois seroit seulement d'engager Mr de Laborde à nous avancer les fonds. Il seroit très facile d'arranger l'arrêt du conseil et la disposition des fonds levés chaque année, de façon qu'il n'eut aucun risque à courir. Les payemens se feroient directement aux entrepreneurs, sans passer par le trésor royal, et ne seroient que l'exécution de leur marché, par lequel il seroit stipulé que le prix seroit payable par termes, année par année. Le gouvernement ne pourroit avoir aucun prétexte pour mettre (c) la main sur les fonds. Dans le second cas, vous feriés une véritable avance, mais dont vous retireriés un revenu aussi assuré que celuy de Mr de Caraman sur le canal de Languedoc, ou de tout autre propriétaire de canal au même titre. Il me semble que, les biens substitués devant profiter de ce canal, il seroit naturel que l'on prit les avances sur les fonds de la substitution et que ce seroit, par exemple, un très bon emploi du prix de vos bois. La proposition que je vous ferois est précisément (d) l'offre qu'avoit déjà faite Mr le Duc de la Rochefoucauld, votre grand-père, et que j'ai même quelque idée que Monsieur votre père avoit voulu renouveller. Quoy qu'il en soit, il n'est nullement question de discuter à présent cette proposition. Et il est bien entendu que vous ne vous y prêteriés qu'autant que l'avantage en seroit bien évident pour vous. Dans ma façon de penser, je crois le première façon d'opérer plus avantageuse pour le commerce de la province. Mais, pour le moment, il ne s'agit que de bien connoitre ce qu'on a à faire et d'évaluer exactement la dépense et, tout l'objet de ma lettre à Mr Bertin n'a été que d'empêcher qu'on adoptât aveuglément les propositions du comte de Broglie, qui, entre nous, me paroissent se réduire à désirer qu'on luy rembourse ce qu'il a dépensé pour accommoder grossièrement les pertuis des moulins, pour le passage de vos bois. Je ne vous demande d'ailleurs (e) aucun engagement jusqu'à ce que vous ayés vu très clair.

Je ne saurois m'empêcher de regretter Vitré qui, selon moy, convenoit parfaitement à la position de Mr le Duc de la Rochefoucauld, surtout depuis le changement arrivé dans l'administration de la province.

(a) «seroit du» biffé avant «se réduit».

(b) «Dans ce cas» biffé avant «Ou bien».

(c) «y» biffé avant «mettre».

(d) «à cette» biffé avant «est précisément».

(e) «autre» biffé avant «d'ailleurs».

Je pars samedi pour Angoulème et, si votre cultivateur de lin est arrivé, je le verrai avec grand plaisir. J'emmène avec moi Mr Desmarets.

L'arch. de Toulouse (41) est venu ici passer quelques jours, après avoir tenu le chapitre de l'ordre de Grammont. Il retournera à Paris samedi (a).

Je sais bien bon gré à l'abbé de Mabli de l'opinion qu'il a de ma fermeté dans la saine doctrine. Elle n'a pas encore été mise à l'épreuve, car je n'ay point encore vu Mr de St Mégrin, dont je crains de manquer le passage, mais Mr Dupont me resteroit toujours.

Je reçois votre lettre du 19, au sujet du greffier de Verteuil. Je l'emporte à Angoulème, où sûrement je luy rendrai toute justice. Je n'ay point entendu parler de cette affaire.

Recevés, Madame, les assurances de mon respect et de mon inviolable attachement, et permettés-moy de joindre ici mille complimens pour l'abbé de Mabli.

XXVII.

A Ruffec, le 9 octobre 1768.

J'ai, Madame, éclairci l'affaire de votre greffier de Verteuil. Son père étoit taxé à l'industrie comme notaire et procureur. Le fils luy succède dans ces deux emplois et doit par conséquent être taxé comme son père, au moyen de quoi il ne luy est fait aucun tort.

Je suis ici en train de visiter la Charente; j'ay été hier à Verteuil, où tout étoit couvert d'eau. Cela n'empêche pas que je ne monte à cheval tout-à-l'heure pour aller à La Terne voir partir la flotte du comte de Broglie et descendre, dit-on, la rivière en bateau.

J'imagine que nous trouverons dans le nouveau (b) controleur G^{l}. (25) plus de facilité que dans l'ancien (20) pour l'exécution du projet. On dit que Paris est également enchanté du renvoi du prédécesseur et du choix du successeur. Je n'en suis pas surpris.

Je n'ai que le tems de vous assurer de mon respect et de mon attachement pour la vie.

(s) T.

(a) «Il» surchargé par «après» et «après avoir tenu le chapitre de l'ordre de Grammont» ajouté par la suite.

(b) «nouveau» ajouté entre les lignes.

XXVIII.

A Limoges, le 3 novembre 1768.

Je ne sais, Madame, si vous aurés assés de crédit pour réussir dans l'affaire dont je vais avoir l'honneur de vous parler et dont je désire le succès plus que je ne l'espère. Il s'agit d'un homme détenu dans les prisons de Ruffec pour cause de protestantisme. J'ai vainement demandé sa liberté à Mr de St Florentin, lequel m'a répondu que cet homme étoit trop heureux qu'on ne luy fit pas son procès conformément aux édits et déclarations, et que le vrai moyen qu'il devoit employer pour fléchir le Roi étoit de rentrer solennellement dans le sein de l'Eglise. Cet homme est, à la vérité, dans un cas particulier en ce qu'il a changé de religion pour épouser une fille protestante, qui a fait ce mariage malgré tous ses parens. Un maudit fanatique, qui, pour le malheur des protestans est curé de Villefagnan et qui ne cesse d'écrire à Mr de St Florentin contre eux, a compris ce fait parmi une multitude de plaintes qu'il a portées au ministre. J'ai été chargé de les vérifier et, quelque attention que j'aye eue de présenter celui-ci accompagné de toutes les circonstances qui pouvoient le rendre excusable, la piété de Mr de St Florentin en a été trop scandalisée pour laisser ce crime impuni. J'ai reçu en conséquence une lettre de cachet pour faire conduire cet homme dans les prisons les plus à portée et l'y laisser jusqu'à nouvel ordre. J'ay longtems hésité si je ne luy (a) ferois pas donner sous main avis de cet ordre afin qu'il put s'évader, mais j'ay fait réflexion qu'il ne pouvoit éviter la prison qu'en s'expatriant et en abandonnant sa femme et son bien. J'ai imaginé qu'une prison passagère seroit un moindre mal et, d'après ce raisonnement, j'ay remis l'ordre à un exempt de la maréchaussée, à qui j'ay mandé de conduire ce particulier dans les prisons de Ruffec où il est depuis plus de deux mois. Sa femme avant été attaquée de la dysenterie, j'ay cru que ce motif pourroit toucher Mr de St Florentin, mais je l'ai employé très inutilement. Je suis bien fâché à présent d'avoir fait exécuter l'ordre, et je voudrois fort que le geolier de Ruffec eût l'esprit de laisser cet homme s'évader. Si du moins je m'étois avisé des prisons de Verteuil au lieu de celles de Ruffec! Mais quand cette ressource seroit praticable sans compromettre personne, il ne faudroit toujours l'employer qu'après avoir épuisé toutes les autres. Voyés, Madame, si vous croyés pouvoir entreprendre cette bonne oeuvre et risquer un refus. L'homme en question s'appelle Pierre Emar, de la paroisse de Montjan, il est laboureur, sa femme est malade ses biens dépérissent, il est luy-même infirme et il est luy-même infirme (b). Il languit en (c) prison depuis trois mois. Vous n'aurés pas de peine à faire arranger, d'après ces détails, un placet pour Mr de St Florentin. Il est fâcheux que, ny vous ny moi, ne connoissions madame de Sabatin, car le succès du placet seroit immanquable.

Je crois avoir oublié de répondre à votre lettre du 14, dans laquelle vous me proposés de faire sonder Mr de Laborde pour trouver l'argent nécessaire à l'opération de la Charente. Je crois qu'il faut attendre que nous sachions avec plus

(a) «luy» ajouté entre les lignes.

(b) La répétition de la phrase est de T. En outre dans la répétition «malade» est biffé et remplacé «infirme».

(c) «vous sera» biffé avant «en».

d'exactitude ce que l'opération coûtera. L'on travaille toujours aux plans. Le tems n'est malheureusement pas trop favorable.

J'ay bien peur que Mr de Broglie ne perde beaucoup sur vos bois malgré tous les talens militaires des lieutenans colonels et capitaines réformés qu'il employe.

Je vous suis bien obligé de l'idée que vous a rappelée le renvoy de Mr de Laverdy. Je crains bien qu'il n'ait été renvoyé aussi beaucoup trop tard pour Mr d'Invau que je plains de tout mon coeur.

Recevés, Madame, les assurances de l'inviolable et respectueux attachement que je vous ai voué et qui durera autant que ma vie.

Permettés-moi de me rappeler au souvenir de Monsieur de Duc de la Rochefoucauld et de faire mille complimens à l'abbé de Mably.

Mr de St Mégrin a passé tout droit de Bordeaux à Paris parce que son régiment va en Corse. C'est une cruelle chose que cette Corse et qui rend encore plus impossible toute bonne opération de finance.
Au bas de la première page: Me la duchesse d'Enville.

XXIX.

A Limoges, le 29 novembre 1768.

J'écris aujourd'hui, Madame, à Mr de St Fl. pour luy demander la liberté de Sr Emar et j'aurai plus de crédit que Mad. la Duch. de Choiseul: en vérité, je suis tout honteux d'avoir prostitué le vôtre (a) et de vous avoir donné tant de peine. Figurés-vous que cet homme va se faire catholique pour obtenir sa liberté. Ce sera une belle conquête pour l'église romaine et qui la dédommagera d'Avignon. Je n'ai pas à me reprocher de l'avoir séduit, car, comptant (b) sur le succès de vos sollicitations. Je n'ai pas pu vaincre la répugnance que j'avois à faire la proposition dont me chargeoit Mr de St Fl. La Providence s'est servie de quelque autre instrument pour cette oeuvre sainte. Dieu soit loué, et vous aussi. Car ce n'est pas votre faute si vous n'avés pas réussi, et je n'en ai pas moins de reconnaissance.

Vous avés raison de penser que votre voisin (26) ne se dégoutera pas du commerce. J'ai appris, sur ses spéculations, des détails qui vous feront rire quand j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui sera certainement le plus tôt que je pourrai et beaucoup plus tard que je ne voudrois: le séjour de l'abbé de Véri à Paris est une raison de plus pour me donner beaucoup d'impatience d'y aller, mais ce n'est pas à beaucoup près la seule et je vous prie d'en être persuadée.

Je ne vous ai point parlé de mon frère parce que je ne sais rien des démarches qu'on devoit faire pour son retour. Je suis surpris de n'en avoir point encore entendu parler. J'espère pourtant que l'on m'en donnera incessament des nouvelles. Je vous fais mon compliment sur la vivacité des plaisirs de la Roche-Guyon. Tant de fêtes ne seroient nullement nécessaires pour m'en rendre le séjour infiniment plus agréable que celui de Limoges.

(a) «employé» biffé avant «prostitué».

(b) «je» biffé avant «comptant».

On ne peut être plus sensible que je le suis au souvenir de Monsieur le Duc de la Rochefoucauld et de Mr l'abbé de Mably.

Pour vous, Madame, vous savés à quel point je vous suis dévoué pour la vie.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville en son hôtel, rue de Seine,
à Paris (a).

XXX.

A Limoges, le 30 décembre 1768.

Je ne sais, Madame, si j'ay eu l'honneur de vous mander que j'avois proposé Mr de Sautereau pour la place qu'il demande dans le cas où elle deviendrois vacante, ce que j'ignore.

Vous me faites l'honneur de m'écrire des choses bien étranges. Je vois avec édification votre attachement à l'ancien culte. Je pense tout comme vous qu'il est très désagréable de changer de Patron, car nous ne sommes pas sans doute dans le danger d'en manquer tout-à-fait, comme feu Jérôme Carré (27).

La paroisse où j'habite est dédiée à St Michel. C'est un saint d'une espèce un peu légère et je n'ay pas eu fort à me louer de sa volatilité. Aussi, je lui suis très peu dévôt. Malgré cela, je ne verrois point avec plaisir retourner son tableau sens dessus dessous. Si le cas arrivoit, on seroit d'autant plus attrapé qu'on l'auroit moins prévu. Peu de gens avoient pris la précaution de la bonne femme aux deux chandelles, et le nouveau saint pourroit avoir une mémoire plus tenace que l'ancien.

Je suis fort aise que Madame de Maurepas soit mieux, et pour elle et pour l'abbé de Véri; il eût été bien cruel pour luy d'être venu en France pour la voir périr sous ses yeux. J'espère que, dans une quinzaine de jours, je pourrai vous faire ma cour. Je désire bien arriver assés tôt pour avoir l'honneur de voir Monsieur le Duc de la Rochefoucauld avant son départ, et je regrette bien de ne pouvoir pas faire ce voyage avec luy.

Adieu, Madame, vous savés que les sentimens que je vous ai voués dureront autant que ma vie.

Que dit l'abbé de Mabli des bruits qui courent? J'imagine que cela l'amuse beaucoup. Permettés-moi de luy dire mille choses.

(a) «en son château de la Roche-Guyon» par Bonnières» et une ajoute «Route de Rouen», biffés et remplacés par l'adresse à Paris.

XXXI.

A Paris, le 23 mai 1769.

J'espère, Madame, que vous serés arrivée en bonne santé à Verteuil et je souhaite que vous y trouviés beaucoup d'agrément. Vous y aurés dans peu le voisinage du comte de Broglie, qui part à la fin du mois, et ce sera une grande ressource pour vous.

Vous voyés, par ce projet de départ, qu'il prend peu d'intérêt aux grands mouvemens qu'on nous annonce, et qui paroissent en effet de plus en plus vraisemblables. Car il paroit sûr que la Dame (28) sera du prochain voyage de St Hubert avec Mes (a) de Mirepoix, de Flavacourt, de Béarn, et que Mes de Grammont et de Beauvau n'y sont point invitées. On dit toujours aussi qu'il n'est point question de Mr d'Aiguillon, au moyen de quoi les Bretons attendront plus paisiblement l'évènement. Je ne sais pourquoi je vous parle de ces détails dont vous êtes sûrement bien plus instruites que moi.

Vous savés sûrement aussi la mort de Madame de Chabot, ou du moins vous vous l'apprendrés par ce courrier (b).

Il y a une nouvelle feuille de Voltaire contre la cour de Rome, intitulée: «Le cri des Nations». Dès que je l'aurai à ma disposition, je vous l'adresserai.

J'ai une remontrance à vous faire sur votre projet de m'attendre pour faire votre voyage de Bordeaux; je vous verrois avec beaucoup de peine faire dépendre vos arrangemens de ma marche. Si le hasard faisoit que je ne pûsse, par quelque circonstance imprévue, être de ce voyage, je m'en ferois mille reproches. D'ailleurs, il me semble que vous aimerés mieux faire votre voyage pendant que Mr Fargès ne sera point à Bordeaux, et il se propose d'y être au mois de juillet. Je ne répondrois même pas qu'il n'avançât son voyage pour vous y recevoir et vous en seriés sûrement très fâchée. Enfin, Madame la Duchesse de la Rochefoucauld doit vous quitter de bonne heure, pour prendre les eaux de Forges, et vraisemblablement elle sera bien aise de voir Bordeaux qu'elle n'a point encore vu. Vous jugés combien j'aurois de regret que vous dérangeassiés pour moi un voyage qui doit luy être agréable. Pour moi j'aurai beaucoup plus de plaisir à vous voir en Angoumois et je suis bien plus sûr de disposer pour cela plus librement de mon tems. Je vous prie donc instamment de ne pas m'attendre et je vous en serai véritablement obligé.

Vous connoissés les sentimens qui m'attachent inviolablement à vous. Permettés-moi de présenter à Mesdames de la Rochefoucauld et de Chabot l'assurance de mon respect. Mille complimens à l'abbé de Mabli. Je suis sûr que nos succès en Corse le font pleurer de ce pauvre Holopherne (29), si méchamment mis à mort par Judith (30).

Au bas de la première page: Madame la Duchesse d'Enville.

---

a) «Me» biffé et remplacé par «Mes».
b) «Mr» biffé après «courrier».

XXXII.

A Paris, le 3 juin 1769.

Voici, Madame, la nouvelle brochure de Voltaire (31) et sa confession de foi dont vous serés merveilleusement édifiée. Quand vous en aurés passé votre curiosité, je vous serai obligé de vouloir bien me renvoyer ces deux pièces.

On dit ici que Corté est pris après une action fort vive qui s'est passée le 19, où il y a eu beaucoup de perte de part et d'autre, mais où les Corses ont été battus. C'est un grand triomphe pour les auteurs de cette guerre (11). Je connois gens de vos amis (33) qui pleureront de ce pauvre Holopherne (29) si méchamment mis à mort par Judith (30).

Je ne sais d'ailleurs rien de nouveau, si ce n'est pourtant qu'il y a un roman du Chr de La Morlière dédié à Madame du Barri. L'auteur s'est pressé, afin de n'être pas prévenu par Voltaire.

Vous connoissés, Madame, tous les sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

Permettés-moi d'assurer de mon respect Mesdames de la Rochefoucauld et de Chabot et de dire mille chose à l'abbé de Mably.

Voici une brochure sur l'inoculation qui me paroit intéressante.

XXXIII.

A Paris (a), le 19 juin 1769.

Je ne sais, Madame, si vous serés encore (b) à Verteuil, car vous ne me marqués pas le moment où vous comptés vous transporter à la Rochefoucauld. Je ne sais si vous y serés beaucoup mieux logée, mais vous y aurés bien moins d'agrément du côté de la promenade et vous perdrés de plus ceux du voisinage.

Le moment de mon départ n'est pas encore fixé et, comme je serai obligé de passer quelque tems à Limoges avant d'aller vous joindre, je persiste à penser qu'il vaut beaucoup mieux que vous fassiés votre course à Bordeaux sans m'attendre, car il seroit très difficile que j'eusse fini mes affaires à Limoges dès le commencement de juillet.

Je suis si mal instruit des nouvelles que, malgré tout mon désir de vous plaire, je serois un très mauvais correspondant; heureusement que Mr de Sarsfield y supplée par un journal très exact.

Je souhaite que l'abbé de Mabli trouve dans ses voyages toutes les consolations dont il a besoin. C'en est une que la fin d'une guerre qui, en se prolongeant, eut coûté beaucoup d'hommes et d'argent.

On dit les Corses contens et qu'aussitôt qu'ils ont été assurés de n'être jamais rendus aux Génois, ils ont en foule abandonné Paoli qui s'est trouvé presque seul. On ne parle d'ailleurs à Paris que du Vauxhall et de tous ceux qu'on projette encore.

(a) «Paris» biffé puis rajouté.

(b) «le tems» biffé avant «encore».

Mr de Montgazon, dont vous m'avés envoyé un mémoire, n'est pas l'ancien et, quoique le (a) ministre (11) annonce que l'ordre des dates ne sera pas exactement suivi, cependant, à moins qu'il n'y ait de fortes raisons, on préfère celuy qui a le plus de service et j'ay déjà depuis assés longtems un autre officier pour le commandement du bataillon d'Angoulême, ainsi que pour celuy de Limoges.

Recevés, Madame, les assurances de mon respect et de mon inviolable attachement et permettés-moy de les présenter aussi à Mesdames de la Rochefoucauld et de Chabot.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, en son château de Verteuil
par Ruffec.

XXXIV.

A Paris, le 17 juin 1769.

Je voudrois bien, Madame, avoir à ma disposition les lettres d'Amabed à Shastasid, traduites par l'abbé Tamponnet (34). Je ne manquerois pas de vous les envoyer pour contrebalancer le scandale que vous a causé la dévotion du seigneur châtelain de Ferney. Aussitôt que j'aurai cette brochure pour quelque tems, je vous l'adresserai.

L'abbé de M. (33) me paroit avoir plus d'espérance que de foi, puisqu'il ne croit pas encore les Corses perdus. Il paroit constant ici que Paoli n'a plus de ressource et que la plus grande partie de ses adhérans l'ont abandonné, moitié intimidés, moitié gagnés, et surtout pleinement rassurés contre le malheur d'être livrés aux Génois: ils vont goûter le bonheur d'être sujets de la France, qui goûtera aussi le bonheur d'être encore gouvernée quelque tems par le même esprit, car les idées de la possibilité d'un changement s'éloignent de jour en jour. On ne peut cependant répondre de rien.

Comme vous lisés la gazette de France et celle de Leyde, il seroit bien inutile que je vous parlasse de nouvelles, car toute ma science se borne à la lecture de ces deux gazettes.

J'espère que vous voudrés bien m'instruire de votre marche, soit pour aller à la Rochefoucauld, soit pour faire votre voyage de Bordeaux, afin que je sache où je dois avoir l'honneur de vous écrire.

Vous savés combien vous devés compter sur tous les sentimens que je vous ai voués, et combien je suis sensible à toutes vos bontés. Adieu, Madame, je souhaite que vous ayés plus beau tems en Angoumois que nous l'avons ici et, surtout, que vous jouissiés d'une bonne santé. Mes respects, je vous prie, à Mesdames de la Rochefoucauld et de Chabot, et bien des remerciemens à l'abbé de Mabli: je ne sais s'il aura été bien content de son pélerinage et du saint qu'il a été visiter (35).

(a) «cette qua» biffé avant «le».

Vous avés sans doute des nouvelles de Monsieur le Duc de la Rochefoucauld. Il me semble qu'il trouvera les choses toutes faites et avec tant d'unanimité que le spectacle en (a) a dû perdre beaucoup de sa curiosité.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, en son château de Verteuil,
par Ruffec.

XXXV.

A Paris, le 24 juin 1769.

Je ne puis encore vous envoyer, Madame, les lettres d'Amabed (34). En attendant, voici le premier tome de l'Histoire du Parlement (36) qui, quoiqu'écrite assés sérieusement, divertira beaucoup l'abbé de Mably. Les antiquaires, qui sont au fait des évènemens arrivés il y a douze ou quinze ans, pourront trouver aussi des bévues assés grossières à relever. On n'a jamais parlé de personnages vivans avec cette légèreté et cette inexactitude. Je ne sais comment la personne qui a le titre de Bien-aimé (37) dans les almanachs trouvera la façon dont on parle sur son compte. Mais j'oublie qu'il n'est pas question de tout cela dans le premier volume. Je vous envoyerai le second mardi, en vous priant de me renvoyer le tout quand vous l'aurés lu et (b) même le premier volume dès que vous n'en aurés plus besoin.

Le Mis de Pontchartrain étoit hier fort mal. Je n'en sais pas de ce matin. Je ne sais d'ailleurs rien de nouveau.

Mr (c) de Montigni a fait une perte par la mort de Mr de Bacalan, intendant du commerce, qui avoit sous lui le détail des blés et qui joignoit a beaucoup d'esprit et de travail la connoissance des bons principes.

Vous savés, Madame, combien vous devés compter sur les sentimens de respect et d'attachement que je vous ai voués.

XXXVI.

A Paris, le 27 juin 1769.

Voici, Madame, le second volume de «l'Histoire du Parlement» (36) et les lettres d'Amabed (34), que je vous serai très obligé de vouloir bien me renvoyer quand votre curiosité en sera passée.

Je ne sais aucune nouvelle. On dit le Mis de Pontchartrain mieux.

(a) «perdre» biffé avant «en a».

(b) «savoi» biffé avant «et même».

(c) «Vous» biffé avant «Mr».

Je n'ai que le tems de vous assurer de mon respect et de mon inviolable attachement et de vous prier de me donner des nouvelles de votre marche et de votre santé. J'aurai (a) l'honneur de vous mander quand il ne faudra plus m'adresser vos lettres à Paris.

Mes respects, je vous prie, à Mesdames de la Rochefoucauld et de Chabot. Je souhaite bien du plaisir à l'abbé de Mably dans la lecture de l'«Histoire du Parlement».

En bas de la lettre: Madame la Duchesse d'Enville à Verteuil.

XXXVII.

A Paris, le 3 juillet 1769.

Votre marche s'arrange parfaitement avec la mienne, Madame, puisque vous serés à Verteuil à peu près dans le tems où je me mettrai en marche pour Limoges. Je compte partir de (b) lundi en 8. Ainsi vous aurés encore le tems de me renvoyer à Paris «l'Histoire du Parlement» (36), ce qui me fera grand plaisir. Je crains que l'auteur (74) n'ait du chagrin à l'occasion de cet ouvrage; car on se prépare, dit-on, à le dénoncer. Il valoit mieux ne pas faire ses Pâques et dire tout le mal possible de Jésus-Christ et de tous les Rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis 15. On dit qu'il y a de luy une nouvelle tragédie, intitulée «Les Guèbres» (38), qu'on dit très belle. Je n'ai pu encore la voir.

Voilà les pauvres Corses soumis. Au reste, je suis bien aise de vous dire, pour vous consoler, qu'on a un projet qui pourra faire beaucoup de bien aux Corses et être très utile au Royaume. Je parle très sérieusement et je désire beaucoup que ce projet ait lieu.

Je ne sais d'ailleurs aucune nouvelle digne de vous être mandée. Mr Trésaguet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est en Angoumois pour les travaux de la Charente. Il aura l'honneur de vous faire sa cour et je demande pour luy vos bontés. C'est un homme très intelligent dans son métier et d'un caractère très honnête et très doux. Il aura moins de peine à vous contenter qu'à satisfaire Mr de Broglie. Il doit s'occuper aussi des projets du chemin de la Rochefoucauld et il est à souhaiter qu'il puisse y travailler sous vos yeux. S'il n'y étoit pas pendant le séjour que vous allés y faire, peut-être (c) vous proposerois-je d'aller y passer quelques jours, pendant le tems que je serai avec vous. Car je n'ay aucune prédilection particulière pour Verteuil et je me trouverai également bien dans tous les lieux où j'aurai l'honneur de vous voir.

Recevés toutes les assurances de mon respect et de mon éternel attachement.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
à la Rochefoucauld.

(a) «J'ay» biffé avant «J'auray».

(b) Le mot «Paris» a vraisemblablement été omis.

(c) «il faudrait» biffé avant «peut-être».

XXXVIII.

A Paris, le 15 juillet 1769.

Madame de Chabot, à qui j'ay eu l'honneur de faire ma cour, Madame, m'a fait un grand plaisir en m'apprenant que vous vous proposiés de passer à Limoges pour aller dans vos terres d'Auvergne. Je serois fort heureux que vous voulussiés y passer quelques jours, soit à la ville, soit dans une petite maison de campagne qui ressemble à celle que Jean-Jacques souhaitoit dans un des volumes d'«Emile».

J'aurai auparavant l'honneur de vous voir à Verteuil et je vous proposerai, en allant (a) à Limoges, de passer par la Rochefoucauld où il seroit très bon que les projets du chemin fussent arrêtés en votre présence. Je ne serai que fort peu de jours à Limoges et je vous serai obligé de vouloir bien m'y marquer en réponse, si vous aimés mieux que j'aille d'abord (b) vous voir à Verteuil, ou que je me rende directement (c) à la Rochefoucauld (d). Je me rendrai dans l'un ou l'autre de ces deux endroits au milieu de la semaine qui (e) suivra celle où nous entrons demain. Je vous serai obligé de faire prévenir Mr Trésaguet que vous avés sans doute vu, afin qu'il se trouve avec nous à la Rochefoucauld; il doit être maintenant occupé aux plans de la Charente.

Je vous porterai, si je ne peux vous l'envoyer, la tragédie des «Guèbres» (38). Cela n'est pas aussi scandaleux qu'Amabed (34), ny aussi imprudent que l'«Histoire du Parlement» (36). Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'elle est dédiée à Mr de Voltaire, sous le nom du libraire. Ainsi, personne ne soupçonnera qu'il ait fait la pièce, car il faudroit qu'il eut fait aussi l'épître dédicatoire. Au reste, il y a de beaux vers dans la pièce, mais c'est un roman assés embrouillé, et broché fort à la hâte en tragédie. Elle est plus négligée encore que les «Scythes» (39), mais il y a plus de traits et on peut dire qu'elle donne plus d'espérance.

Au grand étonnement du public, le Parlement vient de juger le procès de Mrs de La Luzerne et de La Maugerie. Mr de La Luzerne est blanc comme neige et Mr de La Maugerie décrèté de prise de corps et arrêté sur le champs; il a été arrêté au Palais où il croyait venir jouir de son triomphe.

Desmarets est en Auvergne. Il pourroit bien vous y rejoindre et revenir avec vous par Limoges.

J'espère que j'y recevray votre réponse vendredi; adieu, Madame, recevés de nouveau les assurances de mon respect et de mon attachement. Mille complimens à l'abbé de Mably; j'aurai un grand plaisir à le voir chez vous et à le recevoir chez moi.

(a) «passan» biffé avant «allant».

(b) «directement» biffé avant «d'abord».

(c) «directement» rajouté entre les lignes.

(d) Cela dépendra du tems que vous voulés encore passer à la Rochefoucault» biffé après «la Rochefoucault».

(e) «où nous all» biffé avant «qui».

XXXIX.

A Limoges, le 25 juillet 1769.

J'avois reçu, Madame, à Paris, les brochures que vous avés eu la bonté de me renvoyer par Mesdames de Chabot et de la Rochefoucauld, je crois vous en avoir accusé la réception.

J'ay aussi reçu les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire pour m'instruire de votre marche; j'aurois bien voulu pouvoir partir sur le champs pour vous aller joindre, mais il faut bien que je donne quelque tems aux affaires de Limoges. Je ne pourrai vous faire ma cour que de demain en huit, c'est-à-dire le mercredi 2 août. Mais, comme il n'y a point de poste sur la route d'ici à Verteuil, je vous serai obligé de vouloir bien m'envoyer deux chevaux de cabriolet, avec un cheval de monture pour un domestique, jusqu'au Pont Sigoulant où les miens me conduiront. Je dis deux chevaux et non pas trois parce qu'il m'est arrivé de verser dans le même chemin à peu près pour en avoir eu trois. Je (a) fais réflexion que votre postillon ne saura peut-être pas le chemin et peut-être seroit-il plus simple de proposer au maître de poste de Ruffec, ou à celuy des Nègres, d'envoyer des chevaux jusqu'au Pont Sigoulant; en ce cas, je vous serois très obligé de vouloir bien vous charger de les faire avertir. Il y a trop loin de Limoges à Verteuil pour que je puisse espérer d'arriver pour dîner. Vous éprouverés aussi dans votre voyage d'Auvergne quelque embarras du défaut de chevaux de poste, soit pour vous rendre à Limoges, soit pour aller à Clermont. Il faudra s'arranger pour vous procurer des relais; mes chevaux seront à vos ordres et l'on pourra vous mettre en état d'aller à peu près aussi bien que si la poste étoit établie. Le chemin d'ici à Clermont est praticable pour les voitures et l'on y fera même, d'ici à votre passage, quelques légères réparations. Je suppose que vous irés par Clermont car, si vous vouliés aller tout droit dans vos terres, vous ne pourriés aller qu'en litière.

Je serai fort aise de recevoir Mr l'abbé Sauvage et Mr Tronchin avec lequel j'ay beaucoup regretté de n'avoir pu faire connaissance lors de mon voyage de Genève. Mais je serois bien fâché que l'abbé de Mabli ne voulût pas vous suivre jusqu'à Limoges: il auroit, pour se rendre à Paris, un chemin tout aussi court et à peu près aussi beau en partant de Limoges qu'en allant de Verteuil; je vous prie donc, Madame, de vouloir joindre vos instances aux miennes pour l'engager à faire le voyage de Limoges. J'espère qu'il n'y résistera pas.

Quelque plaisir que j'eusse à voir Mr le Comte de Broglie, je vous (b) avoue que j'aime mieux visiter ses travaux sans luy qu'avec luy; je pourrai bien y consacrer un ou deux jours en me rendant de Verteuil à la Rochefoucauld. Comme je ne sais pas trop en quelle partie du cours de la Charente est à présent Mr Trésaguet, je vous serai obligé de charger Mr du Las de l'instruire du jour de (c) mon arrivée à Verteuil. Je me flatte que vous êtes bien sûre du plaisir que j'aurai à vous renouveller les assurances de tous les sentimens que je vous ai voués.

J'adresse à mon subdélégué de Ruffec (d) les «Guèbres» (38) pour vous (e). Je vous serai obligé de me les garder.

(a) Une phrase (illisible) a été raturée.

(b) «ne pense» biffé avant «vous».

(c) «de» biffé et remplacé par «du jour de».

(d) «Verteuil» biffé et remplacé par «Ruffec».

(e) «Si vous avés le tems de les lire avant le retour du courrier» biffé avant «je vous serai».

XL.

A Limoges, le 25 août 1769.

Si mes prières avoient quelque efficacité, Madame, le soleil auroit envoyé devant vous ses rayons pour sécher tous les bourbiers de votre route, il auroit dissipé tous les nuages et n'auroit laissé subsister dans l'air que quelques vapeurs légères et ce qu'il en auroit fallu seulement pour tempérer la chaleur de la canicule. Je vous prie de croire que, si les choses se sont passées un peu différemment, ce n'est pas que mes prières n'ayent été aussi ferventes que vous pouviés le désirer, et telles que pouvoient me les inspirer le sentiment de toutes vos bontés et l'attachement que je vous dois à tant de titres.

J'ay appris avec peine que vous aviés été obligée de mettre deux jours à vous rendre à Aubusson, j'ay bien peur qu'il ne vous en ait fallu autant pour aller d'Aubusson à Clermont; ce n'étoit pas la peine d'avoir des relais de poste pour faire trente lieues en quatre jours. Ce qui m'afflige le plus, c'est l'excessive humidité qui a régné dans l'air: je crains qu'elle n'ait décidé la fluxion à laquelle la promenade du Cluseau ne vous avoit déjà que trop disposée. J'espère que vous voudrés bien m'en donner des nouvelles.

Nous faisons encore du feu et, si cela continue, vous trouverés dans vos montagnes les neiges de la Sibérie. Monsieur le Duc de la Rochefoucauld aura eu sûrement un plus beau tems en Suède.

Me de Lamet a dit, en passant à Forges, à quelqu'un qui me l'a mandé, que son frère (26) se ruinoit en établissemens dans l'Angoumois, mais qu'il avoit vos bois à bon marché; cela diminue un peu la pitié qu'il me faisoit, et j'en serai un peu plus endurci à résister à ses prétentions pour le remboursement de ses travaux sur la Charente.

J'ay lu le mémoire de Mr Neckre; il est fait avec toute l'adresse imaginable mais il me paroit encore plus fort contre la compagnie que celuy de l'abbé Morellet. Vous aurés eu plus de tems pour le lire que vous n'auriés voulu.

Je reçois mes lettres de Paris, elles ne contiennent pas la plus petite nouvelle.

Vous n'avés sûrement pas besoin des assurances de tous les sentimens que je vous ai voués et vous savés combien je suis à vous pour la vie.

Permettés-moi de joindre ici bien des complimens pour Mrs l'abbé Sauvages et Desmarets.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville.

XLI.

A Limoges, le 1 septembre 1769.

La prolongation de votre séjour à Clermont me fait bien plus regretter, Madame, de n'avoir pu vous y accompagner. Ce ne sont pourtant pas les 64 personnes que vous voyés tous les jours à souper que je regrette. Je me trouve à ce récit

bien heureux d'être confiné à Limoges, où je n'ay ny compagnie si nombreuse ny querelles à soutenir. Je puis assurément rendre témoignage de l'injustice des Auvergnats pour Mr de Montyon, car il m'avoit donné une copie de sa lettre. Il y a bien là de quoi guérir de l'ambition. Je trouve que tout ce qui se passe au sujet de la Compagnie des Indes est bien fait pour produire le même effet. Il est incroyable qu'on laisse le parlement mander les syndics et directeurs de la compagnie et les députés du commerce et prendre leur avis sur une opération du gouvernement. D'un autre côté, l'arrêt du conseil ne contente ny les partisans de la compagnie ny ceux de la liberté. Il fait les plus mauvais propos sur Mr d'Invau, et il ne tient qu'au neveu d'être aussi malheureux que l'oncle (40). Je ne sais cependant s'il est aussi sensible à ce genre de malheur. Vous aurés un peu consolé Mr de Montyon des injustices qu'il éprouve.

Je ne sais si vous aurés fait un bon marché en remettant votre voyage du dimanche au jeudi, car, le dimanche, il a fait fort beau, et le jeudi, le tems s'est remis à la pluye; il a été affreux ici toute la nuit et toute la journée. Sans doute vos montagnes n'ont pas été plus favorisées.

Je suis fort aise que vous ayés été contente de mon subdé de Bourganeuf. Il a sûrement fait de son mieux pour vous recevoir. C'est un homme très estimable à tous égards et que je voudrois bien pouvoir placer d'une manière plus avantageuse. Son histoire vous intéresseroit sûrement beaucoup: elle ressemble un peu à celle de ce matelot que vous vous êtes chargée de recommander et qui a servi vingt ans comme matelot et comme grenadier, pour son plaisir et pour se retrouver au bout de vingt ans ramant sur la Charente dans le canot de Mr Trésaguet.

J'ay reçu une lettre de l'abbé de Mabli, mais je ne luy ai pas encore répondu. Adieu, Madame, je souhaite fort que vous reveniés saine et sauve du milieu des brouillards d'Auvergne.

Ce ne sont jamais les assurances de votre amitié que j'ai prises pour des fadeurs et je me flatte que vous rendés bien justice aussi des sentimens qui m'attachent à jamais à vous.

Je suis bien sensible au souvenir de Mr l'abbé Sauvages. Pour Desmarets, je l'attens avec impatience.

XLII.

A Limoges, le 19 septembre 1769.

Desmarets, qui est arrivé ce matin, Madame, m'a instruit de votre marche, et je me flatte que vous êtes à présent à Paris ou à la Roche-Guyon, reposée de toutes vos fatigues. J'ay grande impatience de savoir de vous si vous êtes contente de votre voyage d'Auvergne et de votre santé.

J'ay prêché l'abbé de Mabli, comme nous en étions convenus. Je ne sais si mon sermon l'a persuadé; j'ay encore plus confiance dans ce que vous luy dirés qu'en ce que je luy ait écrit.

J'ay écrit aussi à Mr Boutin pour ce malheureux matelot, qui a fait toutes les guerres de l'Inde, depuis 1749 jusqu'en 1768, et qui n'a touché que 50 écus sur ses gages de matelot. J'annonce à Mr Boutin l'intérêt que vous avés bien voulu promettre d'y prendre.

Le tems s'est remis au beau depuis quelques jours. Je commençois à être fort inquiet de la subsistance des habitans du Limousin, dont la ressource principale est le blé noir et les châtaignes, quand les seigles ont manqué comme ils ont fait cette année.

Vous aurés sans doute vu Mr Trudaine. Il y a bien longtems que je n'en ai eu des nouvelle et je crains bien que la vie qu'il mène à Paris n'ait détruit le bien que luy avoit fait le séjour de Montigni.

J'imagine que vous ne tarderés pas à revoir Mr le Duc de la Rochefoucauld. Vous ne doutés pas de la part que je prendrai à votre satisfaction réciproque.

Adieu, Madame, vous savés si je vous suis attaché pour la vie.

Mr Trésaguet, qui a fini son travail de la Charente et du pont de la Rochefoucauld, vous présente ses respects, ainsi que Desmarets. Le pont sera cher, à cause des inondations auxquelles il faut laisser le passage libre. Nous avons grand besoin que vous nous aidiés pour engager Mr Trudaine à nous donner de l'argent.

Une delle de Chevreuse du Vallon, que j'ay vue quelques fois à la Rochefoucauld et qui est très pauvre, m'a écrit pour me demander si vous m'aviés parlé d'une lettre qu'elle vous avoit écrite et à laquelle elle n'a point reçu de réponse. Mandés-moy, je vous prie, ce que vous voulés que je luy réponde.

Au bas de la première page: Me la Duchesse d'Enville.
Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
à Bonnières (a).

XLIII.

A Limoges, le 29 septembre 1769.

J'ay reçu, Madame, votre lettre des Prades assés longtems après sa date, et il y avoit déjà quelque tems que j'avois su par Mr Desmarets à peu près ce qu'elle contient, à l'exception de votre projet d'envoyer un élève à l'école vétérinaire, qu'il ignoroit apparemment.

Je préférerois l'école d'Alfort à celle de Lyon. Je crois les instructions encore plus étendues à Alfort. De plus, les élèves, étant à la campagne, y sont encore moins exposés qu'à Lyon aux dangers du libertinage qui vous font craindre Paris. Il suffit de savoir lire et écrire pour y être admis.

Mr Fargès arrive de Clermont pour se rendre à Bordeaux. Il m'a dit qu'on commençoit à s'y calmer sur le compte de M. de Montyon. J'en suis fort aise, car celuy-cy étoit bien malheureux.

On me mande qu'un Mr Genée de Brochot a été mis à la Bastille, pour avoir donné des projets de finance et s'être proposé pour la place de Contrôleur G^{l}. J'en suis fâché pour M. d'I., car, si je m'intéressois à Mr de Brochot, je l'aimerois autant à la Bastille qu'à la place qu'il ambitionne. A propos de grandes places, donnés-vous celle de Mr de Chaulnes à Mr d'Aiguillon?

(a) «En son hôtel, rue de Seine à Paris, biffé et remplacé par «à Bonnières».

J'ay reçu les deux volumes pour Mr Caillard. Il n'oubliera point la «Formation des Richesses» (41); et moi, je n'ai point oublié Mr Robert. Jusqu'à présent, les éclaircissemens n'ont pas été trop conformes à son exposé, mais j'en ai demandé de nouveaux.

Ce que j'oubliois, c'est le nom de la personne à qui il faut vous adresser pour l'école vétérinaire. Je crois que Mr Bourgelat, qui demeure rue Ste Apolline, sera flatté que vous vous adressiés à lui. Il vous dira le prix de la pension. C'est, je crois, cent écus. Mais il y a d'autres accessoires qui peuvent bien aller à une centaine de francs ou davantage.

L'abbé de Mably m'a fait une réponse très raisonnable. Et, ce qui l'est surtout, c'est qu'il me promet d'attendre et de prendre les conseils de ses amis et les vôtres. Je n'ay pas encore eu le tems de répondre à sa lettre.

Je ne doute pas que vous ne l'ayés déjà emmené à la Roche-Guyon. Permettés-moi de joindre ici mille complimens pour luy.

Adieu, Madame, vous connoissés tous les sentimens qui m'attachent à vous. Ils dureront autant que ma vie. Desmarets vous présente ses respects.

J'apprends que Mr d'Aiguillon a la place des chevaux-légers. Tirera-t-il bien l'intérêt de ses 1200,000tt?

XLIV.

A Limoges, le 3 octobre 1769.

Je n'entens pas trop, Madame, comment ma lettre à l'abbé de Mably s'est plus trouvé d'accord avec ce que vous luy avés dit, car il me semble que j'y avois développé tout le résultat de notre conversation; quoy qu'il en soit, puisque l'auteur se rend, qu'importe par quel motif, le résultat en sera le même pour sa tranquillité.

Je suis fâché pour Mr d'Invau qu'on ait traité si sévèrement Mr Genée de Brochot. Il me semble qu'une intrigue de ce genre est déconcertée et punie dès qu'elle est connue.

Je suis fort aise que vous soyés moins mécontente de Mr Trudaine que vous ne craigniés de l'être. Mais je redoute toujours pour luy le travail et les approches de la mauvaise saison.

La vie de Mr de Chaulnes étoit utile aux sciences, mais on le regrettera sûrement pour toute autre raison. Son successeur (42) achète la place bien cher, mais l'honneur de travailler avec le Roi est sans prix. J'ay écrit à Mr Boutin une lettre assés détaillée sur le matelot que vous voulés bien recommander et il suffit que vous veuillés bien luy mander ce qu'il faut faire pour procurer à cet homme ses gages qui luy sont dus et qui, à vue de pays, font une somme d'environ 4,000tt.

Recevés tous mes remerciemens de ce que vous avés bien voulu faire pour parvenir à placer le fils de Mr de Rocquart, gentilhomme d'Angoumois.

J'ay lu la réponse (a) de l'abbé M. (43) à Mr Neckre; elle est claire comme le jour et confond Mr Neckre sur tous les articles. Le triomphe de celuy-cy sera court. La réponse est aussi modérée qu'elle puisse l'être, malgré cela, Mr Neckre aura du mérite à ne s'en pas fâcher.

(a) «le mémo» biffé et remplacé par «la réponse».

La chanson et l'estampe que vous m'envoyés sont deux pièces très curieuses et je vous prie d'en recevoir tous mes remerciemens.

Vous savés, Madame, combien je vous suis tendrement et respectueusement attaché pour la vie.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
A la Roche-Guyon,
Par Bonnières.
Route de Rouen (a).

XLV.

A Limoges, le 20 octobre 1769.

Je suis tout honteux, Madame, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 1. Je sais que votre amitié vous rend indulgente, mais je serois bien fâché d'en trop abuser.

Je dois d'abord vous remercier de la bonté que vous avés eue de vous occuper de M. de Rocquart.

Quant à Me de Chevreuse, je ne la connois pas personnellement, mais il y a trois ou quatre ans que cette maison est entièrement ruinée, tous les fonds saisis par les créanciers, la mère et les enfans mourans de faim. Ils doivent les arrérages de leurs impositions d'un grand nombre d'année et je leur en fis obtenir la remise. Depuis ce tems, j'ay ouï dire qu'il y avoit eu un arrangement fait avec les créanciers qui avoient remis une partie de la dette et que les fonds étoient rentrés dans la main des propriétaires. Il est vraisemblable qu'ils sont encore fort pauvres, mais je ne puis vous dire précisément à quel point. Je crois que Me de Chevreuse ne fera aucune difficulté de recevoir un secours en argent, mais je serois embarassé de vous faire connoitre le degré de ses besoins. Si vous êtes dans l'intention de luy donner, vous pourriés peut-être charger Mr Cohu de prendre sur les lieux des informations plus précises et de fixer en conséquence vos libéralités.

M. Trésaguet est très reconnoissant de votre souvenir. Il croit M. Drouet très en état de prendre l'entreprise du pavé de la Rochefoucauld. Quand au pont, il se propose d'en charger l'entrepreneur qui a exécuté le pont du Touvre et qui s'en est très bien acquitté.

J'ay commencé mon département, je me propose d'être à Angoulème depuis le 4 jusqu'au 13 novembre, tems où je reviendrai à Limoges: ainsi, depuis le 1 jusqu'au 10, c'est à Angoulème que sera mon adresse.

J'ay un grand tort avec l'abbé de Mably, à qui je dois une réponse et de l'argent. Heureusement, l'objet de ce dernier article n'est pas considétable. Comme je ne doute pas qu'il ne soit avec vous, je vous serai obligé de vouloir bien luy dire mille chose pour moi.

a) Cette précision ajoutée par la suite.

Voici le placet du protégé de ma soeur (44), que vous m'avés fait espérer de recommander à Mr le Duc de la Rochefoucauld. Je ne doute pas que vous n'ayés le plaisir de le revoir bientôt et je partage d'avance votre joye.

On vient chercher mes lettres, je n'ay que le tems de vous renouveller les assurances de mon inviolable attachement.

Avés-vous vu «Dieu et les hommes» (45)?

XLVI.

A Angoulème, le 7 novembre 1769.

Ce que vous me mandés, Madame, du voyage de Mr Trudaine, n'est point du tout un secret et on me le mande de Paris. Je crains bien qu'il n'en revienne pas et même, suivant ce qu'on me mande, le dépérissement est assés rapide pour faire craindre qu'il ne soit pas en état de partir. Le parti que sa famille l'engage à prendre de se décharger du travail sur son beau-père (46) est si convenable, et pour luy et pour l'intérêt de ses enfans, qu'il seroit bien injuste de le trouver mauvais. Mais je dois vous savoir bien bon gré de cette injustice et je sens tout le prix que luy donne le principe d'où elle part.

Desmarets et Mr Trésaguet sont très reconnoissans de l'honneur de votre souvenir. Je dois, si le tems le permet, continuer ces jours-cy avec eux la visite (a) de la Charente, depuis Montignac jusqu'à Cognac. Heureusement, M. de Broglie, qui étoit à Vars, en est parti avec l'évêque pour aller à Ruffec, au moyen de quoy je ferai mon voyage très paisiblement.

A propos de Charente, croiriés-vous que Mr Bertin n'a pas voulu faire la moindre chose sur l'affaire de Mr d'Echoisi? Ainsi, celuy-cy a très bien fait. Je suis fâché que vous ne soyés pas à portée de voir Mr Bertin, en luy parlant historiquement de ce qui s'est passé, vous luy feriés sentir le tort qu'il fait à la chose en gardant le silence sur une pareille impertinence. Si, pour avoir de l'argent, il faut recourir à votre voisin, il faut désespérer du succès, car il n'en demanderoit qu'autant qu'il seroit luy-même chargé de l'entreprise.

Vous me faites bien de l'honneur de me croire si bien instruit de ce qui se passe dans l'Olympe (47); je ne croyois pas que la cour d'Hébé (28) y fut si brillante, il me semble que je vois dans votre liste jusqu'aux favoris du dieu de la guerre (11). Au fond, cela doit être et je ne suis pas assés provincial pour m'en étonner: on dit qu'il y a eu des négociations pour réunir les partis, mais qu'elles ont manqué.

J'ay vu à la Rochefoucauld les dames de l'hôpital que j'ai un peu rassurées, en leur persuadant que le premier refus n'étoit pas sans ressource: je crois en effet, qu'en s'y prenant bien et en prévenant les commis, la demande doit réussir. La circonstance du passage du régiment de la Reine, qui sortoit de la Rochelle et qui a semé sa route de malades, est très favorable. Il faut que les administrateurs de l'hôpital présentent un mémoire où, en considération des dépenses auxquels ces passages les exposent, ils demandent un supplément (b) de solde. Votre affaire

(a) «le voyage» biffé et remplacé par «la visite».
(b) «une aug» biffé et remplacé par «un supplément».

sera d'obtenir du premier commis (j'ignore si c'est Mr Gayot ou Mr Foullon) que le mémoire me soit renvoyé et, sur ce renvoy, je donnerai mon avis; je vous en envoyerai copie, afin que vous concertiés avec le 1r commis le moment où vous en parlerés au ministre (25) et je ne doute pas du succès.

Je m'attendois au refus sur les 2s par livre et je trouve que vous devés être bien contente d'avoir obtenu la fixation du don gratuit. Si l'on en avoit accordé autant à la ville de Clermont, Mr de Montyon n'auroit pas été aussi malheureux que vous l'avés vu.

Je vous fais mon compliment sur le prochain retour de Mr le Duc de la Rochefoucauld.

Je ne suis point surpris de l'impression qu'a faite «Clarisse» (48) sur l'abbé de Mably. Ce roman est, selon moi, un des plus beaux livres qui existent. Il ne luy manque (a) que d'être écrit par Jean-Jacques Rousseau. Je suis honteux de n'avoir encore que des excuses à faire de mon silence à l'abbé de Mably, mais il m'est réellement impossible de luy écrire d'ici à ce que je sois fixé à Limoges. Voulés-vous bien vous charger de luy dire mille choses pour moi et de remercier Mad. la comtesse de Chabot de son souvenir? Je la prie d'agréer les assurances de mon respect, ainsi que Me la duchesse de la Rochefoucauld. Vous ne me dites point si la Roche-Guyon est aussi brillant que l'année dernière.

J'ay bien impatience de savoir si l'affaire de Mr Watelet se décide; je crains bien que l'éloignement de Mr Trudaine n'y nuise. J'espère que vous voudrés bien m'apprendre ce qui se passera.

Adieu, Madame, vous savés combien je vous suis dévoué pour la vie.

XLVII.

A Limoges, le 28 novembre 1769.

Je crois que Monsieur le Duc de la Rochefoucauld est à présent avec vous, Madame, et vous êtes bien sûre de la part que je prens à votre joye réciproque; je vous prie de vouloir bien en être l'interprète auprès de lui.

Desmarets ne vous a point oublié, mais il n'a pas trouvé la chose facile. Il a cependant travaillé, mais la matière est si vaste que vous pouvés luy donner du tems. Je vous offrirois de vous donner de mon côté mes idées, si j'avois plus de loisir, mais elles sont au fond les même que celles de Mr Desmarets et comme il a beaucoup plus vu que moi, il doit les avoir bien plus perfectionnées. Ce sera pour quand je ne serai plus intendant.

Je savois, par une lettre de Mr de Choiseul, le succès de votre demande pour l'hôpital de la Rochefoucauld. J'aime mieux n'y avoir contribué en rien, car j'ay la même demande à faire pour l'hôpital d'Angoulème. D'ailleurs, je ne vous aurois probablement procuré que huit sols et vous en avés dix. Il seroit bien à souhaiter que la même personne eût pris à coeur l'affaire de Mr Watelet: elle (b)

(a) «Il n'auroit point» biffé et remplacé par «ne luy manque».

(b) «et» biffé et remplacé par «elle».

eût suppléé à l'absence de Mr Trudaine. Je regrette bien cette occasion qui ne se retrouvera pas.

Je n'ai point de nouvelles de Mr Trudaine depuis son départ.

Je n'écrirai point encore de quelque tems à l'abbé de Mably et j'en suis bien fâché, mais j'ay rapporté d'Angoulème la goutte qui me laisse encore moins de tems que je n'en avois dans mes courses. J'ay cru d'abord qu'elle seroit courte parce que les douleurs n'étoient pas d'abord fort vives, elles m'ont même permis de me rendre ici le troisième jour; mais elle a passé d'un pié à l'autre et, depuis quelques jours, je n'ai pas laissé de souffrir. Je vais même tout-à-l'heure me coucher, quoiqu'il ne soit que six heures et demie, mais je suis un peu fatigué des écritures du jour (a).

Adieu, Madame, vous connoissés tous les sentimens qui m'attachent à jamais à vous.

XLVIII.

A Limoges, le 12 décembre 1769.

Je vous fait de bien bon coeur mon compliment, Madame, sur le plaisir que vous avés eu de revoir Mr le Duc de la Rochefoucauld en bonne santé et je partage votre joye à l'un et à l'autre. Je ne suis point surpris de ce qu'il a vu en Suède. Les idées politiques sont encore trop compliquées (b) et les intérêts trop séparés et trop difficiles à démêler pour qu'une république bien constituée ne soit pas encore longtems une chose impossible. Tous les gouvernemens, depuis que le monde est monde, se sont réduits à deux espèces: la brigantocratie et la friponocratie, et cela durera jusqu'au règne de l'évidence. Je crois qu'un voyageur éclairé eût trouvé à Sparte bien à rabattre des éloges de Plutarque.

Vous loués beaucoup trop un morceau très croqué et qui a besoin de beaucoup de développemens. Mais je suis fort loin d'en faire un secret pour l'abbé de Mably dans aucune circonstance, et surtout dans le moment où je viens de l'abandonner à Mr Dupont pour le mettre dans ses «Ephémérides». Ce pauvre garçon m'a écrit une lettre si touchante sur ses embarras pour regagner le courant de son journal, arriéré de plusieurs mois, il m'a conjuré d'une manière si pressante d'aller à son secours que, trouvant ce manuscrit sous ma main, je le luy ay envoyé. Mais je l'ai prié de ne pas le mettre sous la lettre C. (49) qui est connue de bien des gens.

Il me semble qu'il est tems qu'on se décide sur les édits, car voilà le mois de janvier et les deux sols p.tt du dixième ne pourront pas être exigés. On dit qu'on vend les forêts du Roy. Mr de Broglie n'achèteroit-il point la Braconne? Vous l'auriés encore pour voisin à la Rochefoucauld.

Le tour de Vaucanson a été envoyé par le sr Leclerc à Mr Fercoq et sans doute il luy en a mandé le prix. A l'égard de l'attelage de boeufs, j'admire votre exactitude. Mais puisque vous voulés absolument vous acquitter de cette somme, il y en a un moyen bien simple, c'est de la payer à l'abbé de Mably, à qui je la dois

(a) La seconde partie de la phrase, depuis «mais je...» a été ajoutée entre les lignes.

(b) «éloignées» biffé et remplacé par «compliquées».

avec peut-être 8 ou dix sols de plus qu'il a payés pour l'entrée des robes qu'il a portées à Paris et que le manufacturier m'a remboursés.

Ma goutte n'est pas entièrement finie, mais elle est très peu de chose.

Adieu, Madame, vous savés combien je vous suis dévoué pour la vie.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, en son hôtel, rue de Seine,
à Paris.

XLIX.

A Limoges, le 29 décembre 1769.

Je crois, Madame, que les amis de Mr d'Invau doivent être fort aise du parti qu'il a pris et de ce qu'il est sorti avec honneur du bourbier où il s'étoit mis sans avoir tout-à-fait sondé le terrain. J'imagine qu'à présent qu'on en est débarassé on va faire quelque léger changement à ses projets et les remettre sur le tapis après les avoir vilipendés. Ceux qui les approuvoient auront la ressource de les attaquer, à leur tour (a), au Parlement avec les mêmes armes contre lesquelles ils avoient eu à les défendre au Conseil. C'est à peu près ainsi qu'on en usa (b) lorsqu'on se débarassa de Mr Bertin, en donnant la déclaration du 21 novembre 1763 qui n'est guères qu'une nouvelle édition des édits de Mr Bertin. Il est vrai que celuy-cy ne se défendit pas et je ne sais si la circonstance est trop favorable pour la diversion (c) qu'auroit à (d) faire le parti vaincu. Osera-t-il ou pourra-t-il jouer un pareil jeu?

Je trouve le fond de l'opération de Mr d'Invau fort bon, à un point près, c'est que c'est toujours manger son capital et je (e) ne pourrai m'empêcher de regretter qu'on employe (f) à des dépenses nouvelles ce qui auroit pu servir à liquider les dettes (g) de l'Etat, si on eût commencé par réduire les dépenses. Mais ce mal est sans remède. Quant à la forme, je trouve que l'on s'y prenoit fort adroitement pour ne pas heurter de front le préjugé de l'inaliénabilité des domaines en donnant, en même tems, aux acquéreurs une sûreté entière. Je suis persuadé que ce plan sera suivi à peu de chose près par le successeur (50). Il faut avouer que Mr de Ch. (11) est bien récompense du choix qu'il a fait d'un chancelier. Il avoit sous la main Mr de Malesherbes, mais il ne l'auroit pas imaginé en mille ans.

Je suis bien loin de penser à retourner à Paris. Je suis très inquiet de la disette des grains. La misère est excessive et les têtes commencent à s'échauffer. Je ne puis pas quitter dans une pareille circonstance. J'avois écrit à Mr d'Invau

(a) «à leur tour» ajouté entre les lignes.
(b) «usa» précédé d'une rature illisible.
(c) «par» biffé avant «diversion».
(d) «que pourroit» biffé et remplacé par «qu'auroit à».
(e) «que» biffé avant «je».
(f) «man» biffé avant «employe».
(g) «l'Etat» biffé avant «les dettes».

pour luy demander des secours, tant pour faciliter les approvisionnemens, que pour pouvoir soulager les pauvres et procurer du travail à ceux qui ont des bras. Je ne sais ce que me répondra son successeur, mais je serois bien affligé qu'il n'eût point d'égard à mes demandes.

Sans doute, on vous aura mandé de la Rochefoucauld que l'on y souffre beaucoup de la cherté. Je crois que (a), du côté de Verteuil, on est un peu moins mal mais, entre la Rochefoucauld et le Limousin, du côté de Montbron et de Chabanois, la misère est extrême. Si vous destinés des secours aux habitans de vos terres, j'imagine que vous prendrés le même parti que prit, en 1739, le Duc de la Rochefoucauld qui fit faire alors beaucoup de chemins et, entre autres, celui de la Rochefoucauld à Agris. Ce chemin, continué de l'autre côté d'Agris en (b) se dirigeant sur Manle, seroit utile et au pays et à vous, en particulier pour votre communication de Verteuil à la Rochefoucauld. Le chemin qui va de la Rochefoucauld à Montbron seroit aussi utile à réparer. Si vous avés quelque projet de ce genre, vous (c) savés bien que tout ce qui peut dépendre de moi est à vos ordres. Une des demandes sur lesquelles j'ai le plus insisté est une grosse augmentation de fonds sur les ponts et chaussées pour faire travailler aux chemins. Cela me mettroit en état de faire travailler tout de suite au pont de la Rochefoucauld et, comme l'on ne peut travailler aux fondations l'hyver, peut-être vous demanderois-je vos dix mille francs pour employer dès à présent aux terrasses des abords du pont, qui se feroient pendant l'hyver et, au printemps. on travailleroit au pont même; lorsque j'aurai des nouvelles de Mr l'abbé Terray, j'aurai soin de vous en faire part.

Vous finissés votre lettre en me disant que je vous fais sentir en ce moment un plaisir très doux et que j'en devinerai sans peine la cause. Je vous avoue que je n'en ai pas eu l'esprit. J'ay toujours de fort bonnes nouvelles de Mr Trudaine.

Adieu, Madame, vous savés quels sentimens m'attachent pour la vie à vous et à tout ce qui vous appartient. Soyés-en, je vous prie, l'interprète auprès de Mr le Duc de la Rochefoucauld et de Mesdames vos filles. Mille complimens à l'abbé de Mably.

L.

A Limoges, le 2 janvier 1770

Je reçois, Madame, une lettre du maire de la Rochefoucauld qui me mande que les commis des aydes continuent de lever le don gratuit, malgré la promesse que vous avoit faite Mr d'Invau d'ordonner aux régisseurs d'en passer bail au corps de ville. J'en avois prévenu le directeur des aides d'Angoulême, mais il n'avoit point reçu d'ordre. Apparemment que Mr d'Invau avoit oublié cet objet. Ainsi, vous avés encore des sollicitations à faire. J'imagine que la chose étant déjà décidée, il suffira de voir Mr Langlois. Comme vous avés envoyé l'original de la lettre aux officiers municipaux de la Rochefoucauld, je crois qu'il est bon que je vous en renvoye la copie que le maire m'a adressée (d).

(a) «cepen» biffé avant «que».
(b) «jusqu'en ap» biffé avant «en».
(c) «Une rature illisible avant «vous».
(d) «qu'il vient de m'» biffé et remplacé par «que le maire...».

On dit que Mr l'abbé Terrai a repris Mr Cromot, je suis fâché de ce début.

Adieu, Madame, comme je suis un peu pressé, je ne causerai pas plus longtems avec vous. Recevés les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient. Mille complimens à l'abbé de Mably.

LI.

A Limoges, le 20 février 1770.

Est-ce que je ne vous avois pas mandé, Madame, la prolongation de mon séjour dans la province? Je l'imaginois. Bien loin que le secours qu'on m'a donné soit une raison pour m'autoriser à quitter, c'en est une de plus pour rester car comment, après avoir représenté la misère d'un pays assés fortement pour toucher un ministre, proposer décemment de l'abandonner à son sort? Si je l'avois pu, je ne mériterois pas les regrets que vous voulés bien donner à mon absence.

Je suis fâché de vous avoir demandé vos dix mille francs. Je fais faire sur d'autres fonds les travaux qu'on a commencé auprès de la Rochefoucauld. Comme je vois clairement qu'on nous donnera cette année très peu de fonds pour les ponts et chaussées, je ne pourrois pas faire faire votre pont, si je n'y employois vos dix mille francs et je serois forcé de vous faire banqueroute. Ainsi, je n'employerai cet argent qu'au printems et en plusieurs payemens de mois en mois. Je regrette bien d'avoir donné lieu au changement des arrangemens que vous aviés fait. Je suis fort aise que vous entrepreniés le chemin de la Rochette à la suite de celuy d'Agris. Mr Musnier est à vos ordres, si vous en avés besoin. On m'assure que cette partie est aussi aisée à faire que celle de la Rochefoucauld à Agris et dans un terrein beaucoup moins précieux. Cela avancera la communication de la Rochefoucauld à Manle et, dès qu'il sera fait, je le mettrai à l'entretien de la province.

Si vous vous proposés de faire, à cette occasion, une course dans la province au mois d'avril, cela me dédommagera un peu de n'avoir pu faire le voyage de Paris.

J'ay mille excuses à vous faire d'avoir donné mon avis à Mr de St. Florentin sans vous avoir prévenue. Mais je savois que vos officiers désiroient Mr Sautereau et que d'ailleurs c'étoit presque le seul qu'on pût choisir; ainsi, j'ay présumé que ce serait luy que vous désireriés et, comme j'avois très peu de tems à moy, j'ay cru pouvoir écrire directement à Mr de Saint Florentin. J'y aurois bien du regret si je ne m'étois pas rencontré avec vous; mais si j'avois cru en courir le risque, je n'aurois pas écrit.

Comment est-il possible que l'abbé Galiani ait pu ébranler (a) un moment votre croyance? Ce livre peut amuser, mais il me semble que ses contradictions sautent aux yeux et que toutes les raisons qu'il donne contre la liberté sont précisément des raisons qui prouvent la nécessité de la liberté. Si vous venés ici au mois d'avril, il faudra que nous le lisions ensemble et je suis bien sûr de vous rendre plus décidée sur cette question que l'économiste le plus zélé.

(a) «vous» biffé avant «ébranler».

J'ay mille remerciemens à vous (a) faire de vos nouvelles. Je n'en ai d'autres à vous donner ici, sinon que nous avons arraché à notre évêque (51) la permission de faire gras. Il a crié comme si on luy arrachoit l'âme; mais, puisqu'il ne pouvoit pas créer du pain, il falloit bien qu'il laissât manger la viande que Dieu à créée. Je ne sais si je vous ai mandé que j'ay eu une nouvelle attaque (b) de goutte dont je me suis guéri en deux jours par les sangsues.

Vous savés, Madame, combien je vous suis dévoué pour ma vie.

Mille respects et complimens à tout ce qui vous appartient et à nos amis communs. Je vous remercie de toutes les bontés que vous avés témoignées à M Caillard.

LII.

A Limoges, le 9 mars 1770.

Je crois, Madame, comme Mr Cohu, que c'est du côté de Montbron qu'il vaut mieux porter des secours plutôt que de celuy de la Rochette et qu'ainsi, il vaut mieux faire faire les ouvrages que vous avés ordonnés de ce côté. Mr Musnier, luy, aidera en tout ce qui dépendra de luy et il ne sera pas mal que Mr Cohu et luy se concertent, attendu que je me propose de faire entretenir par la suite le chemin que vous aurés fait faire soit d'un côté soit de l'autre. A propos de Mr Musnier, je ne sais si je l'ay justifié auprès de vous, si je ne l'ay pas fait, j'ay eu tort, car Mr Tresaguet, qui l'a vu de fort près, m'a assuré qu'il n'y avoit pas le moindre fondement à tout ce qu'on vous a dit sur son compte.

Je n'aurai besoin de vos dix mille francs que dans deux mois, encore si l'on nous ôte tous nos fonds comme on nous en menace, je crains fort d'être obligé de remettre l'exécution du pont à l'année prochaine.

J'interromps ma lettre parce que le courrier vient la chercher. Je vous dirai le reste une autre fois.

La misère est ici à son comble. J'ay demandé de nouveaux secours, mais j'ay mal pris mon moment.

LIII.

A Limoges, le 23 mars 1770.

Je ne suis point étonné, Madame, qu'on ait rien dit après des éloges aussi mérités que ceux dont vous me parlés. Qui ne dit mot consent.

Si le pt de Rennes décrète Mr d'Aiguillon, il se brouillera avec celuy de Paris qui, sans doute, soutiendra Noblesse comme en 1763. Du Clos est bien digne de la mission dont il est chargé. C'est s'y prendre un peu tard: cependant, l'homme

---

(a) «vous» ajouté entre les lignes».

(b) «nouvelle» ajouté entre les lignes.

dont il s'agit est homme à ce que je crois et plus homme qu'un autre. Ceci seroit un blasphème pour bien des gens (a).

Je crois que Mr de Rocquart n'a que 17 à 18 ans, ainsi j'espère que son âge ne sera point un obstacle aux bontés de Mr le Duc de la Rochefoucauld, auquel je vous prie de faire d'avance tous mes remerciemens. Je n'ai pas besoin de vous témoigner tous mes regrets du dérangement de votre projet de voyage. C'étoit pour moi un château en Espagne bien agréable au milieu des tristes objets dont je suis (b) environné.

J'ay écrit à Mr Cohu au sujet d'une chivane qu'on fait à l'entrepreneur du chemin près la Rochefoucauld, lequel a imaginé de faire faire du pain pour ses ouvriers. On prétend empêcher ces ouvriers de rapporter leur pain dans la ville sous prétexte que le grain n'a pas payé les droits d'octroi ou ceux de minage, car je ne sais lequel des deux. Si (c) cela vient de vos officiers, je suis sûr que Mr Cohu connoit trop bien vos intentions pour ne pas arrêter leur zèle.

Pensés-vous toujours au chemin de Montbron?

Mr d'Hautefort qui prêche tant chemins devroit bien faire faire aussi quelque bout de chaussée dans ses terres du côté de Ségur ou de Juillac dont il est seigneur. Je ne le connois pas assés pour luy en écrire, mais tous les ingénieurs de la province seroient à ses ordres.

Je n'ay osé écrire à Mr de Belleîle pour luy demander encore 5 ou 600 greffes de pommiers pour plusieurs raisons: 1° parce qu'il m'en a déjà envoyé deux fois et que je crains de l'importuner; 2° parce que (d) je ne suis pas sûr qu'il soit encore tems. Cependant ce dernier envoy seroit encore plus utile que les autres, parce que l'émulation pour ce genre de culture commence à se répandre.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
En son hôtel, rue de Seine,
A Paris.

LIV.

A Limoges, le 30 mars 1770.

J'ay mille remerciemens à vous faire, Madame, des nouvelles que vous m'avés fait passer par Mr Segonne et surtout de l'espérance que vous m'avés rendue et dont j'attens avec impatience la confirmation. Je vous serai d'autant plus obligé de m'instruire de votre marche que j'attens le 20 avril l'évêque de Lavaur (18) et que je serois fort fâché que (e) son séjour ici devînt un obstacle à mon voyage de

(a) «Le cytoyen dont vous ma», entre deux lignes, est biffé.

(b) «je suis» ajouté au-dessus d'une rature illisible.

(c) «J'imagine que» biffé avant «Si».

(d) «qu'il» biffé avant «que».

(e) «de ne pouvoir» biffé avant «que».

Verteuil; mais j'espère que non. Mandés-moy aussi, je vous prie, si vous désirés que je prenne quelques mesures pour vous approvisionner de vin.

J'ay peur que vous n'ayés prophétisé vrai. Mais, dans ce moment, je ne veux point penser à l'avenir. Je ne veux m'occuper que de ma reconnoissance pour les nouvelles libéralités de Mr l'abbé Terray qui, de la meilleure grâce du monde, m'a enfin accordé encore 50m écus que je luy avois demandé. J'attens avec impatience ce qu'il répondra sur la demande d'une remise d'impositions: Dans le transport de ma gratitude, j'ay été sur le point d'ôter votre adresse de dessus la caisse qui renferme une assés belle carpe du Limousin, que je vous destinois et que je souhaite que vous trouviés meilleure que celle que vous mangeâtes l'année dernière. Mais, réflexion faite, j'ay pensé qu'il ne feroit pas grand cas de mon présent et je luy ai laissé faire le bien pour le bien. La carpe est donc restée à votre adresse.

Voilà donc Du Clos revenu avec sa courte honte de son long voyage. Je ne vois rien dans tout cela que de très naturel, ainsi que dans tout ce que contient d'ailleurs votre lettre.

Je joins l'extrait baptistaire du jeune Mr de Rocquart, lequel n'a que 17 ans, Adieu, Madame, vous connoissés mon respect et mon attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

LV.

A Limoges, le 27 avril 1770.

Je n'imaginois pas, Madame, que mon ordonnance eût fait tant de bruit à Paris ny qu'elle eût donné lieu à tant d'interprétations. Il est vrai que j'en ai rendu une pour ordonner à chaque paroisse de nourrir ses pauvres. Mr de Tourni en avoit fait autant en 1739 sans que personne le trouvât mauvais. Le Parlement de Bordeaux a (a) rendu pour le même objet un arrêt le 17 janvier dernier. J'ay envoyé cet arrêt dans toutes les paroisses de ma généralité qui ressortissent de ce Parlement, avec des instructions pour en faciliter l'exécution. La chose s'est faite aussi bien qu'elle se pouvoit faire, car une (b) pareille opération entraîne toujours des inconvéniens inévitables. Elle (c) n'étoit pas moins nécessaires dans la partie de ma généralité qui est du Parlement de Paris. Ce Parlement est trop éloigné pour être fort occupé de l'état de la Marche et de l'Angoumois.

J'écrivis à Mr le Controlleur Général (50) pour luy exposer (d) l'état des choses et la nécessité de faire ce qu'avoit fait Mr de Tourni en 1739 et de (e) faire exécuter dans une moitié de la Gté ce qui s'exécutoit dans l'autre moitié. Je luy mandois que, quoique je me crusse autorisé par l'exemple de mes prédécesseurs, la différence des tems me faisoit désirer de l'être encore par un arrêt de Conseil. Cette lettre, qui avoit été renvoyée à Mr d'Albert est restée cinq semaines sans réponse, quoyque j'eusse rappelé plusieurs fois cet objet dans l'intervalle.

(a) «a» suivi d'une rature illisible.

(b) «elle es» biffé avant «une».

(c) «mais» biffé avant «elle»,

(d) «demander po» biffé avant «exposer».

(e) «ce qu'avoit» biffé avant «de».

Les circonstances devenoient si pressantes que je me suis déterminé à lâcher mon ordonnance. L'abbé Terray, qui avoit oublié mes premières lettres, a cru que je l'avois rendue sans le consulter et vous m'apprenés qu'il en avoit parlé à Mr de Polisi. Quant à moi, il m'en a écrit d'une manière qui n'avoit rien que d'honnête et qui ne me donnoit aucun lieu de me fâcher. Je luy ai répondu fort en détail pour luy développer tous mes motifs et luy rappeler mes premières lettres. Il vient de me répondre une lettre si flatteuse que je ne puis la montrer et qui luy fait beaucoup d'honneur dans mon esprit par la façon franche avec laquelle il me parle du petit malentendu occasionné par le retard de sa (a) réponse. Pendant cet intervalle, le Parlement de Paris a rendu un arrêt qui déclare mon ordonnance incompétente mais, en même tems, il ordonne l'exécution d'un ancien arrêt qui a le même objet, au moyen de quoi la même opération s'exécutera de l'autorité du Parlement au lieu de s'exécuter de la mienne, ce qui est fort indifférent, pourvu que les pauvres ayent du pain. Voilà exactement toute mon histoire d'après laquelle vous pouvés apprécier tous les propos qu'on a tenus à Paris et, en particulier, la nouvelle de ma démission.

Je n'ai pu vous répondre par le dernier courrier à cause de l'accident de Me de Boisgelin qui est à présent chez moi avec un bras cassé. Elle a versé avec son frère (52) en revenant de Lavaur, par l'étourderie d'un postillon. J'ay été au devant d'eux à quinze lieues d'ici. On l'a amenée en litière. Le bras est bien remis et il n'y a point d'inquiétude à avoir.

J'ai mille remerciemens à vous faire de la demande que vous avés faite au Chr de Chatelux pour Mr de Rocquart.

J'ay encore une sollicitation à vous faire pour ce matelot qui avoit servi vingt ans aux Indes et qui n'avoit pas même reçu sa paye. Vous avés déjà eu la bonté de vous intéresser pour luy auprès de Mr Boutin. Et il a été payé de ce qui luy étoit dû. Il luy reste à obtenir (b) la demi-solde qui est bien due à ses services sur terre et sur mer et à ses blessures. Voici son mémoire que je vous serai très obligé de recommander à Mr Boutin, ou à celuy qui est chargé de ce détail s'il ne l'est plus.

Je ne sais si je vous ai répondu sur l'avis de Mr le Duc de la Rochefoucault que j'ay trouvé très raisonnable et très digne de lui, mais trop éloigné de l'usage et (c) des principes reçus pour qu'il pût être adopté.

Adieu, Madame, vous connoissés tous les sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

LVI.

A Limoges, le 25 may 1770.

Je ne sais, Madame, comment il a pu se faire que j'aye été si longtems sans avoir l'honneur de vous écrire et de vous remercier de toutes vos bontés. Je me Je me flatte que vous n'imputés mon silence ny à l'oubli ny au défaut de sensibilité. Mais je suis encore plus entraîné par le tourbillon qu'on ne peut l'être dans le pays que vous habités. Il est vray que les objets d'agitation sont bien différens. La mi-

(a) Une rature illisible avant «sa».

(b) «demander» biffé avant «obtenir».

(c) «pour» biffé avant «et».

sère augmente plutôt que de diminuer, et tous les secours étrangers ne peuvent remplir un vuide d'autant plus immense que la cherté a gagné toutes les provinces voisines.

Je ne veux pas oublier de vous faire mon compliment sur le gain de votre procès. Le pauvre Mr Romanet en est pourtant bien affligé.

Le matelot que vous avés bien voulu protéger a obtenu la demi-solde. Mr Boutin me l'a mandé. Vous avés sans doute vu l'abbé Sigorgne qui est à présent à Paris. Je souhaite fort qu'il en rapporte un prieuré ou une pension qu'il sollicite auprès de Mr l'évêque d'Orléans (53). L'archevêque de Toulouse (24) m'a promis de s'y intéresser.

J'ay bien une autre sollicitation à vous faire. Vous rappelés-vous votre aumônier des Courrières? Dom Col, ce bénédictin qui recherche les vieux titres dans le Limousin pour en faire l'histoire. Il est obligé de faire tous ses voyages à pié, de tout copier de sa main, et il est souvent obligé de perdre son tems faute d'argent. Après trois ou quatre lettres écrites à Mr Bertin qui (a) l'a chargé de ce travail, on luy envoye quelque fois une centaine de francs qui ne le remboursent pas de ses dépenses. Il y auroit un moyen fort simple de le mettre en état de pousser son travail sans avoir besoin de personne. Mr l'archevêque de Rouen (54) donne, dit-on, plusieurs bénéfices auxquels il est obligé de nomme (b) des moines. Moine pour moine, bénédictin pour bénédictin, il vaut mieux gratifier un savant laborieux qu'un paresseux ignorant. Je répons bien que Dom Col feroit bon usage des bienfaits de Mr l'arch. de Rouen et les employeroit à suivre l'objet de ses recherches. J'ose vous prier de vouloir bien savoir de Mr l'Archevêque de Rouen si cette idée a quelque possibilité et, en ce cas, de l'appuyer auprès de luy avec la chaleur que vous donne l'amitié que vous voulés bien avoir pour moi.

Vous savés combien vous devés compter sur tous les sentimens que je vous ai voués. Mes respects, je vous prie, à toutes les personnes qui vous appartiennent et ne m'oubliés pas auprès de l'abbé de Mably.

Recevés les respects de Desmarets et de Mr de Lavaur (18), Me de Boisgelin va très bien.

LVII.

A Limoges, le 15 juin 1770.

J'admire, Madame, le soin que vous prenés de vous justifier d'avoir gagné votre procès; si jamais il y a eu peine superflue, c'est celle que vous avés prise de prévenir des doutes sur votre façon de penser. Je ne crois pas que personne au monde s'avise d'en avoir.

Je vous fais mille remerciemens de la protection que vous accordés à mon bénédictin (55). Il est de la congrégation de St Maur et n'est (c) attaché à aucune maison particulière. Je ne le crois pas gradué. Cependant, j'ay chargé Desmarets de luy écrire pour s'en informer.

(a) «pour le» biffé avant «qui».

(b) «nomme» au lieu de «nommer».

(c) «je» biffé avant «n'est».

Je ne conçois pas qui est ce qui a pu faire imaginer à Mr Langlois que le don gratuit de la Rochefoucauld monte à 10,000tt, c'est tout ce à quoi peut monter celuy de Limoges. Ce qui a pu le tromper, c'est qu'apparemment, le don gratuit se levant avec les droits d'entrée qui tiennent lieu de la taille, on luy aura rapporté le relevé total du registre; mais vous pouvés l'assurer, avec la plus entière certitude et en me citant, que le don gratuit est un objet modique en comparaison des autres droits, et que l'offre d'un abonnement de 800tt y est très proportionnée.

Le beau tems a ranimé nos espérances pour la récolte. Ainsi, j'espère recouvrer ma liberté dans le courant du mois prochain. Vous ne doutés pas que je n'aye bien de l'empressement d'en profiter pour vous faire ma cour.

Mr de Lavaur (18) et Mad. de Boisgelin sont établis aux Courrières. Je les laisse maîtres de la maison les jours de poste. Ils me quitteront bientôt pour aller à Barège. Ils attendent à tous momens le comte de Boisgelin.

Il s'est passé de bien terribles choses à Paris. Est-il vray que Mr Bignon ait osé se montrer à l'opéra?

Je ne crois pas qu'il ait été question d'un échange entre la Gté de La Rochelle et celle de Limoges; mais j'approuve fort les terreurs des Saintongeois.

Adieu, Madame, vous connoissés et mon attachement et mon respect pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
A Liancourt (a).

LVIII.

A Limoges, le 13 juillet 1770.

Les régisseurs du don gratuit n'ont que trop raison, Madame, et il est certain que le don gratuit leur a rapporté en un an 3.158. Leur compte est un peu plus fort parce qu'ils ont fait l'année de 14 mois. Je n'ay parlé que de la somme que la Rochefoucault payoit autrefois pour le don gratuit par abonnement et je ne pouvois savoir le produit du droit parce qu'on ne le voit pas. Quand je me suis récrié si fort et si affirmativement, c'est lorsque vous m'avés marqué que ce produit étoit donné par Mr Langlois comme approchant de 10,000tt. S'il eût parlé de 3000tt, j'aurois douté. Quoiqu'il en soit, il me paroit difficile qu'on abonne un produit de 3000 sur le pié de l'ancien don gratuit, et je crois qu'il faut se soumettre à la nécessité. Si la cour des Aides de Paris avoit fait la même résistance que celle de Clermont, les choses ne se passeroient pas ainsi. L'on a enfin accordé à celle-cy tout ce qu'elle demandoit. Et c'est un grand triomphe aux yeux du peuple, qui croit qu'elle l'a emporté sur ce pauvre Mr de Montyon qui, de (b) toutes ses (c) sollicitations, n'a gagné que de l'humeur de la part de son neveu (25), sans pouvoir

---

(a) «En son hôtel, rue de Seine, à Paris» biffé et remplacé par «A Liancourt».

(b) «à qui l'on» biffé et remplacé par «qui, de...».

(c) «ses» au lieu de «ces».

persuader à la province qu'il n'étoit pas l'auteur d'un projet qu'il avoit le premier blâmé (a). Cela est tout-à-fait encourageans pour les intendans.

Le retour du beau tems me fait espérer un peu de liberté. Je viens en conséquence d'écrire pour demander la permission d'aller à Paris. Je ne sais pas encore le moment où j'en profiteray. Et j'auray certainement l'honneur de vous en instruire. J'imagine que je serai obligé d'aller à Compiègne où l'on (37) sera encore.

J'avois prévu les objections de Mr l'arch. de Rouen (54), et Dom Col m'a fort assuré que sa communauté ne jouiroit point du revenu et qu'il l'employeroit aux objets de son travail. Je luy demanderay quelques détails propres à rassurer Mr l'arch. de Rouen et je vous supplierai de luy (b) conserver vos bontés.

Vous aurés les 9 pièces de mousseline que vous désirés.

Je me trouve avoir à combattre une sollicitation de Mr le Duc de la Rochefoucault, dont l'objet est de conserver à la Rochefoucault l'exempt de la maréchaussée. Il faut pour cela qu'une ville soit privée de maréchaussée. Je ne crois pas que Mr le Duc de la Rochefoucault ou vous ayés cru que votre recommandation auroit de si grandes suites. J'ay l'honneur de luy en écrire pour le prier de s'en désister. Le Sr Moreau n'y perdra que de changer d'habitation.

Je ne vous parle point des nouvelles, il y auroit trop de choses à dire sur les grands évènemens du tems et le courrier va partir. Je n'ay que le tems de vous assurer de l'inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, à Liancourt,
Par Clermont en Beauvaisis.

LIX.

A Paris, le 25 août 1770.

Mr Tresaguet m'a envoyé, Madame, le devis du pavé de la Rochefoucault et ceux des augmentations à faire à l'enceinte de la ville. Je vous serai obligé de me mander si vous voulés les voir, ou les faire voir à quelqu'un, avant que je les renvoye. En ce cas, je les garderai jusqu'au moment où vous reviendrés à Paris.

J'ay oublié de demander à Madame la Duchesse d'Estissac un échantillon pour connoitre (c) la finesse de la laine qu'elle a prié Madame Blondel de luy faire venir d'Angleterre. C'est une commission (d) dont j'aurois dû m'acquitter et je vous prie de vouloir bien réparer cet oubli.

Vous êtes sûrement plus instruite des nouvelles que je ne puis l'être ici. Il me semble qu'on s'occupe à nous préparer des gazettes intéressantes. Le traitement des deux conseillers au Parlement de Bretagne n'adoucira pas les esprits. L'on croit cependant que le Parlement de Paris va se séparer tranquillement. Cela donnera du tems et c'est, je crois, tout ce qu'on demande de tous les côtés.

(a) «blâmer» au lieu de «blâmé».

(b) «luy» ajouté entre les lignes.

(c) «de» biffé et remplacé par «pour connoitre».

(d) «commission»: la moitié du mot est effacé et le papier a visiblement été gratté.

Desmarets ne pourra pas être élu avant le départ de d'Alembert pour l'Italie. J'en suis fâché: c'est un suffrage très important qu'il perd.

Adieu, Madame, je n'ai pas besoin de vous dire combien je regrette d'avoir passé si peu de tems avec vous. Je compte toujours que vous voudrés bien m'instruire de votre marche. Recevés les assurances de l'éternel attachement que je vous ay voué.

Mes respects, je vous prie, à Madame la Duchesse d'Estissac.

LX.

A Paris, le 17 septembre 1770.

Je ferai, Madame, passer à l'abbé Morellet l'ouvrage qu'il vous avoit prêté. Je conçois qu'il vous ait paru plus raisonnable qu'amusant et je pense, comme vous, que l'auteur auroit mieux fait de traiter directement la matière que de s'attacher à suivre méthodiquement les gambades de son adversaire. La démarche pesante qui en résulte empêcheroit l'effet de ses bonnes raisons et, à tout prendre, je me consolerai de la suppression pourvu qu'on indemnise l'auteur de ses frais d'impression. Il me paroit difficile de rendre la vue aux aveugles par une simple lettre (56) et ce que je me propose sera beaucoup plus long, et plus long de beaucoup que le morceau sur les richesses (41).

J'ay quelques exemplaires de celuy-cy et, puisque vous l'avés fait lire à Mr de Belleîle, je serai flatté qu'il veuille bien en accepter un. Je le remettray à Madame la Duchesse de la Rochefoucault avec celui que vous me demandés pour vous.

Vous savés sans doute que les discours à l'Académie ne seront point imprimés à (a) cause des allusions sans nombre dont le discours est rempli, indépendamment de tout ce que Mr Séguier a bien voulu s'appliquer. Car on en a découvert mille autres. Par exemple, quand on a (b) dit que Mr le Duc de Villars, en Provence, a respecté les loix, a soulagé les malheureux et n'en a point fait, il est clair qu'on a voulu rendre odieux ceux qui, dans d'autres provinces, n'ont point respecté les loix et en ont fait. Vous croyés peut-être que je vous fais là une plaisanterie, non, en vérité, ce reproche a été fait sérieusement.

Je ne sais si vous avés vu un morceau de Voltaire contre les Turcs (57), qui est assés vieux. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup couru. Je ne l'ai que depuis peu de jours et, comme il m'a fait plaisir, je vous l'envoye à tout hasard.

On m'a mandé que la pluye avoit fait craindre pour les blés noirs et les châtaignes, cependant le tems s'est un peu remis. Après ce que nous avons vu, il est impossible de ne pas trembler.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon respect tendre et inviolable.

(a) «seront point imprimés à» ajouté entre les lignes.

(b) «a» ajouté entre les lignes.

LXI.

A Paris, le 1 octobre 1770.

J'envoye chez vous, Madame, les remontrances de la Cour des Aydes, que je n'ose pas trop confier à la poste. Je n'en ai que cette copie et je crains qu'elles ne soyent pas imprimées, ainsi je vous serai obligé de me les renvoyer à Limoges quand vous les aurés fait copier, car elles en valent la peine. Je pars décidément jeudi, ainsi, c'est un long adieu que je vous dis, et j'ay bien peur d'aller voir autant de misère que l'an passé. Cependant, les blés noirs sont un peu plus avancés et l'on peut espérer que la récolte en sera passable.

J'ay vu ici Me Marantin qui se plaint amèrement du jugement que Mr Sellier a rendu; elle prétend que son beau-frère a soustrait des pièces, et que vous êtes vous-même très mécontente de ce jugement. Tout cela me paroit bien difficile à croire, car, sans avoir une opinion très assurée sur Mr Marantin, le commissaire, j'en ai une fort bonne de Mr Sellier.

Je suis très fâché des difficultés que fait M. l'arch. de Rouen (54). Je crois qu'il auroit pu s'en rapporter à la parole de Dom Col qui, si on luy faisoit quelque difficultés, seroit toujours le maître de résigner. Au surplus, je verrai encore si ce religieux peut me (a) donner quelque éclaircissement plus positif sur l'article de sa règle qui fonde le scrupule de Mr l'archevêque de Rouen.

Vous savés sûrement que le ministère anglois prend Mr de Choiseul pour médiateur des difficultés entre l'Espagne et l'Angleterre, relativement aux Iles Malouines. Voilà un beau triomphe. Cela n'empêche pas les Anglois d'armer à force.

Adieu, Madame, vous connoissés assés tous les sentimens qui m'attachent à vous pour juger de mon regret d'avoir si mal profité de mon court séjour à Paris et d'en avoir passé si peu de momens avec vous. Permettés-moi d'assurer (b) Mesdames de la Rochefoucault et de Chabot de mon respect. J'imagine que vous ne tarderés pas à revoir M. le Duc de la Rochefoucault et je vous en fais mon compliment.

L'abbé de Mably sera sûrement bien content des Remontrances.

Je ne vous envoyerai l'échantillon que de Limoges.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, à la Roche-Guyon,
Par Bonnières.

(a) «me» ajouté entre les lignes.

(b) «espérer» biffé et remplacé par «assurer».

LXII.

A Limoges, le 16 octobre 1770.

J'ay bien peur, Madame, d'être bien longtems sans avoir le bonheur de vous revoir. Le Limousin souffrira autant et peut-être plus que l'année dernière. Je ne crois pas que l'Angoumois soit, à beaucoup près, aussi maltraité et je crois même qu'il ne souffrira point du tout, car, quoy qu'il y ait peu de vin, sa cherté, qui dispensera d'en faire de l'eau-de-vie, compensera pour les propriétaires la quantité.

Est-il vray qu'il faille croire à la guerre et qu'on aille encore égorger des centaines de milliers d'hommes et affamer des millions pour un terrain (158) qui ne produit pas même du bois pour se chauffer. Je ne puis m'imaginer que, si notre ministère a pu l'empêcher, il ne l'ait pas fait. Il ne nous manqueroit plus que cela pour nous achever.

J'ay vos échantillons d'étoffes de Limoges pour des gardes-robes. Je vous avoue que cela m'a paru assés vilain, et ne vaut nullement la peine d'être envoyé par la poste. Si je trouve quelque occasion, j'en profiterai.

Nous avons fort avancé vos dix mille francs et Mr Trésaguet compte qu'ils conduiront le pont de la Rochefoucault hors de l'eau. Il sera aussi avancé que le pont de Neuilli. Il faudra bien que Mr Trudaine fournisse le surplus des fonds, malgré tous les retranchemens de l'abbé Terray qui nous a réduits encore ce mois-ci de 4000tt à 2000. Si la guerre vient, il faudra tout cesser.

Mr le Duc de la Rochefoucault sait sans doute que son protégé, Mr Moreau est transféré à Angoulème; c'est ce qu'il désiroit.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient. Mille complimens, je vous prie, à l'abbé de Mabli.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, à la Roche-Guyon,
Par Bonnières
Route de Rouen (a).

LXIII.

A Limoges, le 20 octobre 1770.

Je profite, Madame, de l'occasion de Mr d'Aubusson pour vous envoyer ces vilains échantillons qui ne m'ont pas paru valoir la peine de vous être envoyés par la poste. Il est vrai qu'on pourroit choisir de plus belles couleurs et mieux assorties. Le prix est sur l'étiquette. J'aimerois autant la siamoise.

Notre disette est à présent bien constatée: elle sera plus cruelle que l'année dernière, du moins en Limousin. Car l'Angoumois ne souffrira point du tout, non plus que le Périgord. Mais une partie de l'Auvergne et de la généralité de Moulins,

(a) «Route de Rouen» ajouté par la suite.

du côté d'Aubusson, ne souffriront guère moins que le Limousin. Je ne sais comment on nous traitera, mais je ne conçois pas comment on pourra tirer des impositions de gens qui n'ont pas le nécessaire physique pour subsister. Il n'y a ny grains, ny argent pour les payer s'il y en avoit. Si les bruits de guerre se réalisent comme j'en ai bien peur, on n'aura point d'argent à (a) sacrifier pour notre soulagement et les Anglois empêcheront les grains d'arriver dans nos ports. Je n'imagine pas comment on pourra faire pour ne pas mourir de faim.

Voilà une triste lettre: il faut que vous la pardonniés à la triste perspective que j'ay devant les yeux. Je suis sur le point de commencer ma tournée, je la finirai par l'Angoumois et je n'y serai pas si tôt.

Adieu, Madame, conservés-moy vos bontés et votre amitié. Vous connoissés le tendre respect que je vous ai voué.

LXIV.

A Limoges, le 20 novembre 1770.

Je suis tout honteux, Madame, d'avoir été si longtems sans vous écrire; mais je viens de faire une tournée dans la montagne du Limousin pour voir ce pays désolé et aviser aux moyens d'y employer les secours que j'y ay demandés pour ouvrir des travaux. On me donne en effet 80 m.tt, mais on ne me traite pas si bien sur les impositions. Il s'en faut même du tout au tout. Ce n'est pas assurément faute d'avoir représenté fortement l'état des choses; mais, si l'on craint la guerre, comment peut-on faire des remises sur les impôts? Il est encore plus impossible de payer quand on n'a rien recueilli. J'ay eu assés beau tems pour ma tournée dans la montagne. J'aurois pu trouver tout couvert de neige et j'y ai eu chaud. Je serai jeudi à la Rochefoucault et vendredi à Angoulème, mais le tems ne me paroit pas devoir être si beau. Cela est très fâcheux pour la fin des semances et cela contribue à tenir le blé fort haut.

Je suis fort aise que Me d'Invau se soit tirée heureusement d'affaire. La discrétion de son mari est un trait de caractère qui ne m'étonne pas.

Il faudroit bien de l'éloquence pour m'intéresser aux confédérés polonois, qui me paroissent infiniment déraisonnables. Je n'aime ny les esclaves russes ny les tyrans polonois, mais j'aime beaucoup la tolérance et je suis fâché de ne pouvoir espérer la destruction de l'empire ottaman. N'allés pas, je vous prie, faire part de tous ces blasphèmes à l'abbé de Mably, car il perdroit toute la bonne idée qu'il peut avoir de moy et son estime m'est trop précieuse pour la risquer.

Hélas, j'ay bien barbouillé du papier sur la liberté des grains, mais si précipitamment que cela ne peut être bon pour le public. Ce sont des lettres écrites successivement, à bâton rompu, où il n'y a de bon que le fond. Je me propose pourtant de redonner à tout cela une forme. Je crois que, si on ne vient pas à bout de persuader sur une pareille question, il faut renoncer à croire à l'évidence.

(a) «pour» biffé avant «à».

Adieu, Madame, vous savés combien je vous suis tendrement et respectueusement dévoué. On ne peut être plus sensible que je le suis au souvenir de Mr le Duc de la Rochefoucault et de l'abbé de Mably.

Il ne seroit plus tems de m'écrire à Angoulème (a).

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
A Bonnières (b).

LXV.

A Limoges, le 7 décembre 1770.

Je vous fais de tout mon coeur, Madame, mon compliment sur le mariage de Mr de Durétal. Il est difficile de réunir plus de choses agréables. Vous savés combien tout ce qui vous fait plaisir doit m'intéresser, ainsi vous ne doutés pas que je ne partage toute votre joye. Permettés-moy de vous prier de vous charger de mon compliment pour Mr et Mad. la Duch. d'Estissac.

J'ay vu à la Rochefoucault, il y a huit jours, Mr Cohu. Et le pont. J'avois compté trouver les deux culées fondées mais les pluyes, ou plutôt les déluges, y ont mis un obstacle invincible. Je suis d'autant plus fâché que les tentatives pour les épuisemens ont consommé de l'argent en pure perte. Il faudra pourtant bien que Mr Trudaine nous en donne pour le finir.

Adieu, Madame, je finis bien brusquement, ce n'est pas faute de matière, mais faute de tems. Je me dédommagerai une autre fois. Je n'ay que le tems de vous réitérer les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

LXVI.

A Limoges, le 28 décembre 1770.

Je savois, Madame, que Desmarets avoit eu les secondes voix pour la place d'associé (c) l'Académie: je souhaite que l'augure se conforme et je l'espère. Mais quelque intérêt que j'y prenne, je fais des voeux encore plus ardents pour que les bruits de paix, dont vous me parlés, se réalisent. Je crois qu'on s'occupe peu à Paris de cette bagatelle et que toute l'attention est absorbée par les grands objets de l'obstination ou du courage parlementaire. Je ne m'aviserai pas de rien

(a) Cette dernière phrase ajoutée rapidement par la suite.

(b) A la Roche-Guyon, Par Bonnières», puis «En son hôtel, A Paris» successivement biffés et remplacés par «A Bonnières».

(c) «la place d'associé à» ajouté entre les lignes.

deviner sur le dénouement de cette pièce, comme vous dites fort bien, car il faut employer des termes généraux de peur de se tromper dans l'application des termes particuliers.

Il me faudroit un assés long travail pour mettre ce que j'ay écrit sur les grains en état d'être présenté au public. Cela n'est pas pressé car on est, je crois, très déterminé à ne rien laisser paroître: en effet: quand on a aussi évidemment raison, il est (a) bien inutile de lire et, par conséquent, d'imprimer. Le peuple et le parlement sont tout persuadés et il ne reste que les économistes à convertir. Ils n'en valent pas la peine. Demandés-le à Mr le C.D.L. qui, comme l'a si bien prouvé Mr Dupont ne sauroit être Mr de Lauragais. N'avés-vous pas été contente de l'exacte justice que Mr Dupont luy a rendue?

Je regrette Mr de Puysieux qui avoit été un ami de mon père et qui avoit conservé de l'amitié pour moi.

Vous êtes à présent à la source de toutes les nouveautés littéraires; il me semble qu'on en attend beaucoup.

Adieu, Madame, vous connoissés les sentimens que je vous ai voués pour la vie, conservés-moi, je vous prie, votre amitié. Permettés-moy de joindre ici tous mes remerciemens pour Mr et Madame la Duchesse de la Rochefoucault et Madame de Chabot que je vous prie d'assurer de mes respects. Mille amitiés à l'abbé de Mably à qui l'on donne de belles observations à faire sur les François.

Le courrier de Paris arrive. Le bulletin annonce le renvoy de Mrs de Choiseul. Je suis bien étonné de n'avoir pas une seule lettre de qui que ce soit et je me doute qu'on les aura retenues à la poste. Je n'étois pourtant pas suspect (b).

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, en son hôtel,
Rue de Seine,
A Paris.

LXVII.

A Limoges, le 4 janvier 1771.

Il faut, Madame, faire réparation à Mrs de la poste: ils n'avoient point retenu mes lettres, j'en ay reçu cinq ou six une heure après les autres. La vôtre n'y étoit pas, elle a été retardée d'un courrier, ce qui arrive très fréquemment quand on ne les porte pas de bonne heure à la grande poste.

Il me semble que la disgrâce est comme la charité qui couvre la multitude des péchés. Si Mr de Ch. (11) n'est pas ruiné, je le trouve plus heureux que sage. Ses ennemis l'ont bien servi en faisant multiplier, le lendemain de sa disgrâce, ce bel arrêt du Conseil sur les grains. Ils ont voulu persuader apparemment au peuple que Mr de Ch. étoit cause de la cherté du pain et l'auteur du syst. (c) de la

(a) «seroit» biffé et remplacé par «est».

(b) A partir de «qui que ce soit», utilisation d'une encre différente.

(c) «le fâuteur de» biffé et remplacé par «l'auteur du syst. de».

liberté du commerce. Ils luy font sur ce dernier article plus d'honneur qu'il n'en mérite. Quant au premier, je crois qu'on sera bientôt désabusé. Et je crains beaucoup que, pour flatter les habitans des Halles et de la place Maubert, on ne fasse mourir de faim les provinces. Il est certain qu'elle ne peuvent pas être approvisionnées si l'arrêt du Conseil s'exécute.

Je ne conçois rien au retard du chois des successeurs. Il me semble qu'il étoit bien facile de les choisir d'avance.

Desmarets m'a mandé qu'il étoit inquiet des dispositions de Mr Trudaine. Je crois qu'il seroit utile que vous parlassiés à celuy-cy dans le moment présent, qui doit être décisif. Mais je pense que Desmarets doit avant tout s'occuper de l'Académie.

Adieu, Madame, je vous renouvelle toutes les assurances de mon tendre et inviolable attachement. Je ne vois pas trop comment les évènemens vous consolent de mon absence. Il me semble qu'absent ou présent, je suis toujours également éloigné du tourbillon qui élève et qui renverse.

LXVIII.

A Limoges, le 11 janvier 1771.

Je ne puis assés vous remercier, Madame, de votre exactitude à m'instruire de ce qui se passe. Voilà donc enfin le ministère qui prend consistance. Je ne comprens pas trop pourquoi les choix ont tant tardé à se déclarer puisqu'on avoit les gens sous la main. Je ne comprems pas trop non plus l'arrangement de Mr de la Vrillière; mais le tems éclaircira tout, et même l'importance des cartons qu'on veut mettre à Platon. Est-ce que Platon auroit, par hasard, parlé contre (a) l'administration actuelle? Mais peut-être que les cartons ne tombent que sur les notes. C'est je crois, un ex-jésuites (59) qui a fait cette traduction, et l'on a dit beaucoup de bien des premiers volumes.

Je ne me souviens plus de ce que vous m'avés demandé, concernant un entrepôt de tabac (b), et je ne comprens pas sur quoy pourroit être fondé votre scrupule à demander une place qui n'eut d'autre fonction que de vendre du tabac au public. Je croyois avoir répondu à toutes vos lettres et j'aurois bien du remors qu'un oubli de ma part eut retardé et peut-être fait manquer la fortune d'un homme que vous protégés.

Adieu, Madame, tout ce qui se passe à Paris ne m'empêche pas de regretter beaucoup le plaisir que j'aurois à y être avec vous, et à vous renouveller de vive voix les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

Mille complimens, je vous prie, à l'abbé de Mably.

(a) Un grattage en rend la lecture difficile.

(b) «dépo» biffé avant «entrepôt».

LXIX.

A Limoges, le 8 mars 1771.

Je vois avec grand plaisir, Madame, l'affaire de Desmarets en aussi bon train que vous avés la bonté de me le marquer. J'ay déjà demandé sa place pour un excellent sujet, mais j'ay peur de n'avoir pas assés de crédit sur Mr Trudaine pour l'obtenir.

Vous ne me parlés plus de votre rhume et j'en conclus que vous n'en avés plus aucun ressentiment.

Le nouveau Roy de Suède (60) perdra à n'avoir pas eu le tems de finir (a) ses voyages, surtout si ce qu'on dit de luy est vrai. Je suis curieux de savoir si l'abbé de Mably a pu un peu causer avec luy.

Je ne crois point que Mr de Blossac ait refusé la première présidence. On me mande ici de Poitiers que le conseil est presque tout formé et on le nomme à la tête.

Je ne sais si on avoit fait la proposition à Mr de Montyon. On dit ici qu'il a refusé et qu'en conséquence Mr de Chazerat aura sa place, avec la première présidence. D'autres disent qu'on envoye Mr de Montyon à Caen. Mais j'ay bien peur, par ce que vous me marqués, qu'il ne soit au bout de sa carrière; ce seroit une vraye perte, car il joint, au talent et à l'application, de bien bonnes intentions.

Je vous réitère tous mes remerciemens. L'arrêté de Besançon n'est pas ce qu'il y a de moins fort.

Recevés toutes les assurances de mon tendre et inviolable attachement. Permettés-moy de me rappeler au souvenir de Mr le Duc de la Rochefoucault.

LXX.

A Limoges, le 15 mars 1771.

J'ay reçu, Madame, les nouveaux morceaux (61) de Voltaire: il me semble qu'on y (b) reconnoît son âme au moins autant que son style. Cela fait un beau pendant avec son épître à Mę de Choiseul. Au (c) surplus, il faut admirer son courage qui est au-dessus de la peur des revenans. Je croirois cependant cette peur mieux fondée que celle de l'abbé Couturier. Ce n'est pas qu'il n'y ait, par-ci, par-là, des choses vrayes dans ces deux morceaux. Mais ces vérités-là sont si mêlées qu'il auroit mieux valu se taire; ainsi que je ferai sans entrer dans la dispute dont vous me parlés entre Epaminondas et l'ami de Lycurge. Il me semble que le danger est presque égal des deux côtés.

L'affaire de Mr de Maillebois doit prouver au public qu'on cède quelque fois aux représentations et que la cour est au-dessus de la mauvaise honte de reculer.

(a) «profiter» biffé avant «finir».

(b) «y» remplace une rature illisible.

(c) «je le» biffé avant «au».

Quoyque fâché de perdre Desmarets, je serai fort aise de son avancement (a); et, si Mr Trudaine a égard à mes sollicitations pour le choix de son successeur, j'aurai une seconde satisfaction en procurant un état à un homme dont j'estime le talent et l'âme dans un égal degré.

Cette colique d'estomac est tout-à-fait passée, je me flatte qu'il en est de même de votre rhume. Je compte profiter du beau tems pour me promener un peu et suivre vos avis.

Recevés les assurances du tendre et respectueux dévouement qui m'attache à vous, mes respects, je vous prie, à Mes de la Rochefoucauld et de Chabot. Mr le Duc de la Rochefoucauld a sans doute beaucoup vu le Roy de Suède (60). N'a-t-il pas fait peur à l'abbé de Mably?

LXXI.

A Limoges, le 26 mars 1771.

Je ne suis point étonné, Madame, de la résistance du baron de Breteuil à son changement, mais j'imagine que Mr d'Usson restera à Stockholm. On vouloit seconder les projets du Roy de Suède (60), mais je crois qu'on peut s'en rapporter à luy.

Je ne me pique point de deviner ce qui se passera; mais Mr de Blossac n'a sûrement point refusé. Il a pris séance; son conseil est composé de 15 personnes, dont un de vos (b) sénateurs de la Rochefoucault appelé Mr de Garoste. Il est certain que, dans les provinces, on désire beaucoup que cet arrangement subsiste. Malgré cela, il faut voir si les officiers des baillages s'y fieront.

Vous aurés bien ri de ma bêtise en lisant une lettre que j'ay écrite à Mr le Duc de la Rochefoucauld. Mais cette nouvelle nous étoit venue d'une manière si bien circonstanciée que, malgré le peu de vraysemblance, j'avois fini par la croire.

Je me réjouis bien de voir votre rhume enfin dissipé. Dieu veuille que le tems qu'il fait depuis (c) quelques jours ne le renouvelle pas. Nous sommes revenus en plein hyver. Il a gelé très fort et la terre est couverte de neige. Cela fera perdre la plus grande partie des fruits qui étoient fort avancés. Mais on espère beaucoup des blés et ils continuent de diminuer, malgré le règlement (d) dans plusieurs provinces et malgré son inéxécution en Limousin.

Je ne vous ai sûrement pas mandé que le successeur qu'on destinoit à Desmarets ne convenoit, mais, bien au contraire, je vous priois de m'aider à obtenir de Mr Trudaine qu'il choisisse l'homme que je désire. Mr Trudaine voudroit me donner un homme qui est à Rouen et dont, autrefois, Mr Boutin n'a point voulu à Bordeaux. Je serois véritablement fâché qu'il le préférât à celuy que je propose et qui est vraiment un homme excellent à tous égards. Je demande à tous mes amis de se joindre à moi pour emporter la décision de Mr Trudaine.

(a) 1 rature illisible remplacée par «son avancement».

(b) 1 grattage a effacé le v de «vos».

(c) «depuis» ajouté entre les lignes.

(d) «les règlemens» remplacé par «le règlement».

On me demande aussi une sollicitation auprès de vous. C'est pour la place de receveur de vos rentes à la Rochefoucault, à la place de l'ancien que vous avés, je crois, révoqué. Celuy que je vous propose est un ingénieur qui a travaillé à la carte de France (14) et qui s'est marié à la Rochefoucault; son talent pour lever des plans ne peut que vous être utile et je connois d'ailleurs pour (a) bon sujet. Il s'appelle Leroy. Comme toutes mes recommandations à cet égard ne peuvent être que subordonnées au plus grand avantage de vos affaires, j'en ai écrit à Mr Cohu qui pourra vous faire part de ses réflexions sur ma proposition. Si elle n'a pas d'inconvénient, je vous serai obligé d'y avoir égard.

Recevés les assurances de mon inviolable et bien tendre attachement.

LXXII.

A Limoges, le 9 avril 1771.

Voilà donc l'affaire de Desmarets finie, Madame, je m'en réjouis de bon coeur puisque je ne le perds que pour son très grand bien. Je n'ay point encore de réponse de Mr Trudaine sur son successeur.

L'histoire de ce pauvre Mr Bomare (62) est charmante et m'a tout-à-fait intéressé pour luy, je voudrois pouvoir lui procurer un logement pour son cabinet.

Voltaire a lutté contre le rival de Corneille et de Racine car il vient de faire une réponse aux remontrances de la cour des aides. Il y prouve très bien que ce sera un grand avantage d'être jugé dans sa province, chose dont je crois que personne ne doute.

Je vous félicite du séjour que vous allés faire à la campagne et vous y souhaite un aussi beau tems que celuy qu'il fait ici. On dit que plusieurs personnes ont eu la permission d'aller à Chanteloup; en ce cas, j'imagine que vous ne serés pas longtems sans y aller. Vous serés presque à moitié chemin de Verteuil et c'est grand dommage que vous n'y projettiés point de voyage pour cette année. Cela se seroit très bien arrangé pour le tems de mon exil volontaire en Limousin. J'aurois espéré de vous recevoir encore une fois aux Courières.

Adieu, Madame, vous savés quel plaisir j'aurois à vous renouveller, dans quelque lieu du monde que ce soit, les assurances de mon tendre et respectueux attachement. Permettés qu'elles soient communes aux personnes qui vous touchent le plus près. J'imagine que l'abbé de Mably est avec vous et je vous prie de me rappeler aussi à son souvenir.

Mr Cohu m'a mandé que vous aviés disposé de la place que je vous demandois pour Mr Leroy. Il m'en indique une autre. Mais, avant de vous la demander, je veux savoir si Mr Leroy y convient.

(a) «for» biffé avant «pour».

LXXIII.

A Limoges, le 19 avril 1771.

J'imagine, Madame, que vous n'aurés pas tardé à revoir Mr le Duc de la Rochefoucauld après le lit de justice. On cite sa protestation comme une des plus nobles et des mieux écrites. Je n'en suis pas étonné. Il doit sûrement avoir l'éloquence de l'honnêteté. Voilà un grand et terrible coup frappé, il faut en voir les suites. Au reste, si vous lisés le nouvel ouvrage de l'abbé Baudeau, vous y verrés que toutes les formes de gouvernement sont indifférentes pourvu que les hommes soyent instruits et raisonnables, ce qui est très vray et beaucoup moins ridicule que ses lecteurs ne le croiront. Il y a d'ailleurs des choses très belles et très vrayes dans ce livre, qui est plus clairement et plus agréablement écrit que celuy de Mr de la Rivière, et plus intelligiblement que ceux de Mr de Mirabeau. C'est le petit carême des économistes. Il m'a fait plaisir à lire, quoyque je le susse d'avance par coeur.

Je ne puis assés vous remercier de vos dispositions pour l'homme que je vous recommande. Vous avés une autre place (a) à Barbézieux, dont Mr Cohu m'a averti. Je m'informerai, avant de vous la demander, si elle convient à mon homme et si mon homme y convient.

Je voudrois fort que Mr Trudaine fut aussi facile que vous, mais je vous assure que j'ay grand besoin que vous m'aidiés.

Nous avons ici le jeune Mr Tronchin, ferm. g^{l}. Je ne l'ay guère vu encore parce que je suis dans les remèdes pour une colique d'estomac dont je vous ai, je crois (b), parlé, laquelle a été suivie d'une espèce de jaunisse ou d'épanchement de bile. Cela est à présent presque réduit à rien. Il m'a appris que Mr Tronchin, le proc.g^{l}., étoit avec vous: je vous prie de luy faire tous mes complimens et de luy témoigner tout mon regret de ne pouvoir profiter de son séjour à Paris.

Adieu, Madame, je n'ay point assés d'expressions pour répondre à toutes celles que vous dicte votre amitié, mais vous connoissés toute l'étendue de mon attachement.

Mes respects, je vous prie, à Madame la Csse de Chabot.

Le mauvais tems renouvelles nos inquiétudes et fait remonter les grains.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville en son château de la Roche-Guyon,
Par Bonnières,
Route de Rouen.

(a) «pareille» biffé et remplacé par «autre».

(b) «avois» biffé et remplacé par «ai, je crois».

LXXIV.

A Limoges, le 3 may 1771.

Le petit dérangement de ma santé n'est point assés fort, Madame, pour m'autoriser à quitter le Limousin avant d'avoir mis la dernière main à tous les arrangemens qu'exige le soulagement des pauvres de la Montagne (a) d'ici à la récolte. Ainsi, malgré mon impatience de revoir mes amis, je passerai encore quelque tems ici. Je ne puis assés vous remercier de tout l'intérêt que vous me montrés pour ma santé. Peut-être pourrais-je avoir dans quelque tens tout le loisir nécessaire pour la soigner. Il y a longtems que je n'ay d'autre objet d'ambition que la liberté.

Puisque vous n'allés que dans quinze jours à Paris, vous verrés peu Mr Trudaine. J'ay pourtant bien véritablement besoin, auprès de luy, du secours de tous mes amis. Desmarets vous expliquera ce dont il s'agit.

Je dois juger ces jours-cy l'affaire de la caution de Pintaud et je crois qu'il obtiendra ce qu'il demande, c'est-à-dire de n'être poursuivi qu'après la discussion des biens de Pintaud.

Quant au changement que Mr Marantin propose, dit-on, de faire à l'enceinte de la Rochefoucauld, je n'ai (b) pas idée d'en avoir entendu parler. Mais je verrai ces jours-cy Mr Trésaguet et Mr Musnier, qui sont dans la montagne à diriger les ateliers des pauvres, et j'examinerai le plan avec eux. Je soupçonne un peu Mr Fouchier de n'être guidé dans son mémoire que par un intérêt personnel.

Vous ai-je fait mon compliment sur l'honneur qu'a eu le siège de la Rochefoucauld de fournir un sénateur (63) au conseil supérieur de Poitiers.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre et respectueux attachement. Permettés-moi de remercier Madame de Chabot de son souvenir et de l'assurer de mon respect.

LXXV.

A Limoges, le 10 may 1771.

Mr Trésaguet est revenu de nos montagnes, Madame, il n'a pas plus entendu parler que moy du prétendu projet de Mr Marantin pour changer le chemin, dont vous parle le Doyen de la Rochefoucauld. En conséquence, j'imagine que c'est une terreur panique.

J'ay reçu réponse du jeune homme dont j'avois eu l'honneur de vous parler pour la place de Barbézieux: il a travaillé dans le genre de (c) Mr Cohu, en conséquence je vous serai très obligé de vouloir bien luy accorder cette place. Il s'appelle Leroy. J'en écrirai mardi à Mr Cohu.

J'imagine que vous ne tarderés pas à être à Paris et je vous prie de ne pas m'oublier auprès de Mr Trudaine pour le successeur de Desmarets.

(a) «de la Montagne» ajouté entre les lignes.

(b) 1 rature illisible avant «n'ai».

(c) «de» ajouté entre les lignes.

Voilà ce me semble l'opération de Mr le Chancelier (64) bien consolidée. Les grands succès font les grands hommes.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect.

J'adresse cette lettre à tout hasard à Paris.

Permettés-moy de me rappeler au souvenir de Monsieur le Duc de la Rochefoucauld et de tout ce qui vous appartient.

LXXVI.

A Limoges, le 24 may 1771.

Desmarets m'a remis votre lettre, Madame, j'en avois reçu une de Mr Trudaine qui m'annonçoit la nomination du Sr Cornuau à la place de Mr Desmarets. Je vous fais bien mes remerciemens de l'appuy que vous m'avés prêté en cette occasion et dont j'avois grand besoin.

Il n'est guère possible de répondre en détail à votre lettre. Il vaut mieux parler du beau tems qui est à souhait pour tous les biens de la terre. Il n'y aura que notre pauvre montagne qui souffrira encore parce qu'on n'a pas pu y semer. Elle n'a de ressources que dans les avoines, si elles réussissent, car on n'y cueille point de châtaignes.

Je serois fort fâché que Limoges devint notre Sibérie. Il me semble que cette prérogative étoit depuis longtems dévolue au Berry. On imaginoit peut-être assaisonner encore l'exil, et je conçois que l'exilé pourroit être peiné de cette circonstance. Je crois pourtant qu'au fond, il ne s'en trouveroit pas plus mal. Mais cela me gêneroit beaucoup et je n'en serois dédommagé qu'autant que cela pourroit vous attirer encore aux Courières.

Adieu, Madame, vous connoissés mon inviolable et bien tendre attachement. Mes respects, je vous prie, à Mesdames de Chabot et de la Rochefoucauld.

LXXVII.

A Limoges, le 12 juillet 1771.

Enfin, Madame, je vous fais passer aujourd'hui, par la voye que vous m'avés indiquée, un peu de graine de raves, mais beaucoup moins que vous n'en aviés demandé. Il n'y en a que pour semer un arpent et vous en conclurés qu'il faut les semer assés clair. On laboure comme à l'ordinaire et l'on sème au hasard, comme tout autre grain. Les terres qui conviennent le mieux sont les terres légères, propres au seigle; elles viennent cordées dans les terres fortes, en un mot, elles ressemblent à beaucoup d'égards aux navets qu'on mange. Elles sont différentes des turnipes ou gros navets d'Angleterre ou du Périgord, qui sont plus gros mais plus âcres et qui feroient de fort mauvais ragoûts. Nos raves sont aussi bonnes pour les hommes que pour les bestiaux. On les donne à ceux-cy à l'étable et coupées par morceaux. Si on les leur donnoit entières, ils les mangeroient d'un seul

morceau et cela pourroit les étouffer. Je ne crois pas qu'on les leur donne à manger dans le champs. J'aurois voulu vous envoyer cette boëte par Mr Desmarets, mais je ne l'avois pas alors. Et il est parti si précipitemment pour profiter de l'occasion d'une voiture, que je n'ay pas même eu le tems de vous écrire par luy.

Je crois qu'il est beaucoup plus aisé à Louis de Brancas, cte de Lauraguais, d'imiter Linguet que Rousseau. Il falloit défendre son ouvrage (65) pour en donner quelque curiosité.

Je vous fais mon compliment sur l'exemple de soumission qu'a donné le siège de la Rochefoucauld. Rien n'est plus exemplaire: au reste, peu à peu, tout cède à la force de l'impulsion et le nouveau système paroit prendre tout-à-fait consistence.

Le tems s'est ici remis tout-à-fait au beau et l'on va déjà commencer à couper les seigles. Malgré cela, je prendrai le parti de rester ici et de faire mon département de très bonne heure afin de pouvoir passer tout mon hyver à Paris.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon respect.

LXXVIII.

A Paris, le 31 juillet 1771.

Vous êtes, Madame, un médecin aussi rigide, j'ai presque dit aussi dur, que Mr Bouvart. Quelque austère que soit le régime auquel je suis condamné, je m'y résigne entiérement, mais je ne me résigne point à l'absolue interdiction que vous voulés me prescrire. La fatigue que vous craignés sera moins grande que le plaisir. Ne dois-je pas d'ailleurs vous remercier de celui que vous m'avés fait en m'annonçant votre arrivée à Paris pour mercredi? J'ai bien peur que vous ne me trouviés pas encore assés ferme sur mes jambes pour aller vous recevoir à votre arrivée, mais je connois assés vos bontés pour espérer que cela ne me privera de rien.

Vous m'avés fait encore un grand plaisir en m'apprenant la parfaite conversion de Mr de Caraccioli. Son suffrage est plus flatteur qu'un autre, d'ailleurs il est vraisemblable que sa persuasion pourra être un jour beaucoup plus fructueuse que la mienne et que ces vérités réussiront mieux transplantées en terre étrangère. Cette semence ressemblera aux graines de muscadiers que les Hollandois arrachent tant qu'ils peuvent dans toutes les îles qui environnent leurs possessions; mais il y a des oiseaux qui avalent les noix et qui vont, en dépit d'eux, les semer dans toutes les îles des environs.

Malgré les tendres souvenirs dont vous me parlés, je ne puis croire à la révolution et je suis persuadé que rien n'altérera le bonheur dont nous jouissons.

Non certes, il n'y a rien de (a) commun entre Climène (66) et Doris (67), et il faut bien se garder de rien voir de louche dans cette chanson. N'allés pas croire que cette plaisanterie méchante soit de moi.

Je vous prie de vouloir bien vous charger de mes remerciemens, complimens et respects pour Mr et Madame la Duchesse d'Estissac et pour l'amb. de Naples

---

(a) «de» ajouté entre les lignes.

(68), s'il est encore avec vous, ce dont je doute. Il doit, dit-on, aller incessamment à Montigny, où Mr Trudaine à la goutte.

Adieu, Madame, vous connoissés ma tendre et inaltérable amitié.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à Liancourt,
Par Clermont en Beauvaisis.

LXXIX.

A Limoges, le 9 août 1771.

Comme je vous ai mandé mardi, que j'avois la goutte, je dois à votre amitié de vous instruire de la suite de cette attaque. Elle a été plus forte que je ne (a) m'y attendois dans cette saison. J'ay fais appliquer trois fois les sangues; la troisième fois m'a procuré une très bonne suit, je me trouve fort soulagé et j'espère que ma tournée dans la montagne ne sera retardée que de très peu de jours. Tout m'annonce, dans ce canton, une misère égale à celle de l'année dernière. Je suis pourtant toujours résolu à aller à Paris peu après le département, sauf à retourner s'il est nécessaire.

Adieu, Madame, permettés-moi un peu de laconisme, vous connoissés trop bien tous mes sentimens pour n'y pas suppléer.

LXXX.

A Limoges, le 4 août 1772.

Je souhaite, Madame, que votre voyage d'Enville ait été aussi heureux que le mien à Limoges. J'y suis arrivé sans accident, mais non sans regret d'avoir quitté Verteuil avant vous. J'irai demain préparer les Courrières à vous recevoir et cette espérance m'en fera jouir plus agréablement.

J'ay observé, chemin faisant, la position de Nieul, c'est presque à la sortie de Chasseneuil et, par conséquent, bien près de la Rochefoucault. Je crois que vous ne gagneriés pas assés d'avance pour pouvoir aller avec vos chevaux jusqu'à St Junien et cela ne vaudroit guère la peine de faire venir des chevaux des Nègres pour n'aller que jusqu'au Pont Sigoulant. Je reverrai avec Mr Trésaguet les distances des différens lieux de la route sur lesquels on peut disposer vos relais et je vous en donnerai mon avis.

Permettés-moi de vous demander le nom de votre terre en Périgord et celuy des villes dont elle est le plus voisine.

J'ay trouvé ici le P. Col qui ne va point à Clermont et qui vous servira d'aunônier aux Courrières. Il vous présente ses respects. Pour moi, vous trouvés

(a) «ne» ajouté entre les lignes.

bon que je ne me borne pas à ce sentiment et vous connoissés tous ceux que je vous ai voués pour la vie, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous appartiennent.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, en son château de Verteuil,
Par Ruffec.

LXXXI.

A Limoges, le 18 septembre 1772.

D'après ce que j'ay su, Madame, de votre arrivée à St Junien et à Chabanois, j'ay lieu d'espérer que vous serés arrivée hier à Verteuil et j'ay grande impatience d'en apprendre des nouvelles. La perte du plaisir auquel vous m'aviés accoutumé est bien assés sensible sans y joindre encore l'inquiétude. Je ne puis assés vous dire combien je suis touché de toutes les marques de votre amitié. Il n'en est aucune qui puisse m'être aussi précieuse que le séjour que vous avés bien voulu faire dans mon hermitage. Je voudrois qu'il eût pu être aussi agréable pour vous que vous l'aviés rendu pour moi. Je serois bien flatté aussi que Monsieur le Duc de la Rochefoucauld ne s'y fût point ennuyé et qu'il me tint compte du désir que j'ai de mériter son amitié.

Vous n'attendés pas de moi des nouvelles fort intéressantes de Limoges. Je ne deciderai (a) que ce soir sur les nouvelles que je recevrai d'Angoulème le jour de mon départ. Mais vous ne risqués rien de m'y adresser vos lettres jusqu'à ce que vous soyés à Paris. Alors, ce sera toujours à Limoges qu'il faudra m'écrire. Recevés de nouveau tous mes remerciemens et les assurances de mon respect tendre et inviolable.

LXXXII.

A Limoges, le 25 septembre 1772. (b)

J'ai mille remerciemens à vous faire, Madame, de la bonté que vous (b) avés eue d'abréger mes inquiétudes en m'instruisant sur le champ de votre arrivée à Verteuil. Car, quoyque vous fassiés participer les chemins du Limousin à l'emploi de votre figure favorite, comme je sais à quoi m'en tenir, je craignois qu'ils ne vous fatiguassent beaucoup et ne vous missent dans l'impossibilité d'arriver dans le jour.

Vous n'avés pas un bien beau tems à Chanteloup, mais cela doit être moins fâcheux qu'aux Courrières. Je me mettrai demain en marche pour Angoulême mais,

(a) «ne» biffé avant «deciderai».
(b) 1772» ajouté en-dessous d'une encre différente.

à moins que vous ne m'écrivissiés précisément mardi, c'est à Limoges qu'il faudra m'écrire; or j'imagine que vous ne serés point encore à Paris mardi.

J'ay reçu beaucoup de détails sur le chemin de Limoges à la Rochelle et je vous avoue que je crains un peu que la direction ne soit plus avantageuse par Ruffec. C'est une raison de plus pour ne rien précipiter et pour mériter de plus en plus la réputation de ne rien finir.

Adieu, Madame, conservés-moi vos bontés et soyés sûre de mon tendre et éternel attachement. Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour se fâcher de vos ironies, et je vous avertis que je n'ai pas pris pour telle la première partie de votre phrase mais seulement un peu la dernière. Mrs de la Croix et Trésaguet sont pleins de reconnoissance de l'honneur de votre souvenir.

Permettés-moi de joindre ici tous mes complimens pour Monsieur le Duc de la Rochefoucauld.

LXXXIII.

A Angoulême, le 29 septembre 1772.

J'ay trouvé, Madame, en arrivant ici avant-hier vos deux lettres du 21 et du 22, et je reçois dans l'instant celle du 27. Je commence par vous faire, pour ma part, toutes sortes de remerciemens pour le bénéfice de Dom Col. J'aurois mieux aimé qu'il eût attendu plus longtems et que le bénéfice eût été meilleur; mais comme ses désirs sont très modérés, je crois qu'il se tiendra fort heureux et je suis sûr qu'il sera surtout très reconnoissant. Votre lettre luy parviendra beaucoup plus tôt que la mienne, ainsi je luy écrirai que pour luy faire mon compliment.

J'ay quelque crainte que vous n'ayés pas rencontré Mr de Malesherbes. Il projettoit une course dans son voisinage, Me Blondel, trompée par votre consultation, vous avoit annoncée trop tôt, et Mr de Malesherbes avoit retardé son voyage. Il seroit malheureux que, vous ayant attendu, il fût parti précisément au moment de votre arrivée. J'imagine pourtant que vous l'aurés prévenu et, comme d'ailleurs il ne luy est pas permis de découcher, vous aurés été quitte pour l'attendre un jour.

J'admire que Mr de Voyer s'intéresse contre la demande des habitans de Rochefort et je n'imagine pas quel intérêt il peut y avoir. J'admire aussi la profondeur de son déraisonnement. Je suis étonné pourtant des argumens (a) du maître du château. Ils m'ont paru d'un homme marqué de la maladie dont Madame d'Aiguillon disoit que Mr de Maurepas avoit été inoculé. J'ai peur que ces beaux raisonnements n'ayent détruit toute la chaleur que vous aviés inspirée et qu'on vouloit faire passer à Mr Sénac. Je désire encore plus qu'on réussisse à en communiquer à Mr de la Borde.

Je suis reconnoissant pour tous les Limousins et les Angoumoisins de l'intérêt que vous prenés aux châtaignes, aux blés noirs, aux blés d'Espagne et aux vignes. Il a fait tous ces jours-cy des tems effroyables. Aujourd'hui, le tems paroit se remettre au beau et, s'il peut durer tout sera sauvé.

(a) «ceux de» biffé et remplacé par «des argumens».

Vous ne me demandés pas de réponse à tous les éloges dont vos lettres sont remplies et qui seroient faits pour me tourner la tête, si je n'avois la clef de votre style ironique pour me servir de *fébrifuge* contre la vanité. Mais ce à quoi je répondrai toujours du fonds de mon coeur, c'est à toute l'amitié dont vous me comblés. Je me flatte que vous êtes bien convaincue de toute celle qui m'attache à vous pour la vie. Tout ce qui vous appartient à des droits sur mes sentimens, ainsi vous pouvés juger combien je suis reconnoissant de tout ce que vous me dites d'obligeant de la part de Madame de Chabot et de Mrs de Chabot et de la Rochefoucauld. Je vous prie d'être auprès d'eux l'interprète de mon respectueux attachement.

Je n'ai point (a) oublié les commissions dont vous m'avés chargé pour Mrs Trésaguet et de la Croix, ils sont tous deux pénétrés de reconnoissance de toutes vos bontés. J'ay trouvé ici Mr Musnier veuf et pleurant sa femme, dont il est pourtant trop heureux d'être délivré.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville en son hôtel
Rue de Seine,
A Paris.
(cachet imprimé d'Angoulême).

LXXXIV.

A Limoges, le 9 octobre 1772.

J'envie, Madame, à M. de M. la liberté qu'il a eue de pouvoir vous donner tout son tems; j'aimerois fort à n'avoir, comme luy, d'autre chose à faire qu'à partager mon tems entre les études de mon goût et mes amis. Je ne suis point inquiet du plaisir de l'un et de l'autre dans cette conversation, elle auroit pu être beaucoup plus longue sans qu'il y eût place pour l'ennuy.

J'ay reçu les dessins de votre protégé, Mr Le Clerc. Mr Trésaguet en est fort content; malheureusement, nous ne pouvons luy offrir que 600tt de fixe, avec quelques supplémens, lorsqu'il travaillera en campagne. Le Sr Chaperon qui, comme luy, travailloit à la carte (4), paroit préférer son nouveau sort à l'ancien. Le plus grand avantage du Sr Le Clerc sera de se former et d'acquérir des connoissances plus utiles que s'il continuoit la carte. D'ailleurs, si nous entreprenons plusieurs grands ouvrages, son sort pourra s'améliorer un peu.

Le sr Sazerat (b), fabriquant de bougies d'Angoulême, est venu me trouver, fort inquiet d'avoir (c) entendu dire que vous vous plaigniés de ses bougies. Il m'a assuré qu'il n'avoit aucune part à la fourniture qui vous avoit été faite et qu'on s'étoit adressé à un marchand qui avoit donné de la bougie qui n'étoit point prise chez luy. Il m'a donné pour preuve l'excellence de sa bougie qu'effectivement, j'ai brûlé concurremment avec celle de Limoges, qui passe pour fort belle. La beauté

(a) «je ne vous ai» biffé et remplacé par «je n'ai point».

(b) «Sr Sazerat» ajouté entre les lignes.

(c) «en» biffé avant «avoir».

des cires étoit égale de part et d'autre et pareille à celle des cires du Mans. Mais les mèches d'Angoulême sont supérieures à celles de Limoges, au point que la bougie d'Angoulême n'a point coulé, n'a point fait de champignons et a brûlé plus longtems que celle de Limoges dans la proportion de neuf à huit, quoy qu'on ne la vende que cinquante sols, tandis que celle de Limoges en coûte cinquante deux. Vous voyés bien qu'en conscience, je ne puis refuser au Sr Sazerat de luy rendre le témoignage qu'il me demande, pour rétablir auprès de vous sa réputation et vous engager à luy donner votre pratique lorsque vous reviendrés à Verteuil.

Je pars jeudi pour finir mon département et j'en serai tout-à-fait de retour le 25. Vous ne doutés pas de mon empressement à retourner à Paris; mais je prévois encore bien des choses à faire avant d'en avoir la liberté. Je ne doute pas que la nouvelle liaison de l'ami de Licurge (69) ne soit fort vive. Je voudrois qu'il en profitât pour se modérer un peu. Heureusement, sa probité est respectée, et cela sert à quelque chose, même dans ce tems-cy.

Adieu, Madame, recevés les tendres assurances de l'amitié que je vous ai vouée pour la vie. Permettés-moi de présenter mes hommages à tout ce qui vous appartient.

LXXXV.

A Brive, le 22 octobre 1772.

Mr de la Croix sera fort affligé, Madame, que (a) son ami n'ait pas pu vous convenir, mais il falloit prendre un homme qui pût faire vos affaires et Mr de Belle-Île pouvoit en juger mieux que personne. Il vous faudroit quelqu'un comme Mr de la Croix et j'aimerois mieux vous le céder qu'à Mr de Crosne.

Il est fâcheux d'avoir donné une parole qu'il est désagréable de tenir. Je prens part à tout ce que vous éprouvés sur cet évènement, et il me semble que, sans être aux Courrières, nous pouvons très bien soutenir une conversation mentale et nous entendre parfaitement.

Je retourne après-demain à Limoges. La pluye me gâtera peut-être les chemins pour mon retour, mais ce ne sera pas un mal éternel car Mr Ardent m'a donné sa parole, la veille de mon départ de (b) Limoges. J'écrirai à Mr le Duc de la Rochefoucauld pour concerter avec luy les arrangemens relativement à l'établissement de son régiment. Je vous prie de luy présenter en attendant mes hommages (c).

Dom Col m'a écrit, il est pénétré de reconnoissance de toutes vos bontés. Adieu, Madame, le courrier me presse de finir, et je n'ay que le tems de vous assurer de ma tendre et inviolable amitié.

Mille complimens, je vous prie, à l'abbé de Mably et permettés-moi d'assurer Madame votre fille de mon respect.

(a) «du nef» biffé avant «que».

(b) «pour» biffé avant «de».

(c) «présenter en attendant mes hommages» ajouté entre les lignes.

LXXXVI.

A Limoges, le 30 octobre 1772.

Le sr Le Clerc n'avoit pas attendu votre lettre, Madame: dès le lendemain de celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 9, on me l'annonça. Il travaille actuellement dans les bureaux de Mr Tresaguet, en attendant que nous l'occupions sur le terrain, les objets d'occupation ne manqueront pas et la seule route de Toulouse a de quoi employer plus de monde que nous n'en avons.

Je n'ai que des doutes sur la direction du chemin de Limoges à la Rochelle et, quand il s'agit de décider contre vous, je ne suis pas si prompt à prendre mon parti. J'aime beaucoup mieux que votre voisin (26) m'accuse de lenteur et dise que je ne finis rien.

L'objection de la marine militaire, que vous fait Mr Trudaine, ne m'arrêteroit pas mais, en tout cas, il est bien aisé de la résoudre en donnant la liberté du commerce des colonies à la ville de Charente, située une petite lieue plus haut que Rochefort et peut-être mieux située. L'air y paroit plus pur et les vaisseaux de toute grandeur y abordent facilement. L'avantage est exactement le même pour les provinces de l'intérieur et il est même presque égal pour les négocians domiciliés à Rochefort.

Un Mr de Barbançois, gentilhomme de Berri, qui élève des moutons et à qui j'ai montré de la laine d'un bélier du Maroc, m'a demandé si le troupeau de Madame la Duchesse de Choiseul existoit toujours, s'il se multiplioit, si elle le gardoit tout entier pour elle, ou si elle étoit assés bonne citoyenne pour en étendre l'avantage en donnant, sinon des brebis, du moins des béliers comme faisoit Mr d'Etigni pour (a) ses béliers d'Espagne; si, en ce cas, on pourroit, par votre crédit, obtenir quelques agneaux. Il est certain que la dépense qu'à faite Mad. de Choiseul ne peut avoir d'objet raisonnable que d'introduire et de multiplier dans le royaume cette belle race, car je n'imagine pas qu'elle en tire un grand profit et, quant à l'amusement, il ne sera pas moins grand en le partageant. Pouvés-vous (b) répondre à ces questions? En ce cas, je vous serai très obligé de vouloir bien me donner ces éclaircissemens et me mander si vous pourriés obtenir quelques individus de cette belle race ou du moins des béliers pour Mr de Barbançois et même pour quelques autres agriculteurs.

Avés-vous vu l'Epître à Horace (70)? Ce sera vraisemblablement encore matière à dispute. Je suis fâché que ce levain continue de fermenter dans la tête de ce pauvre abbé (33) qui en devient très malheureux. A-t-il rencontré le comte de Creutz?

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre et inviolable amitié et permettés-moi de présenter mon respect à Madame de Chabot. Mr de la Croix et Mr Trésaguet sont pénétrés de reconnoissance, ainsi que Mr Desnaux à qui j'ai remis une magnifique robe arrivée à mon adresse. Il n'ose vous écrire pour vous faire luy-même ses remerciemens, il est confondu de l'excès de vos bontés. Je crois que j'ai aussi des remerciemens à vous faire d'une belle lampe économique venue à Limoges sans lettres d'avis. Avec une pareille lampe, on doit éclairer l'univers.

(a) «pour» ajouté au-dessus d'une rature.

(b) «sériés» biffé et remplacé par «pouvés-vous».

LXXXVII.

A Limoges, le 6 novembre 1772.

Je crois, Madame, vous avoir déjà mandé que, pour l'intérêt de l'Angoumois, il étoit aussi avantageux que l'entrepôt pour les colonies fût accordé à la ville de Tonnai-Charente, qu'on appelle dans le pays Charente pour abréger, qu'à celle de Rochefort. Mr Trudaine vous donne donc gain de cause; quant à la ville de Soubise, je ne sais pas si elle a quelques avantages particuliers, mais il me semble qu'elle est moins connue comme ville de commerce. Celle de Charente est déjà fort considérable, située en bon air, peuplée, remplie de bons commerçans, je crois aussi que, comme elle est au-dessus de Rochefort, le commerce avec l'intérieur de la province par les gabarres s'y fera plus commodément. Les vaisseaux qui remonteront à Charente, étant en moindre nombre, embarasseront moins la marine militaire et seront moins embarassés. Je préférerois donc Charente à Soubise.

J'avois annoncé à Mr le Duc de la Rochefoucauld un mémoire sur les embarras à lever par rapport à l'employ d'un régiment pour nos travaux de la route de Toulouse; j'en ai encore raisonné depuis avec Mr Ardent qui est persuadé qu'il y auroit plus d'inconvéniens que d'avantages à employer des soldats. La difficulté des logemens, les frais de baraque qui seroient indispensables, la fourniture des outils (a), la difficulté de fixer le prix des tâches de façon à contenter les soldats sans trop charger les entrepreneurs, tout cela luy fait peur. Il croit trouver mieux son compte à faire venir des pionniers auvergnats avec (b) lesquels il marchandera les tâches, qu'il renvoyera s'il est mécontent de leur travail, qui se fourniront d'outils, qui se logeront, qui se nourriront comme ils voudront et sans que personne s'en mêle. Il y trouvera l'avantage de la simplicité dans son opération et de n'avoir à traiter qu'avec ses ouvriers. Je ne puis disconvenir que ses raisons ne me paroissent bonnes. Il faut avouer qu'à moins que les soldats ne fissent incomparablement plus d'ouvrage que d'autres ouvriers au même prix, leur travail seroit plus onéreux à la province qui, pour avoir 400 ouvriers, seroit chargée du logement et de l'ustencile en nature pour douze cent. D'après toutes ces réflexions, je vois à regret qu'il faut renoncer quant au présent au projet d'avoir ici le régiment de la Sarre. Peut-être la chose sera-t-elle plus facile à arranger pour la Charente, où les logemens seront plus aisés à arranger et où les travaux pourront être distribués par plus grandes parties. D'ici-là, nous aurons aussi le tems de nous instruire de la manière dont on s'y est pris pour les travaux (c) du Canal de Picardie, où l'on a employé les troupes.

Je viens d'avoir un petit mouvement de goutte, mais très léger et seulement un peu plus fort que ce que j'ay senti à Verteuil. J'espère qu'il n'en résultera aucun dérangement dans ma marche.

Est-il vrai que Mr Orloff soit mort à son tour d'une colique hémorroïdale? Est-ce l'impératrice qui l'a disgrâcié? Est-ce le parti de Panin qui a forcé la main à l'impératrice? J'ai peur que le dénouement de la tragédie de Séminaris (71) n'approche. Ce dont j'ai plus peur encore, c'est que nous ne soyons assés fous pour nous mêler de tout cela.

(a) «fourniture des outils» ajouté entre les lignes.

(b) «qui» biffé avant «avec».

(c) «canaux» biffé avant «travaux».

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur mon inviolable et bien tendre attachement, ainsi que tout ce qui vous appartient.

Au recto, coin supérieur gauche: Turgot.

LXXXVIII.

A Limoges, le 13 novembre 1772.

Je n'ai, Madame, que le tems de vous faire mille et mille remerciemens de vos nouvelles bontés et de la protection que vous m'accordés auprès de Mad. de Chois. et de Me d'Etigni. Tout me sera bon et ce n'est pas pour Mr de Barbançois seulement. J'ay aussi un homme en Bas-Limousin en état de suivre des expériences et de travailler à former une race. Mr de Barbançois a des béliers d'Espagne. La laine du Maroc n'est pas du même genre, elle est dans le genre de la laine d'Angleterre, mais beaucoup plus belle. Je soupçonne la race angloise d'en être venue originairement.

Je pars demain pour mon voyage de la route de Toulouse. J'y serai au moins huit jours et peut-être ne pourrai-je pas écrire pendant ce tems-là.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre respect et mon amitié inviolable. Je prens bien de la part aux douleurs qu'éprouve Madame de Chabot.

Mille complimens à Mr le D. de L.R. (72) et à l'abbé de M. (33).

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à la Roche-Guyon,
Par Bonnières.

LXXXIX.

A Limoges, le 27 novembre 1772.

Je reçois, Madame, la réponse de Mr de Barbançois; il prétend que, pour tirer sûrement de la race des moutons (a) du Maroc, il faut un bélier et trois brebis, d'autant plus, dit-il, que l'on doit compter que le berger ne donnera pas ce qu'il aura de plus beau et qu'il faut d'ailleurs s'attendre à quelques accidens; à ce compte, pour que j'eusse aussi un troupeau, il faudroit demander deux béliers (b) et six brebis, en tout huit bêtes; je crains que la demande ne soit trop forte; pour peu que vous la (c) trouviés indiscrète, je vous prie de la réduire à moitié, j'aime mieux ne rien demander pour moi et m'arranger avec Monsieur de Barbançois pour avoir

---

(a) «bélier» biffé avant «moutons».

(b) «quat» biffé avant «deux béliers».

(c) «craigniés qui» biffé avant «la».

les premières productions de son petit troupeau. Décidés et ayés la bonté de me faire part de votre décision. Mr de Barbançois envoyera chercher le tout, je vous serai obligé de m'envoyer une lettre dont il puisse charger l'homme qu'il envoyera à Chanteloup et d'en prévenir en même tems Madame la Duchesse de Choiseul.

Mon voyage, à mon grand regret, n'est point encore décidé, je ferai cependant l'impossible pour le hâter, et pour me retrouver à portée de goûter les douceurs de votre amitié. Nous allons envoyer Mr Chaperon à Cahusac pour lever le plan du chemin. Mr Le Clerc n'est pas encore assés exercé pour pouvoir luy confier cette commission. Il faut que vous ayés la bonté d'écrire pour que Mr Chaperon soit connu.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect. Mr Trésaguet et Mr de la Croix sont pénétrés de reconnoissance de l'honneur de votre souvenir. Notre évêque (51) et Melle d'Argentré m'ont prié cent fois de vous présenter leurs respects: je ne sais trop si je m'en suis acquitté.

Mes respects, je vous prie, à Madame de Chabot et mille complimens à l'abbé de Mabli.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à la Roche-Guyon,
Par Bonnières.

XC.

A Limoges, le 4 décembre 1772.

J'ay écrit enfin aujourd'huy pour avoir mon congé, Madame, il auroit bien mieux valu l'avoir demandé plus tôt et partir aujourd'huy, mais je crains de n'avoir encore que trop le tems de l'attendre; car j'ay à terminer mille détails qui ne finissent point. Je vois que votre voisin d'Angoumois a trop raison.

J'ay vu en manuscrit la banque rurale de Mr d'Aubusson et je croyois qu'il avoit renoncé à la faire imprimer. Ses intentions sont meilleures que ses moyens. Je n'ay pas son ouvrage assés présent pour répondre à vos observations.

Je suis tout confus de ce que vous me dites des «Eglogues» (73) et de la patience qu'a Madame de Chabot d'en charger sa mémoire.

La pauvre Didon (73) en est toujours au même point. Je n'ai le tems de penser qu'à des choses frivoles. J'en suis fâché car je voudrois fort que ce morceau fût fini; il donneroit une idée de ce genre de versification. Je crains pourtant la comparaison de l'abbé Delille, dont la traduction de ce chant m'a paru fort supérieure à ses Géorgiques.

Vous aurés du vin de Madère, mais peut-être l'attendrés-vous quelque tems.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon inviolable et bien tendre attachement. Je suis honteux de devoir encore une réponse à Mr le Duc de la Roch. Je vous prie de luy en faire mes excuses et de remercier Mad. de Chabot de ses bontés pour Virgile et pour son traducteur.

Avés-vous remarqué, dans une gazette de France, comme quoi les harengs sont venus se faire prendre en foule dans les filets des pêcheurs suédois, pour jouir du plaisir d'être mangés par un peuple heureux et vraiment libre. La terre prévoyoit aussi cet heureux évènement car elle avoit poussé et mûri la plus belle recette du monde. Que dit l'abbé de Mabli de ces miracles?

XCI.

A Limoges, le 8 décembre 1772.

Non vraiment, je ne sais point encore le moment de mon départ, Madame, et vous avés bien pu le conclure de ce que vous n'en êtes pas informée; je serois pourtant bien fâché de commencer l'année à Limoges.

Mr Musnier est fort fâché que Mr Sénac mette si fort les points sur les i. Ce plan, quelque diligence qu'on fasse, prendra du tems et puis, Mr Sénac ne trouvera peut-être pas les pentes assés (a) bien réglées, les alignemens assés droits, le chemin assés large, etc. Il proposera peut-être ses objections à Mr Trudaine, le tems se passera, la dépense -si l'on veut avoir égard à ces objections- deviendra plus forte et peut-être ne fera-t-on rien. Il est sûr que cette exactitude extrême retarde tout. Demandés à votre voisin (26).

Puisque vous trouvés ma première demande indiscrète, vous trouverés que celle de Mr de Barbançois l'est bien d'avantage. Mais je serois bien fâché d'abuser de vos bontés et de pousser l'orgueil au point de m'égaler à Mr de Crône en aucune manière. Il faut donc se réduire à un seul bélier et deux brebis; en ce cas, je n'en aurai point pour le moment et je m'arrangerai avec Mr de Barbançois pour partager les productions. Au reste, la maladie qui a pensé détruire le troupeau de Me de Choiseul est une raison de plus pour le diviser. Je parle toujours dans la supposition qu'elle ait le projet de naturaliser cette espèce dans le royaume et non de le conserver pour elle seule, comme un fleuriste hollandois conserve une tulipe. Il est certain qu'un seul grand troupeau peut être réduit à rien par la contagion, tandis qu'une douzaine de petits troupeaux se multiplieroient. A l'égard du bélier d'Espagne, je crois qu'il vaudroit mieux attendre que je fusse à Paris pour décider le moment de le faire voyager.

Il n'y a rien de fait pour Mr de Beaulieu et ce n'est qu'à Paris que mes espérances pourront se convertir en certitudes. J'ay pourtant pris sur moi de retenir Mr de la Croix. Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect.

Ne soyés point, je vous prie, inquiète du chemin ny du pont de la Rochefoucauld, l'un et l'autre se feront.

XCII.

A Limoges, le 1 janvier 1773.

J'espère qu'à la fin, Madame, je cesserai de mériter vos reproches: ce n'est pas que je n'aye encore senti (b), avant-hier, un très léger mouvement de goutte, mais il n'a duré qu'un jour et je crois pouvoir, en toute sûreté, vous prier de ne plus m'écrire.

Je suis fort aise que vous ayés fait la connoissance avec Mr de Condorcet et je crois que vous serés contens l'un de l'autre. Mais savés-vous que vous voilà

(a) «assés» ajouté entre les lignes.

(b) «craint» biffé et remplacé par «senti».

plongée jusqu'au col dans l'Encyclopédie? Mr Watelet, Mr de Condorcet, parmi tant de héros, je n'ose me nommer. Ce qui m'inquiète le plus, c'est comment vous pourrés établir la tolérance dans vos états. Car l'abbé de Mably est un puritain bien rigide.

Adieu, Madame, il faut finir car vous devés être impatientée de mon écriture. J'espère que, si je vous ennuye encore, ce sera du moins d'une autre façon.

Mais, à Paris comme à Limoges, vous savés quels sont les sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

Permettés-moi de présenter mes respects à Madame de Chabot et mes excuses à Mr le Duc de la Rochefoucauld de ce que je ne répons point à sa dernière lettre.

XCIII.

A Limoges, le 8 janvier 1773.

Je suis désespéré de vous écrire encore, Madame, je devois partir aujourd'huy et puis dimanche, et me voilà encore retenu. Pour peu de jours à ce que j'espère, mais indépendamment du désagrément de la prolongation, je laisse passer les jours de la plus belle gelée du monde.

J'ay écrit aujourd'huy à Mr Trudaine sur le chemin de Manle à Agris ainsi, si Mr Sénac a donné aussi son avis, rien ne retardera l'opération. J'envoyera à Mr Musnier avant mon départ, une nouvelle instruction sur les ateliers de charité, édition fort corrigée.

Connoîtriés-vous Mr de Vérac, qui vient d'être nommé à Cassel? Je voudrois bien pouvoir placer le pauvre Caillard, que la disgrâce de Mr de Boisgelin a laissé sans emploi. Si vous pouviés y (a) contribuer, je suis sûr que vous le feriés avec grand plaisir, mais j'ay peur qu'il ne soit trop tard. Mr de Boisgelin vous verra peut-être à ce sujet et je vous prie de permettre à Mr Caillard de recourir à vous, s'il y a quelque possibilité.

Adieu, Madame, je n'ai que le tems de vous renouveller les assurances de mon tendre respect. Je compte bien que du moins cette lettre-ci est la dernière.

XCIV.

A Paris, le 17 juin 1773.

Je me flatte, Madame, que vous serés arrivée en bonne santé à Liancourt et que le voyage et le plaisir d'être avec Madame votre soeur auront dissipé ce reste de mal d'estomac que vous ressentiés.

J'ay (b) reçu des nouvelles de Mr le D. de L.R. qui (c) m'écrit de Ferney et qui a trouvé le maître de la maison (7) très peu vieilli.

(a) «y» ajouté entre les lignes.

(b) Un mot rendu illisible par un grattage avant «j'ay».

(c) Un mot effacé par grattage après «qui».

Le lendemain de votre départ, on m'a apporté une relation de Pologne (a) assés mal écrite. J'ignore si c'est celle de Mr Carburi ou si c'est celle de M. de Wielhorski. Je la remettrai (b) toujours à Madame Blondel.

Il n'y a rien de nouveau depuis votre départ. J'ay dans ce moment du monde et je n'ay que le moment de vous assurer de ma tendre amitié et de présenter mes respects à Madame la Duchesse d'Estissac. J'espère qu'en me donnant de vos nouvelles, vous voudrés bien m'en dire de la santé de Mr le D. d'Estissac et de Mr de Liancourt.

XCV.

A Paris, le 20 juin 1773.

Je suis bien fâché, Madame, d'apprendre que vous soyés partie avec un commencement de rhume. Je n'aime point à vous voir enrhumée dans un lieu aussi humide que Liancourt. Et je voudrois, indépendamment de tout intérêt personnel, que vous fussiés encore à Paris. Je compte sur l'amitié de Madame votre soeur pour vous y renvoyer si votre santé l'exigeoit. Mais j'espère que le lit et le silence vous rétabliront malgré l'air de Liancourt.

Je donnerai à Madame Blondel toutes vos commissions pour Mr de Wielhorski et je suis persuadé qu'elle les remplira avec empressement. Je n'ai point oublié la traduction de l'abbé Delille. Je vous envoyerai, par Mr l'év. d'Autun (74) qui part mercredi, la copie que je tiens (c) de Mr d'Angiville parce qu'elle est mieux écrite que celle qu'avoit faite Mr de la Croix. J'y ai mis les corrections et additions qu'a faites depuis le traducteur.

Vous recevrés en même tems une chanson qui court le monde et que je n'ose pas vous envoyer par la poste.

On dit que Mr de la Vrillière a donné sa démission mais que le Roy luy a dit qu'il falloit qu'il finit la maison de Mr le Cte d'Artois.

Je ne me souviens presque plus de l'ouvrage de Me du Châtelet (75). Je sais seulement qu'il ne me fit aucun plaisir et que j'en trouvai les principes assés peu honnêtes, ce qui s'accordoit fort avec l'idée générale qu'on a de l'auteur. L'ambass. d.N. (68) n'est pas, comme vous savés, facile à scandaliser.

Adieu, Madame, je ne parlerai point de votre rhume à Mr le D. de la R. puisque vous me le défendés, mais j'ai grande impatience que vous me parliés de votre guérison. Vous savés combien vous devés compter sur mon attachement à la vie et à la mort.

Vous demandés des nouvelles des usuriers. Il va être ordonné d'apporter la procédure faite à Angoulême parce qu'on ne peut y prononcer sur une simple copie informe (d).

Au verso: A Madame,

Madame la Duchesse d'Enville au château de Liancourt (e),

Par Clermont en Beauvaisis.

(a) «des confédérés» biffé et remplacé par «de Pologne».

(b) «fera» biffé avant «remettrai».

(c) «que je tiens» ajouté entre les lignes.

(d) «en blanc» biffé et remplacé par «infome».

(e) L'ouverture de la lettre a enlevé le «d'» de «d'Enville» et le «Li» de «Liancourt».

XCVI.

A Paris, ce 22 juin (a).

Je ne puis assés vous remercier de votre attention à me rassurer sur les suites de ce rhume ou serrement de poitrine que vous aviés éprouvé. Vous avés rendu justice au besoin que j'avois d'en savoir des nouvelles.

Voici la traduction de «l'Epître au Docteur Arbuthnot» qui sera à vous en toute propriété. J'y joins la chanson sur Me Du Barri que vous connoissés peut-être, mais je n'ai pas osé la confier à la poste et j'ay attendu le départ de Mr d'Autun (74).

En arrangeant hier les feuilles sur les bleds (22) pour les donner à l'ambassadeur de Naples (68), j'ay trouvé une copie de la relation de Pologne semblable à celle qu'on m'a remise de votre part, mais mieux écrite. Comme je ne doute pas que vous n'ayés rendu à Mr le Comte de Carburi la sienne, je présume que c'est l'original de Mr Wielhorski.

J'avois déjà remarqué le progrès que vous avés fait dans l'écriture et je comptois bien vous en faire mon compliment. Malgré votre modestie, je prévois que vous ne vous en tiendrés pas là et que vous profiterés de toute l'étendue de votre perfectibilité.

Je n'ai pas encore eu le tems d'examiner la seconde question de Mr Smith.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre et inaltérable amitié. Voulés-vous bien vous charger de tous mes respects et complimens pour les maîtres de la maison que vous habités (76).

Mad. Du Barri, ayant à propos d'une demande de Mr du Barri dit qu'il étoit baissé, celuy-ci a fait, dit-on, cette chanson sur l'air: «*Lisette, ramène aux champs ton troupeau*», air que Me la comtesse aime beaucoup. On le trouve noté dans l'opéra comique de la Rosière (77).

Majeur

Drolesse,
Où prends-tu donc ta fierté?
Princesse,
D'où te vient ta dignité?
Si jamais ton teint
Se fane ou s'écaille,
Chétive catin,
Pour l'hôpital tu quitteras Versailles.
Drolesse, &.

Mineur

Lorsque tu vivois de la messe
Du moine ton père Gomar
Quand la Ranson voloit la graisse
Pour joindre à ton morceau de lard,
Tu n'étois pas si fière
Et n'en valois que mieux.
Baisse ta tête altière

(a) «1773» ajouté au crayon.

Au moins devant mes yeux.
Ecoute-moi, rentre en toi-même
Pour éviter de plus grands maux,
Permets à ce qui t'aima, qui t'aime
De t'offrir encor tes sabots.
Drolesse,
Mon esprit est-il baissé?
Princesse,
Me souviens-je du passé?

XCVII.

A Paris, le samedi 26 juin 1773 (a).

Voilà plusieurs jours que je passe sans avoir des nouvelles de votre santé, Madame, et quoyque votre dernière lettre soit rassurante, je ne suis pas encore sans inquiétude sur les suites de ce rhume ou serrement de poitrine. Vous avés sans doute reçu le paquet dont (b) j'avois prié Mr d'Autun (74) de se charger et qui contenoit l'ouvrage de l'abbé Delille.

J'ay été hier à Sèvres avec Mr Poivre. Il paroît que la manufacture travaille beaucoup plus en porcelaine dure que du tems de Mr Boileau. Mais on m'a toujours refusé de me laisser voir le fourneau.

Je ne sais rien de nouveau qui puisse beaucoup vous intéresser. Le mariage annoncé quand vous êtes partie paroît absolument sûr. Mais les conséquences qu'on en tiroit le sont peut-être moins.

Le public est fort occupé et fort enchanté de Me la Dauphine (78) qui vient très souvent à Paris; elle a encore été hier chez Pigalle et, de là, se promener sur les boulevards.

Mr de Condorcet est arrivé et m'a chargé de vous témoigner tous ses regrets d'être arrivé trop tard.

L'abbé de Véri est aussi revenu de ses courses en fort bonne santé.

J'ay entendu parler du grand crédit de M. le D. de Liancourt sur Mr le Chancelier (64). C'est un compliment à luy faire. J'aimerois mieux luy (c) en faire un sur le départ de la fièvre sans retour. Adieu, Madame, vous savés combien je vous suis tendrement et inaltérablement attaché.

Je compte aller la semaine prochaine à Malesherbes, c'est-à-dire du mardi au samedi.

Vous ne m'avés rien fait dire sur la loge que vous m'aviés fait espérer pour Madame de Sombreuil.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
A Liancourt,
Par Clermont en Beauvaisis.

(a) «1771» biffé au crayon et remplacé par «juin 1773» au crayon.
(b) «que» surchargé et remplacé par «dont».
(c) Une rature illisible avant «luy».

XCVIII.

A Paris, le 3 juillet 1773.

Je trouve ici, Madame, en arrivant de Malesherbes, vos deux lettres du 28 et du 1er. Vous êtes bien bonne de vous inquiéter du tems qu'il a fait pendant ce voyage. Le premier jour, je me suis promené le matin et le terrain (a) étoit fort sec; le reste du tems il a tant plu que je n'ai pas pu sortir de la maison, ainsi je n'ai pas mouillé mes pieds le moins du monde. L'humidité m'a cependant fait quelque impression, mais c'est sur les genoux et la cuisse plus que sur les pieds et ce n'est qu'un espèce d'engourdissement qui tiendroit plus du rhumatisme que de la goutte; si cela valoit l'honneur d'être nommé. Je passe la matinée dans mon lit et j'espère que cela me guérira tout-à-fait.

J'ay trouvé Mr de Malesherbes en assés bonne santé. Il s'est obstiné, contre l'avis de tous ses amis, à refuser le legs de Me de Gourgues, ou plutôt à en faire donation à une des filles de Mr de Lamoignon. Celuy-cy s'obstine à n'y point consentir.

Je tâcherai de rallier Mrs Poivre, de Véri et de Condorcet, mais cela sera difficile, ne pouvant leur proposer un jour déterminé. Si j'étois sûr que vous fussiés ici le lundi 12, je prendrois sur moi de décider ce jour-là, qui, je crois, conviendroit à Mr de Condorcet, qui n'est pas libre le samedi.

Desmarets est en Auvergne et je ne sais à quel volcan il faudroit viser pour l'atteindre. Je n'en ai pas plus de nouvelles que vous.

Le ménage espagnol est à présent réuni avec les ménages maroquins. J'ai grande impatience de voir la laine de cachemire, que Mr Trudaine m'a promise, pour voir si elle est supérieure à la maroquine.

Adieu, Madame, vous savés quelle est ma tendre et inviolable amitié. Permettés-moi de présenter mes respects à Madame la D. d'Estissac. J'imagine que vous êtes rassurée sur l'état de Monsieur d'Estissac, puisque vous ne m'en avés rien dit dans vos différentes lettres.

On prétend que le R. de Pr. (79) a révolté, par son excès d'avidité, ses cobrigands (80) et que les trois puissances vont se battre. Savoir les Turcs et et les Prussiens d'un côté, les Russes et les Autrichiens de l'autre. Mr de Wielhorski est comblé de joye. Il y aura peut-être quelque millions d'hommes massacrés et quelques milliers de maisons brûlées, sans compter la famine et la peste; autant valoit que la Pologne fût partagée sans résistance. Dieu veuille que cette querelle ne nous englobe pas dans une guerre générale.

Pour vous consoler un peu, je vous dirai que Mr le Dauphin (81) a beaucoup pleuré au déserteur et qu'il a montré beaucoup d'humanité à l'occasion d'un garde qui étoit tombé en courant devant sa voiture, et qu'il avoit voulu voir par luymême avant de laisser marcher les chevaux, quoiqu'on luy eût dit que ce n'étoit rien.

(a) «tems» biffé et remplacé par «terrain».

XCIX.

A Paris, ce 26 juillet 1773.

Assurément, Madame, je vous ai obéi judaïquement car il y a des siècles que je me suis reposé, sur Mr de la Croix, du soin de vous donner de mes nouvelles. Je me flatte pourtant que vous n'avés pas voulu m'interdire tout commerce avec vous. J'ai peur que, si j'attendois ma guérison, cette privation ne fut bien longue pour moi car, depuis que les douleurs ont cessé, je n'avance point du tout et je ne puis encore me porter sur mes pieds, ce qui ne laisse pas d'être assés désagréable.

Je ne vous mande point de nouvelles, vous en êtes plus à portée que moi. On dit que le Roy de Prusse (79) et l'Empereur (82) sont plus unis que jamais. Ainsi les confédérés n'ont pas même la triste ressource de leur division, et j'aime mieux que les choses se passent ainsi sans effusion de sang.

Mr de St Lambert a fait un poème sur la vieillesse dont on dit des merveilles; en attendant Melle de l'Espinasse m'a donné une chanson et une épigramme du même auteur, dont vous jugerés.

La lenteur de ma convalescence ne me permet de faire aucun projet, ny pour Compiègne, ny pour Liancourt. Et j'imagine que c'est à Paris que j'aurai l'honneur de vous revoir.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre et inaltérable amitié.

Permettés-moi de me rappeler au souvenir de Monsieur et Madame la Duchesse d'Estissac.

C.

A Paris, le 13 août 1773.

Madame de Choiseul a parfaitement deviné, Madame, le troupeau de Mr de Boynes est de l'espèce des moutons de Barbarie à queue large et dont la laine est beaucoup moins fine, ce qui me fâche beaucoup; mais ce qui me fâche encore plus, c'est que je crains que le troupeau de Madame de Choiseul n'ait dégénéré: on m'a envoyé un échantillon de la laine prise (a) sur les animaux qu'elle vous a donnés et qui n'approche pas de l'échantillon que j'ai de la première année. Il est vrai qu'on ne peut pas en juger dans le moment où la laine est courte et qu'il faudroit en avoir de la dernière tonte. Pour vous mettre à portée d'en juger vous-même, je vous envoye un échantillon de la laine de l'espèce de Mad. de Choiseul de la première année, c'est-à-dire d'un bélier (b) venu de Maroc. Vous pourrés voir si celle des béliers né en France, de la dernière tonte, est aussi douce, aussi fine et aussi longue.

Je dois voir dans quelques jours Mr Loriot qui m'apprendra à faire son mortier.

(a) «de» biffé avant «prise».

(b) «ani» biffé avant «bélier».

Mr Nekre a remporté le prix de l'Académie, dont le sujet est l'éloge de Colbert, dont les vertus et les lumières, les principes, les excellentes opérations, telles que les règlemens, les prohibitions, les compagnies de commerce sont exaltés comme de raison avec beaucoup d'éloquence. Il y aura aussi deux accessit. Mr Nekre, au reste, a la modestie de garder l'anonyme, et le désintéressement de ne pas prendre la médaille et de la laisser à la disposition de l'Académie.

Je marche un peu mieux et j'ay sorti trois fois pour me promener, mais mes progrès sont bien lents et je doute que je puisse aller à Compiègne.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre et inviolable attachement.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville, au château de Chanteloup,
Par Amboise.

CI.

A Paris, le 15 août 1773.

C'est une si belle chose, Madame, que d'être guéri radicalement de la goutte que cela vaut bien la peine de se mettre au pain et à l'eau et, du moins, de se bien assurer des faits. Je voudrois retrancher un peu de la dose du pain et y substituer des fruits doux et sans acidité, je suis persuadé que ce régime seroit encore meilleur que l'autre, car le pain est trop nourissant. Avec des fruits, on est (a) également rassasié et moins nourri. Quoiqu'il en (b) soit, je voudrois fort savoir le détail de cette cure merveilleuse.

C'est chez les gens dont vous habités la maison (83) qu'il faut parler de formation et surtout de distribution de richesse, d'amélioration des terres et d'agriculture. On se promène là sur des champs couverts de moissons et qu'on a défrichés, on visite ses vaches, ses moutons. C'est la vie des anciens patriarches, ou du moins des anciens dictateurs romains après leur dictature. Vous ferés bien de passer par Malesherbes pour ne vous rapprocher du ton du siècle que par nuances. Vous n'avés au reste pas besoin de la permission de Mad. Blondel.

J'ay fait votre compliment à Mr de Condorcet pour l'abbé de Véri; il est toujours à Bruyères.

Depuis avant-hier, je marche sans m'appuyer et j'en suis tout fier. Cependant mes progrès sont toujours bien lents.

Je ne sais rien de nouveau que la brochure (84) de Voltaire en faveur de Mr de Lally.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre respect et l'attachement que je vous ai voué pour la vie.

(a) (b) L'ouverture de l'enveloppe a arraché le cachet de cire et emporté un peu de papier. «On est» est presque illisible, de même que «en».

CII.

A Paris, le 31 août 1773.

Vous avés eu, Madame, un fort beau tems pour votre voyage; je souhaite que vous l'ayés aussi beau pour vos bains. J'espère que vous voudrés bien m'instruire du soulagement que vous en recevrés.

Il n'y a depuis votre départ rien de nouveau à Paris. Mais j'ai appris de Tulle l'arrivée de Mr le Chr d'Arc. Les chefs des magistrats se sont empressés de se trouver au débotté du petit-fils de Louis quatorze. Et celuy-cy, en bon parent, n'a pas manqué, le surlendemain, jour de St Louis, de faire chanter une grand messe pour le Roi son cousin, à laquelle ont assisté les tribunaux, et la noblesse a reconduit en cortège Mr le Chevalier pour faire honneur aux éclaboussures du sang royal.

La bulle contre les Jésuites doit paroître aujourd'huy imprimée.

Adieu, Madame, vous savés quel est mon tendre et inviolable attachement pour vous.

CIII.

A Paris, le 2 septembre 1773.

Voici, Madame, une nouvelle épître (85) de Voltaire dont j'imagine que vous serés contente. La réponse de Marmontel est agréable aussi, mais il n'en donne point de copies. Me de Brionne auroit été mieux traitée si elle avoit été à Ferney.

Le Discours de Mr Neskre, qui a excité de si violentes disputes, a aussi réuni les suffrages les plus (a) opposés; car Mad. Du Deffand en parle comme Mlle de L'Espinasse.

J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles du succès de vos bains.

Je ne sais rien de nouveau à Paris. Mes forces reviennent sensiblement de jour en jour.

Vous connoissés, Madame, les sentimens inaltérables qui m'attachent à vous pour la vie.

CIV.

A Paris, le 4 septembre 1773.

Voici, Madame, un extrait très sommaire du jugement de Mr de Morangiés; on luy rend à moitié justice et il doit s'en trouver bien heureux. La main de notre Thémis s'appesantit, mais bien doucement, sur Du Jonquai: cela s'appelle châtier

---

(a) «Plus» rendu illisible par le cachet de la lettre.

paternellement. Pour les juges du baillage et autres, on n'a garde d'exposer aux yeux du public profane les petites mièvreries qui se passent dans l'intérieur du sanctuaire.

J'ay vu Mr l'abbé Terrai, je l'ai toujours trouvé le même sur l'article des grains; mais ce (a) qui me fâche le plus, c'est que je l'ai trouvé un peu difficile sur l'article de la Charente: j'ai peur de n'avoir d'autre ressource que l'imposition.

Adieu, Madame, je marcherai bientôt comme tout le monde. Je voudrois bien avoir des nouvelles de vos nerfs.

Recevés tous mes tendres respects.

CV.

A Paris, le 8 septembre 1773.

Voici, Madame, la réponse de Mr Marmontel dont vous pourrés bien n'être pas si contente que de l'Epître (85), mais cela est dans l'ordre.

Je doute fort que le ris de Mr de Belleîle soit autre chose que de l'orge de Barbarie. Mr Poivre en décidera souverainement. Vous savés l'indignité qu'on luy fait de lui donner des juges pour juger des contestations entre luy et le Chr des Roches qui s'est avisé de donner contre lui un mémoire auquel on l'oblige de répondre.

Mr de Condorcet est parti pour passer ses vacances chez sa mère ayant toujours soutenu bravement chez Melle de L'Espinasse que l'éloge de Colbert ne valoit pas mieux que le héros. Pour Mr De La Croix, il est plein de reconnoissance de vos bontés. Je ne sais pourquoy vous m'accusés de garder le silence sur ma santé; il me semble que je vous en ai dit très exactement du bien. Je voudrois fort que vous eussiés à m'en dire autant de l'effet de vos bains, mais vous avés un bien mauvais tems.

Je n'ay nulle part à la nomination du directeur de la messagerie et je ne sais même qui est-ce qui nomme, ce sont sûrement les entrepreneurs ou fermiers, mais je ne les connois point.

J'ay bien peur que la réponse de Mr Pigornet, sur les impositions de votre meunier, ne soit juste. Votre homme d'affaire calcule mal; il dit que l'imposition est la moitié du revenu, cela seroit vrai si l'imposition étoit payée par vous, ou par le fermier en déduction de son bail, mais c'est le fermier qui paye et qui a toujours payé, au moyen de quoi l'imposition ne fait qu'environ le tiers du produit total. Or, si vous vous rappellés mon mémoire sur l'excès des impositions de la province, vous pouvés vous souvenir que l'imposition est très souvent le tiers, et quelquefois (b) beaucoup plus du tiers du produit total, du moins sur les biens roturiers. Comme votre moulin n'est pas dans ce dernier cas (c), il se peut qu'il y ait quelque surcharge (d). Je saurai de Mr Pigornet quelle est précisément la manière dont il a opéré.

(a) «il ne» biffé avant «ce qui».

(b) Ortographe différente.

(c) «Par cette raison» biffé et remplacé par la phrase «Comme... cas».

(d) «sur votre moulin» biffé après «surcharge».

Je serois assurément pis qu'incrédule si votre amitié ne m'étoit pas démontrée et j'en serois bien peu digne si la mienne n'y répondoit pas, mais ma conscience ne me reproche certainement rien et, sur cet article, le jour n'est pas plus pur que le fond de mon coeur.

CVI.

A Paris, le 12 septembre 1773.

Je ne sais, Madame, si (a) vous êtes encore à Dieppe et c'est à tout hasard que j'y adresse cette lettre car vous ne m'avés point instruit de votre départ ny de votre marche.

J'ay vu Mr Poivre qui m'a dit que le prétendu ris sec étoit une espèce de petit froment. Il doit vous répondre. Son sort est toujours indécis et son rapporteur est allé en campagne pour un mois.

Je crois l'abbé Terrai fort mal en argent et c'est ce qui le rend si difficile. Je luy porterai cependant une nouvelle attaque, mais je crains bien de n'avoir de ressource qu'une imposition sur la province, ce qui me mettra aux prises avec les autres intendans.

Mr Trudaine m'a dit que la demande du port de Rochefort alloit être accordée.

Je ne sais pas pourquoy l'on sentiroit moins l'humidité au bord de la mer, quand l'air est aussi hunide; mais je conçois que l'air peut y être moins longtems humide parce que le vent se meut plus librement et sèche plus vite l'air et la terre. Au reste, il faudroit avant tout bien constater le fait et passer les mêmes saisons dans les deux positions plusieurs années de suite.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon bien tendre respect.

CVII.

A Paris, ce vendredi 16 7bre (b).

Monsieur le Duc de La Rochefoucauld peut, Madame, vous donner des nouvelles détaillées de ma santé, car j'ay eu le plaisir de passer avec luy la plus grande partie du tems qu'il a été à Paris. Je vous fais mon compliment sur celuy que vous aurés eu de le revoir. Il m'a paru se porter fort bien. Je suis bien fâché que vous n'ayés pas commencé vos courses par Dieppe plutôt que par Chanteloup, car je crains que vous n'ayés pas tiré de vos bains tout l'avantage que vous en attendiés.

Mr le D. de L.R. pourra vous dire que l'expérience du mortier de Mr Loriot nous a fort mal réussi; j'espère la voir mieux à Versailles où j'irai prendre congé, dimanche et lundi.

(a) «quan» biffé avant «si».

(b) «1773» écrit au crayon.

On vient de m'apporter la traduction du commencement de Mr Smith. Si je l'avois eu hier, je l'aurois rendue à Mr votre fils, je vous serai obligé de lui demander s'il veut que je la fasse remettre chez luy.

Adieu, Madame, je suis fort laconique aujourd'hui, mais j'ay ma maitresse d'Anglois qui m'attend pour ma dernière leçon d'ici longtemps.

Je ne suis point encore décidé pour le jour de mon départ. J'ai repris la vie commune pour m'y préparer.

Recevés les assurances de mon tendre et inviolable dévouement.

Ne soyés point inquiète pour Mr de la Forêt (a).

CVIII.

A Paris, le 19 septembre 1773.

Ce n'est certainement pas, Madame, que je veuille être avare de mon crédit auprès de Mr de Boynes mais, en vérité, vous m'avés inspiré trop d'intérêt pour ce matelot et je ne puis luy faire le tort de me charger de solliciter (b) en sa faveur lorsque vous pouvés le protéger d'une manière incomparablement efficace. C'est très sérieusement que je vous parle; j'ay fait une foule de recommandations à Mr de Boynes qui n'a eu, à la plus grande partie, que très peu d'égard et certainement votre seul nom aura plus de poids auprès de luy que tout ce que je pourrai luy dire. Je crois que vous ferés bien d'écrire à Mr de Boynes et, si vous voulés envoyer la lettre, je la joindrai au placet et je la ferai passer à Mr de Boynes. Il eut été bon d'y joindre les certificats de service et les pièces qui constatent les blessures de votre protégé, ou du moins des copies de ces papiers certifiées par le commissaire de la Marine à Dieppe (c). Ce genre de grâce n'est pas de nature à craindre de compromettre votre crédit; mais si vous vouliés en employer un étranger, celuy de Mr d'Invau seroit beaucoup plus efficace que le mien, et vous pouvés en entrevoir les raisons.

Je n'ai point été hier à Versailles parce que le Roy en est parti de très bonne heure et que je courois grand risque de faire un voyage inutile. Ce ne sera que pour dimanche et je partirai tout de suite.

Je doute que Mr Sénac veuille décider sur la destination (d) des fonds que Mr de Montyon aura à employer, et je crois que c'est à celuy-ci qu'il faut vous adresser. Je ne sais s'il a encore accepté, mais je suis sûr qu'il acceptera.

Vous savés sans doute que le Roy achète tous les biens de Mr le comte d'Eu, excepté ce qui a été donné en échange de la principauté de Dombes qui étoit substituée. Il donne douze millions, ce qui est fort bon marché, dit-on, et procurera de très belles maisons de campagne à nos princes.

(a) La dernière ligne est ajoutée d'une encre différente.

(b) «vos» biffé avant «solliciter».

(c) «de» biffé et remplacé par «de la Marine à».

(d) «l'employ» biffé et remplacé par «la destination».

On n'est point instruit des causes de la détention de Mrs du Maurier, Favier et Ségur. Mais on croit que cela tient à quelque tracasserie de ministre et que c'est à Mr de Monteynard qu'on en veut.

Adieu, Madame, recevés les assurances de la plus inviolable amitié.

CIX.

A Paris, le 23 septembre 1773.

Voici, Madame, le mémoire et la lettre de Mr le Chr d'Echoisi, qui est d'une grande profondeur de raisonnement.

J'ay ouï dire que Mr de Guibert étoit arrêté à Vienne pour cette affaire de Mr du Maurier, dans laquelle Mr d'Aig. veut impliquer le Cte de Broglie. Je me flatte que ce n'est qu'un faux bruit. L'affaire du conseil de guerre (a) des Invalides est, dit-on, poussée avec beaucoup d'acharnement contre Mr de Bellegarde. Mr de Monteinard se montre digne d'être associé à ses honnêtes confrères. Je ne sais d'ailleurs rien de nouveau.

J'ay quelque inquiétude sur la santé de mon frère ainé, qui pourront bien me retenir quelques jours de plus pour attendre des nouvelles. Mon projet est cependant de partir au milieu de la semaine prochaine.

Je joins à votre paquet la traduction de Mr le Duc de la Rochefoucauld auquel je vous prie de vouloir bien dire mille choses pour moi. C'est moy qui luy dois des remerciemens.

Je suis bien fâché que vos bains de mer vous ayent fait si peu de profit. Adieu, Madame, recevés mes tendres respects et les assurances de mon invariable amitié.

CX.

A Paris, le 27 septembre 1773.

Mr d'Invau a votre lettre, Madame, et le placet de votre protégé. Pour moy, j'ay été à Versailles hier; je n'ai pu reparler de la Charente, mais j'ai rendés-vous avec l'abbé Terrai pour jeudi matin.

Mr de Liancourt, que j'ai vu à Versailles, vous aura appris l'exil du Cte de Broglie. J'ay lieu de croire que Mr de Guibert n'est point arrêté et que c'est un Mr Alibert avec lequel on l'a confondu.

J'ay remis à Me Blondel les deux billets de loge, de vous et de Madame de Liancourt que Me de Sombreuil m'a rendus en partant. Mad. Blondel se chargera de les remettre à Mad. de Chabot et à Me de Liancourt à leur arrivée; en attendant, j'imagine qu'elle en profitera quelques fois pour elle ou plutôt pour Mr Blondel.

(a) «du conseil de guerre» ajouté entre les lignes.

Les nouvelles de mon frère, quoyque meilleures, laissent encore assés d'incertitude pour m'engager à rester ici toute la semaine pour en attendre de plus positives.

Adieu, Madame, je n'ai que le moment de vous présenter mes tendres et bien tendres respects. Et de vous prier de me rappeler dans le souvenir de Mr le Duc de la Rochefoucauld.

CXI.

A Paris, le 2 octobre 1773.

J'ai su, Madame, par Mr de Liancourt, que vous n'aviés point reçu la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire de chez ma belle-soeur, par laquelle je vous annonçois la mort de mon frère. Cet évènement me fera rester vraisemblablement toute la semaine prochaine à Paris et m'y ramènera très promptement, il m'a empêché d'avoir avec Mr le Contr. G[l] (50) la conversation que je devois avoir sur la Charente. Je crains bien que mon éloquence écrite ne soit peu persuasive pour luy. Mr de Liancourt est bien honnête de craindre de se trouver en concurrence avec moi, mais j'ai bien peur de n'avoir pas assés (a) de crédit pour profiter de sa politesse.

Mr de Montyon seroit bien difficile s'il n'acceptoit pas. Il aura, à la Rochelle, soixante mille livres de rente ou davantage avec pleine liberté d'en manger la plus grande partie. Il n'ira à la Rochelle que dans un an, Mr Sénac ayant fait ce département-cy (b).

Je vous écris de chez ma soeur (44) qui est arrivée hier au soir et je n'ay que le tems de vous assurer de ma bien tendre amitié. Voulés-vous bien vous charger de tous mes complimens pour Mr le Duc de la Rochefoucauld? Mr de Liancourt ne m'a point du tout dit de bien de vos nerfs et m'a affligé.

CXII.

A Paris, le 11 octobre 1773.

Je vous dis tout-à-fait adieu, Madame, d'ici à quelque tems. Je pars décidément après demain dans l'espérance de vous revoir cette année de bonne heure.

Vos deux chaises ne sont point oubliées et l'abbé Morellet les fera (c) porter à l'hôtel de la Rochefoucauld.

Je crois que le mémoire de Mr Poivre, sur la soye de Nankin, est à Limoges; le plus sûr pour l'avoir est de le luy demander. S'il ne l'a pas ici, il pourra toujours vous le procurer lorsqu'il sera de retour à Lion. C'est le Chr de Chatelux qui a le «taureau blanc (86) et qui n'en donne point de copie, mais je ne doute pas que cela

---

(a) «assés» mal écrit et biffé avant «assés».

(b) La phrase semble avoir été ajoutée par la suite.

(c) «fera» ajouté entre les lignes.

ne soit bientôt imprimé. Je ne sais où est à présent le Chevalier de Chatelux, mais Melle de L'Espinasse pourra dans mon absence luy demander ce conte, qui n'est pas le meilleur ouvrage de Voltaire dans ce genre.

Adieu, Madame, je vous exhorte à ménager votre santé et à ne pas surcharger vos nerfs de géométrie. Je n'ai que le tems de vous renouveller les assurances de ma tendre et inaltérable amitié. J'arriverai vraisemblablement trop tard vendredi pour vous écrire; ainsi, d'ici à près de quinze jours, vous n'entendrés point parler de moi.

Mr Poivre vient en ce moment chez moi. Mr Parent a une copie de son mémoire sur la soye de Nankin, Mr Poivre le luy redemandera pour vous.

CXIII.

Ce mardi 12 (a).

Voici, Madame, le «taureau blanc» (86) que Melle de L'Espinasse m'a confié pour vous; elle prie Mr le Duc de la Rochefoucauld de le luy envoyer le plus promtement qu'il sera possible, mais non pas par la poste. Je le laisse en partant à Me Blondel qui se charge de le faire remettre vendredi chez Mad. la duchesse d'Estissac.

L'île de Bourbon a été ravagée par un ouragan affreux.

Adieu, Madame, je n'ai que le tems de vous assurer de ma bien tendre amitié. Mille complimens, je vous prie, à Mr le Duc de la Rochefoucauld et mes respects à Madame de Chabot.

CXIV.

A Limoges, le 19 octobre 1773.

Me voici enfin, Madame, rendu à ma destination. Je suis venu par le plus beau tems possible et je ne doute pas que vous ne jouissiés fort agréablement de ce beau tems à la Roche-Guyon. Je vais tâcher d'en profiter pour mon département. Je compte partir dimanche et je vous promets de faire beaucoup d'exercice. Je m'y prépare par la sobriété, car je me suis mis exactement au pain et au fruit pour toute nourriture. Je mange surtout beaucoup de raisin, qui est excellent dans ce pays-ci et qui me (b) fait, à ce qu'il me semble, beaucoup de bien. C'est par le Bas-Limousin que je commencerai mes courses et je n'irai en Angoumois qu'au commencement de novembre et, malgré mon empressement, je serai trop pressé pour aller faire une visite à votre voisin de Verteuil (26).

(a) «1773» est ajouté à l'encre. Sous la date, janvier est ajouté puis biffé au crayon et remplacé par octobre.

(b) 1 rature avant «me».

Adieu, Madame, j'espère n'être pas bien longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Vous savés si elles m'intéressent. J'ai tant de lettres à écrire aujourd'huy que j'ay à peine le tems de vous assurer de ma tendre et inaltérable amitié, et de vous prier de me rappeler au souvenir de toutes les personnes qui vous appartiennent.

CXV.

A Tulle, le 26 octobre 1773.

Je passe ma vie à courir, Madame, et, tous les jours, je fais quelques lieues à pié ou à cheval. J'ai été très satisfait des projets qu'on va exécuter sur la route de Toulouse et, d'ici à mon retour à Limoges, je ne ferai autre chose que de courir les grandes routes. Je continue pendant ce tems-là le régime du fruit, qui me réussit parfaitement. Je quitte demain Tulle. Si vous vous intéressés à Mr le Chr d'Arc, je puis vous annoncer qu'il se porte très bien. Je n'ai point eu l'honneur de le voir. C'est, comme vous croyés bien, une grande privation.

Mr Trésaguet est avec moi; sa santé est un peu chancelante mais, en général, les voyages luy font du bien. Il vous présente ses respects. Je vous prie de vouloir bien présenter les miens à Madame de Chabot et à Madame votre soeur, et de me rappeler au souvenir de Mrs le Duc de la Rochefoucauld, de Chabot, &. Et de l'abbé de Mabli, s'il n'a point de rancune contre moi.

Pour vous, Madame, vous savés quels sont les sentimens que je vous ai voués et combien ils sont inaltérables pour la vie.

CXVI.

A Limoges, le 2 novembre 1773.

J'ay achevé ma tournée du Bas-Limousin sans inconvénient, Madame, grâce à l'exercice et au régime que j'observe constamment de ne manger que du pain et des fruits. Je partirai samedi pour Angoulême, mais j'y serai si peu de tems qu'il est inutile de m'y écrire. Je serai rendu ici le 11, j'attendrai que l'on m'avertisse du moment où il faudra me rendre à Paris. Jusque-là, je travaillerai de mon mieux et je compte que mon régime aura encore l'avantage de me donner du tems.

Je ne vous répondrai pleinement sur Mr Musnier qu'à mon retour d'Angoulême, Mr Trésaguet, que j'ai consulté, n'ayant pu me rien dire.

Vous êtes un peu trop sévère sur le «taureau blanc» et je crois, au contraire de vous, que si cet ouvrage n'étoit pas de Voltaire, on le trouveroit meilleur. Il y a de l'invention et des rapprochemens singuliers; le malheur est que tout cela ne fait point d'effet. Il n'y a pas assés de gayeté pour compenser le défaut d'intérêt.

Je partage d'ici le plaisir que vous avés de voir autour de vous toute votre famille réunie et je voudrois partager celuy qu'elle a d'être auprès de vous.

Voulés-vous bien vous charger de tous mes remerciemens, complimens et respects pour toutes les personnes qui la composent? Pour vous, Madame, vous connoissés la tendre et inviolable amitié qui m'attache à vous pour la vie.

CXVII.

A Limoges, le 9 novembre 1773.

Je n'ai point été à Angoulême, Madame, mais c'est plus par sagesse que par nécessité que j'ai abrégé mes courses. Si le beau tems avoit continué, si je n'avois pas craint de perdre la liberté de retourner de bonne heure à Paris, j'aurois passé par dessus des inquiétudes très légères et qui n'ont eu aucune suite, grâce peut-être à l'austérité de mon régime. Je suis persuadé que les fraises le rendront encore plus salubre et certainement plus agréable; ce sera une obligation que je vous aurai, car Mr le Duc de la Rochefoucauld m'annonce le présent que vous avés la bonté de me faire du plan de fraises des Alpes. Mr Trésaguet se chargera de le soigner pendant mon absence, et j'en mangerai toute l'année prochaine.

Mr Trésaguet ira à Angoulême incessamment, en grande partie pour voir le pont de la Rochefoucauld. Je luy remettrai le plan du chemin d'Agris à Manle. Si vous aviés la réponse de Mr de Montyon, il pourroit tout arranger pour mettre en train l'atelier que vous projetés et qui, dans un pays de vignes comme celuy-là, ne peut être avantageux que pendant l'hyver.

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur mon dévouement inviolable.

CXVIII.

A Limoges, le 16 novembre 1773.

J'ay reçu, Madame, vos deux lettres du 4 et du 7 dont la première m'a été renvoyée d'Angoulême où, comme vous savés, je me suis dispensé d'aller. Au moyen de quoi l'humidité ne m'a point fait de mal. Je savois la plaisanterie de la lettre de change que je crois de Mr Dupont. Je crois le banquier peu soucieux de la protestation des Economistes, pourvu que ses lettres soyent acceptées sur la banque de la cour.

L'aventure du Chat de Lausanne fait frémir. Et l'idée de la possibilité d'un pareil danger, lors même qu'elle n'a point été réalisée, remplit l'âme de terreur. Je suis fort aise que vous soyés contente de la santé de Mr de Chabot, et fort sensible à son souvenir.

Mr le Duc de la Rochefoucauld m'a écrit pour m'annoncer l'envoy des fraisiers. Il n'avoit point encore été à Malesherbes.

Vous ne me parlés point de votre santé. Je crains les débauches de géométrie, et que cette science ne soit encore plus contraire à la santé qu'à la catholicité. L'orthodoxie de Mr Le Gendre devroit bien réconcilier l'abbé de Mabli avec l'algè-

bre. Vous me faites grand plaisir de me dire qu'il n'a point de rancune contre moi. Je le craignois un peu et j'en aurois été fort affligé.

Il fait si vilain depuis quatre jours que je n'ai point encore pu aller aux Feuillants pour m'informer de leur treille. On m'a dit que leur raisin étoit du chasselas et qui n'avoit de (a) supériorité sur d'autre chasselas que celle que lui donne l'exposition.

Mr de Trésaguet doit aller voir le pont de la Rochefoucauld qui est fini, mais je ne sais quand il pourra partir. Il souffre beaucoup d'une fluxion sur les dents.

Adieu, Madame, vous connoissés ma tendre et inaltérable amitié.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à la Roche-Guyon,
Par Bonnières.
(au-dessus de l'adresse, dans le coin gauche:«Route de Rouen» et le cachet postal de Limoges.)

CXIX.

A Limoges, le 23 novembre 1773.

Mr Trésaguet (b), Madame, a eu ces jours-cy une fluxion assés forte sur les dents, en sorte que son voyage à Angoulême est un peu différé. J'avois, dans le tems, annoncé à Mr Sénac le plan de Mr Musnier, mais je ne le (c) luy ai point envoyé parce que, ne s'agissant que de simples élargissemens et corrections au chemin actuel, cela n'en valoit pas trop la peine d'en faire faire une copie (d). D'ailleurs lorsque j'ai reçu le plan, j'ay cru qu'au moyen de la décision de Mr Trudaine, tout étoit terminé. Si Mr de Montyon l'exigeoit, il faudroit bien faire un copie du plan. Mais à quoi cela lui servira-t-il, à moins qu'il ne veuille envoyer de son côté un ingénieur sur les lieux. Ce seroit faire voyager bien du monde. Sans cela pourtant, il faut qu'il s'en rapporte à nous. Le mieux est, ce me semble, que Mr Trésaguet visite ce chemin avec Mr Musnier et que, tout de suite, on mette la main à l'oeuvre et que Mr de Montyon vous donne ce qu'avoit promis Mr Sénac. L'année prochaine ce sera à moi à contribuer sur tout quand vous ferés travailler du côté de Montbron, sans préjudice pourtant de la bonne volonté de Mr de Montyon.

Je ne sais de quand étoit la graine de raves que je vous ai envoyée, mais c'est au mois de juin qu'on la recueille et on la sème sur le champs au commencement de juillet. Il me semble que celle que vous avés eue l'année dernière étoit toute fraîche. Et je suis persuadé qu'en laissant monter vos raves en graine, vous en aurés de bonne. D'autant plus que votre terrein qui est léger doit être très propre à cette production.

(a) «rien» biffé avant «de».

(b) «Mon» biffé et remplacé par «Mr».

(c) «le» ajouté entre les lignes.

(d) «d'en... copie» ajouté entre les lignes.

Je vous porterai du plan des feuillants autant que vous en voudrés, mais ce ne sera point du chevelu. Ils n'en ont point, et il vous faudroit attendre un an; et en plantant cette année le plan que je vous porterai, vous serés tout aussi avancée. Au reste, ce raisin est du chasselas musqué et vous en trouverés aux Chartreux de Paris qui vaudra peut-être celui que vous feriés venir de Limoges.

Je n'ai encore rien de décidé pour mon retour. On ne m'appelle point et je n'en suis pas fâché. Car j'ai ici plus de besogne que je n'en puis faire.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre dévouement. Mes respects et complimens, je vous prie, à tout ce qui vous appartient et à toutes les personnes qui veulent bien se souvenir de moi, à l'abbé de Mabli, à Dom Col, &.

Dites, je vous prie, à Melle Fanni que j'aurois tout deviné dans son Enigme, quand elle n'y auroit pas mis de note.

CXX.

A Limoges, le 30 novembre 1773.

Mr Trésaguet est parti pour la Rochefoucauld, Madame, où une aventure fort désagréable l'a appelé précipitamment. Il s'est ouvert un gouffre dans la vallée à quelque distance du nouveau pont. Quelque tems après, une des culées a tassé, le mal a augmenté de jour en jour et nous craignons beaucoup que le pont ne tombe ou que, du moins, on ne soit obligé de le démonter pour sauver les pierres, afin de le reconstruire après avoir comblé le gouffre. Cette avanture me chagrine beaucoup. Mr Trésaguet avoit cru pouvoir se rassurer par l'exemple de l'autre pont qui paroit très solide. Il profitera de l'occasion pour revoir le chemin d'Agri à Manle, et faire au plan de Mr Musnier quelques corrections s'il est nécessaire; après quoi, Mr Musnier pourra faire travailler. Aussitôt que Mr Trésaguet sera revenu, j'écrirai à Mr de Montyon.

Quant à l'argent, Mr Musnier ne peut pas s'en charger et cela n'est même pas trop convenable. Il vaut mieux que le tout reste entre les mains de votre receveur à La Rochefoucauld ou, si vous l'aimés mieux, à Verteuil, lequel payera au conducteur chargé du détail de la régie sur les certificats de Mr Musnier.

Vous devés avoir eu chez vous l'ambassadeur (68) avec Mr de Condorcet, il n'y a pas de mal que l'abbé de Mabli ne s'y soit pas trouvé. Peut-être ces Mrs auront vu vos comédies. Pourquoi donc me dites-vous que Mr le duc de La Rochefoucauld n'en sera pas même spectateur? J'avois quelque chose à lui mander, mais je ne puis le retrouver, c'est ce qui m'empêchera de luy écrire aujourd'huy. Je vous prie de vous charger de tous mes complimens pour luy.

Vous avés mauvaise grâce à me prêcher le régime lorsque vous vous tués les yeux à étudier la géométrie. Je vois que je suis beaucoup plus sage que vous.

J'allois oublier de vous parler de votre vingtième. Mr Charpentier m'a montré votre article. Vous étiés imposée sur le pié de 11.300tt. Il propose de vous imposer sur le pié de 21.000 et quelque cent livres. Je ne luy ai pas dit que vos terres vous en rapportaient 30.000, frais déduits, et je lui ai dit qu'il pouvoit suivre sa conscience et vous taxer en toute rigueur suivant ses lumières, que vous étiez trop juste pour luy en savoir mauvais gré. Je crois en effet que vous n'avés pas à vous plaindre.

Adieu, Madame, vous savés si je vous suis tendrement et inviolablement attaché. Je n'ai point encore reçu d'avertissement de me rendre à Paris, et je reste en (a) attendant ici, où j'ai de (b) quoi m'occuper plus que je ne voudrois.

CXXI.

A Limoges, le 3 décembre 1773.

Je ne vous écris qu'un mot, Madame, pour vous faire part de l'espérance que me donne Mr Trésaguet, par un exprès, de conserver le pont de La Rochefoucauld, en arrêtant les progrès du goùffre qui s'est ouvert un peu au-dessus et qui, heureusement, n'est pas immédiatement dessus la culée comme on l'avoit craint. Mr (c) Trésaguet a dû visiter le chemin de Manle avec Mr Musnier, le plan à la main, et y faire toutes ses observations. De là, il doit aussi aller voir la traverse de Ruffec. N'admirés-vous pas sa bravoure d'aller ainsi dans l'antre du lion (26)?

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon bien tendre attachement. Mes respects et complimens à tout ce qui vous appartient. Je n'ai point encore de nouvelles de mon départ.

CXXII.

A Limoges, le 7 décembre 1773.

Mr Trésaguet vient d'arriver, Madame, et il est entièrement rassuré sur le sort du pont de La Rochefoucauld, ce qui me fait grand plaisir. Il a visité le chemin de Manle, mais il a remis à un autre jour à me rendre compte de ses observations. Il n'a point été à Ruffec où Mr le Comte (26) a de très beaux projets d'embellissement qu'il voudroit faire exécuter aux dépens du Roi.

La «Tactique» (87) m'a fait plaisir, malgré quelques vers négligés. La «Lettre d'envoy (d) à d'Alembert» (88) m'en a fait encore plus, elle est plus folle qu'il n'en écrivoit à vingt ans. Je crois au reste qu'il est fort sincère dans ses éloges de Mr de Guibert qui a certainement beaucoup de génie. Ce ne sont pas les éloges de Voltaire qui sont les plus propres à tourner des têtes un peu raisonnables; il a pris soin, en les prostituant, d'y mettre le correctif. D'ailleurs, vous savés bien que les éloges excessifs perdent par là même de leur danger, parce qu'on ne peut pas y croire, lorsqu'on est sûr de leur sincérité, l'on est forcé de les imputer à l'aveuglement de l'amitié.

(a) une rature avant «en».
(b) «du reste» biffé avant «de».
(c) «Il est» biffé avant «Mr».
(d) «d'envoy» ajouté entre les lignes.

Mr Chauvelin est mort au lit d'honneur pour un courtisan de son caractère. C'est un évènement bien tragique et bien digne des talens de Me Chauvelin pour la déclamation.

J'ai oublié de demander à Mr Trésaguet s'il avoit pensé à ce que vous m'aviés marqué relativement (a) à Mr Musnier. J'ai peur que le pont de La Rochef. n'ait absorbé toute mon attention.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect, et conservés-moi votre amitié. Je ne sais point encore quand je partirai. Je n'ose vous dire que, cette nuit, j'ai eu un petit ressentiment au coup de pié. Cela diminue et j'espère que ce ne sera rien. Ce n'est pas que je ne sois fidèle à mon régime et même à la privation du caffé. Mes respects et compliments, je vous prie, à tout ce qui compose votre famille.

J'ai toujours oublié de vous demander si vous voulés du vin pour votre voyage de Verteuil. Il seroit peut-être tems d'y penser. Mr Ardent m'en a fait avoir d'excellent de Bergerac.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à la Roche-Guyon,
Par Bonnières.
(Bord supérieur gauche: «Route de Rouen» et cachet postal de Limoges).

CXXIII.

A Limoges, le 14 décembre 1773.

Je ne sais, Madame, si je vous ai parlé la semaine dernière d'un léger mouvement de goute, en tout cas cela ne valoit pas la peine d'en parler car ça été l'affaire d'un jour. Je suis toujours fidèle au régime et je m'en trouve très bien.

Je suis fort aise que votre fluxion sur l'oeil soit tout à fait passée et fort aise aussi que la géométrie en soit innocente, car j'aurois craint les rechutes.

Il est vraysemblable que Mr de Condorcet aura eu en Madame Suard la même confiance que vous avés eue en Mr de Condorcet. Mr de Muy aura sûrement trop d'honnêteté pour se fâcher d'être sollicité même en faveur d'un homme qui a eu tort envers luy. Ce n'est pas l'auteur de la lettre que vous avés recommandé.

J'aimerois bien mieux que vous eussiez acheté Ruffec qu'une terre en Poitou, j'aurois grand plaisir à vous faire payer ce vingtième-là. J'admire que votre voisin (b) (26) achète des terres. Il compte apparemment sur un nouveau système de Law. Il veut aujourd'hui qu'on luy élargisse son avenue et qu'on la termine par une place aux dépens du Roy ou de la Province. Mr Trésaguet n'a point voulu aller à Ruffec pour éviter ce nouveau sujet de dispute.

Vous vous êtes apparemment trompée quand vous m'avés donné l'état de votre revenu qui alloit à 30.000tt., toutes charges déduites; car je ne sais rien que par vous et c'est ce qui sauve ma conscience, car on n'est pas tenu à révéler le secret de la confession.

(a) «pour» biffé et remplacé par «relativement».
(b) «qui» biffé et remplacé par «que votre voisin».



Je vous ai mandé que Mr Trésaguet étoit rassuré sur le pont de La Rochefoucauld, il attend, pour traiter avec moi l'affaire du chemin de Manle, un mémoire de Mr Musnier qu'il ne recevra que vendredi.

On m'a mandé que je pouvois encore rester ici tout le mois. J'en suis fâché en quelque sorte et, cependant, je sens que ce retard sera utile. J'espère, moyennant ma sagesse, que je conserverai la liberté de partir au besoin.

Adieu, Madame, vous savés combien je vous suis tendrement dévoué pour la vie. Mes respects et complimens à tout ce qui vous appartient.

Au verso: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville,
an son hotele, rue de Saine, fobourg St Germaint, à Paris (a).
(cachet postal de Limoges)

CXXIV.

A Paris, le 24 xbre 1773 (b).

J'envoye, Madame, à Mr de Montyon, par ce courier, le plan du chemin de La Rochefoucauld à Mansle dont je n'ai pas voulu vous faire payer le port. D'ailleurs cela lui donnera occasion de traiter cette affaire avec vous et je suis persuadé qu'il en sera fort aise.

Vous y trouverés joint un mémoire que Mr Trésaguet a fait d'après la dernière visite qu'il a faite du chemin avec Mr Musnier. Vous y verrez que ces Mrs pensent qu'il seroit plus avantageux d'abréger le chemin par quelques allignemens qui, dans un pays de plaine, sont toujours plus agréables que les sinuosités de l'ancien chemin auquel Mr Musnier s'étoit assujetti dans son premier plan. Ces Mrs pensent aussi qu'il conviendroit de donner à ce chemin la largeur de 24 pieds, et je crois en effet avec eux que cette largeur est la plus petite qu'on puisse donner à un chemin qui doit servir au commerce; celui de La Rochefoucauld à Agris en a trente.

L'inconvénient de ces deux propositions est que la dépense des indemnités (est) (c) un peu plus forte. Cependant, la différence n'est pas excessive suivant le calcul de Mr Musnier, d'ailleurs le terrein n'a rien de très précieux. L'augmentation de dépense pourroit ne point augmenter la somme annuelle que vous voulez consacrer à cet objet et le pis aller seroit de retarder un peu l'exécution du chemin de Montbron.

C'est à vous, Madame, à décider. Aussitôt que vous m'aurez fait connoître vos intentions, Mr Musnier fera mettre la main à l'oeuvre en établissant deux atteliers, l'un du côté de Mansle dans la généralité de La Rochelle et l'autre du côté d'Agris sur la généralité de Limoges. Ce sont les deux seules parties où le chemin soit quelquefois mauvais et, par conséquent, celles où il est le plus pressant de faire travailler. Dans le cas où vous vous déterminerez pour les redressemens, je vous observe qu'il ne faudroit pas regarder le plan que je vous envoye par Mr de Montyon comme entièrement arrêté. Mr Trésaguet n'a pas pu rester assez longtemps sur le terrein pour en faire l'examen détaillé. Il pense qu'il conviendra de laisser à Mr Musnier de faire, en traçant le chemin, les petits changemens que le terrein exigera.

(a) la dernière phrase a été écrite d'une main différente qui a remplacé «à La Roche-Guyon par Bonnières/ Route de Rouen».

(b) Lettre écrite par M. Delacroix.

(c) «est»: illisible, pourrait aussi être «seroit» ou «sera».

Les observations de Mr Charpentier, dont Mr le Duc de La Rochefoucauld a la bonté de me faire part, rentrent à peu près dans celles que Mr Musnier vous avoit adressées l'année dernière. On ne peut disconvenir que le chemin direct de La Rochefoucauld à Verteuil ne fût beaucoup plus court; mais, pour (a) le rendre praticable dans tous les tems, il faudroit nécessairement construire trois ponts, l'un sur la Bonnieure, l'autre sur le Son et le troisième, je crois, sur l'Argenton. Ce chemin, d'ailleurs, ne servirait uniquement qu'à Verteuil. Et quant à vous personnellement, celui qui passe par Mansle est presque aussi commode. Vous auriés sur le chemin direct beaucoup plus de dépense à faire et vous n'auriez aucun prétexte pour prier Mr l'intendant de La Rochelle d'y contribuer. Je crois d'ailleurs que ce chemin seroit moins utile au pays en général et qu'il ne seroit pas, comme l'autre, la continuation du chemin de La Rochefoucauld à Montbron et, de là, à Nontron, chemin que Mr Charpentier regarde comme très utile et que vous vous proposez aussi de faire. Ces raisons me paraissent décisives pour le chemin d'Agris à Mansle qui, d'ailleurs, est beaucoup moins long à faire, attendu qu'on profite de la grande route de Verteuil à Mansle et un peu plus loin.

Puisque vous ne trouvez point de Chasselas à Paris, j'aurai l'honneur de vous en porter du plan des Feuillans.

Je vous demande pardon d'avoir dicté cette lettre, mais les détails sur le chemin de Manle sont moins ennuyeux à dicter qu'à écrire. Ce qui me fâche, c'est que Mr de La Croix écrit un peu fin et que vos yeux en seront fatigués. Mad. Blondel m'apprend votre retour à Paris. J'ay bien impatience de m'y trouver aussi, il n'y a cependant rien de décidé pour mon départ (b).

Il seroit très difficile de vous trouver du vin de Bas-Limousin bon à boire parce que celuy de cette année et même de l'année dernière est trop nouveau et que, les années précédentes, il n'étoit pas bon. Vous aurés du vin de Bergerac qui sera très bon. Mr Ardent se proposoit de vous en céder une pièce de blanc qu'il a dans sa cave, mais je ne sais s'il sera assés bon. Il est agréable à boire mais (c) il n'est pas fort. Je pourrois vous céder aussi quelques bouteilles de vin de Bourgogne de 1771 dont j'ai une provision beaucoup trop ample, attendu que le vin de cette année-là ne se gardera pas aussi longtems que celui des bonnes années. Donnés-moi sur cela vos ordres.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre attachement. Voulés-vous bien vous charger de toutes mes excuses pour Mr le Duc de La Rochefoucauld à qui il me seroit impossible d'écrire ce soir.

Au bas de la première page: M. la Duchesse d'Enville.

(a) «en même tems» biffé avant «pour».

(b) Turgot a repris la plume depuis le début du paragraphe.

(c) «n'es» biffé avant «mais».

CXXV.

A Limoges, le 21 janvier 1774.

Ce n'est certainement pas ma faute, Madame, si je ne suis pas parti aujourd'-huy pour vous aller rejoindre suivant mon premier projet. Quoyque j'aye encore un peu souffert ces derniers jours, j'espère qu'à force de sagesse, rien ne m'empêchera de partir avant la fin de la semaine prochaine.

Je n'ai reçu que mercredi votre lettre du 16 et celle du 11 qui contenoit votre décision, elle ne pourra partir en conséquence que mardi prochain pour Mr Musnier. Au reste, le tems est si abominable qu'on auroit pas pu travailler cette semaine. C'est un vrai déluge. Je vous dirai de vive voix le résultat de ma dernière conversation avec Mr Trésaguet relativement à Mr Musnier.

Si l'agonie de Mr de Monteinard est si longue, ce n'est pas manque de gens qui voudroient luy abréger ses douleurs en luy donnant le coup de pouce.

Vous avés donc été témoin de la chute de «Sophonisbe» (89); j'en ai été surpris car cette pièce m'a plu à la lecture et vaut sûrement mieux que «Regulus» (90).

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre et inaltérable attachement. Il est inutile de m'écrire davantage.

CXXVI.

A Paris, le 24 janvier 1774.

Les coliques d'estomac sont, je vous assure, Madame, une raison beaucoup trop bonne pour rester à Limoges quand on y est malheureusement; quoyque très bonne aussi pour désirer de n'y être plus, mais je n'en manque pas de ce dernier genre (a). J'ay souffert jusqu'à hier matin plus ou moins. A présent, je suis bien et j'espère pouvoir partir au commencement de la semaine prochaine, ainsi il est inutile de m'écrire.

Vous m'avés fait un grand plaisir en m'annonçant l'évêché de l'abbé de Belbeuf, j'en suis fort aise pour luy qui en avoit besoin et pour sa belle-soeur que j'aime beaucoup.

Vous devés recevoir bientôt vos plans (b) de chasselas. Ils sont partis avec mes domestiques. Adieu, Madame, j'ay à peine le tems de vous renouveller les assurances de mon tendre respect.

(a) «de ce dernier genre» ajouté entre les lignes.

(b) «ceps» biffé avant «plans».

CXXVII.

A Limoges, le 28 janvier (a).

Je n'ai, Madame, que le tems de vous dire que je suis cette fois tout-à-fait guéri de mes coliques. Je m'étois trompé en disant, trop tôt, tant de bien de moi à Mad. Blondel. J'ay encore souffert depuis. Cela m'a fait perdre beaucoup de tems et je ne puis encore partir lundi, comme je l'avois compté, mais ce sera sûrement dans la semaine.

La situation de Mr de La Chalotais porte assurément son excuse auprès de quiconque a un coeur.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

CXXVIII.

A Paris, le 29 juin 1777.

Je suis, Madame, un bien mauvais nouvelliste. Je vous ai annoncé que l'arrangement des finances traîneroit encore quelque tems et, précisément ce jour-là même, Mr Taboureau a dit adieu à ses commis. Il a dû donner (b) ce soir sa démission et l'on croit que l'arrangement aura été définitivement arrêté: il y aura, à la place des intendans des finances, plusieurs directeurs dont (c) Mr de Beaumont, comme l'ancien, signera les arrêts. Mr Neckre sera directeur ou administrateur général et logera au controlle. Le reste est encore vague. Le sort de ceux de mes amis que ceci renverse m'afflige beaucoup. Je compte aller demain voir à Nogent Mr de Condorcet.

Mad. du Barri loue le jardin de Mr de la Boissière. Mr Blondel sera son voisin et la compte d'avance au nombre de ses amoureuses.

Je vous fais mon compliment sur le meilleur état de Mr de Chabot et sur l'adoucissement de votre rhumatisme. Plusieurs jours comme aujourd'hui vous feroient grand bien.

On dit qu'on a des nouvelles de l'arrivée de l'«Amphitrite». Je souhaite bien que cela soit vrai. Il n'y a d'ailleurs rien de nouveau des Américains.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre et inaltérable amitié. Si Mr le Duc de la Rochef. est avec vous, je le prie de recevoir mes excuses du retard des réponses que je lui dois.

(a) «1774» dans une écriture différente.

(b) «a dû» ajouté entre les lignes.

(c) «généraux» biffé avant dont.

CXXIX.

A Monceaux, le 3 juillet, 9 h. du soir (a).

Si je puis, Madame, attraper les deux édits avant de me coucher, vous les recevrés avec ce paquet. Le premier, en supprimant les 6 places d'Int. des Fin. conserve, aux deux qui ne sont pas conseillers d'Etat, la séance au conseil. On dit qu'on leur donne aussi 12.000tt de traitement. On n'a pas dit un mot, ny avant ny après, à aucun de ces messieurs et, ce matin encore, ils ne savoient pas à qui il falloit remettre les papiers de leurs bureaux. Du moins, quand les fiacres veulent se faire faire place, Ils crient garre. Mais celui-ci renverse les gens sans avertir. Il a donné audience dès hier au controlle général, sans attendre que son titre fût connu du public, mais il falloit bien montrer (b) Héraclius au peuple. Il ne prend point d'appointemens. S'il en prenoit, on exigeroit qu'il tint une maison à Versailles, à Compiègnes, à Fontainebleau, et son projet est de n'aller à la cour que pour les affaires; la place d'un ministre des finances qui n'assiste point aux conseils est à Paris. Il veut y vivre comme il vivoit avant d'être en place et comme il vivra après en être sorti; car il sait bien qu'on en sort. Depuis qu'il est en place, il a dépensé 10.000tt de plus que les années précédentes, cela n'entame pas sa fortune. Il ne veut pas s'endetter et, s'il étoit obligé à quelque dépense extraordinaire au-delà de son revenu, il prieroit le Roi de vouloir bien lui en tenir compte. Voilà ce qui s'appelle un homme simple, sans faste, désintéressé et raisonnable. Je tiens tous ces propos de l'ambassadeur de Naples (68). Du reste, il est plein de cette joye et de cette satisfaction qu'un homme, qui a la passion de faire le bien des hommes et de s'illustrer par de grandes choses, ressent en mesurant des yeux l'immense carrière qui s'ouvre devant son génie et qu'il se sent la force de parcourir d'un pas ferme et rapide.

Les spectateurs et surtout les receveurs généraux, trésoriers et fermiers généraux baissent les yeux, éblouis par la vivacité de l'éclair qui les frappe, et attendent consternés la foudre qui doit les écraser. Le mentor (35) félicite Télémaque (91) sur la restauration qui se prépare et Mr de Pesai s'applaudit, en bon citoyen, des grands évènemens dont il avoit jetté et alimenté les germes. Il accorde sa protection à son ami Dorat, auquel (c) il sacrifie généreusement tous ses droits à l'Académie Française. Le Chr de Chatelux protège Mr Trudaine pour qu'on luy conserve les ponts et chaussées, d'autres disent qu'on les donnera à Mr Bertin, le ministre. Le Bertin des parties casuelles s'attend à être supprimé.

Mad. Blondel a été contente de l'intérêt que lui a marqué Mad. (d) de Maurepas pas; elle espère que son fils restera comme il est, sans en avoir cependant une certitude entière. L'abbé (92), qui va demain à Versailles, nous apprendra quelque chose de plus positif. Il doit parler à Mr de Maur. pour le prévenir de l'intention de Mr de Condorcet de donner sa démission. Il me paroit, comme à vous, impossible qu'il reste. Il regrette bien moins le revenu qu'il perd que la facilité de loger sa mère, dont la santé exige qu'elle vienne de tems en tems à Paris. Pour Du Pont, il attendra les évènemens. Mad. Blondel prend toujours ses remèdes qui ne luy font

(a) «1777?» ajouté dans une écriture et une encre différente.

(b) «mo» biffé avant «montrer».

(c) «qu'il» biffé avant «auquel».

(d) «Mr» biffé et remplacé par «Mad^{e}».

pas autant de bien que je le voudrois et qui ne la purgent point. Elle a eu un peu d'inquiétude de Mr Francès dont le rhume, trop négligé, est augmenté et dont les crachats étoient avant-hier un peu teints. Elle me charge de toutes sortes de complimens et de remerciemens pour vous.

L'«Amphitrite» est arrivée après 88 jours de traversée. Il est aussi arrivé deux vaisseaux de Bordeaux, un de Nantes, un de Lorient, chargés aussi de toutes sortes de munitions pour les Américains. Ceux-ci ont fait une descente dans l'Ile Longue, ils ont brûlé des magasins et enlevé 80 prisonniers aux Royalistes. Mr Franklin a eu toutes ces nouvelles par un vaisseau parti le 7 juin de Boston. Les lettres sont du 4. Le Gl Howe n'avait pas encore commencé ses opérations.

Il fait un tonnerre accompagné de pluye et d'ouragan qui couche tous les blés. Je ne sais à quelle heure il me permettra de quitter Monceaux. Je ne suis plus à tems de vous envoyer les deux édits. Je les ferai partir demain par la poste. Je ne profite pas non plus de cette occasion pour envoyer à Mr le D. de La Roch. ce qu'il attend de moi. Vraisemblablement, je le luy remettrai à Paris. Je vous prie de lui en faire mes excuses. Je vous fais mon compliment sur le meilleur état de Mr de Chabot. Vous ne me parlés point de votre rhumatisme. Je me flatte que c'est bon signe. Recevés les assurances de ma bien tendre amitié.

CXXX.

Ce vendredi 4 juillet (a).

Voici, Madame, l'édit et les lettres patentes. On ne sait point encore quels sont les trois (b) personnes qui composeront le comité annoncé. Je sais que Mr d'Ailli reste premier commis, travaillant apparemment avec Mr Necker pour tous les objets du département de Mr d'Ormesson. J'imagine qu'il en sera ainsi pour tous les autres départemens.

J'attens avec bien de l'impatience votre retour. Le titre de Mr Necker sera Directeur Général des Finances.

CXXXI.

A Paris, vendredi au soir (c).

Voici, Madame, ce projet de réponse que vous m'avés demandé pour votre curé. J'ai peur que vous ne le trouviés un peu ridicule, et qu'il ne le trouve un peu Encyclopédiste.

(a) «1777» ajouté d'une encre et d'une main différentes.
«jeudi?» ajouté au crayon.

(b) «pers» biffé avant «trois».

(c) «1777» ajouté d'une encre et d'une main différentes.
«12 ou 19 juillet» ajouté au crayon.

Mr le Duc de la Rochef. vous aura raconté l'histoire des paysans d'Alzace telle que me l'avoit mandé Mad. de Seguin. Il (a) y a quelque chose à en rabattre. Ils ne sont venus qu'au nombre de soixante députés de sept (b) villages vexés par le seigneur dont ils se plaignent. Ils ont bien fait de ne pas venir l'année dernière: je crois qu'on les aurait fait pendre comme séditieux et coupables de murmure contre les droits féodaux. Je ne sais pas ce qu'on leur fera aujourd'hui. Cela dépendra du vent qui soufflera.

Mr Neckre a renvoyé Mr le Seur sans lui parler le moins du monde de retraite: Il réunit son bureau à celui de Mr Melin qui sera premier commis du trésor royal. Je crois que Mr de Lille est aussi supprimé, mais je n'en suis pas sûr.

Mr Francès tousse toujours mais son lait passe bien.

Vous connoissés, Madame, ma tendre et inaltérable amitié.

Mille complimens, je vous prie, à Monsieur de Chabot sur sa convalescence et permettés-moi de présenter mes respects à Madame de Chabot.

CXXXII.

A Paris, le 29 juillet 1777.

J'espère, Madame, que ma lettre vous trouvera arrivée en bonne santé et qu'au moyen des repos que vous avés pris en chemin, vous n'aurés été que médiocrement fatiguée.

J'ai d'autant plus de regret de n'avoir point été avec vous à Montigny que j'ai bien peu d'espérance de déterminer Mad. B. à vous aller voir à Verteuil. Elle a pourtant plus besoin que jamais de prendre le grand air. Elle a été un peu étonnée de votre condescendance aux importunités du curé et l'abbé de Véri se propose de vous congratuler solennellement sur votre nouvelle dignité.

Enfin, l'affaire de l'évêque d'Autun (74) est finie. Un choix raisonnable soutenu pendant deux ans! De toutes les choses étonnantes que fait votre cher cousin (35), c'est certainement celle qui m'étonne le plus.

Les nouvelles qu'en avoit débitées de l'Amérique paroissent n'avoir eu aucun fondement réel. Les Anglois vont enfin ouvrir la campagne dans les Jerseys et marcher s'ils peuvent à Philadelphie. Nous recevrons sans doute bientôt des nouvelles de leurs premiers mouvemens.

Adieu, Madame, vous connoissés mon inviolable amitié. Mille complimens, je vous prie, à Monsieur le Duc de L. R.

(a) «Elle» biffé avant «Il».

(b) «Sept» ajouté au-dessus d'une rature illisible.

CXXXIII.

A Paris, le 5 août 1777.

Vous savés, Madame, que toutes les brillantes nouvelles venues de Bordeaux ne se sont point confirmées. Cependant, Mr Franklin est toujours fort content et fort gai. Mais on dit que le ministère anglois perd du terrein, et l'on s'attend à voir Milord Chatham maître des affaires, l'hyver prochain. Cela rendra la guerre inévitable.

M. Blondel est toujours aussi jaune et, malheureusement, aussi entêtée. Je n'ai plus d'espérance que dans le retour de votre ami qui est allé aux eaux. Son frère (93) est beaucoup mieux. Elle donne à dîner demain à Mr Franklin, pour Mad. de Rohan, laquelle parle avec un grand respect et un peu d'envie de votre nouvelle dignité dans notre paroisse.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations. On a beaucoup parlé d'un changement dans le bail des postes, ce qui met aux mains de grandes puissances; on ne sait laquelle l'emportera.

Je n'ai point encore vu Mr d'Autun (74). Il est à Versailles. On dit qu'il nommera tout de suite les Evêchez.

Mr Trésaguet part cette semaine. Je luy dirai de passer chez vous pour prendre ce (a) qu'on peut avoir à vous envoyer.

Adieu, Madame, j'attens avec impatience de vos nouvelles. Recevés les assurances de mon tendre respect. Mille complimens, je vous prie, à Monsieur votre fils.

CXXXIV.

A Paris, le 9 août 1777 (b).

Toutes vos lettres, Madame, vous apprendront la mort du pauvre Mr Trudaine arrivée mardi dernier, de la manière la plus inattendue. Me Dupré l'avoit quitté la veille. Tout le monde le trouvoit bien parce qu'il ne (c) toussoit plus et qu'il avoit repris plus d'appétit, mais il maigrissoit sensiblement. Le mardi, il dîna un peu plus qu'à son ordinaire, à 5 h, il alla se promener du côté de sa petite fontaine. il fut assés triste. Et, à sept heures, il remonta en carosse, parut souffrir et se plaignit d'une douleur à l'estomac. L'instant d'après, il tomba sans connoissance, on le mit à terre, on luy donna vainement tous les secours sans pouvoir le faire revenir. Il y a apparence qu'il est mort (d) sur le champ car, quoy qu'on l'ait soigné quelques heures après, à deux fois différentes, et que le sang soit revenu, le corps a perdu peu à peu sa chaleur et étoit entièrement froid et les membres roides à 3 h. du matin. On a dû l'ouvrir, mais je ne sais pas le détail de l'ouverture. Je me

---

(a) «les commissions» biffé et remplacé par «ce».

(b) «J» surchargé par le «a» de «août».

(c) «ne» ajouté entre les lignes.

(d) «mourut» biffé et remplacé par «est mort».

préparois à l'aller voir. Je suis vivement affecté de cette mort. Il y avoit bien longtems que nous étions amis et je regrette, pour la chose publique, un des hommes qui avoit les meilleurs principes sur l'administration et les meilleures intentions.

Mr Trésaguet, qui part lundi et par lequel je vous écrirai, vous parlera des regrets de tous ses confrères des ponts et chaussées.

On a donné le commerce à Mr de Cotte.

Le Gl Howe a évacué les Jerseys, le 24 juin (a), après avoir été, depuis le 15, en présence du Gl Washington. Il est vraysemblable qu'il s'est passé quelque chose en cette occasion, mais le ministère anglois ne l'avoue pas. L'armée angloise s'est embarquée toute entière (b) et l'on sait où elle va. Les uns disent dans la baye de Chasepeak, d'autres à Boston. Tout cela amène un changement de ministère en Angleterre et peut-être la guerre avec nous.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre amitié. Je ne désespère pas encore (c) de déterminer Mad. Blondel. Voici une lettre de Mad. de Seguin.

Mille complimens, je vous prie, à Mr votre fils.

CXXXV.

A Paris, le 11 août 1777.

Mr Trésaguet vous remettra, Madame, cette lettre et celle de Mad. Blondel avec une petite boëte renfermant un médaillon de porcelaine qui n'a pas grande valeur en lui-même mais auquel votre amitié en prêtera.

J'ai perdu l'espoir de vous mener Mad. Blondel. Mr Tronchin que j'ai vu aujourd'hui et auquel non pas (d) les eaux mais (e) le voyage a fait quelque bien, s'accorde avec Mr Bouvart à penser que le voyage ne peut réussir qu'après que les remèdes auront combattu l'engorgement au foye et l'affection scorbutique que tous deux voyent: malheureusement, le progrès des remèdes a été jusqu'ici bien lent et je suis vraiment inquiet de son état.

L'abbé de Véri n'est point encore de retour d'un voyage qu'il a été faire à Chartres et, comme je ne lis point le courier de l'Europe, je ne sais point ce que Mad. d'Egmont a fait. Je m'en informerai au retour de l'abbé.

J'ai vu l'évêque d'Autun (74) qui m'a paru parfaitement raisonnable et parfaitement honnête. Il doit aller cette semaine à Liancourt.

Votre cher cousin (35) continue à se combler de gloire par la dignité avec laquelle il se conduit avec les Anglois. Il leur promet tout ce qu'ils veulent quand Milord Stormont luy parle haut, mais, quand il est tout seul, il reprend son courage et l'on croit que l'ordre de refuser aux armateurs américains l'entrée de nos ports

---

(a) «le 24 juin» ajouté entre les lignes.

(b) «toute entière» ajouté entre les lignes.

(c) «encore» ajouté entre les lignes.

(d) «non pas» ajouté entre les lignes.

(e) «ont fait» biffé avant «mais».

ne sera point exécuté. L'on ignore toujours ce que sont devenus Mrs Howe depuis qu'ils ont quitté les Jerseys. Cela ne peut pas être longtems ignoré.

Voilà Mr Bignon consr d'état. Cela étoit bien juste puisqu'il étoit beau-frère de Mr le G. des Sceaux (94), mais cette justice est fort désagréable pour Mr Fargès qui a droit à quelque dédommagement de ce qu'on luy a fait perdre.

Mr de Cotte réunit le commerce aux ponts et chaussées, ainsi l'on peut être sans crainte des nouveaux systèmes.

La récolte se fait assés bien, ainsi l'on espère qu'elle sera assés bonne pour qu'on ne pense point encore cette année à détruire l'arrêt de 1774.

Je ne sais rien de Mr Neckre, je crois que Mr de Maurepas l'oblige à ruminer ses hautes pensées plus longtems qu'il ne voudroit. Il ne paroit pas que son crédit sur la place soit bien haut. L'on n'est pas encore persuadé de sa stabilité. Dieu veuille que de nouveaux changemens ne nous ramènent pas l'abbé Terrai, dont on fait toutes sortes d'éloges à la cour. Il y a longtems que j'ai dit que ce rappel manque à la gloire de Mr de Maurepas, comme il a manqué à la gloire de Louis 15 d'é pouser Madame du Barri.

Mr Francès, avec qui j'ai diné aujourd'hui, m'a chargé de toutes sortes de remerciemens et de respects pour vous. Il ne tousse plus mais il n'a point rattrapé le sommeil. Adieu, Madame, conservés-moi votre amitié, vous savés combien je la mérite par mon tendre attachement.

Mille complimens, je vous prie, à Mr le Duc de La Rochefoucauld.

CXXXVI.

A Paris, le 3 septembre 1777.

Vous savés, Madame, que les nouvelles de Ticonderago se sont vérifiées. Je crois le pauvre Franklin bien affligé, mais il l'est plus encore de la conduite que tient notre ministère de la défense faite dans les ports d'embarquer aucunes munitions pour les Américains.

J'ai appris hier une nouvelle très fâcheuse qui auroit désespéré ce pauvre Trudaine s'il eût vécu: c'est la chute subite d'une arche du pont de Tours qui entraînera les deux voisines, attendu que c'est les deux piles qui ont tassé. On n'auroit pas manqué d'en faire un reproche à Mr Trudaine. Cependant, l'ouvrage étoit commencé du tems de son père et les piles dont il s'agit avoient été fondés par Mr Bayeux..

Mr Blondel n'est pas encore fort bien. Cependant, hier, elle se trouvoit un peu mieux. Me Blondel se fait beaucoup d'honneur de votre loge.

Mr Trésaguet, qui est ici, va partir demain pour l'Angoumois, quoiqu'il ait encore eu la fièvre lundi.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre respect.

Permettés-moi de présenter mes hommages à Madame votre soeur et à Mr le D. d'Estissac.

CXXXVII.

A Paris, ce vendredi 5 septembre.

Je me suis, Madame, acquitté de toutes vos commissions pour Monceaux. On y est bien touché de toute votre curiosité. On y est un peu moins mécontent de soi. Cependant, les progrès sont bien lents. Comme Mad. Bl. (95) passe tout son tems à prendre des drogues, à faire de l'exercice ou à se reposer, elle me charge de vous exprimer toute sa tendre reconnoissance et son regret de ne point vous écrire elle-même. Elle désire autant que moi que le retour du froid n'ait point ramené votre rhumatisme.

Nous avons tenu conseil et le résultat a été qu'il n'y avoit rien de pressé, qu'il vous seroit facile de trouver quelque prétexte pour vous retirer doucement, sans abdiquer aussi brusquement la dignité que vous venés d'accepter.

L'«Eloge de l'Hôpital» (96) a beaucoup de succès, je ne parle pas de celui que l'Académie a couronné. Celui de Mr de Condorcet paroîtra demain à ce que j'espère, mais non pas, à ce que je crois, assés tôt pour que Desmaretz puisse en être le porteur.

On parle beaucoup de refaire un bail des postes. On s'intéresse infiniment au pauvre Mr de La Reynière; toute la bonne compagnie, l'honneur, la sensibilité, la vertu déployent tout ce qu'elles ont de crédit et de pouvoir, on dit même que la Reine y met beaucoup de chaleur. Mr le Comte aura peut-être le plaisir de rétablir son ouvrage et de faire encore une opération très avantageuse pour le Roi.

J'ai vu Mr Franklin qui est fort affligé, mais non découragé de Ticonderago. L'on attend avec impatience d'apprendre où aura été le Gl Howe avec sa flotte et son armée.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre et inaltérable attachement. Permettés-moi de présenter mes respects à Madame votre soeur.

Mr Francès a eu un mal de gorge qui lui a fait garder la chambre, il est mieux. Je l'ai vu aujourd'hui entouré de toutes ses soeurs et toute la famille s'unit à moi pour désirer votre retour.

CXXXVIII.

Ce dimanche 7 sept. 1777.

Je suis chargé, Madame, de vous faire passer l'«Eloge de l'Hôpital» d'un de nos amis (97). Il ne paroît que ce matin. Ainsi, je ne sais qu'en sera le succès

Je n'ai rien de nouveau à vous mander et je ne suis pas trop en train d'écrire, car je suis, depuis avant-hier au soir, pris de la goute au genouil. J'espère que ce sera peu de chose.

Je souhaite que votre rhumatisme vous laisse plus tranquille.

Recevés les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

CXXXIX.

Le lundi 8 septembre 1777 (a).

Je crains, Madame, que vous ne soyés plus inquiète que de raison du mouvement de goute dont je vous ai parlé hier. Je me hâte de rassurer votre amitié en vous apprenant que j'ai passé une nuit très paisible et que la douleur est presqu'entièrement passée.

Il fait un très beau tems et très favorable à toutes les santés éclopées.

L'abbé de Véri a donné avant-hier à dîner à Mr Franklin avec une dame angloise royaliste. Mr Franklin s'en est très bien accomodé et a été fort gai. Il n'est point du tout découragé ny allarmé de la prise de Ticonderago.

Adieu, Madame, vous connoissés ma tendre et inviolable amitié.

CXL.

A Paris, le 11 septembre 1777.

Madame Douet s'étoit chargée, Madame, de vous donner de mes nouvelles hier et avant-hier et c'est ce qui a un peu autorisé ma paresse ces deux jours. Elle a dû vous tirer entièrement d'inquiétude. J'étois hier si bien que je me flattois presque d'être en état d'assister lundi à votre débotté. Mais cette nuit n'a pas été tout-à-fait si bonne et la goute se fait sentir un peu plus fortement au pié. Je ne dois pas m'en plaindre puisque j'ai mis les piés dans l'eau pour y attirer l'humeur.

J'avois aussi beaucoup de bien à vous dire hier de Mad. Blondel. Elle avoit dormi d'un sommeil vraiment tranquille, s'étoit réveillé sans fatigue. Elle ne ressent (b) plus de douleur quand elle monte sur son âne. Elle a d'ailleurs commencé à éprouver, dans l'opération des remèdes, l'effet que son docteur désiroit comme un signe de relâchement, Elle a d'ailleurs cessé le tabac depuis trois jours. Mais je n'ai point de nouvelles de ce matin et je ne sais si ce mieux-là s'est soutenu.

Nous avons quelque retour d'espérance pour les Américains: on dit que la Cour Britannique a reçu des nouvelles du Gl Burgoyne dont elle garde un profond silence. Et l'on parle ici d'une défaite de ce Gl, arrivée le 17 juillet au fort Edouard avec une perte de mille à 1200 hommes, ce qui l'a obligé de se retirer avec précipitation sur Ticonderago; on dit de plus que 200 bateaux, qui portoient ses munitions, ont été brûlés sur le lac George par les gens du pays. Nous saurons probablement demain à quoi nous en tenir par un Américain arrivé à Nantes, parti de la Virginie le 4 août, et qui est attendu aujourd'hui à Paris. Si la chose est vraye, cette campagne-cy me paroit encore décidé pour les Américains.

Adieu, Madame, recevés l'assurance de mon tendre et inviolable attachement.

L'abbé de Véri est allé à Pontchartrain passer plusieurs jours.

(a) «septembre 1777» écrit au crayon d'une autre écriture.

(b) «n'éprouve» biffé et remplacé par «ressent».

CXLI.

A Paris, le 12 septembre 1777.

Je n'ai, Madame, que du bien à vous dire de moi aujourd'hui. La nuit a été fort bonne et tout ce qui étoit affecté de la goute est en très bon train de guérison.

Mad. Blondel, que j'ai vue hier, avoit (a) été moins tranquille que la nuit précédente, cependant elle n'étoit point en tout mécontente de son état.

J'ai peur que la nouvelle de la défaite du Gl Burgoyne ne soit pas vraye car je n'ai pas entendu parler de Mr Francès. J'en saurai davantage ce soir. Je viens de voir une lettre du médecin en chef de l'armée de Washington; elle annonce la plus grande union et la plus grande fermeté, porte à 30.000 l'armée aux ordres de Washington et à 1600 seulement celle du Howe. Cette lettre n'est que du 8 juillet.

Adieu, Madame, conservés-moi votre amitié. Vous ne me dites rien de votre santé.

Voulés-vous bien vous charger de tous mes remerciemens pour Monsieur et Madame la Duchesse d'Estissac?

CXLII.

Ce samedi matin (b).

Desmarets m'a apporté votre lettre, Madame, celle de Madame votre soeur a été remise à Mr d'Autun (74) qui est très enrhumé et garde sa chambre.

Vous êtes donc bien contente de l'ouvrage de notre ami, je le suis beaucoup aussi; mais il est vrai que, surtout dans le commencement, il a dans sa marche moins de chaleur et de rapidité que son antagoniste, au reste, on dit de l'un et de l'autre beaucoup de mal et beaucoup de bien suivant les partis. Moi, je trouve à tous deux beaucoup de mérite.

La prétendue défaite du Gl Burgoyne est une nouvelle forgée par quelque agioteur qui joue apparemment à la baisse des fonds anglois. Mais les Américains ne sont point du tout découragés. Il paroît que c'est décidément à Boston que vont Mrs Howe.

La goute va de mieux en mieux, mais je ne puis encore me soutenir sur mon genouil.

Desmarets m'a dit que vous étiés contente de votre santé. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cela m'a fait plaisir.

(a) «a» biffé et remplacé par «avoit».

(b) «27 septembre 1777?» ajouté au crayon.

CXLIII.

A Paris, ce vendredi 3 octobre 1777.

Je n'ose pas encore, Madame, m'avanturer encore à voyager par le tems humide; mon pié et mon genouil sont encore plus sensibles qu'il ne me paroîtroient devoir l'être. Je n'ai pourtant point de douleur et je sors sans trop de fatigue.

J'ai vu ce matin la petite Sabine: elle est au troisième jour de la suppuration, elle a eu hier un peu d'émotion dans le pouls, mais elle étoit aujourd'hui absolument dans l'état naturel. Les dames et Madame Douet elle-même étoient extrêmement effarouchées de la quantité de la petite vérolle, qu'elles voyoient comme confluente; en (a) conséquence, elles craignoient beaucoup que cette enfant ne fût marquée. J'ai un peu rassuré Mad. Douet. La petite vérole est très discrète et n'est pas même excessivement abondante, si ce n'est sur le nez. Ce qui effrayoit (b) le plus, c'est le gonflement du visage qui défigure extrêmement Sabine et qui est en effet plus fort que je ne l'aurois imaginé, la petite vérole étant d'aussi bonne qualité. Demain, les boutons commenceront à sécher et, après-demain, tout le monde sera tranquille.

Voilà Mr Necker aussi rayonnant de gloire qu'il en étoit bouffi. On dit qu'il a été agité si Mad. Necker iroit à Fontainebleau; ce n'étoit pas l'avis de Mr le Comte qui représentoit amicalement que, Mr Necker n'étant point ministre, sa femme n'iroit nulle part, *ne jouiroit* de rien. «*Elle ira*», a répondu Mr Necker, «*Elle jouira de la considération que je me suis acquise*».

L'abbé de Vermont n'ira pas à Fontainebleau. Il s'achemine par degrés au repos absolu.

Les succès de Gluck n'ont rien de fort brillant. Je dois pourtant y aller mardi.

Samedi 4.

Je comptois que cette lettre partiroit, mais (c) j'ai appris, hier au soir, que Mr de Chabot ne partoit que demain. J'ai reçu hier au soir une lettre de Mr de Condor., ce matin une autre, avec une de vous, et une de Mr le Duc de La Rochef. qui m'apprend que vous avés eu un ressentiment de votre rhumatisme, que cependant vous étiéz mieux. Je ne suis point surpris de cet effet de l'humidité et je vous exhorte fort à vous en garantir. C'est à cette cause que j'impute le retour de l'enflure de mon genouil qui m'a obligé de me coucher hier au soir en rentrant et qui m'a fait passer la matinée dans mon lit. Je n'ai que très peu de douleur et j'espère que ce sera peu de chose.

J'avois passé dans l'après-midi chez Mad. Geoffrin; on me dit qu'elle étoit fort malade et qu'on ne pouvoit la voir, on m'a fait dire ce matin qu'elle étoit un peu mieux.

Je vois, par ce que vous me mandés et par ce que me mande Mr de Condorcet, qu'il est décidé, et il est vrai que c'est le parti le plus noble. Je pense que, du (d) moins, il faut se taire et se rejetter uniquement sur le défaut de mémoires.

(a) «mais» biffé avant «en».

(b) Une rature avant «effrayoit».

(c) «aujourd'hui» biffé avant «mais».

(d) une rature avant «du».

Je connoissois le projet de Mr le Cte de Broglie de faire créer une élection à Ruffec. Je m'y suis opposé dans le tems que j'étois intendant de Limoges. Cette affaire sera vraisemblablement renvoyée à Mr d'Ailli, qui doit se souvenir de ce qui fut dit dans le tems et des réflexions que je fis à Mr d'Ormesson contre ce projet qui tendroit à rendre le Cte de Broglie encore plus redoutable dans le pays qu'il ne l'est, attendu qu'il seroit maître absolu de ce petit tribunal de gens dans sa dépendance. Vous pouvés très bien vous y opposer directement. Il est vrai que ce seroit un embarras de vous adresser à Mr Neckre. Mais l'élection d'Angoulême s'y opposera certainement et je doute que la cour des Aides, qui doit être consulté aussi, se prête à un pareil changement sans autre motif que de complaire au Cte de Broglie.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié. Mille respects, je vous prie, à Madame de Chabot.

Comme Madame de Seguin doit aller chez vous cette semaine, je prens la liberté de vous adresser une lettre pour elle.

Dimanche 5.

Mr de Chabot ne part encore que demain. J'ai rouvert ma lettre, n'ayant rien à vous dire, si ce n'est que l'enflure de mon genouil n'est point diminuée.

Les gazettes angloises ne contiennent rien de nouveau.

CXLIV.

A Paris, le 7 octobre 1777.

Monsieur de Chabot vous aura donné des nouvelles fraîches de moi. Je n'ai pas encore grand bien à vous en dire, Madame. L'enflure de mon genouil est un peu diminuée, mais c'est au dépens du pié qui est un peu douloureux. Je crois que c'est un bien et que la goutte n'est jamais aussi bien placée qu'au pied.

La pauvre Madame Geoffrin est morte hier au soir. Il y a un an qu'elle ne vivoit plus.

On est toujours dans la même ignorance sur le Gl Howe.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre et inaltérable attachement.

CXLV.

A Paris, le 9 octobre 1777 (a).

Je ne suis pas plus content, Madame, de l'opiniâtreté de votre rhumatisme que, vous, de la traînasserie de ma goute. Je n'ay rien de bon encore à vous apprendre de moi. Depuis avant-hyer, il m'a pris un point de côté, accompagné de vents, qui m'a été fort incommode, surtout la dernière nuit. J'en avois accusé quelques cuillerées de ritz soufflé dont j'avois fait mon dîner, imaginant que le lait qui entre dans sa préparation l'avoit rendu difficile à digérer. Cependant, votre docteur, que j'ai vu ce matin, croit que c'est un peu d'humeur de goute qui s'est placé là; ce qui me fait craindre qu'il n'ait raison, c'est que, malgré mon abstinence absolue, le mal n'est pas diminué. Il m'assure d'ailleurs qu'il n'y a pas la moindre inquiétude à avoir.

(a) lettre dictée.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous écriviés à M. Dailly pour lui marquer votre répugnance pour (a) le projet d'établir une nouvelle élection à Ruffec. Vous pouvés même lui en avouer le motif qui ne sera pas chose nouvelle pour lui. Vous pouvés encore ajouter qu'il (b) doit avoir connoissance que je me suis opposé à ce projet pour des raisons plus généralles et que vous croyés très bonnes.

Je voudrois fort vous dire quelque chose actuellement de ces raisons, puisque vous le désirés, mais je vous avoue que cela seroit un peu long et que je suis tellement fatigué des deux dernières nuits que je vous demande du répit. C'est par cette même raison que je ne vous écris pas de ma main et que je ne répons point aux lettres que j'ay reçues avec la vôtre, ny à M. votre fils.

Je vous prie de vouloir bien vous charger de toutes mes excuses et de tous mes regrets.

Recevés les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

(s) Turgot.

CXLVI.

A Paris, le 10 8bre 1777. (c).

En vérité, Madame, vous êtes bien bonne et je suis bien fâché que vous ayés fait faire une course si longue à M. Moreau. Vous auriés pu vous en reposer sur mon amitié pour vous donner de mes nouvelles tous les jours, soit par moi-même, soit par Mad. Blondel. Son voyage m'a pourtant été fort agréable en une chose, c'est qu'il m'a appris que vous ne souffriiés plus de votre rhumatisme et que vous aviés bien dormi cette nuit. Que, de plus, tout le monde se portoit fort bien à La Roche-Guyon.

Quant à ce qui me regarde, vous devés être bien tranquille puisque je suis entre les mains de votre docteur et qu'il n'a pas la moindre inquiétude. Je sais que Mad. Blondel vous a envoyé très exactement le bulletin de ma nuit. J'imagine qu'elle vous écrira encore par M. Moreau. Ma douleur fixe au dos n'est point encore passée, mais je viens d'avoir un petit relâche pendant lequel j'ay dormi une demie heure, ce qui m'a paru fort doux. Cela me fait espérer que la soirée et la nuit seront moins fatigantes que les trois dernières.

(a) «à ce que le comte de Broglie» biffé avant «pour».

(b) une rature avant «qu'il».

(c) lettre dictée.

J'ai vu ce matin M. d'Alembert à qui j'ay montré la lettre de M. de Condorcet. Nous sommes convenus de ne l'envoyer à son adresse que le dix-huit et de la dater du 17, afin qu'il soit plus vraisemblable que M. de Condorcet, faute de mémoires, n'aura pas le tems de travailler. M. d'Alembert regrette beaucoup qu'il ne fasse pas l'éloge de M. Trudaine parce qu'il va en avoir à la fois un très grand nombre de fort importans, attendu que M. Bernard de Jussieu vient de tomber en apoplexie et que Margraff est fort mal. Au reste, M. d'Alembert s'informera exactement de ce que fait M. Dupuy, il en donnera des nouvelles à M. de Condorcet. Il s'informera aussi de la destination qu'a faite Mad. Geoffrin de sa petite suite de portraits dessinés par M. Cochin. J'imagine que son intention aura été qu'ils soient rendus aux personnes. Du moins, elle m'avoit dit qu'elle me laisseroit le mien et elle avoit dit la même chose à M. Trudaine. Je présume (a) qu'on ne vous refusera pas ceux que vous désirés.

Je dois depuis bien longtems une réponse à M. votre fils et j'espère qu'il voudra bien excuser mon retard. Je vous prie de vouloir bien lui dire que je me suis acquitté de sa commission pour l'abbé Nicoli, et que celui-cy m'a chargé de lui mander que les constitutions des colonies angloises, dont la publication avoit été interrompue par d'autres matériaux, paroîtra dans le premier cahier que donnera M. Genet.

Je vous fais mon compliment d'avoir à présent avec vous Mad. de Seguin. Je voudrois bien partager avec elle le plaisir de vous accompagner dans vos promenades. Je la prie de trouver bon que je la renvoye à vous pour savoir de mes nouvelles. J'attens pour lui écrire que mes forces soient un peu revenues.

Je vous prie de vouloir bien vous charger de tous mes remerciemens, amitiés et respects pour tous les habitans de La Roche-Guyon qui ont la bonté de se souvenir de moi.

Vous connoissés, Madame, toute l'amitié que je vous ay vouée.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CXLVII.

A Paris, ce lundi 13 octobre 1777.

On a porté, Madame, la sévérité de mon régime jusqu'à m'ôter le plaisir de vous donner moi-même de mes nouvelles. Je suis à présent en état d'écrire avec moins de fatigue. Ma nuit n'a cependant pas été aussi bonne que celle d'hier. Mais, sans avoir dormi, j'ai été tranquille sur le matin, je ne me trouve pas plus fatigué qu'hier à pareille heure et ma douleur du dos est encore diminuée. Cette diminution va par degrés insensibles. Mad. Blondel prétend qu'elle doit durer neuf jours et j'ai peur qu'elle n'ait raison; en ce cas, j'en ai encore trois à passer dans la diète rigoureuse, c'est-à-dire à vivre d'un peu de gelée de poulet. Depuis le (b) voyage

(a) une rature avant «présume».

(b) «que» biffé avant «le»

de Mr Moreau, nous n'avons point eu de vos nouvelles, et nous voudrions bien cependant être assurés que vous ne souffrés plus de votre rhumatisme.

La «Noce» de l'abbé Morellet a été très brillante. La mariée est très amoureuse, et l'on a répété les deux premiers actes de «Roland» (98) qui ont enyvré toute l'assemblée de plaisir.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon bien tendre attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

CXLVIII.

A Paris, ce mercredi 15 octobre.

On ne peut avoir passé, Madame, une meilleure nuit que je l'ai fait. Sommeil long, profond, paisible. Restes de douleurs imperceptibles. Encore un peu de goute au pied droit, mais avec laquelle cependant je peux marcher. Je voudrois bien avoir d'aussi bonnes nouvelles de votre santé.

On a enfin des nouvelles du Gl Howe. Il est allé débarquer au fond de la baye de Chesepeak à Nottingham. Je ne sais pas la date: nous apprendrons cela par les gazettes angloises.

CXLIX.

A Paris, le 28 8bre 1777 (a).

Je vois avec peine, Madame, que les santés ne sont pas meilleures à La Roche-Guyon qu'à Paris. Je croyois M. de Chabot débarassé de ses serremens. Il a besoin d'un grand ménagement. Quant à Mad. de Seguin, je lui passe la faim canine, mais les violentes migraines sont de trop. C'est acheter trop cher le génie et la gloire.

Vous ne me parlés point de vous. Je désire fort que votre rhumatisme vous laisse en paix.

Pour moi, j'ai encore le genouil très enflé et assés douloureux. J'ai pourtant un peu dormi sur le matin.

On veut toujours à Paris qu'il y ait de grands orages à Fontainebleau. Hyer, au Palais Royal, on renvoyoit tout le ministère. Je ne crois pourtant pas que les choses aillent si vite.

Vous savés sans doute que Mad. de Choiseul a perdu contre M le duc de Lorge sur la question de l'évocation.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon respectueux et bien tendre attachement.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

(a) lettre dictée.

CL.

A Paris, le 28 8[bre] au soir (a).

Il y a, Madame, une telle différence de mon état d'hier à celui d'aujourd'hui que vous ne condamnerés sûrement pas le plaisir que je trouve à vous l'écrire de ma main. Je crains seulement que vous ne trouviés que la diminution de la douleur va trop vite; car l'inflammation du pié n'a pas été aussi forte que l'annonçoit la vive douleur d'hier; quoiqu'il en soit, il faut bénir Dieu du bien du moins autant que de mal. Je ne le bénis pas trop de ce temps-cy qui me paroit bien attristant.

L'occasion du frotteur de Mr de Chabot me fourniroit un moyen bien doux de causer un peu franchement avec vous mais, quelque agréable que cela fut, je ne suis pas encore assés fort pour m'y livrer. Je laisse à Mr de Condorcet à vous faire le détail de la faim canine revenue avec tous ses symptômes et accompagnemens. Je ne conseille pas à Madame de Seguin de lutter d'appétit, ce seroit le combat de la grenouille et du boeuf.

Je crois que les contradictions, qu'on dit que les grands projets ont éprouvés de la part du modérateur (35) par excellence, ont beaucoup exalté la chaleur naturelle du génie (99) qui les a enfantés. Cela pourra hâter la chute que je ne croyois pas si prochaine.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Elle est aussi vive que si je n'avois point de rival. Je souhaite fort que ce vilain tems ne nuise ny à vous ny à Mr de Chabot.

CLI.

A Paris, le 30 octobre 1777 (a) (b).

J'ai, Madame, de meilleures nouvelles à vous dire de moi aujourd'hui qu'hyer. La goute s'est portée (c) très décidément au pié, vous savés que plus elle est douloureuse en pareil cas et mieux c'est. La douleur a été très satisfaisante et vous en auriés été fort contente. Elle s'est modérée sur le soir. J'ay dormi quatre heures d'un très bon sommeil et le reste de la nuit s'est passé fort tranquillement dans un sommeil interrompu. J'ay mis ce matin des chaussons de taffetas ciré, ils n'ont pas excité, jusqu'à présent, une bien grande transpiration. Je souhaite fort que toutes les santés de La Roche-Guyon, y (d) compris la vôtre, vous donnent autant de satisfaction. Je crains un peu le tems qu'il fait pour votre rhumatisme.

On prétend que, de tous les grands arbres dont je vous ay parlé hyer, celui dont les racines tiennent le moins au rocher où il est planté est le Grand Pin de Genève (99). Je ne crois pourtant pas que les vents soient assés violents pour le renverser.

(a) «1777» est écrit au crayon.
(b) lettre dictée.
(c) une rature avant «portée».
(d) «et la vôtre» biffé avant «y».

Recevés, Madame, les assurances de mon respect et de mon tendre attachement.

(s) Turgot.

Mille respects, je vous prie, à Mad. de Chabot et à Mad. de Seguin.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CLII.

A Paris, le 2 9[bre] 1777 (a).

Je commence à être si bien, Madame, que vous ne devés avoir aucune inquiétude sur les fatigues de ma correspondance avec vous, quand même elle seroit de ma main. J'ai parfaitement bien dormi cette nuit et je n'ay plus de douleurs ni au pié ni au genouil, quoiqu'ils soient encore enflés. J'espère que ce mieux ne sera plus troublé, je le mérite du (b) moins par mon exactitude dans le régime.

Vous n'êtes pas aussi sage que moi et j'ay sur le coeur une course que vous avés faite à Gallion, jeudy dernier, par le plus mauvais tems qu'il ait fait de toute l'année. Comme vous ne me parlés point du tout de votre épaule, j'espère que cette témérité n'aura point eu les suites auxquelles vous vous êtes exposée.

On ne sait plus sur quoi compter en fait de nouvelles. On assure qu'il n'est point vrai qu'on ait songé à fermer la maison de Mad. Elisabeth, dont on avoit nommé il y a trois jours la dame d'honneur, Mad. la Duchesse de Brancas, et la dame d'atours, Mad. la marquise de Roncherolle. Cette opération économique étoit bien vraisemblable, mais enfin on dit qu'elle n'est pas vraie.

J'imagine que vous avés à présent avec vous M. le Duc de La Rochefoucauld je regrette bien de n'être pas à portée d'essayer ses nouveaux fourneaux et de partager ses travaux chés vous.

Je souhaite à M. de Chabot des progrès aussi rapides que les miens le sont depuis deux jours.

Permettés-moi de présenter mes respects à Mad. votre fille et Mad. la sous-gouvernante.

Je n'ay rien à vous apprendre sur la tendre et inviolable amitié que je vous ay vouée.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

(a) lettre dictée.
(b) «un peu» biffé avant «moins».

CLIII.

A Paris, le 3 9bre 1777 (a).

Mes nuits sont toujours si bonnes, Madame, et mes progrès en mieux si uniformes que mes lettres doivent en être ennuyeuses. J'ai commencé à manger un peu de soupe, deux oeufs frais mais, comme le plus grand mal a été dans l'articulation du pié, je crains de ne pouvoir pas encore sitôt marcher.

Il paroît que le tems veut se remettre au beau. J'imagine que vous en profités. Je souhaite que vous vous en trouviés bien, ainsi que M. de Chabot.

Nous sommes toujours ici dans la même ignorance sur tout ce qui se passe dans les deux mondes. On m'a dit hyer cependant que la grande affaire de l'Olimpiade avoit été jugée à Fontainebleau, et que la comédie Italienne avoit perdu son procès, ce qui devoit être puisqu'elle avoit raison.

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur ma tendre et inviolable amitié.

(s) Turgot.

Permettés-moi de présenter mes hommages à M. et à Mad. de Chabot ainsi qu'à Mad. de Seguin.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CLIV.

A Paris, le 4 9bre 1777 (a).

Je n'ay, Madame, qu'à vous répéter mon ennuyeux refrain, que j'ay très bien dormi et que je ne souffre plus. Si je marchois, je serois aussi bien que vous m'avés laissé, et j'espère que cela ne tardera pas.

Mad. de Seguin m'a fait part du danger qu'elle a couru, du secours prompt et courageux que lui a donné M. de Belle-île, aux dépens de ses doigts, et de l'agitation que cet accident a causé à vos nerfs qui étoient déjà un peu ébranlés. Je conçois qu'ils auroient pu l'être à moins. Il est bien heureux que (b) cet accident n'ait pas produit plus de mal. J'espère que les deux beaux jours d'hyer et aujourd'huy et l'exercice que vous aurés fait, auront achevé de calmer vos nerfs (c).

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

(s) Turgot.

Nous nous étions trompés en vous mandant que M. de Pezay étoit à Fontainebleau; quoiqu'il ne soit point exilé, il n'est point encore revenu.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

(a) lettre dictée.

(b) «qu'il» biffé avant que».

(c) une rature avant «nerfs».

CLV.

A Paris, le 4 novembre 1777.

Il faut bien, Madame, profiter des bontés de Madame la Duchesse d'Estissac pour causer un peu avec vous. Je n'ai pourtant pas grand chose à vous dire. Le sujet de ma santé est épuisé. Je n'ai, à ce que je me flatte, rien de nouveau à vous apprendre sur l'amitié que je vous ai vouée et, quand je vous dirois qu'elle est à l'épreuve même des préférences que vous accordés à mon rival, je ne vous dirois rien que vous ne sachés déjà.

Mrs Howe ne fournissent pas la moindre matière: il n'y a que l'éloge de votre cousin qui est intarissable, mais cet excès de fécondité dans un sujet est un autre inconvénient: car, comment commencer là où l'on ne voit point de fin? Comme (a) Mr Necker pour réunir un grand nombre d'idées sous (b) un seul point de vue et les rassembler au foyer de son génie, comme il a surtout le mérite de la précision, cette grande et belle matière pourra occuper ses loisirs. Il pourra l'envelopper de sa pensée et fournir de beaux matériaux aux secrétaires (100) des deux académies, qui auront à louer un si grand homme. On dit Mr de Maurepas fort las de Mr Necker et de ses projets, Mr Necker seroit encore plus las de Mr de Maurepas, si l'amour du bien public et de la gloire n'étoient pas de ces passions qui surmontent tous les dégoûts.

Il paroît que les projets sur les recettes générales sont rejettés. On est moins sûr de ce qui a été fait sur les messageries. On veut que le Roi trouve fort extraordinaire qu'on luy propose de les rétablir après les avoir détruites. Mais, ce qu'il a de plaisant, c'est que c'est sur (c) Mr Necker que le reproche tombe.

Sabine est encore languissante et son oeil n'est pas encore entièrement rétabli: on dit dans Paris qu'elle l'a perdu. Et vous imaginés bien que ce ne sont pas les amis de votre docteur (17) qui répandent ce sot bruit. Je ne crois pas qu'il en soit instruit.

Adieu, Madame, je finis en vous embrassant de tout mon coeur. Mes respects, je vous prie, à Madame votre fille. Je désire bien à Mr de Chabot une meilleure santé.

Je reçois dans l'instant votre lettre du trois et vois, avec un bien vif plaisir, que vous êtes contente de votre santé.

CLVI.

Mercredi 5 novembre (d).

Je n'ajoute qu'un mot, Madame, à ma lettre d'hier pour vous dire que cette nuit a été aussi bonne que les précédentes et que le mieux ne fait qu'augmenter. Cette uniformité devient si ennuyeuse que je crois qu'il ne faut plus vous parler de ma santé et me borner désormais aux assurances de ma bien tendre amitié.

(a) «comme»: surcharge, un autre mot illisible.

(b) «seul» biffé avant «sous».

(c) «sur» ajouté entre les lignes.

(d) «1777» a été ajouté au crayon.

CLVII.

A Paris, le vendredi 21 novembre (a).

Je comptois, Madame, que l'abbé (101) seroit mon courier, mais il a remis son départ à demain. Je ne veux pas différer à vous faire mon compliment sur le bon état décidé de Madame votre soeur.

Vous savés que j'ai eu une petite rechute que pourtant je ne trouve pas assés forte. Ce sont des demi-attaques qui ne décident rien. J'ai un peu souffert du genouil hier au soir et assés pour ne pouvoir dormir qu'un peu sur le matin. A présent, je ne souffre point.

Mad. Bl. (95) n'a plus de fièvre mais ce n'est pas pour cela encore trop bien.

Adieu, Madame, je vous écrirai plus amplement par l'abbé. Recevés toutes les assurances de ma tendre amitié.

CLVIII.

A Paris, ce samedi matin 22 novembre 1777.

Vous savés, Madame, que la goute m'a encore repris, l'abbé de Véri vous en dira des nouvelles d'hier au soir. Ce matin, elle a encore fait un quart de conversion ou, pour mieux dire, un saut au pied gauche au pied droit qui m'a réveillé au milieu de la nuit. C'est une petite douleur qui sera sans doute momentanée comme les autres. Ces allées et venues continuelles commencent à m'impatienter. Si votre cousin étoit sorcier, je croirois que c'est lui qui prend soin de diriger cette goute: car elle va précisément comme les affaires qu'il mène avec la même variation et la même incertitude, tantôt à droite, tantôt à gauche, avançant et puis reculant, avec le degré de force qui suffit (b) pour inquiéter et qui ne frappe jamais de coup décisif. Cependant, comme il n'est ny sorcier ny saint, je crois fermement qu'il n'a aucun pouvoir sur les choses naturelles et j'en conclus seulement que j'ai deux ennemis du même caractère, mais dont, heureusement, l'un ne peut plus rien contre moi.

J'ai appris hier que l'on avoit dépêcher le Cap[e] Cornic à Terre-Neuve pour ordonner, de la part du Roi, à tous nos pêcheurs de revenir sur le champ, chargés ou non chargés, ce qu'ils ont exécuté. Cette démarche prudente est d'une politique d'autant plus profonde que, la pêche des Anglois ayant été fort troublée par les corsaires américains, nos pêcheurs auroient gagné des sommes immenses à fournir l'Espagne et le Portugal, ce qui les (c) auroit rendus trop riches. Elle a de plus l'effet infaillible de convaincre tous nos ports que notre ministère veut la guerre, et de le bien persuader, par contre coup, aux Anglois. Il n'y a d'ailleurs rien de plus conséquent que de faire revenir nos pêcheurs dans la crainte qu'ils ne soyent

(a) «1777» a été ajouté au crayon.

(b) «inquiète» biffé avant «suffit».

(c) «les» ajouté entre les lignes.

pris et d'envoyer, dans le même tems, nos troupes dans nos îles, sans autre escorte que deux frégates. Cela s'appelle mêler le courage à la prudence.

La même sagesse anime le Conseil d'Espagne qui vient d'ordonner (a) aux galions de rester à la Vera-Cruz et, par conséquent, de rester dans un pays où les maladies consumeront tous les équipages en interrompant toute la marche du commerce de l'Europe et de l'Amérique, au lieu de profiter du seul moment où l'on soit assuré qu'ils ne courent aucun risque.

Je ne sais pas si j'ai «Chinki». Est-ce-que vous auriés cru cette brochure de Voltaire? Elle est de l'abbé Coyer, à qui Mr de la Verdi la fit faire pour préparer la voye à ses brevets inventés par Mr Bertin, le savant en Hus, pour vendre le droit de travailler à ceux qui n'étoient pas maîtres des communautés, comme aujourd'hui après la destruction des jurandes, il le vend à tout le monde à son grand profit et à la grande gloire de Mr le Comte (135).

Je n'ai pas été plus content que vous du plan de notre curé. Je ne vois pas grand inconvénient à prendre cette occasion pour donner votre démission, je n'en vois pas non plus beaucoup à attendre votre retour.

M. Bl. (95) n'a plus de fièvre, mais je ne suis point du tout content d'elle.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Mille respects, je vous prie, à Madame votre soeur et à Mad. de Chabot. Vous ne me parlés point de Mr de Chabot. Je désire fort que ce soit un signe qu'il ne souffre plus.

CLIX.

A Paris, le 23 9[bre] 1777 (b).

J'ai de grands remords, Madame, j'ai reçu de vous, avant-hyer, une lettre aussi remplie d'amitié que d'inquiétudes sur mon état et je me suis laissé entraîner, hyer matin, à diverses circonstances qui ont mangé tout mon tems et qui m'ont empêché de vous écrire. Je ne sais ce que vous penserés de moi et ce n'est pas encore là ce qui me fâche le plus, c'est l'inquiétude que vous aurés conservée et que mon silence aura peut-être augmenté, d'autant plus que vous n'avés reçu ce jour-là de lettre, ni de M. de Condorcet, ni de Mad. Blondel. Il faut reprendre mon histoire et vous dire que les deux dernières nuits ont été fort bonne. La douleur survenue au pié n'est presque plus rien. J'en ay eu ensuite un peu aux reins, en forme de sciatique, qui est aussi fort diminuée. En tout, je me trouverois bien si je voyois une fin (c) à cette attaque lâche et incertaine. Je voudrois qu'elle changeât de caractère, dussé-je souffrir davantage.

Autant je suis pénétré de l'amitié qui vous fait désirer de revenir ici, autant je serois fâché que vous abandonnassiés vos affaires. Cette connoissance empoisonne le plaisir que j'aurois de vous voir.

Mad. Blondel étoit hyer un peu mieux, mais elle s'obstine à rester encore à Monceau toute cette semaine.

(a) «de défendre» biffé avant «d'ordonner».

(b) lettre dictée.

(c) rature difficilement déchiffrable avant «fin».

Il n'y a rien du tout de nouveau des Américains, et les bonnes nouvelles de Bordeaux ne sont pas plus vraies que les mauvaises nouvelles de Londres. Je ne sais rien encore de la harrangue du Roi d'Angleterre (102).

Adieu, Madame, je me flatte que vous êtes aussi sûre de mon amitié que moi de la vôtre. Daignés vous charger de tous mes remerciemens et de tous mes respects pour Mad. votre soeur et pour tout ce qui vous appartient. Je vois avec plaisir que vous êtes plus tranquille sur M. de Chabot. J'embrasse l'abbé de Véry.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CLX.

A Paris, le 26 9[bre] 1777 (a).

Je prens, Madame, bien de la part à vos triomphes sur l'abbé de Véry et je me livre d'autant plus volontiers à ce sentiment, que je suis sûr que son humiliation ne lui ôtera rien de sa bonne humeur.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire de ma goute. J'ai toujours un peu de sciatique aux reins, mais j'ai dormi ce matin et je ne souffre pas beaucoup. Mr de Chabot fait sagement de revenir à Paris, puisqu'il continue de souffrir.

Nous sommes toujours dans la même ignorance sur l'Amérique. J'envoye à M. le Duc de La Rochefoucault le discours du Roy d'Angleterre (102), qui est fait avec beaucoup d'adresse.

Recevés, Madame, les assurances de mon bien tendre respect.

(s) Turgot.

Mes respects, je vous prie, à Mad. votre soeur. J'embrasse l'abbé.

Au bas de la page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CLXI.

A Paris, le 27 9[bre] 1777 (a).

M. le Duc de la Rochefoucault m'a mandé hyer, Madame, que vous vous étiez encore ressentie de votre rhumatisme. Il n'est pas trop conforme à la loi du

(a) lettre dictée.

Talion d'exiger des buletins exacts de ma santé et de garder (a) le silence en ce qui concerne la vôtre. Je (b) n'ai rien aujourd'hui à vous dire de moi: le peu de douleurs que j'ay ne sont ni fines ni fortes. Du reste, j'ai assés bien passé la nuit.

Je n'ai point vu hyer Mad. Blondel.

Il n'y a rien de nouveau d'Amérique. C'est à la pluralité de 243 voix contre 86, que l'adresse au Roi d'Angleterre (102) a passé à la Chambre des Communes. Je m'étois trompé hyer en mandant à M. le Duc de La Rochefoucault que la minorité avoit eu 93 voix.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre amitié.

Je ne pourray répondre que demain à M. le Duc de La Rochefoucault à qui je vous prie de dire bien des choses de ma part, ainsi qu'à l'abbé de Véry.

(s) Turgot.

CLXII.

A Paris, le 28 9[bre] 1777 (c).

Quelque plaisir, Madame, que j'aie à lire vos lettres, j'aurois trouvé votre tems beaucoup mieux employé à dormir qu'à m'écrire. Il est vrai que, si vous n'avés pas dormi, vous avés peut-être un peu rêvé car les hautes pensées qui vous ont occupé ressemblent un peu à un rêve. Pour moi, le caffé ne m'en procure pas et je suis tout fier de me trouver plus sage que vous. Vous avés été témoin des plus grandes débauches que j'aie faites en ce genre, et je crois que vous en avés été assés édifiée. Je juge, au soin que vous prenés d'amuser M. l'abbé de St Satur (33), que vous avez envie de le garder longtems chés vous. Il vous est réservé de fixer son inconstance ou d'enchaîner son (d) esprit d'indépendance. Cela est aussi difficile, peut-être, qu'au Roi d'Angleterre (102) de dompter celle des Américains.

C'étoit l'abbé Morelet et son «éloge de Mad. Geoffrin» qui avoient causés le grand silence de Linguet. Je suis fort aise de l'erreur qui a diminué votre inquiétude.

Aujourd'hui, je n'ai que du bien à vous dire de moi, car j'ai très bien dormi et je n'ai presque plus aucune douleur.

J'ai lu, comme vous, le nouvel ouvrage (103) de Voltaire. On est quelquefois un peu fâché de voir traiter un sujet aussi grave avec une gaieté si folle, mais on rit avec l'auteur et, dans la vérité, ces plaisanteries ne nuisent pas à l'impression de ce qui s'y trouve meslé de sérieux. Peut-être l'effet de l'ouvrage n'en sera-t-il que plus sûr.

(a) une rature avant «garder».

(b) une rature avant «je».

(c) lettre dictée.

(d) «sa lib» biffé avant «son».

Il est certain que la réputation des Omer (104) du tems passé doit donner de grandes espérances à ceux du tems présent, pourvu qu'ils soient sensibles à la gloire.

Pour vous, Madame, je vois que vous avés abdiqué vos grandeurs. Je crois bien que le curé de St Sulpice est fort mécontent de votre humilité. Son plan ne réussit guère, à ce qu'il me semble.

J'attens que la censure de la Sorbonne sur l'abbé Remi paroisse en français pour vous l'envoyer. Vous verrés qu'elle s'est bien formée depuis dix ans.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié. Permettés-moi de joindre ici tous mes respects pour Mad. la Duchesse d'Estissac. J'embrasse l'abbé (33) sans aucune jalousie.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

CLXIII.

A Paris, le 30 9bre 1777. (a).

Je n'ai toujours, Madame, que du bien à vous dire de moi, quoique je marche encore assés mal.

J'ai vu hyer Mad. la Duchesse de Chabot qui m'a donné l'espérance de vous revoir de demain en huit. Je désire bien que vous ne rapportiés ni rhumatisme, ni maux de nerfs.

On est toujours dans la même ignorance sur les affaires d'Amérique. Peut-être les gazettes angloises (b) nous donneront-elles ce soir quelque éclaircissement. L'abbé Marie m'a appris hyer les malheurs du pauvre capitaine Weeks qui a coulé à fond sur le banc de Terre-Neuve, en arrivant avec tout son équipage à l'exception d'un matelot. C'étoit lui qui avoit amené en France M. Franklin et il n'y avoit pas dans toute l'Amérique Septentrionale un marin plus déterminé.

On dit aussi que les Anglois nous ont pris un vaisseau qui sortoit de Nantes et qui avoit des marchandises pour les Américains.

Mad. Blondel, que j'ay trouvée un peu mieux, est enfin déterminée à revenir en ville demain.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre attachement.

(s) Turgot.

Au bas de la première page: Mad. la Duchesse d'Enville.

(a) lettre dictée.

(b) une rature avant «angloise».

CLXIV.

A Paris, ce 1er décembre (a).

Je n'ai que du bien à vous dire de moi aujourd'hui, Madame, il ne me reste de mal qu'un peu de foiblesse au pié gauche.

Rien du tout d'Amérique, cela est inconcevable (b).

Si le portrait de M. Geoffrin par l'abbé M. (43) paroit avant le départ de la poste, je le joindrai à cette lettre.

Permettés-moi de présenter mes respects à Madame la Duch. d'Estissac. J'espère avoir ce soir des nouvelles de votre santé en détail par l'abbé (101). Adieu, Madame, je vous embrasse.

CLXV.

A Paris, le 2 décembre 1777.

Voici, Madame, le portrait de Mad. Geoffrin que l'auteur (43) m'a envoyé pour vous le présenter. On m'en annonce un troisième de M. d'Alembert.

L'abbé de Véri m'a fait remettre votre lettre, il étoit apparemment trop fatigué pour la remettre lui-même, ou il craignoit que je ne me vengeasses par ma réception de sa malignité et de ses fausses interprétations. Je lui aurois pourtant pardonné, en faveur de l'assurance qu'il m'apportoit (c) de votre prochain retour. J'espère que vous me trouverés tout-à-fait rétabli, car il ne me reste plus que de la faiblesse et j'observe toujours le plus grand ménagement.

Mr Chabanon s'est désisté de ses poursuites, ainsi, l'abbé Millot est maître du champ de bataille. D'Al. n'en aura pas le démenti, et il n'y aura pas de schisme dans l'Académie; il est vraysemblable qu'à la première occasion, Mr Chab. sera récompensé de ce bon procédé.

On est toujours dans l'ignorance sur les nouvelles d'Amérique. Mr le Duc de L. R. lira les gazettes du 22 et du 25 avec plaisir (d).

Adieu, Madame, recevés les tendres assurances de ma bien tendre amitié. Permettés-moi de présenter mes respects à Madame votre soeur. Je ne répondrai point aujourd'hui à Mr le Duc de L. R.

(a) «1777» ajouté au crayon.

(b) à partir d'inconcevable, encre différente et écriture plus fine.

(c) «me portoit» remplacé par «m'apportoit».

(d) «Mr le Duc...»: phrase ajoutée entre les lignes.

CLXVI.

A Paris, le jeudi 4 décembre 1777.

Je ne sais pas, Madame, ce que Mr Franklin a pu dire à Mr de Sarsfield lundi; mais je sais que, mardi, il a dit à Mr Francès qu'il ne savoit rien. Nous verrons ce soir si les papiers anglois nous apprennent quelque chose; en attendant, je suspens mon jugement.

Je ne suis pas étonné que vous rabattiés un peu de la réputation de Mr de Sulli d'après la lecture de ses plans de finance. Il a eu le mérite du courage, d'une rigide économie, de l'esprit d'ordre et du détail, d'un travail assidu, mais, pour le choix des moyens, pour les principes généraux d'administration, il n'a pas été fort au-dessus de la routine de son siècle, ny au-dessus de Colbert. Il a mis (a) un peu plus de force à soutenir le commerce des grains, sans cependant avoir même sur ce point une théorie appuyée sur des bases fixes; mais il étoit guidé par l'expérience de tout propriétaire de terre qui trouve son compte à vendre sa denrée. Son intérêt se trouvoit heureusement d'accord avec celui de l'état. Colbert a paru s'occuper davantage du commerce parce que l'éclat du commerce des Hollandois avoit commencé à tourner les esprits de ce côté-là. Sa (b) faute a été d'avoir pris le commerce trop en petit et de s'être plus occupé de l'apparence, dont il pouvoit se faire un mérite aux yeux de Louis 14, que de la prospérité réelle du commerce. On lui a imputé la vue absurde de tenir le prix des grains fort bas pour favoriser le débit de nos manufactures à l'étranger par le bas brix de la main d'oeuvre. Il se peut qu'il ait cherché cette mauvaise excuse ou qu'on l'ait cherchée pour lui. Mais je ne crois point que ç'ait été le principe de son administration sur les grains; je crois plus tôt qu'il s'est laissé conduire à la routine des préjugés bourgeois, ou plutôt encore qu'il a volontairement abandonné cette administration aux tribunaux pour ne répondre de rien.

Je n'ai point ouï parler du livre qu'on vous a dit avoir été fait contre moi, mais que je n'ai point fait mettre à la Bastille parce que je n'y faisois pas mettre ceux qui écrivoient contre mon administration (32).

Mr le M[is] de Pesay est à la dernière extrémité d'une fièvre maligne qui l'a pris au château de Pesay, à son arrivée de Bordeaux.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié.

CLXVII.

A Paris, le 5 décembre (a) (b).

Je n'ai rien à vous dire de moi, Madame, mais voici un bulletin, dicté par Mr Franklin, qui vous fera plaisir:

(a) «montré» biffé et remplacé par «mis».

(b) «On luy a imputé» biffé avant «Sa».

(c) «Paris» surcharge un mot illisible.

(d) «1777» ajouté au crayon.

Lettre (a) du Gl Gates au Congrès, par laquelle il mande que, le 16 oct., toute l'armée du Gl Burgoyne a été faite prisonnière de guerre à Saratoga. Le Gl Burgoyne fait prisonnier ainsi que 4 membres du Parlement. La capitulation est du même jour. L'exprès est parti du 31 octobre, est arrivé à Nantes le 1 décembre et à Passi le 4 à 11h du matin. 9213[hs] tués ou prisonniers de la part des Anglois. 45 pièces de canon et 5.000 armes. Le Gl Howe est entouré dans la ville de Philadelphie par l'armée de Washington. Ses vaisseaux ne peuvent approcher à cause des chevaux de frise qu'on a mis dans la rivière. 17 de ses bâtimens ont péri en voulant tenter le passage. On a beaucoup d'espérance de rendre bientôt un aussi bon compte de lui que du Gl Burgoine.

CLXVIII.

A Paris, le 6 mai 1778.

J'envoye à l'archevêque de Toulouse (2), Madame, le mémoire que vous m'avés adressé pour lui. Je ne pense pas qu'il ait besoin d'autre protection que la vôtre.

Voici des vers de Voltaire, qu'il a faits lorsqu'il pensoit à s'en retourner; quoiqu'il nous reste, ce seroit dommage que nous perdissions des adieux.

Je ne sais rien de Bilbao, et je crois que le vaisseau américain n'a rien apporté de nouveau de bien important. Il me paroit bien constant que l'Angleterre ne veut pas nous faire la guerre pour le moment. On parle aussi beaucoup de négociations entre l'empereur et la maison d'Autriche. Ainsi, on peut encore espérer la paix, surtout si Mr d'Estaing n'a pas encore pu passer le détroit. Je n'ai pas ouï dire qu'on en ait des nouvelles encore.

On veut toujours dans Paris que Mr Necker et Mr de Montbarrey soyent prêts à partir; pour moi, je n'en crois rien.

Je sais bon gré à l'ingénieur de l'abbé de Véri d'avoir trouvé son projet impossible. Cela me donne bonne idée de lui.

Vous vous mocqués de me consulter sur vos foins. Je n'ai pas la moindre expérience en ce genre. J'ai seulement appris, dans mes cours de chymie, que la production de la graine épuisoit les plantes et que, pour les avoir dans toute leur force, il falloit les couper au moment où la fleur commence à se former, sans attendre qu'elle soit flétrie. Vous avés sûrement à La Roche-Guyon des savans tout autrement bons à consulter. Il est vrai que leurs lumières sont souvent en contradiction avec leurs pratiques, par la nécessité d'attendre pour couper les foins que la St Jean ait donné aux perdreaux un essor suffisant.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

(a) «Une» biffé avant «Lettre».

CLXIX.

A Paris, le 11 mai 1778.

Le tems est si beau, Madame, que vous ne pouvés plus me défendre le voyage de La Roche-Guyon, à moins que vous n'ayés d'aussi puissantes raisons que Mr de Sartine pour craindre les voyageurs. Je voudrois déjà être parti mais, avant qu'il fît si beau, nous nous sommes engagés, l'abbé de Véri et moi, chez Mad. de Courteille. Je ne me propose de partir que vendredi; cependant, l'abbé de Lille m'a fait une proposition à laquelle je suis tenté de céder: c'est de ne partir que samedi après sa classe et de vous le mener, il resteroit chez vous jusqu'à mercredi et j'imagine que vous trouveriés quelque moyen de le renvoyer si je restois davantage, ce qui dépendra de votre marche que je vous serai très obligé de vouloir bien me mander.

Je ne sais rien, ny de Mr d'Estaing, ny de l'Angleterre. Mais on espère toujours la paix du côté de l'Allemagne. Beaucoup d'Anglois sont partis hier, entre autres l'amiral Rodney et Milord Dalrymple.

Adieu, Madame, recevés les assurances de mon inviolable et bien tendre amitié.

Permettés-moi de présenter mes respects à Madame de Chabot et à Madame votre soeur.

CLXX.

A Paris, le 12 mai 1778.

J'ignorois hier, Madame, lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire, la nomination des intendances. Vous avés prévenu mes réflexions et je n'ai rien à ajouter aux vôtres.

On m'a dit aussi qu'on avoit des nouvelles de Mr d'Estaing et qu'il n'étoit pas passé le 27 avril. J'ai bien peur qu'il ne puisse passer de longtems. Vous avés un cousin (35) qui a de grands talens pour changer le certain en incertain. Je suis en vérité aussi indécis que lui sur la consultation que vous me faites. Il me semble que, vous seule, pouvés vous décider puisque, vous seule, pouvés savoir quel est le degré de connoissance et de liaison que vous avés avec Me de Salus, et s'il vous autorise à lui donner des conseils sur sa manière de se conduire avec ses enfans. Il me semble que cette femme a pour but de profiter du désir qu'a son fils de faire ce mariage, pour l'obliger à signer ses comptes de tutelle sans examen. Ce petit projet suppose peu de délicatesse et laisse peu de prix aux conseils, surtout par lettres. Car, si vous étiés dans le pays, il vous seroit vraisemblablement facile de lui faire entendre raison. Je ne verrois cependant pas un grand inconvénient même à lui écrire, surtout si son fils s'adressoit à vous pour vous prier de l'engager à consentir à un mariage qu'il désire et qu'elle-même a paru aprouver.

L'arch. de Toulouse (2) m'a répondu mais je n'ai pas pu lire sa lettre. Il m'annonce en général qu'il fera de son mieux et que les neveux de l'abbé de Mably seront bien traités, mais qu'il a peur que, le reste est ce que je n'ai jamais pu lire.

Voltaire souffroit beaucoup hier. Il avoit pris plusieurs tasses de caffé pour travailler, ce qui avoit renouvellé sa strangurie.

Adieu, Madame, vous connoissés mon tendre et respectueux attachement.

CLXXI.

A Paris, le 26 août 1778.

Je ne doute pas, Madame, que Mr de Condorcet ne vous ait rendu compte du prix proposé par l'Académie Française au meilleur éloge en vers de Voltaire. C'est une compensation du silence si prudemment ordonné à la feuille du jour par la profonde politique de votre cousin (35).

J'ai reçu des nouvelles de Mr Grand de Hollande: les deux commissions que vous lui aviés données seront remplies et envoyées, comme vous l'avés désiré, à M. de Robecq.

On est toujours dans la même ignorance sur l'arrivée de Mr d'Estaing. Et l'on commence à s'en étonner.

Voilà notre flotte ressortie. On dit qu'il n'y a qu'une partie de la flotte angloise qui tienne la mer. L'intervalle de nos deux sorties nous a toujours coûté quelques bâtimens marchands de nos îles, et quelques bâtimens frêtés pour le compte du Roi.

Je ne sais rien d'Allemagne.

J'ai vu aujourd'hui Mr de Foncemagne qui a eu un nouvel accident vendredi. Il est sans fièvre aujourd'hui, mais encore bien languissant. Il m'a beaucoup demandé de vos nouvelles et de celles de Mr et de Mad. de Chabot.

Quelqu'un m'a prié de m'informer s'il est vrai que le Cte de Sarsfield, voyant que son frère n'a que des filles, a le projet de se marier. Si vous en savés quelque chose et que ce ne soit pas un secret (a), je vous serai obligé de me le mander.

Je crains fort que la continuité de la sécheresse soit aussi contraire à vos nerfs qu'aux récoltes d'automne. On ne peut pas sortir de Paris sans être enveloppé de poussière. Les jardiniers maudissent Mr Franklin qui, disent-ils, a électrisé le tems pour complaire à la Reine, à laquelle il a promis qu'il n'y auroit point d'orages jusqu'à la fin de sa grossesse.

On vient de me dire qu'il n'est plus question de négociation avec l'Angleterre.

Mad. Blondel vous dit mille choses tendres. Elle est un tant soit peu mieux. Pour ses soeurs, je ne puis pas parvenir à les joindre tant elles sont occupées de Mr Blondel.

Permettés-moi de me rappeller au souvenir de Mr et Mad. de Chabot et de présenter mon respect à Mademoiselle Rosalie.

L'affaire de Desmarets est toujours suspendue.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

(a) «et que...secret» ajouté entre les lignes.

CLXXII.

A Paris, le 3 octobre 1778.

Grâce aux bontés de Mad^{lle} de Chabot, j'ai eu hier de vos nouvelles, Madame, je vous prie de vouloir bien être auprès d'elle l'interprète de ma reconnoissance. Je vois avec plaisir que vous avés tout à fait renoncé au voyage de Suisse; mais il me reste la crainte que le mauvais tems, actuellement tout-à-fait décidé, ne prolonge ce malheureux rhume et ne vous force à rester au milieu de vos amis Genevois; en ce cas, je n'attendrois pas votre retour à Paris pour me rendre au coin de votre lit. Heureusement qu'il y a longtems que je ne me suis senti si dispos et si prêt à entreprendre les plus grands voyages. Je me recommande à Mademoiselle de Chabot pour être exactement instruit, ou du progrès, ou des retards de votre guérison. J'attens la poste de demain avec impatience. J'adresse cette lettre à Genève, désirant qu'elle ne vous y trouve pas. Vous en trouverés une à Mâcon, que j'ai adressée hier à l'abbé Sigorgne, avec une de Mad. de Villegagnon. Monsieur votre fils vous écrit aujourd'hui chez Mr d'Anlezy. Ainsi, vous ne manquerés pas de lettres; mais vous n'en saurés pas pour cela plus de nouvelles de Mr d'Estaing, car nous sommes toujours plongés dans la plus profonde ignorance.

Je vous ai mandé le jugement en faveur de Me de Choiseul, dont on est assés étonné, et votre cousin (35) tout fier, de n'avoir pas fait une injustice et d'avoir fini par résister à la tentation.

Adieu, Madame, recevés mes hommages, mes souhaits pour votre rétablissement et votre retour et l'assurance de ma tendre amitié.

CLXXIII.

A Paris, le 15 novembre 1778.

Cet orgueuilleux est bon à bien des choses, puisqu'il a guéri votre tête et votre poitrine; Mr votre fils avoit déjà eu la bonté de m'en instruire et j'en avois partagé sa joye.

J'ai eu hier le plaisir d'entendre l'éloge de Haller qui a été applaudi, mais pas toujours senti. C'est un bien excellent morceau. Je ne sais pas comment fera l'Académie Françoise, mais elle ne peut faire qu'un choix ridicule. Ne pouvant choisir Mr Necker, je ne vois, comme vous, que Mr l'Arch. (2) qui puisse purifier la place qu'a occupée Voltaire.

On dit que Mr Necker supprime les trésoriers et les receveurs g^{x}. On dit qu'il a pour lui la Reine et qu'il est plus fort que votre cousin (35). Je ne sais ce qui en est.

L'abbé Nicoli arrive dans ce moment. Il se met à vos piés, ainsi qu'à ceux de Mr le Duc de La Rochef. Il a eu indirectement des nouvelles de Mad. de Chabot. Il est bien fâché de ne s'être pas trouvé à Florence pour lui en faire les honneurs.

J'ai bien impatience que Mr de Montfeu ait expédié toutes vos affaires, puisque c'est lui qui vous retient et que vous m'avés interdit le voyage.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié. J'embrasse Mr votre fils.

Mes respects (a) à Madame votre soeur.

Desmarets n'a point lu son mémoire. J'ai été fort content de celuy de Mr Bucquet quant aux expériences.

CLXXIV.

A Paris, le 6 avril 1779.

Vous avés, Madame, plus beau tems que vous ne l'espériés; je n'avois pas besoin de ce motif pour être fortement tenté de contrevenir à vos défences et d'aller savoir par moi-même si ce beau tems a dissipé les petits maux que vous éprouviés avant votre départ. Je ne sais pas encore précisément le jour où je pourrai partir. Je suis à la recherche d'une maison, mais je ne vois encore (b) rien qui me convienne; j'ai cru un moment que j'allois trouver à me loger sur le champ, ce qui m'auroit mis à portée de profiter des offres obligeantes du Cte de Maupéou, mais mes espérances sont évanouies. Il ne tiendroit qu'à moi d'acheter la maison de Mr Necker, cependant je ne crois pas que je profite de cette facilité.

Adieu, Madame, recevés les tendres assurances de mon attachement. Mille complimens, je vous prie, à Mr le Duc de La Roch. et à Mrs de Condorcet et Cramer.

J'ay vu hier Mad. Du Pré que j'ai trouvée bien abattue.

CLXXV.

Ce samedi 10 avril (c).

Je ne me rens point à vos raisons, Madame, et j'aurai le plaisir de vous voir à La Roche-Guyon. Seulement il me fâche d'y aller quand Mr votre fils et Mr de Condorcet en partent. Je ne répons point à celui-cy parce que je crains que ma lettre ne le trouvât parti. Seulement, s'il est encore tems, je vous prie de garder Mr de Guibert afin que je le lise à La Roche-Guyon. Il me paroit s'être fort amusé en lisant les «Epoques de la Nature» (105).

Je me suis acquitté de vos commissions pour Mad. Blondel qui vous rend tendresses pour tendresses.

Je n'ai encore rien trouvé pour me loger. Mr de Montesquiou ne demande que 210.000tt de (d) sa maison qui danseroit en entier dans mon jardin. Cela me fait craindre de ne pouvoir loger ma bibliothèque dans le faubourg St Germain qu'à des prix exorbitans.

Je ne sais rien de nouveau.

Adieu, Madame, recevés les tendres assurances de mon inviolable amitié.

(a) une rature avant «respects».

(b) «pas» biffé avant «encore».

(c) «1779» ajouté au crayon.

(d) «pour» surchargé et remplacé par «de».

CLXXVI.

A Paris, le 13 juin 1779.

La maison de Mr de La Rivière est à louer, à la vérité, Madame. Mais Me de La Rivière ne l'a qu'à vie et sa jouissance peut même être contestée à la mort du propriétaire du fond parce que ce fond est substitué. Je ne puis donc y penser; ce seroit m'exposer à changer encore de maison au premier moment. J'ai été voir hier le château du Coq; mais il sera peut-être difficile de faire les arrangemens nécessaires pour m'y établir solidement. Ainsi, vous me trouverés probablement encore dans la même incertitude.

Le tems se prépare bien mal pour voir demain l'éclypse. Je compte pourtant aller dès le matin chez l'abbé Rochon.

Il est bien certain que l'on ne peut tenter la descente qu'après avoir écrasé la flotte angloise et cela donne du tems. Ceux qui craignent cette entreprise doivent de la reconnoissance à la sagesse du ministre qui a préféré de tout disposer pour faire de préférence l'embarquement dans les ports de la Manche. Mr de Condorcet veut que je vous attende pour aller voir Agathocle (106).

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié et faites, je vous prie, agréer à votre aimable secrétaire tous mes remerciemens de son souvenir.

CLXXVII.

A Paris, le 18 octobre (a).

Mad. Blondel me charge de vous mander, Madame, qu'elle a été punie de sa personnalité. Elle avoit souhaité de la pluye, malgré votre voyage (b); vous en avés eu l'incommodité, elle n'en a pas moins souffert. Elle a encore souffert beaucoup hier au soir. Nous croyons que cette douleur a été occasionnée par les mouvemens que les chirurgiens ont donné à son pié pour en constater la mobilité. Votre docteur (17) avoit exhorté les soeurs à s'opposer à ces (c) épreuves de curiosité, mais l'autre docteur (107) les regarde comme utiles. D'ici à dix jours, on mettra la jambe tout-à-fait en liberté.

Un coup de vent terrible a dispersé, le 17 7bre sur le bang de Terre-Neuve, la flotte marchande qu'on attendoit (d). Mr Francès a assisté à la lecture, qu'on a faite à l'opéra, d'une lettre qui annonçoit cet évènement et la perte d'un vaisseau nommé le Cte d'Artois. Un malheureux homme, qui écoutoit cette lecture, avoit précisément sur ce vaisseau sa femme et tous les retours qui forment son revenu. La nouvelle a été apportée par trois des vaisseaux qui sont arrivés à Brest.

(a) «1779» ajouté au crayon.

(b) «la pluye» biffé et remplacé par «votre voyage».

(c) «cette» biffé remplacé par «ces».

(d) «le 17... Terre-Neuve» ajouté entre les lignes.

Adieu, Madame, je n'ai pas encore pu exécuter vos ordres. Recevés les assurances de mon bien tendre attachement. J'embrasse Mr votre fils et Mr de Condorcet, auquel l'Arch. d'Aix (18) a écrit une belle lettre de remerciement et de compliment sur son éloge (a) de Suger. L'Arch. a cru reconnaître son style dans l'éloge (108) du Mis de Romance dont il est enchanté. Vous voyés que (b) l'épiscopat ne donne pas l'infaillibilité en matière de style comme en matière de foi.

On croit que Watelet ne perdra rien.

CLXXVIII.

A Paris, le 24 8bre 1779.

Les livres que vous avés demandé partiront aujourd'huy, Madame, par votre voiture. Je sais que les soeurs (109) ont bien voulu vous donner des nouvelles d'une petite crise assés douloureuse qui, depuis trois jours, m'a fait garder le silence avec vous. C'étoit une de ces coliques d'estomac dont j'ai déjà essuyé plus d'une et qui me laissent toujours quelque incertitude si la goute n'y joue pas un rolle. Celle-ci n'étoit pourtant, je crois, occasionnée que par une indigestion de fruit. Je n'ai plus de douleur et j'ai très bien dormi, mais je n'ose encore manger. Je finis ma lettre pour aller chez Mad. Blondel, assister à la cérémonie de son affranchissement.

Mr Favi, qui entre, me donne des nouvelles de l'abbé Nicoli qui est arrivé à Milan en bonne santé. Il vous présente ses respects, tant en son nom qu'en celuy de son oncle. Recevés les assurances de ma bien tendre amitié. Permettés qu'elles soyent communes de Mr le Duc de La Rochefoucauld. Mes respects à Mad^lle^ de Chabot.

CLXXIX.

A Paris, le 26 octobre 1779.

Je vous ai, Madame, induit en erreur en vous annonçant trop tôt la libération de M. Blondel. Cela est remis à jeudi. Cela fera quarante-neufs jours complets, calcul (c) qui paroît avoir décidé Moreau; en effet, ce nombre est le carré de 7, nombre de tous tems mystérieux. Elle a encore souffert de sa jambe et probablement en souffrira encore dans les changemens de tems. Je vous ai dit quelque chose de moi. Je suis guéri, mais mon estomac n'a pas encore repris ses forces depuis cette secousse. Je me ménage beaucoup pour être en état d'aller vous voir à la fin de la semaine. J'y trouverai encore Mr de Condorcet et ce sera une augmentation de plaisir. Je viens de recevoir une lettre de luy où il m'annonce son retour à La Roche-Guyon.

(a) «l» biffé entre «son» et «éloge».

(b) Une tache d'encre sur le «que».

(c) «calq» biffé avant «calcul».

Pour Mr Francès, il ne peut quitter la politique que pour Seurre; et il va abandonner nos ministres à leur propre conduite au commencement du mois prochain. Je crois qu'ils n'en feront ny plus ny moins de sottises, et n'en seront ny plus ny moins couverts de gloire; témoin, le discours sur Suger où l'on nous assure que Mr de Maurepas a encore surpassé l'éclat des douze ministres de son nom qui l'ont précédé, et que Mr de Vergennes surpasse tous les ministres présens, passés et futurs.

J'ai vu Mr Watelet; il est à présent tranquille sur sa position et il ne perdra rien.

Adieu, Madame, vous savés combien mon amitié pour vous est tendre et inviolable. Je n'ai pas le tems d'écrire à Mr le Duc de La Rochef. Je vous prie de luy dire mille choses de ma part et de me permettre de présenter mes hommages à Mademoiselle Rosalie.

CLXXX.

A Paris, le 30 octobre 1779.

Vous savés, Madame, qu'à force de prendre l'air, Me Bl. (95) avoit pris un rhume et même un peu de fièvre. Elle en est quitte; elle l'est aussi de ses bandages, mais elle n'en est pas moins immobile jusqu'à présent. La liberté des mouvemens ne s'établira que très petit à petit.

Pour moi, je suis tout-à-fait guéri et je me prépare à vous aller donner moi-même de mes nouvelles. J'avois compté vous mener l'abbé Rochon; mais différentes affaires le retiennent à Paris.

Mlle de Chabot ne peut pas être étonnée de mes respects. Mais je désire infiniment de mériter et de cultiver un jour son amitié. Celle que je vous ai vouée s'étendra, je l'espère, à tous les vôtres et aux enfans de vos enfans.

Adieu, Madame, je vous quitte pour aller faire une visite à Mr de Buffon.

CLXXXI.

A Paris, le samedi 20 nov. 1779.

Je suis arrivé hier ici à six heures, Madame, et point du tout fatigué, presque sans autre mal que le regret de vous avoir laissée en moins bonne santé que je le désirerois. J'ai grande impatience d'en apprendre des nouvelles et je compte sur les bontés de Mr le Duc de La Rochefoucauld. J'ai vu hier au soir Mr de Condorcet qui m'a paru se porter très bien et qui ne sait rien de nouveau. L'abbé Rochon m'a dit qu'on avoit des nouvelles de Mr d'Estaing et qu'il étoit dans les parages de Charlestown le 14 octobre. Il y aura été à tems pour empêcher les Anglois d'agir. Mais ce n'est pas là qu'il frappera des coups décisifs.

Mr de Barrin ne part que lundi, ainsi vous ne recevrés cette lettre que demain. Il me semble que, depuis mon arrivée à Paris, le froid est devenu beaucoup plus aigu. Je souhaite qu'il ne fasse point impression sur vos nerfs. J'attribue à cette augmentation du froid un petit ressentiment, au genouil droit, qui m'a pris au milieu de la nuit. C'est fort peu de chose et la douleur est placée d'une manière beaucoup plus commode que celle du genouil gauche.

Adieu, Madame, je vous embrasse, ce ne sera jamais assés tendrement et je ne vous dirai jamais assés combien je suis pénétré de tous les témoignages de votre amitié. Permettés que Mad. la Duchesse d'Estissac et Mademoiselle de Chabot trouvent ici l'assurance de mon respect et mes remerciemens de toutes leurs bontés. Je vous prie aussi d'embrasser pour moi Mr le Duc de La Rochefoucauld.

Me Blondel fait tous les jours quelques toises de chemin sur ses béquilles. Je l'exhorte à ne se point forcer. L'essentiel est que la liberté de tous les mouvemens soit parfaitement assurée et, sur cela, il n'y a pas le moindre doute.

CLXXXII.

A Paris, ce dimanche 21 nov. 1779.

Vous avés à présent, Madame, des nouvelles de mon voyage et j'ai à vous remercier des bonnes nouvelles que vous m'avés données de votre santé. Je voudrois bien que vous continuassiés à en être contente; mais je crains l'impression du frois d'hier, qui, ce me semble, pénétroit partout. Ce frois piquant et mon mal de genouil fait que je me suis applaudi de n'avoir pas différé davantage mon départ. Ce mal de genouil est beaucoup plus supportable que l'autre: il est placé extérieurement à la rotule et n'affecte point l'articulation.

Mad. Blondel va de mieux en mieux. Mais la jambe de Mr Blondel est revenue en pire état qu'elle n'étoit. Mad. Blondel craint beaucoup que Bouvart et Moreau ne soyent pas d'accord.

J'ay vu hier Mr de Condorcet qui vous mandera les nouvelles, s'il y en a, mais je crois qu'il n'y en a point. Adieu, Madame, vous savés si je vous suis attaché pour la vie.

CLXXXIII.

Samedi matin (a).

Comment vous êtes-vous trouvée de votre voyage, Madame, il étoit bien inutile de partir de si bonne heur, si vous avés eu le même tems à La Roche (110) qu'à Paris. Je souhaite qu'il n'ait fait de mal ny à vos yeux, ny à vos nerfs.

Rien de nouveau depuis votre départ. On ne sait pas même encore ce qu'a apporté le vaisseau américain arrivé à Bilbao. On m'a dit hier que l'exprès n'étoit point encore à Paris. Les couriers américains ne vont pas encore aussi lestement

(a) «1780?» ajouté au crayon.

que ceux d'Europe. C'est apparemment l'allure du pays. Cela me fait craindre que les talens de Mr Franklin, qui a été longtems Directeur Gl des Postes en Amérique, ne soyent fort éloignés de ceux de Mr d'Ogny.

Adieu, Madame, portés-vous bien. Vous savés si vous devés compter sur mon amitié.

CLXXXIV.

A Paris, ce 25 mai 1780.

J'aime bien que la prudence règle vos promenades, Madame, je n'en suis pas encore là à beaucoup près. Cependant il fait un peu plus doux aujourd'hui que ces derniers jours, je me trouve un peu mieux et le retour de sciatique me paroit tout-à-fait dissipé. Je me suis acquitté de toutes vos commissions pour Mad. Blondel, qui vous rend tendresses pour tendresses.

J'ai enfin lu cette fameuse lettre où Clinton fait au lord Germaire un tableau si effrayant des forces américaines, de l'esprit de patriotisme, de sagesse, de courage répandu dans la Caroline, des défenses (a) formidables de Charlestown, des milices de toutes les provinces, et surtout du crédit du papier monnoye, malgré les soins que lui, Clinton, s'est donné pour en répandre de faux. Le bon Mr Franklin, et même à ce qu'on dit Mr de Vergennes, sont enchantés de cette lettre authentique, dont l'original est déposé au greffe du Congrès signé Clinton et bien écrit en toutes lettres afin d'épargner au lord Germaine le soin de la faire déchiffrer.

Vous êtes devenue plus sévère que moi sur les oraisons funèbres de Bossuet, dont cependant j'avoue que la seconde moitié (b) est remplie de plates capucinades, mais la première est presque continuellement sublime.

On parle beaucoup de nous donner un pont vis-à-vis la place de Louis 15. La famille royale a eu souvent occasion d'en connaître l'utilité et on dit la chose décidée, ce qui me sera fort commode.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié. Mille respects à Mesdames vos filles.

CLXXXV.

A Paris, le 27 mai 1780.

La chaleur de ces deux derniers jours m'a fait, Madame, regagner à peu près ce que j'avois perdu. J'ai voulu profiter de ce bien-être pour aller faire ma cour hier à Madame votre soeur, mais elle étoit sortie. Je profite de son voyage pour vous donner de mes nouvelles.

(a) «troupes» biffé avant «défenses».

(b) «partie» biffé et remplacé par «moitié».

Je ne sais rien du tout de nouveau. Vous verrés la fameuse lettre de Clinton dans le Mercure et le courier de l'Europe vous dira le reste. La retraite de Mr Bertin et la distribution de sa dépouille sont terminées, mais je suis si répandu dans le monde que je n'en sais pas le détail.

Me Blondel, qui a vu dernièrement Mr de Maurepas, l'a trouvé rajeuni, ainsi voilà le bonheur de la France assuré pour bien longtems.

Adieu, Madame, je vous exhorte à ne point faire d'excès de promenades. Vous êtes bien sûre de ma tendre et inaltérable amitié. Mille complimens, je vous prie, à Mr le Duc de La Rochefoucauld.

CLXXXVI.

A Paris, le 1 juin 1780.

C'est beaucoup, Madame, que vous n'éprouviés point de douleur, mais je ne serai tranquille que quand il ne restera pas chez vous pierre sur pierre. L'été le plus brûlant succède immédiatement à l'hyver. Si la chaleur m'est bonne, le tems me sert à souhait, cependant, à la moindre apparence d'orage, je suis toujours un peu retardé. Avant-hier, j'ai cru un moment que j'allois être repris, mais, hier, je marchois sans canne.

Nous avons essayé hier chez moi le procédé par lequel Mr Touvenel imite Mr Mesmer; de neuf personnes, aucune n'a éprouvé la moindre sensation, mais, comme les expériences d'électricité réussissoient très mal hier, nous ne concluons rien.

Mad. Douet est repartie pour la campagne hier. Elle s'étoit assés bien trouvée de son premier séjour. Mad. Blondel se trouve un peu fatiguée de la chaleur.

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur ma bien tendre amitié.

CLXXXVII.

A Paris, le 5 juin 1780.

Je ne me suis que très médiocrement ressenti des orages, Madame, et je regarde cela comme un assés grand progrès. Vous m'aurés trouvé bien peu instruit de n'avoir pas su un mot, samedi, du combat de Mr de Guichen, il me paroit que c'est le second tome du «combat d'Ouessant»: du monde tué, rien de décisif et les deux partis s'attribuant la victoire.

Votre noyé avoit resté bien longtems dans l'eau et je ne suis pas étonné de l'inefficacité des secours qui lui ont été administrés.

Je vous remercie de la place honorable que vous m'avés donnée sur la table de Porphyre (111), j'en suis tout enorgueilli.

Je n'ai point encore vu Madame votre soeur. J'espère qu'elle me donnera les meilleures nouvelles de vous. Cependant, je fais toujours contre vous la même imprécation que les juifs contre Babylone, je désire qu'il ne vous reste pas pierre

sur pierre. Cela ne va pourtant pas jusqu'à vouloir (a) écraser vos petits contre les rochers. Bien loin de là, je désire infiniment de mériter l'amitié de tout ce qui vous appartient.

Adieu, Madame, conservés-moi la vôtre, vous savés si je vous suis dévoué pour la vie. Mille amitiés, je vous prie. à Monsieur le Duc de La Rochefoucauld, et permettés-moi de présenter mon respect à Mesdames de (b) Chabot et de La Rochefoucauld.

CLXXXVIII.

A Paris, le 11 juin 1780.

Je suis enchanté, Madame, que vous vous soyés bien trouvée de l'adoucissement de la chaleur. Je n'ai pas eu non plus à m'en plaindre, et il me paroit que Mad. Blondel s'en loue, ainsi tout est bien.

Le tems n'est à présent ny chaud ny froid et convient fort au transport de ma bibliothèque, qui ne commencera que demain.

J'ai été hier voir la «veuve Malabare» (112) qui, je vous l'avoue, m'a paru une bien mauvaise pièce, bien mal écrite, malgré quelques trais énergiques, et plus mal jouée encore.

On n'a point de nouvelles encore de Mr de Guichen. C'est Mr de Sartines qui a répandu le bruit de la mort de Mr de Seguin et qui l'a donnée comme une chose sûre. Malgré cela, il est impossible qu'elle ne soit pas vraye.

On parle d'une espèce de tumulte à Londres où milord North et milord Stormont ont été insultés et la chapelle de l'ambassadeur de Sardaigne pillée. C'est une affaire de fanatisme, on a cherché à exciter le peuple contre l'adoucissement des lois portées contre les catholiques. Voilà où l'on en est dans le pays de l'Europe où il y a le plus de lumières.

Au reste, je ne sais rien de certain sur cet évènement qui ne me paroit pas pouvoir avoir des suites bien sérieuses.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

Je remercie l'abbé Marie de son souvenir et je présente mes respectueux hommages à Mesdames vos filles. J'ai écrit hier à Mr le Duc de La Rochefoucauld.

CLXXXIX.

A Paris, le 20 juin 1780.

J'ay, Madame, écrit à l'abbé Sigorgne, dont je n'entens pas parler plus que vous, pour savoir s'il compte encore venir à Paris. Pour peu qu'il tarde, il ne me sera peut-être pas impossible de le loger. Je laisse pourtant toujours votre appartement meublé.

(a) Rature illisible avant «vouloir».

(b) «vos filles et de» biffé avant «de».

Le bruit de la défaite de Clinton, que j'avois mandé hier à Mr de La Rochefoucauld, n'est fondé que sur le rapport d'un capitaine américain parti de New London, en Nouvelle Angleterre, au commencement de mai. Cet homme rapporte que le bruit couroit à Boston de la défaite et de la mort de Clinton et de la délivrance de Charlestown. Pour le bruit du second combat de Guichen et de la défaite de Rodney, il n'a aucun fondement.

Mr votre fils m'annonce votre retour pour lundi. J'espère vous porter votre thermomètre. Il me dit aussi du bien de votre santé, la mienne continue à faire de petits progrès. La fatigue de mon déménagement est modérée et j'espère pouvoir livrer jeudi à Mr de Maupéou sa maison tout à fait débarrassée.

Adieu, Madame, vous savés combien vous devés compter sur ma tendre amitié.

Permettés-moi de présenter mes respectueux hommages à Mesdames vos filles, ainsi qu'à Madame Du Pré.

J'embrasse Monsieur votre fils.

Mad. de Villegagnon revient ce soir de chez Mad. Douet.

CXC.

A Paris, le 17 juillet 1780.

Le pauvre abbé Niccoli est mort, Madame, et, d'après ce que l'on avoit appris de son état, il n'y avoit pas d'autre dénouement à espérer. Il étoit parti frappé et plus malade que nous ne le croyions, à ce que m'a dit son neveu.

On ne vous a point dit trop de bien de moi, et Mr votre fils vous le confirmera certainement. J'espère qu'il m'en dira autant de vous et, comme les répétitions de ce genre me plaisent infiniment, j'espère que vous vous garderés bien de chercher à me les épargner.

J'ai vu hier Mad. Blondel et j'ai couru la plaine avec elle d'une façon trop leste pour être tenté d'adopter le remède de Mr Poivre, auquel j'avoue que je ne voudrois avoir recours qu'à la dernière extrémité. Je ne vous en suis pas moins obligé du zèle avec lequel vous excités celui de Mad. Blondel.

Je ne sais rien de nouveau qui mérite de vous être mandé. Adieu, Madame, recevés l'hommage de mon bien tendre attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

CXCI.

A Paris, le 19 juillet 1780.

Je ne veux point, Madame, laisser partir Mr de Chabot sans vous féliciter encore du bien-être que vous éprouvés. Je n'ai qu'à vous dire autant de bien de moi que vous m'en dites de vous.

Je (a) vous dois des remerciemens de m'avoir procuré la lecture de la correspondance de Rousseau avec Mr de St Germain; j'y trouve un mélange de folie et de méchanceté adroite affligeante pour la nature humaine. J'ai lu hier ce papier dans l'assemblée des soeurs (109) qui joignent leurs remerciemens aux miens et qui ont trouvé plus de folie ou plus de méchanceté, suivant leurs dispositions plus ou moins favorables pour l'auteur. Tout le monde est convenu cependant que, dans ce morceau, la folie étoit la partie dominante.

Je n'ai pas été très content de Mad. Douet qui venoit de passer quelques jours à Trielle. Elle retournera dans quelque tems dans sa solitude.

Il y a une place vacante à l'Académie Françoise par la mort de l'abbé Le Batteux. Il y a à parier pour Le Mierre, cependant, Mr de Tressan se présentera avec sa traduction de l'Arioste à la main, et il pourra bien emporter (b) bien des suffrages.

J'ay lu dans une gazette angloise que le gouvernement a reçu l'avis que la (c) flotte espagnole a joint Mr de Guichen, le 4 juin, à 15 lieues au vent de la Martinique. Cette nouvelle n'est pourtant pas regardée comme entièrement sûre. On doute aussi de la prise de nos 23 vaisseaux de St Domingue par l'amiral Geary.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Voulés-vous bien faire mention de moi et de mes respectueux hommages à tout ce qui vous appartient.

CXCII.

A Paris, le 23 juillet 1780.

Mr le Duc de La Rochefoucauld nous a quittés avant-hier, Madame, au milieu des opérations de Mr de Sickingen sur le platine sans en voir la fin, nous n'avions pas besoin de cette circonstance pour regretter son départ. Il m'a laissé la commission de vous procurer un baromètre, de concert avec l'abbé Rochon, et je m'en acquitterai avec zèle.

Mad. de Seguin est arrivée ainsi que l'abbé de Véri. Ils m'ont demandé à dîner pour aujourd'hui. Mad. de Seguin, qui est arrivée la première, m'a chargé pour vous de mille choses tendres, elle se porte bien.

Vous aurés été sûrement aussi surprise que tout le monde du jugement du procès de Mr de Créqui.

Je ne sais d'ailleurs de nouveau. Il ne faut plus vous demander de nouvelles de votre santé, voilà pourtant un bien vilain tems, heureusement, cela fait peu de chose à votre incommodité. J'en suis quitte pour quelques retards dans l'augmentation de mes forces. Je veux cependant me vanter d'avoir traversé les Champs Elisées, au galop, de la manière la plus brillante.

Adieu, Madame, recevés mes tendres hommages et permettés-moi de présenter mes respects à Mesdames vos filles et à Madame votre soeur.

(a) «je n'ai qu'à vous» biffé avant «je».

(b) «l» biffé avant «emporter».

(c) «Mr» biffé avant «la».

CXCIII.

A Paris, le 25 juillet 1780.

J'ai lu, Madame, une autre folie de Jean-Jacques (113) imprimée: c'est le dialogue «*Rousseau juge Jean-Jacques*». Cela roule pourtant sur le même fond que la lettre à Mr de St Germain. Soit folie pure, soit folie mêlée de méchanceté. Je désire fort que tout ce qu'il a laissé soit imprimé et que tous ceux qu'il dénonce comme ses persécuteurs soyent en état de se défendre contre des imputations atroces et trop adroitement combinées pour ne pas faire impression sur les enthousiastes de Rousseau qui, en convenant qu'il étoit fou, croyent qu'il n'est devenu fol que par les noirceurs et les trahisons, non pas de Mr de Choiseul, mais des gens qui, ayant eu le malheur d'être amis de Rousseau, sont devenus l'objet de sa haine. La suite de «Sophie» ne sera pas pire que «l'Héloïse», et je n'en lirai pas «Emile» avec moins de plaisir.

La jonction de Mr de Guichen avec la flotte espagnole ne s'est point confirmée, et l'on est fort fâché de la prise de la Belle Poule qui avoit si bien commencé la guerre.

Mad. Douet part aujourd'hui pour retourner à Chauvri; elle ne revient que bien lentement. Pour vous, vous ne parlés point de votre santé, je ne vous parlerai point non plus de la mienne.

Je désire fort que votre silence soit fondé sur les mêmes raisons que le mien.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

CXCIV.

A Paris, le 28 juillet 1780.

J'ai bien de la peine à croire, Madame, que cette colique universelle ne vienne pas de quelque plat, dont les personnes exceptées n'ont pas mangé et dont il est très possible que les domestiques, quoique non nourris à la maison, ayent mangé. Je crois qu'il est toujours prudent de visiter la batterie et, sans doute, on n'y a pas manqué. Je vous félicite de ce que cet accident n'a pas influé sur votre côté et cela me paroit du meilleur augure.

Le baromètre de l'abbé Rochon est dans le goût de celui que vous avés à Paris, mais mieux fait. A l'égard de la boëte pour le garantir, c'est une chose aisée à faire après coup.

On a reçu décidément la nouvelle de la jonction de Mr de Solans avec Mr de Guichen, ainsi nos forces sont actuellement supérieures dans cette partie à celles des Anglois. Il paroit certain que Mr d'Estaing va y commander et remplacer Mr de Guichen. Je ne sais d'ailleurs rien de nouveau.

Je profite du beau tems pour courir les champs à cheval. Adieu, Madame, recevés les assurances de mon bien tendre attachement.

CXCV.

A Paris, ce 31 juillet 1780.

Oui certes, Madame, j'ai contemplé ce beau phénomène de vendredi. Je l'ai suivi d'un bout à l'autre avec Mad. Blondel et j'ay veillé jusqu'à plus de minuit. Il y a longtems que je n'avois vu une aussi belle aurore boréale, car c'en étoit véritablement une. J'en ay (a) vu cependant dans ma jeunesse de plus brillantes, mais celle-cy avoit des (b) caractères très intéressans.

J'ai fait des reproches à Mr de Condorcet sur le peu d'attention qu'il a donnée au moulin de Mr de Villars, qu'il n'a pu apprécier; il m'a promis d'aller le revoir avec l'abbé Bossut.

On ne se procure point pour de l'argent le Dialogue de Rousseau (114); il faut le faire venir de Londres ou attendre qu'on l'imprime à Paris ce qui, dit-on, ne tardera pas. L'abbé de Condillac, qui a la seconde partie, ne veut pas la donner à imprimer. Ce pauvre abbé vient d'avoir une fluxion de poitrine, il est hors d'affaire. La suite d'«Emile» est imprimée et nous allons l'avoir dans l'édition pour laquelle nous avons souscrit.

En attendant que Mr d'Estaing répare nos affaires, elles ne vont pas merveilleusement. Nous avons perdu plusieurs frégates. Comme Mr Melon (c) porte ma lettre, il vous dira toutes les nouvelles. Je serois enchanté de pouvoir mener mon hippogryphe jusqu'à Liancourt, mais je n'ose encore le faire voler si loin. Je vous prie d'en témoigner mes regrets aux maîtres du château (76) et de me permettre de présenter mes respects à Mesdames vos filles.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

CXCVI.

A Paris, le 4 août 1780.

Je ne suis pas sans espérance, Madame, de vous procurer ce dialogue de Jean-Jacques Rousseau, mais je ne le confierai pas à la poste. Si l'Ev. d'Autun (74) va, comme on le dit, la semaine prochaine à Liancourt, je le prierai de s'en charger. Je l'ai vu il y a deux jours et, comme c'étoit en maison où l'on avoit pas lieu d'être content de luy, j'ai eu la discrétion de ne luy parler de rien, mais il est sûr que, s'il manque l'occasion de ce qu'a laissé le card[l] de Rohan aux économats, je n'espérerai pas qu'il la retrouve.

Voilà un peu de pluye, mais je ne sais si la chaleur diminuera, je n'attends cet effet que de quelque orage un peu fort.

Je me suis assés bien trouvé de ces chaleurs et de mes cavalcades. Je souhaite que vous soyés (d) aussi contente de vous. Je n'ai point encore de nouvelles de Mr de La Rochefoucauld, sans doute qu'il court la Bretagne.

(a) «avoit» surchargé et transformé en «ay».
(b) «très» biffé avant «des».
(c) une surcharge rend le nom difficilement lisible.
(d) «vous en trouviés» biffé avant «soyés».

Je ne sais aucune nouvelle qui ne soit dans la gazette.

Adieu, Madame, recevés l'hommage de ma bien tendre amitié. Permettés-moi de présenter mes respects à Madame votre soeur.

CXCVII.

A Paris, le 6 août 1780.

Voici, Madame, cet extravagance de Jean-Jacques (113), comme elle est imprimée à Paris. Je l'abandonne à la providence et à Mr d'Ogni et j'espère qu'elle vous parviendra aussi sûrement que les flottes de la Jamaïque dans les ports d'Angleterre.

Cette «Confession du vicaire savoyard», où il y a des choses si belles, n'est pas exempte de ces adresses hypocrites qui altèrent un peu l'innocence des folies de Rousseau. Je suis bien fâché qu'on puisse écrire des choses si belles, de ces choses qu'on ne peut écrire qu'avec le coeur, et que ce coeur puisse allier la fausseté et l'hypocrisie à une sensibilité réelle, mais cette triste vérité n'est que trop démontrée par les faits. Je n'ai point vu la suite d'«Emile» et, quand je désire qu'elle paroisse, c'est parce qu'elle servira à juger le coeur de l'auteur. Il y a deux autres dialogues; le second étoit confié à l'abbé de Condillac et j'ai peur qu'il ne soit perdu, s'il est vrai que ce pauvre abbé soit mort, comme me l'a dit hier Mr de Condorcet. Car sa nièce, qui est dévote, pourroit bien être tentée de le supprimer.

Je vous écris avant d'avoir vu Madame de Chabot, afin de ne pas perdre l'heure de la grande poste. Elle m'a fait donner de bonnes nouvelles de vous. Pour moi, je continue mon exercice d'équitation. Je me suis aussi hazardé à me baigner et je m'en trouve bien.

Adieu, Madame, recevés l'assurance de mon bien tendre attachement.

CXCVIII.

Au Tremblai, le 9 août 1780.

Je suis venu hier ici, Madame, passer quelques jours avec ma soeur et j'ai bien mal pris mon tems puisque, dès hier, le tems s'est mis à l'orage et qu'il a plu tout aujourd'hui. Il faut espérer que ce tems-là ne durera pas et que Mad. de Chabot pourra prendre ses bains par un tems sec.

Je ne sais si vous verrés Mr d'Autun (74); mais je veux vous prévenir d'une inquiétude que j'ai sur l'exécution de ses promesses par rapport à l'abbé Bossut et à l'abbé Guérin. Vous savés qu'il vient de recouvrer 80.000tt par la nomination du card[l] de Rohan à St Waast; il étoit bien naturel d'imaginer que, sur ces 80.000tt, il en pourroit réserver 5.000tt pour remplir (a) deux engagemens aussi justes. Il luy

(a) «repl» biffé avant «remplir».

meurt journellement assés de bénéficiers pour satisfaire l'assemblée du clergé. Mais voici bien un autre obstacle. J'appris l'autre jour par l'abbé de Vermont que, je ne sais pour quel arrangement, Mr d'Autun s'étoit fait défendre par le Roi de donner aucune pension sur les économats, à l'exception des pensions à tems pour aider de jeunes abbés à faire leurs études. Le pauvre homme a eu peur, apparemment, d'avoir la main forcée sur quelque demande du genre de celles de Mrs de Toul et de Senlis (115 et 116). Mais il résulte de là qu'il faut ou qu'il nous manque de parole pour nos (a) deux abbés, ou qu'il contrevienne à la défense qu'il s'est fait donner, ou qu'il contrevienne à son ancienne règle de ne point donner de pension sur des bénéfices à des gens qui ne sont pas dans les ordres. Cela vous est fort égal à vous et à moi, mais, de façon, ou d'autre, il faut qu'il tienne sa parole. Il n'a pas osé me donner cette mauvaise raison et peut-être la défense n'existoit-elle pas encore lorsque je l'ai vu. Il (b) ne vous la donnera peut-être pas, et c'est pour cela même qu'il est important que vous le poussiés un peu vivement et que vous le mettiés au pied du mur afin de le forcer à vous l'avouer (car vous sentés que, ny vous, ny moi, ne devons paroître instruits par l'abbé de Vermont). L'aveu de l'évêque vous mettra en droit de le pousser et d'exiger de remplacer ce qu'il avoit promis en pensions sur des bénéfices. Je n'ai pas besoin d'exciter votre zèle, je vous exhorte seulement à ne pas vous mettre trop en colère, car ce pauvre évêque s'irrite contre ceux qui luy font trop sentir qu'il a tort.

Vous devés à présent avoir lu Jean-Jacques (113), si pourtant vous n'en avés pas été impatientée.

J'ai reçu des nouvelles de Mr votre fils de Brest. Il nous a envoyé une relation de l'aurore boréale.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma tendre amitié; permettés-moi de présenter mes respects à Mad. votre soeur.

CXCIX.

Au Tremblai, le 11 août 1780.

J'ai cru, Madame, m'être mieux expliqué. Je n'ai aucun besoin de cette brochure de Rousseau (114). J'ai compté que vous la garderiés. Au reste, ce genre d'hypocrisie ou de mauvaise foi, dont je le soupçonne, est très compatible avec un caractère ardent, car cette hypocrisie consiste à dire hardiment ce qu'on sait être faux et à compter sur son éloquence pour le persuader. Rousseau n'a été que trop convaincu de ce pouvoir de son style et il en a certainement beaucoup abusé.

Je suis parti de Paris sans savoir que le pauvre Watelet fut malade. J'irai le voir aussitôt après mon retour.

Depuis que je suis ici, je n'ai pas trouvé (c) le moment de monter à cheval dans la crainte de la pluye. Je me sens pourtant un peu plus fort, et je crois que le bain m'a fait du bien, ainsi qu'un savon aromatique dont le Baron de Bon fait usage pour fortifier ses piés.

(a) «l'ab» biffé avant «nos».

(b) «Mais» biffé avant «Il».

(c) «le» biffé avant «trouvé».

Vous ne me dites rien de votre santé. Je me flatte toujours que c'est bon signe. Adieu, Madame, recevés mes tendres hommages.

CC.

A Paris, le 15 août 1780.

Desmarets ne m'a pas donné, Madame, d'aussi bonnes nouvelles que je l'espérois de votre santé. Il m'a dit que vous aviés un peu souffert? Je désire bien que ce petit retour n'ait pas de suite. Le tems est toujours ici à l'orage, jusqu'à présent, je n'en éprouve pas de grands inconvéniens. J'ai été chez Mr Watelet, mais je ne l'ai pas vu, il a défense de parler à personne, il a vraiment été fort en danger et, quoiqu'il ne crache plus de sang, il sera dans un état inquiétant jusqu'à ce que la cicatrice soit entièrement formée.

Desmarets m'a remis l'exemplaire de Londres du Dialogue de Jean-Jacques (114). Je vous les garde tous deux et vous choisirés. J'en avois envoyé un à Mr de La Rochefoucauld en même tems qu'à vous.

Desmarets s'est trompé en vous disant que les ouvrages de cuivre d'Angleterre ne sont pas vernis; au surplus, ce vernis est maintenant connu de plusieurs ouvriers à Paris.

Je ne suis pas étonné que Mr Hume vous réconcilie avec notre siècle, quoyqu'on en dise, et, quoique nous vaillions bien peu, nous volons pourtant un peu mieux que nos pères. Mais c'est à pas bien lents que nous nous acheminons à la perfection. Et j'ai peur que la fin du monde n'arrive avant que nous y arrivions.

On nous a débité une foule de nouvelles, plus belles les unes que les autres, mais qui ne paroissent pas se confirmer.

L'év. (74) d'Autun vient de faire une nomination. L'abbé de Vermond a l'abbaye de l'ancien évêque de Troyes (117), en échange de celle du Jard. Je verrai demain l'évêque d'Autun et je saurai s'il a fait quelque chose pour ceux qu'il avoit promis d'obliger. Je ne l'espère pas.

Adieu, Madame, je viens de laisser Mad. Blondel et Mad. de Villegagnon qui faisoient la partie de Mad. Blondel. Toutes deux me chargent de mille tendresses pour vous. C'est un point sur lequel je ne leur cède en rien. J'attens avec bien de l'impatience le moment que vous m'annoncés où j'aurai le plaisir de vous embrasser. Permettés-moi de présenter mes respects à Madame votre soeur.

Je viens d'apprendre que l'abbé Marie, par qui j'avois compté faire partir cette lettre, ne part pas aujourd'hui pour Liancourt. J'y mets une envelope pour l'envoyer par la poste.

CCI.

A Paris, le 18 août 1780.

Je suis fort aise, Madame, que vous ayés rendu cette grosse pierre que Mr Tronchin avoit eu tant raison de soupçonner. Je désire bien que ce soit la dernière. En tout cas, le régime que vous suivés paroît toujours très avantageux.

Je viens de recevoir l'avis que la 1ère (a) livraison de J. Jacques Rousseau paroît en 8 volumes. Je l'envoye chercher; j'ignorois, quand je vous ai envoyé son dialogue, que vous l'eussiés d'ailleurs.

Vous trouverés ici Mad. Douet à votre retour; Me Blondel l'a trouvée un peu mieux qu'à Paris.

Nous avons tous les jours de la pluye, cela ne permet ny le cheval ny les bains, mais c'est beaucoup avec un pareil tems de ne pas empirer.

Vous savés le malheur de la «Nymphe» dont les trois premiers officiers ont été tués dans le combat. Voilà bien des frégates que les Anglois nous prennent. Les succès de Mr d'Estaing répareront tout cela.

J'ai vu hier l'abbé de Vermont à qui j'ai fait compliment sur sa nouvelle abbaye; j'aurois mieux aimé lui faire compliment sur sa bonne santé; il souffre beaucoup d'un excès de bile. L'évêque (74) d'Autun n'a nommé que deux abbayes. Il garde tout le reste jusqu'après l'assemblée du clergé, mais il a donné à un parent de Lassone le canonicat qu'il avoit fait espérer à Mad. Blondel pour l'abbé de la Cayrie. Ce qui fâche le plus Mad. Bl., c'est qu'elle avoit ranimé les espérances de ce pauvre abbé.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié et présente mes respects à Madame votre soeur. Avés-vous des nouvelles de Madame de Chabot? Voilà un bien mauvais tems pour ses bains.

CCII.

A Paris, ce dimanche 20 (b).

Je vois avec grand plaisir, Madame, que vous ne vous sentés plus de la sortie de cette pierre que Mr Tronchin avoit toujours attendue et qui sera, à ce que j'espère, la dernière. Mes Blondel et de Villegagnon se rendront, ainsi que moi, à votre débotté et s'en font une grande fête.

Watelet est mieux, mais il ne voit encore personne.

L'abbé Rochon connoît des ouvriers qui appliquent le vernis sur le cuivre mais j'ai oublié, quand je l'ai vu, de luy demander leur demeure.

J'ay lu cette suite d'«Emile» (113). Je n'aurois pas voulu que Rousseau l'eut faite, mais je vous avoue que je ne la trouve pas aussi dangereuse que vous ne le craignés pour les moeurs. Il me paroît clair que l'avanture qu'il suppose à Sophie ressemble à celle de Clarisse (48). Du reste, j'y ai trouvé toute l'éloquence de Rousseau.

(a) «1ere» a été ajouté entre les lignes.

(b) «août 1780?» ajouté au crayon.

Il m'est bien difficile d'avoir un avis sur la lettre que vous m'envoyés. Vous n'aimés pas les poursuites rigoureuses. Je ne les aime pas plus que vous; mais, quand il y a mauvaise foi et possibilité évidente de payer, il ne (a) faut pas sacrifier son revenu et se laisser duper. Ainsi, il n'y a que la connoissance exacte des circonstances qui puisse décider.

Adieu, Madame, recevés mon bien tendre hommage et permettés-moi de présenter mon respect à Madame votre soeur.

CCIII.

A Paris, le 2 septembre 1780.

Vous aurés trouvé, Madame, une lettre de moi à La Roche-Guyon un peu prématurée, car elle vous aura attendu. J'ay impatience de savoir si vous êtes toujours contente de vous, de vos courses et de votre séjour chez Mr de Belle-Ile. Mad. de Seguin est arrivée ici (b) le jour même de votre départ et a bien regretté de ne vous y plus trouver.

Savés-vous bien que nous ne savons plus que penser de l'histoire des 60 vaisseaux? Le silence des lettres de Madrid et de Cadix balance toute l'autorité des lettres qu'on a de Londres, il faut voir encore ce qui viendra par la poste d'Espagne de ce soir. Les dernières nouvelles de Madrid sont du 17 et la nouvelle a pour date le 9. Les lettres qu'on recevra ce soir seront du 20.

On a, à ce qu'on dit, des nouvelles de l'arrivée de Mr de Ternay et du débarquement de Mr de Rochambeau, mais je ne crois pas que ce soit encore des nouvelles directes.

Me Douet est venue pour sa noce, je ne l'ai pas encore vue et ne puis vous en dire des nouvelles.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec la plus tendre amitié, en attendant que je vous mène l'abbé Rochon et son baromètre.

CCIV.

A Paris, le 7 septembre 1780.

Vous êtes depuis longtems rassurée, Madame, sur les doutes que je vous avois communiqués. Il me paroit que nous sommes triomphans sur mer et sur terre ou, plus poëtiquement, sur la terre et sur l'onde.

Vous me paroissés aussi bien triomphante sur l'article de votre santé. Je ne le suis guère moins que vous, mais, proportion gardée, et je n'espère pas pouvoir escalader votre montagne aussi légèrement que vous.

(a) «faut bien» biffé avant «ne».

(b) «ici» a été ajouté entre les lignes.

Je vais dîner aujourd'huy chez Mr de Malesherbes, avec Mad. Bl., pour (a) entendre la suite de ce que nous avons entendu ensemble et qu'on avoit fait venir à votre intention. Il seroit fâcheux que vous n'en profitassiés pas et je proposerai au lecteur d'aller à La Roche-Guyon, si les affaires le lui permettent.

Adieu, Madame, je vous embrasse bien tendrement.

CCV.

A Paris, le 8 septembre 1780.

J'ai entendu, Madame, cette suite, ou, du moins, le 3e et le 4e livre, en attendant le 5e et le 6e, et j'ai été infiniment content de l'écrivain, pas tant de l'homme. Mr d'Yvernois ne demanderoit pas mieux que d'aller vous lire cette suite à La Roche, mais il est incertain s'il ne sera pas obligé de repartir dans peu de jours pour Genève. Si son séjour le prolonge, je le saurai et vous le marquerai avant mon départ pour La Roche. Je ne vous dis point de nouvelles parce que, si j'en savois, Mr de Condorcet les sauroit encore mieux que moi.

Je n'ai pas été mécontent de Mad. Douet qui étoit à notre lecture. Mad. de Villegagnon n'est pas venue parce qu'elle souffroit beaucoup de la tête.

Adieu, Madame, recevés mon bien tendre hommage.

CCVI.

A Paris, le 10 septembre 1780.

Vous avés à présent, Madame, le plaisir d'être avec Mr de Condorcet et, luy, le plaisir d'être avec vous. J'espère le partager à la fin de cette semaine. Je tâcherai de partir vendredi et de vous mener l'abbé Rochon. Mais, comme il compte porter quelques instrumens qui iroient mieux en bâteau qu'en voiture, il faudroit que nous sçussions à (b) qui l'on s'adresse pour embarquer les instrumens, soit (c) au port de Neuilli, soit vis-à-vis Passy. Mr Moreau pourra m'envoyer sur cela tous les renseignemens qu'il a.

Je ne vous dis point des nouvelles, ne sachant rien qui ne soit dans le Courier de l'Europe.

Adieu, Madame, vous savés quel est mon tendre attachement pour vous. Mille complimens à vos hôtes, soit prélats, soit encyclopédistes. J'ignore si Mesdames de Chabot et de La Rochefoucauld vous ont rejointe. Je vous prie, en ce cas, de me permettre de leur présenter mon respect. Je ne vous parle pas de santé; des gens aussi robustes que vous et moi ne connoissent pas ce mot-là.

(a) «je n'en» biffé avant «pour».

(b) «où l'on ton» biffé avant «à».

(c) «soit» a été ajouté entre les lignes.

CCVII.

A Paris, le 13 septembre (a).

Tout est arrivé, Madame, demain nous achevons la lecture, mais je n'ose vous rien faire espérer car Mr d'Ivernois est, à ce qu'il m'a dit, obligé de repartir sur le champ.

Nous ne partirons que samedi parce qu'outre l'abbé Rochon, je mène l'abbé Bossu qui a trouvé le cabriolet de Mr de Condorcet absolument hors d'état de servir.

On m'a dit que Cromot s'étoit avoué l'auteur des lettres à Mr Necker. Cette manière ne devoit apparemment réussir qu'une fois. On dit que Cromot perdra sa place.

Adieu, Madame, je vous embrasse bien tendrement. Mes respects, je vous prie, à Mesdames vos filles. J'embrasse Mr de Condorcet.

Nous n'arriverons pas pour dîner et nous vous prions de nous faire garder.

CCVIII.

A Paris, le 3 octobre 1780.

Je me suis, Madame, acquitté de toutes vos commissions auprès de Mad. Blondel que j'ai trouvée en assés bonne santé, mais qui n'est pas fort contente des nouvelles qu'elle a de Mad. Douet; pour Mad. de Villegagnon, je ne l'ai pas encore vue. Mad. Blondel m'a chargé de mille tendres amitiés pour vous; elle m'a appris qu'il y avoit eu la nuit, dans votre voisinage, un grand incendie, mais dont heureusement l'hôtel de La Rochefoucauld ne s'étoit pas ressenti.

Nous avons eu le plus beau tems possible, pendant notre voyage, à l'exception d'une petite pluye d'une demi-heure entre Trielle et Poissi, et je n'ai pas ressenti la moindre impression de l'humidité. J'espère que vous me récompenserés de l'exactitude avec laquelle je vous rends compte de mon voyage en me donnant, de votre côté, des nouvelles exactes de votre santé. Je suis peiné de vous avoir laissée avec des douleurs d'estomac que vous aviés si peu méritées.

L'abbé Rochon sort d'ici. Il m'a dit qu'il avoit laissé Mr Franklin dans la joye des bonnes nouvelles qu'il avoit reçues d'Amérique, que la prise de la flotte de Québec avoit été complette, ainsi que la défaite de Kniphausen dans les Jerseys, et que Gates a eu, dans la Caroline, un avantage sur les Anglois qui s'étoient avancés dans les terres et qu'il a pris plusieurs prisonniers; je ne sais d'ailleurs point de détail.

Adieu, Madame, je n'ai pas besoin de vous dire combien votre amitié m'est douce et précieuse, je crois que vous êtes bien sûre de toute la mienne. Permettés-moi de présenter mes respects à Mesdames de Chabot et de La Rochefoucauld. J'embrasse Mr votre fils.

(a) «1780» a été ajouté au crayon.

J'ay oublié de vous dire que Mr Favi a reçu l'assurance de la place de son oncle (118). Vous en serés sûrement fort aise.

Au verso de la lettre: A Madame,
Madame la Duchesse d'Enville à La Roche-Guyon,
Par Bonnières / Turgot.

CCIX.

A Paris, le 4 octobre 1780.

Je sens, Madame, combien il y a de vraye amitié dans le plaisir que vous me témoignés avoir senti de mon départ. Pour moi, je ne puis en avoir que du regret. Vous me consolés en m'apprenant le bon état de votre estomac. Je désire bien qu'il se soutienne et que ce mal se (a) dissipe sans être remplacé par un autre. J'ai vu hier Mad. de Villegagnon qui n'a pas été moins sensible que Mad. Blondel à votre amitié. Elle a souffert de ses maux de tête assés fréquemment.

On a voulu dans Paris que votre cousin (35) fut fort mal, mais j'ai vu hier l'abbé de Véri qui alloit dîner chez lui et qui n'en étoit nullement inquiet. Vous ne le serés par conséquent pas non plus.

Je vous prie de dire à Mr le Duc de La Rochefoucauld que j'ai remis sa lettre à Mad. Blondel qui luy écrira pour le remercier de ses bontés pour Mr James, mais qui ne désiroit pas si promptement sa liberté; elle craint même que, si on le renvoye avant le départ des vaisseaux pour l'Amérique, il ne reprenne ses projets belliqueux et ne veuille absolument passer les mers.

J'étois si pressé hier en vous écrivant que je ne vous parlai point de la rencontre de Madame du Pré; si j'avois été plus ingambe, J'aurois essayé de faire arrêter les deux voitures pour lui rendre une petite visite à son carosse.

Adieu, Madame, je vous embrasse du fond du coeur, et vous demande la permission de présenter mes hommages à toute votre famille, à Madame Du Pré et à tous les habitans de La Roche-Guyon.

CCX.

A Paris, le 7 octobre 1780.

Vous ne me dites pas un mot de votre santé, Madame, et je devrois imiter votre silence. Mais le séjour de La Roche-Guyon m'a fait autant de bien que de plaisir, tout le monde est ici autant ébloui de ma santé que Mad. Du Pré de ma bonne santé, et (b) il est bien juste de vous en faire hommage.

(a) «ne» biffé avant «se».

(b) «j'ai profité des beaux» biffé avant «et».

J'ai profité des beaux jours que nous avons eu pour courir les champs à cheval.

Me de Beauvilliers a reçu le sucre du lait que vous avés eu la bonté de faire venir de Genève. Elle me demande ce qu'elle me doit et je m'adresse à vous pour le savoir.

Avés-vous remarqué, dans la feuille du jour, une critique de l'article sur l'abbé de Condillac (119)? Je ne sais si l'auteur de l'éloge y répondra. Il n'aura pas de peine à se défendre, s'il juge que la chose en mérite la peine.

J'ay enfin vu Madame votre soeur, elle se préparoit à un voyage de Bonnelles, elle m'a paru se bien porter.

Adieu, Madame, recevés mon tendre hommage. Mille amitiés, je vous prie, à Monsieur votre fils. Je ne puis encore luy écrire aujourd'hui.

CCXI.

A Paris, le 11 octobre 1780.

Je suis bien enchanté, Madame, que les ouragans que nous avons essuyés n'ayent fait aucun mal à votre santé. Ils ne m'ont fait non plus aucune impression fâcheuse. Mais, vraisemblablement, les pauvres navigateurs ne s'en seront pas si bien trouvés.

On attend incessamment Mr de Guichen, on a nouvelle de son départ de St Domingue. Il paroît que le départ de la seconde division pour l'Amérique est au moins retardé.

Je ne sais s'il faut désirer pour l'ambassadeur de Naples (68) que son séjour à Paris se prolonge jusqu'au printems: c'est dans l'hyver que le climat peut luy être le plus contraire et les agrémens, qui pourroient en compenser les mauvaises influences, seront bien empoisonnés par la certitude de les quitter bientôt. S'il est encore avec luy, je vous prie de luy faire mention de moi, ainsi qu'à Mad. Du Pré et à tous les habitans de La Roche-Guyon. Mr de Condorcet en augmentera bientôt le nombre et je vous en félicite.

Adieu, Madame, je vous embrasse bien tendrement.

CCXII.

A Paris, le 14 octobre 1780.

Je doute fort, Madame, de la prise de sept vaisseaux dont vous me parlés. Ce seroit à Mr de Castries à s'en réjouir. Mr de Maurepas dit à tout le monde que c'est son ami intime, mais la vérité est que ceci est l'ouvrage de Nekre qui a mis le marché à la main. Mr de Maurepas n'a pas eu le courage de s'opposer à ce choix dont il est fort fâché. Voilà Neckre plus puissant que jamais et tout ce qu'on avoit dit de sa chute prochaine est bien démenti par l'évènement. J'ai bien peur que ces deux Mrs, pour s'ancrer encore davantage, ne nous amènent un jour le Duc de Guines.

Le Roi a écrit une lettre obligeante à Mr de Sartine et Me de Maurepas a été ce soir chez Me de Sartine. Ce pauvre Mr de Sartine dit à tout le monde qu'il est ruiné, il va quitter sa maison comme trop grande pour sa fortune.

J'ai vu Mad. de Seguin qui est à Paris. Elle m'a chargé de mille tendres complimens pour vous. Elle désire beaucoup d'aller passer quelque tems avec vous, mais sa marche dépendra beaucoup de celle de Me de Maurepas, qu'elle ne quittera point tant que Mr de M. sera malade à Paris.

Adieu, Madame, je vous embrasse et ne vous dis rien de ma santé par représailles.

Permettés-moi de présenter nes respects à Mesdames de Chabot et de La Rochefoucauld et à Mad. Du pré, si elle est encore avec vous.

CCXIII.

A Paris, le 19 octobre 1780.

Le Roy est venu faire hier une seconde visite à notre cher cousin, Madame, sa visite a été annoncée par le canon des Invalides: cette artillerie doit faire trembler désormais tous les ministres. Cependant, on ne croit pas que celle d'hier ait des effets si sérieux. La visite n'avoit peut-être pour objet que de décider quelques affaires urgentes ou de consoler celuy qui la recevoit de ce qui avoit fait l'objet de la première. Au reste, il a l'esprit bien fait et, comme dit Panglois (9), tout est bien.

Il faut pourtant excepter de cet optimisme la défaite de ces pauvres américains. Quoique Mr de Rochembeau soit bien retranché à Rhodes Island et que Mr de Ternai y soit très bien protégé par nos troupes de terre, il faut avouer que nous avons fait une triste campagne et bien peu propre à faciliter le succès des vues pacifiques de nos ministres actuels (120).

On médit un peu de votre estomac, ainsi, je vois qu'il ne faut pas s'en tenir uniquement à vos lettres pour savoir à quoi s'en tenir sur votre santé.

Mad. votre soeur n'a plus d'inquiétude sur l'évêque (74) d'Autun et doit vous aller joindre bientôt.

Adieu, Madame, je vous embrasse et présente mes respects à Mesdames de Chabot et de La Rochefoucauld. J'embrasse Mr votre fils et Mr de Condorcet.

CCXIV.

A Paris, le 20 octobre 1780.

Je ne me rends point, Madame, à l'autorité de Mrs Du Bois et Trepstat. Je crois que, si vous voulés que le poële de votre petit passage donne de la chaleur à votre sallon, il (a) n'y a d'autre moyen que d'y faire passer des tuyaux de chaleur,

(a) Une rature avant «il».

et que ces tuyaux de chaleur ne sont sujets à aucun inconvénient. Mais, si la chose est faite, il faut la trouer bien et espérer que le renouvellement de la chaleur du globe rendra les bouches de chaleur moins nécessaires (a) à votre sallon.

Je ne vois presque point Mad. de Seguin, tant elle est occupée de ses affaires et de tenir compagnie à Mad. de Maurepas. Je doute que vous la voyiés. Cependant, Mr de Maurepas a un grand intérêt à retourner à Versailles, il a vu trop bien dans cette occasion combien il a perdu à s'absenter. Ce n'est pas que (b), malgré la force de la cabale Necker et malgré la terreur qu'il avoit inspirée au Roi et à la Reine de quitter les affaires et de les laisser sans argent, si on ne luy donnoit un (c) ministre de son choix, Mr de Maurepas ne fut très à tems de s'opposer à tout. Mais, ou il a perdu la tête, ou bien la comtesse Jules luy avoit persuadé que la Reine vouloit absolument Mr de Castries et avoit la parole du Roi. Ce n'est pas la première fois qu'il a été la dupe d'un pareil manège. Il sent, quoyqu'il fasse bonne contenance, très vivement le tour que Necker luy a joué et, certainement, il le luy rendra s'il le peut. Tout dépend de la tournure que prendra sa goute, si elle le tient longtems éloigné, le parti Necker pourra maintenir ses avantages mais, si Mr de Maurepas revient promptement en bonne santé et s'il a la prudence de sacrifier à tems (d) Mr de Montbarrey pour être maître du successeur, Mr Necker pourra payer cher son triomphe et d'autant plus cher qu'il n'a pas triomphé modestement et que la marche de son intrigue a été bien notoire. La plus grande difficulté sera le choix du successeur. Car Necker prête de reste à la critique; sa manoeuvre d'effrayer et de mettre le marché à la main luy sera tournée à crime et l'affaire de l'emprunt d'Espagne, qu'il a travaillé à faire manquer, fournira des armes contre luy. Je ne comprens pas comment, dans l'état de guerre ouverte où il étoit avec Mr de Sartine, il s'est laissé aller à une imprudence de ce genre qui l'expose au reproche d'avidité. La colère l'avoit emporté, il tâche actuellement de réparer sa fausse démarche et vient au secours des banquiers auxquels il avoit cherché à faire faire banqueroute pour les punir d'avoir été sur les brisées de la maison Haller.

Madame votre soeur vous dira des nouvelles de Mad. Blondel qui m'a chargé de mille choses tendres pour vous.

Je ne suis pas bien content des nouvelles qui nous viennent de votre estomac. Je vois que les mauvais tems ont agi plus sur vous que sur moi, car je ne m'en suis point du tout senti.

Adieu, Madame, je vous embrasse et vous prie de me permettre de présenter mes respects à Madame votre fille. Je ne doute pas qu'elle n'ait fait de grands progrès dans l'anglois et qu'elle ne rende à Mr de Condorcet, en leçons d'anglois, les leçons de poëtique que celuy-cy donne à Madame de La Rochefoucauld.

Je viens de voir Mr Watelet qui a une toux assés forte. Il a été quelques jours sans voir personne. Il est un peu mieux. Il n'a ny crachement de sang, ny fièvre, ny sueurs et le lait passe bien. L'abbé Copette est encore languissant des suites du dépôt qu'il a eu après sa fièvre maligne et pour lequel il a souffert une espèce d'opération de la fistule.

(a) «désirables» biffé avant «nécessaires».

(b) «qu'il n'eut été encore» biffé et remplacé par «que».

(c) «le su» biffé avant «un».

(d) «à tems» a été ajouté dans la marge.

CCXV.

A Paris, le 24 octobre 1780.

J'adopte fort, Madame, votre opinion sur la pièce nouvelle. Depuis quelque tems, nos auteurs font de fort mauvais ouvrages, mais ils n'en applaudissent pas moins à leur mérite dans les préfaces. Celle de «Nadir» (121) est vraiment curieuse.

Mad. Blondel seroit bien fâchée de rompre la communion avec vous. Elle est plus fervente que vous, mais elle ne vous regarde point comme hérétique et, malgré votre tiédeur, elle est fort loin de vous vomir. Elle se reproche amèrement son silence mais elle est si occupée du soin d'occuper Mr Blondel que le tems luy manque pour tout.

J'ay vu ces jours-cy Mr Watelet qui est toujours bien languissant. Mr Franklin a la goute assés fort et j'ai ramené hier l'abbé Bossut chez luy souffrant cruellement d'un rhumatisme à l'épaule.

On dit que le projet des gens qui ont placé Mr de Castres est de renvoyer bientôt Mr de Montbarrey en mettant à sa place, les uns disent Mr d'Adhémar, d'autres Mr de Ségur, et de préluder par là à de plus grandes choses.

Je vous fait mon compliment sur la prolongation du séjour de Mr de Condorcet que j'embrasse ainsi que Mr de La Rochefoucauld. Permettés-moi de présenter mes respects à Mesdames vos filles et à Madame votre soeur, et recevés les assurances de ma bien tendre amitié.

Mlle Francès est revenue de Chaurri fort contente de l'état où elle a laissé Mad. Douet.

CCXVI.

A Paris, le 29 octobre 1780.

Mr de Condorcet m'envoye votre lettre, Madame; je croyois vous avoir mandé des nouvelles de Mad. Douet qui sont un peu meilleures. Me de Villegagnon a toujours ses maux de tête, mais elle n'est occupée que de Mr Walpole et Mad. Blondel ne l'est que d'intrigues, vous en jugerés puisqu'elle ne sort pas de chez Mad. de Maurepas. Il s'agit de faire avoir à son fils la place de rapporteur au tribunal, si Mr de Cotte la quitte pour être conseiller d'Etat.

Malgré la fréquence des visites du Roi, sur (a) lesquelles les ministres commencent à se rassurer, je crois que votre cousin (35) se pressera autant qu'il le pourra de se rendre à Versailles.

J'ai appris hier que l'évêque de Tarbes (122) donnoit sa démission et qu'il sollicitoit une forte abbaye en remettant son évêché et ses autres bénéfices. Il m'est venu, à ce sujet, une idée dont je vous prie de vouloir bien faire part à Madame votre soeur. En se disposant à parler fortement pour l'abbé Bossut, elle regrettoit de n'avoir point à agir pour l'abbé Rochon. Je sais que Mr d'Autun (74) est aussi fort bien disposé pour lui. Mais l'abbé Rochon n'a pas, comme l'abbé

(a) «qui» biffé avant «sur».

Bossut, un titre qui le rende aussi (a) directement susceptible des grâces du Roi et qui couvre son défaut d'idonéité ecclésiastique. Il n'est pas en position d'être recommandé par un ministre, de la part du Roi, pour services rendus dans son département. Il ne pourroit donc obtenir que de la même manière que Mr d'Autun ou Madame votre soeur ont fait du bien à l'abbé Rosier. Or la démission de l'évêque de Tarbes en présente une occasion peut-être unique. Cet évêque a un bénéfice de 4.000^{tt} qu'il peut résigner ou remettre à la disposition de Mr d'Autun. Il ne demande pas mieux que de le faire, pourvu qu'on proportionne, à ce surplus de sacrifice, le sort qu'on luy fera et c'est ce qui dépend de Mr d'Autun, pour qui l'intérêt que Madame votre soeur prendroit à l'abbé Rochon seroit un motif de plus. Je crois qu'elle se portera d'autant plus volontiers à cette négociation qu'elle apprendra que les espérances que nous avions d'un bénéfice à la nomination de l'abbé Desfontaines désire de changer, en sorte qu'il ne le nommera probablement jamais. Mr d'Autun est vraiment très bien disposé pour l'abbé Rochon.

J'ay passé hier à l'hôtel de La Rochefoucauld, Madame votre fille n'étoit pas encore arrivée. J'aurai l'honneur d'y retourner aujourd'huy. J'espère qu'elle vous donnera d'aussi bonnes nouvelles de moi que celle que vous me donnés de vous. Je n'ai pas le tems d'écrire à Monsieur votre fils. Je vous prie de lui dire que Mr Montagne a découvert à Limoges une nouvelle comète, le 18 et le 20, près des étoiles T et V du Serpentaire; on ne la voit qu'aux lunettes.

Adieu, Madame, recevés l'assurance de mon tendre respect et de l'amitié que je vous ai vouée.

CCXVII.

A Paris, le 3 novembre 1780.

Je me soumets, Madame, à vos réflexions sur mon projet, mais je regrette bien qu'il soit impossible. Comme je ne l'avois pas communiqué à la personne intéressée (123), il n'en aura pas le regret et, s'il en avoit été instruit, je crois encore que ses regrets n'eussent pas été fort vifs. Car il ne désire guères d'être plus riche qu'il n'est.

On dit à présent que Mr et Me la Duch. de Bourbon ne se séparent plus. Ce n'étoit qu'un malentendu et ils vont s'aimer comme auparavant.

On n'a point encore de nouvelles de Mr de Guichen et l'on craint qu'il n'ait été suivi par Rodney, cela paroit pourtant difficile.

Mad. Douet arrive ce soir, j'irai la voir et je vous en manderai des nouvelles.

Adieu, Madame, recevés les assurances de ma bien tendre amitié et permettés-moi de présenter mes hommages à toutes ces Dames. J'embrasse Mr le Duc de La Rochefoucauld.

Nous allons avoir l'«Arioste» de Mr de Tressan lundi ou mardi.

(a) «dir» surchargé par «aussi» devant «directement».

CCXVIII.

A Paris, le 6 novembre 1780.

J'ay trouvé, Madame, Me Douet beaucoup mieux. Elle n'est cependant pas encore tout-à-fait bien, elle vous fait mille et mille remerciemens de toutes vos amitiés. Me Blondel est toute honteuse de sa paresse ou des grandes occupations que luy donnent le désir d'amuser Mr Blondel.

J'ignore si Mr Francès passera tout l'hiver à Seurre.

J'ay l'(a) «Arioste» de Mr de Tressan, j'ai commencé à la lire. Il y a des choses charmantes dans l'extrait de Boyardo. Je trouve que la traduction de l'«Arioste» est d'un ton (b) un peu trop noble et, par là, trop au-dessous de l'original du côté de la gayeté.

Il ne faut pas vous en rapporter à la feuille du jour sur l'opéra de «Persée»: il m'a fait plaisir et doit en faire. Mais on veut que tout ce que Marmontel touche se convertisse en boue. Vous avés vu, dans la gazette de Leyde, les preuves du désintéressement de Mr de Sartine. On l'en dédommage en luy donnant; y compris ses anciennes pensions, 82 mille livres de traitement (c), dont 12 réversibles à sa femme et 6 à son fils, et 150.000[tt] pour payer ses dettes criardes. Le pauvre homme. Toute la marine en chante les louanges parce qu'elle craint que Mr de Castries ne remette les officiers de plume. Ainsi, Mr de Sartines réunit la gloire et le profit. Je ne sais cependant si cela suffit pour le consoler.

Adieu, Madame, je vous embrasse et vous souhaite bien du plaisir à vos comédies. Mille tendres respects à Mesdames vos filles et à Madame votre soeur.

J'écrirai demain à Monsieur votre fils.

C'étoit hier l'anniversaire de l'attaque qui m'a pris chez vous. Heureusement, il s'est passé sans commémoration.

CCXIX.

A Paris, le 20 nov. 1780.

Je vous fais mille et mille remerciemens, Madame, ainsi qu'à Madame votre fille, de la bonté que vous avés eue d'écrire à Mr de Carcassonne (124) en faveur de Mr Marianne.

Vous avés su, par Mad. Blondel elle-même, le désappointement qu'elle a éprouvé. Elle est à présent établie à Paris. Il n'y a plus que Mad. de Villegagnon qui reste constamment à Monceaux; pour Mr Francès, il passera encore son hyver en Bourgogne.

C'est le 30 l'élection de l'Académie, rien de plus incertain que l'évènement.

Je vous serai obligé de dire à Monsieur de La Rochefoucauld que ma lettre n'a point été remise à tems au S[r] Bernard et qu'ainsi, celuy-cy n'a pu porter son

---

(a) «enfin» biffé avant «l'».

(b) «d'un ton» a été ajouté entre les lignes.

(c) «rente» biffé et remplacé par «traitement».

essai de toile au passage du Régiment de la Sarre à St Denis. Il la remettra à Mr votre fils à son retour. L'humidité ne m'a pas fait, jusqu'à présent, grand mal. J'espère que vous résisterés aussi à celle de La Roche; mais, danger pour danger, j'aimerois beaucoup mieux pour mon intérêt personnel que vous n'eussiés à braver que celle de Paris.

Adieu, Madame, je vous embrasse avec une bien tendre amitié.

CCXX.

A Paris, le 31 novembre 1780.

Voilà enfin l'Académie décidée en faveur de Mr de Tressan. L'extrême délicatesse de Mrs de l'Académie sur les vertus morales a rendu pendant longtems la victoire indécise. Mr de Chamfort se consolera vraisemblablement en succédant à Mr de Ste Palaye qui est fort mal. Nos académiciens des Belles-Lettres ne veulent plus de l'Académie Française. Ce sont pour eux des raisins trop verds. L'arrêté a passé à la brutalité des voix et on espère que les lumières du ministère le feront approuver.

Vous avés su les nouvelles que Mr de Rochambeau a apportées, et que nos troupes et notre flotte sont aussi en sécurité que le camp de St Roch, malgré cela, on se (a) propose, dit-on d'(b) envoyer de grands renforts.

J'ay eu l'honneur de voir Madame de Chabot et Madame de La Rochefoucauld qui m'ont donné de fort bonnes nouvelles de vous. Celle qui pouvoit me faire le plus de plaisir est l'assurance de votre prompt retour. J'y prens beaucoup plus d'intérêt qu'aux succès du «Jardinier Anglois» (125). Adieu, Madame, je vous embrasse du fond de mon coeur, ainsi que Mr de La Rochefoucauld.

(a) «se» a été ajouté entre les lignes.

(b) «d'y» biffé avant «d'».

NOTES

(1) FITZ JAMES, François, duc de; BOURDEILLES, Henri Joseph Claude.
(2) LOMENIE de BRIENNE
(3) VOLTAIRE, *Dictionnaire...*
(4) CASSINI de THURY, *Carte...*
(5) TRESAGUET?
(6) POIVRE, P.
(7) VOLTAIRE.
(8) ROUSSEAU, J.J., *Lettres écrites de la montagne...*
(9) VOLTAIRE, *Candide...*
(10) MARANTIN.
(11) CHOISEUL.
(12) VOLTAIRE, *Philosophie de l'histoire...*
(13) VOLTAIRE, *La Tolérance...*
(14) VOLTAIRE, *Histoire générale...*
(15) VOLTAIRE, *Questions sur les miracles...*
(16) CHANVALON.
(17) TRONCHIN, Th.
(18) BOISGELIN.
(19) CONDAMIN.
(20) LAVERDY.
(21) VOLTAIRE, *Tableau du genre humain...*
(22) TURGOT, *Lettre sur les grains...*
(23) VOLTAIRE, *Le huitain bigarré...*
(24) VOLTAIRE, *Epitre aux Romains...*
(25) MAYNON d'INVAU.
(26) BROGLIE.
(27) CARRE, Jérôme: Sans doute pseudonyme de Voltaire (Cf. *BENGESCO*, t. I, pp. 55-58). Jérôme Carré, natif de Montauban, est le nom du traducteur supposé de la comédie de Voltaire «*Le Caffé, ou l'Ecossaise, comédie* par *M. Hume, traduite en français*, Londres (Genève), 1760, in 8° de XII-204 pp.
(28) DU BARRY, J.
(29) Non identifié.
(30) Non identifié.
(31) VOLTAIRE, *Tout en Dieu...*
(32) PELISSERI.
(33) MABLY.
(34) VOLTAIRE, *Lettres d'Amabed...*
(35) MAUREPAS?
(36) VOLTAIRE, *Histoire du Parlement...*
(37) LOUIS XV.
(38) VOLTAIRE, *Les Guèbres...*
(39) VOLTAIRE, *Les Scythes...*
(40) MONTYON.
(41) TURGOT, *Formation des richesses...*
(42) AIGUILLON.
(43) MORELLET.
(44) BEAUVILLIERS de SAINT-AIGNAN.
(45) VOLTAIRE, *Dieu et les hommes...*
(46) BOUVARD de FOURQUEUX.
(47) Versailles
(48) RICHARDSON.
(49) Initiale de Caton, pseudonyme souvent utilisé par Turgot.
(50) TERRAY.
(51) ARGENTRE.
(52) BOUFFLERS.
(53) JARENTE de la BRUYERE.
(54) LA ROCHEFOUCAULD de SAINT-ELPHIS.
(55) COL, dom.

(56) DIDEROT, *Lettre...*
(57) VOLTAIRE, *Ode sur la guerre des Russes contre les Turcs...*
(58) Iles Malouines.
(59) GROU.
(60) GUSTAVE.
(61) VOLTAIRE, *Epîtres, satires, contes, odes etc...*
(62) VALMONT de BOMARE.
(63) GAROSTE.
(64) MAUPEOU.
(65) LAURAGUAIS.
(66) Non identifié.
(67) Non identifié.
(68) CARACCIOLI.
(69) Non identifié. Vraisemblablement pseudonyme, peut-être de Pierre-le-Grand.
(70) VOLTAIRE, *Epitre à Horace...*
(71) VOLTAIRE, *Semiramis...*
(72) La Rochefoucauld.
(73) TURGOT, *Didon... et Eglogues...*
(74) MARBOEUF.
(75) DU CHATELET.
(76) LIANCOURT, duc et duchesse de.
(77) GRETRY.
(78) MARIE-ANTOINETTE.
(79) FREDERIC II
(80) CATHERINE II et JOSEPH II.
(81) Le futur LOUIS XVI.
(82) JOSEPH II.
(83) CHOISEUL, duc et duchesse de.
(84) VOLTAIRE, *Fragments sur l'Inde...*
(85) VOLTAIRE, *Lettre de M. de Voltaire à Messieurs de la noblesse du Guêvaudan...*
(86) VOLTAIRE, *Le taureau blanc...*
(87) VOLTAIRE, *La tactique...*
(88) VOLTAIRE, *Lettre d'envoi...*
(89) VOLTAIRE, *Sophonisbe...*
(90) DORAT, Cl. J., *Regulus...*
(91) LOUIS XVI.
(92) Non identifié.
(93) FRANCES.
(94) MIROMESNIL.
(95) BLONDEL.
(96) CONDORCET, *Eloge de Michel de l'Hospital...*
(97) CONDORCET.
(98) TRESSAN, *Roland furieux...*
(99) NECKER.
(100) D'ALEMBERT et DUPUY.
(101) VERI.
(102) GEORGES.
(103) VOLTAIRE, *Commentaires sur l'Esprit des lois...*
(104) JOLY de FLEURY.
(105) BUFFON.
(106) VOLTAIRE, *Agathocle...*
(107) MOREAU.
(108) ROMANCE, marquis de, *Eloge de...*
(109) DOUET et BLONDEL.
(110) La Roche-Guyon.
(111) Non identifié.
(112) LEMIERRE, *La veuve du Malabar...*
(113) ROUSSEAU.
(114) *Rousseau juge de...*
(115) DESMICHELS de CAMPOREIX.
(116) ROQUELAURE.
(117) CHAMPION de CICE.
(118) NICOLI.
(119) Non identifié.

(120) MAUREPAS et VERGENNES.
(121) DUBUISSON, *Nadir...*
(122) COUET du VIVIER de LORRY.
(123) ROCHON.
(124) CHASTENET de PUYSEGUR.
(125) CARMONTELLE, L.C., *Le jardinier anglois...*

INDEX DES PERSONNAGES

ANGIVILLIER, Charles Claude Flahaut de Labillarderie, comte d'.
p. 81.
Né à Saint Remy sur l'Eau (Beauvaisis), le 24/1/1730, mort à Altona en 1809. Fils de Charles César de Labillarderie, maréchal de corps des armées du roi, il est successivement page de la grande écurie (1744), exempt des gardes du corps du roi, puis gentilhomme de la maison des enfants de France (1746), directeur des bâtiments du roi, dont il entame la réforme (1774) (*PREVOST*, t. II, coll. 1130-1132).

ANLEZY, Jean Pierre de Damas, comte d'.
p. 132.
Né le 4/3/1734, fils de Louis François Damas, comte d'Anlezy et de Angélique de Gamin. Il épouse le 4/4/1758 Michelle Perette Le Loneux de Tillières (*LA CHESNAYE*, t. VI, coll. 714; *VOLT., Ind.*, coll. 92).

ARBUTHNOT, John.
p. 82.
Né en Ecosse en 1667, mort en disgrâce en 1735. Fils d'un pasteur épiscopalien, il est docteur en médecine de St. Andrew's (1696), membre de la Royal Society (1704), «physicien» extraordinaire de la Reine Anne (1705), puis cinquième «physicien» ordinaire (1709), enfin membre du collège royal des Physiciens (1710). Ami intime de Swift, Pope, Gay, Parnell, il publie de nombreux pamphlets sous le pseudonyme de John Bull. Leur réédition en 1755 est désapprouvée par son fils, mais une édition ultérieure (1770) rencontre son approbation (*Dictionary of National Biography*, T. I, coll. 534-537).

ARC, Philippe-Auguste de Sainte-Foix, chevalier d'.
p. 87, 94.
Fils naturel du comte de Toulouse, né à Paris le 12/7/1721, mort à Montauban en 1795 (*PREVOST*, t. III, coll. 418-422).

ARDAN
p. 74, 76.
Non identifié.

ARDENT, François.
p. 99, 101.
Un des plus considérables négociants de Limoges. Nommé trésorier de l'assemblée de Charité de Limoges (12/2/1770), il consent de considérables avances sans intérêt pour l'achat de grains (*SCHELLE*, t. III, p. 150, 228, 436, 447, 560).

ARGENSON, Marc-René d', marquis de Voyer.
p. 72.
Né en 1722, mort en 1782. Maréchal de camp (1752), il est commandant militaire en Saintonge, Poitou, Aunis et préside à l'assainissement des marais de Rochefort (*HOEFER*, t. III, coll. 124).

ARGENTRE, Louis Charles Duplessis d'.
p. 49, 78.
Né au château du Plessis le 10/6/1723, mort à Münster le 28/3/1808. Docteur en Sorbonne, il est successivement grand vicaire de Poitiers, official de Bordeaux, précepteur des enfants de France, enfin évêque de Limoges (1759) (*PREVOST*, t. III, coll. 578-579).

ARGENTRE, Mademoiselle d'.
p. 78.
Soeur de l'évêque de Limoges. Non identifié.

AUBUSSON, Pierre-Armand d'.
p. 58, 78.
Né le 18/1/1717 près de Melb, mort le 4/12/1797.
Fils d'André Joseph d'Aubusson, maréchal de camp, et de Jeanne Baptiste Elisabeth de Vernon. Membre de la société d'Agriculture de Limoges (*PREVOST*, t. IV, coll. 312-313).

ARTOIS, Charles, comte d'.
p. 81.
Né à Versailles, le 9/10/1757, mort le 6/11/1836, il épousa le 16/11/1773 Marie-Thérèse de Savoie, soeur de la femme de son frère (*HOEFER*, t. IX, coll. 849-873).

BACALAN, André-Thimothée Isaac de.
p. 34.
Né à Bordeaux, le 9/8/1736, mort à Paris le 21/6/1769. Fils de Joseph de Bacalan, conseiller au Parlement de Guyenne, il est successivement conseiller au Parlement (1759), membre de l'Académie de Bordeaux (1761), maître des Requêtes (1766), intendant du commerce (1767) (*PREVOST*, t. IV, coll. 1039).

BARBANCOIS, Léon François, chevalier puis marquis de.
p. 75, 77, 78, 79.
Né le 17/4/1717, page du roi dans la petite écurie (1732), capitaine avec rang et brevet de colonel aux Gardes Françaises (1767), sa terre de Villegengis est érigée en marquisat par lettres patentes de mars 1767 (*LA CHESNAYE*, t. II, coll. 305-306).

BARRIN, Monsieur de.
p. 136.
Famille de Bretagne dont la terre de la grande Guerche a été érigée en marquisat par lettre d'août 1701.
Non autrement identifié (Voir peut-être *PREVOST*, t. V, coll. 611-612; *LA CHESNAYE*, t. II, coll. 377-378).

BATTEUX, Charles.
p. 142.
Né près de Vouziers le 6/5/1713, mort à Paris le 14/7/1780. Prêtre, successivement professeur au collège de Lisieux, au collège de Navarre et au collège de France, il entre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1754), puis à l'Académie Française (1761) (*PREVOST*, t. V, coll. 817-818).

BAUDEAU, Nicolas.
p. 66.
Né à Amboise le 25/4/1730, mort vers 1792. Economiste partisan des idées de Quesnay, ce chanoine régulier est le fondateur des Ephémérides du citoyen au Chronique de l'esprit public (*PREVOST*, t. V, coll. 834-835).

BAYEUX.
p. 109.
Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Tours. Dès 1743, il correspond avec Trudaine à ce sujet (CROZET, R., *Circulation routière et travaux d'urbanisme à Tours au XVIIIe s.*, in *Urbanisme et architecture*, Paris, 1954, pp. 93-101).

BEARN, Olympe de CAUMONT LA FORCE, comtesse de.
p. 31.
Présente Madame Dubarry à la Cour (*VOLT*, *Corr.*, lettres 14572, note 3).

BEAULIEU, Charles Gilloton de.
p. 79.
Economiste de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Disciple de Quesnay et de Mirabeau (*HOEFER*, t. IV, coll. 935-936).

BEAUMONT, Jean Louis Moreau de.
p. 103.
Né à Paris en 1715, mort au Mesnil le 22/5/1785. Successivement intendant de Poitou, de Franche-Comté, de Flandre, et des Finances (*HOEFER*, t. V, coll. 31).

BEAUVAU, Marie Sylvie de ROHAN-CHABOT, maréchale Charles Juste de.
p. 31.
Né le 12/12/1729, épouse en premières noces de Jean Baptiste Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Revel, elle épouse en mai 1764 le maréchal Charles Juste de Beauvau (*LA CHESNAYE*, t. II, coll. 742).

BEAUVILLIERS, Françoise Hélène Etiennette TURGOT, duchesse Paul Hyppolite de.
p. 43, 92, 145, 153.
Soeur de Turgot. Mariée le 9/11/1757 au duc Paul Hyppolite de Beauvilliers de Saint-Aignan (*LA CHESNAYE*, t. XIX, coll. 266).

BELBOEUF, Pierre, Augustin Godart de.
p. 102.
Né au chateau de Belboeuf le 8/5/1730, grand vicaire de l'évêque de Verdun (1760), archidiacre du Vexin français et prieur de Bellecombre, puis évêque d'Avranches (*PREVOST*, t. V, coll. 1304-1305; BINDET, J., *Le diocèse d'Avranches sous l'épiscopat de Mgr Godart de Belbeuf, dernier évêque d'Avranches*, in *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, t. XLVI, 1969, pp. 1-96).

BELLEGARDE, Louis Cassier de.
p. 91.
Né à Vezoul le 27/1/1723, émigre en 1792, puis on perd sa trace. Entre dans l'artillerie où il fera toute sa carrière. Il est colonel (1769). En 1773, au cours d'une inspection, une grossière erreur lui vaut de passer devant le conseil de guerre des Invalides et d'être condamné à vingt ans de prison. Cet arrêt est cassé par le Parlement de Nancy (17/1/1778) et il est réhabilité (*PREVOST*, t. VII, coll. 1326).

BELLEISLE, Monsieur de.
p. 15, 16, 18, 21, 22, 50, 56, 74, 88, 120, 149.
Non identifié. Il ne peut de toute façon pas s'agir de Charles Louis Auguste Fouquet, maréchal duc de Belleisle, né le 22/9/1684 et mort le 26/1/1761, ni d'un de ses descendants, son seul fils étant mort de ses blessures le 26/6/1758. A noter la confusion et l'imprécision de l'index de FAURE, E., *La disgrâce...* à ce propos (*PREVOST*, t. V, coll. 1336-1338; FAURE, E., *La disgrâce...*, p. 582).

BERGIER, Nicolas, Sylvestre.
p. 23.
Né à Dournay le 31/12/1718, mort à Paris en 1790. Théologien français ennemi des Philosophes. Curé de Flangebouche, puis directeur du collège de Besançon, enfin chanoine de Notre Dame de Paris. Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*PREVOST*, t. VI, coll. 9-10. BINGHAM, A.J., *Voltaire and the abbé Bergier: a polite controversy*, in *Modern Language Review*, t. LXIX, 1964, pp. 31-39).

BERNARD.
p. 158.
Non autrement identifié.

BERTIN, Henri, Léonard, Jean-Baptiste.
p. 25, 26, 43, 46, 53, 104, 121, 139.
Né en 1720, mort en 1792. Avocat à Bordeaux (1741), puis conseiller au Grand Conseil (1749), il fut successivement intendant de Roussillon, puis de Lyon, lieutenant général de police (1757) et contrôleur général (1759). Après avoir quitté le contrôle général, il fut fait ministre d'état et continua à s'occuper d'un petit ministère groupant les mines, les manufactures, l'agriculture, le commerce, la navigation fluviale et les archives. Partisan de la libre circulation des grains, il soutient également Bourgelat dans la création des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort (*PREVOST*, t. VI, coll. 244-245; CAIRE, G., *Bertin, ministre physiocrate*, in *Revue d'Histoire économique et sociale*, t. XXXVIII, 1960, n°3, pp. 257-284; SACY, Jacques Silvestre de, Henri Bertin dans le sillage de la Chine, 1720-1792, *Paris, 1970)*.

BIGNON, Armand, Jérôme.
p. 54, 109.
Né le 27/10/1711, mort le 8/5/1772.
Reçu dans l'ordre de Malte en 1713, il obtient en 1722 la survivance de la charge de bibliothécaire du roi, tenue par son oncle, et qu'il occupe en 1741. Membre de l'Académie Française (1743) et membre honoraire de l'Académie des Inscriptions (1751), il est nommé en 1764 prévôt des marchands de Paris (*PREVOST*, t. VI, coll. 434).

BLONDEL, Marie Madeleine BATAILHE, madame.
p. 55, 72, 81, 86, 91, 93, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 122, 123, 125, 126, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 150, 151, 152, 155, 156, 158.
D'origine alsacienne, fille de Batailhe de Francès Daville, qui avait été receveur général des Finances à Soissons. Elle passe pour avoir été une des amies préférées de Turgot. Elle se trouvait avec la duchesse d'Enville à son lit de mort (*SCHELLE*, t. I, pp. 44-46.)

BLONDEL, Monsieur.
p. 91, 103, 107, 109, 123, 131, 137, 156, 158.
Oncle de Brienne, il fut longtemps attaché à l'ambassade de Vienne et un des diplomates en correspondance secrète avec Louis XV. Il prépare l'alliance de la France et de l'Autriche (*SCHELLE*, t. I, p. 47).

BLONDEL, fils.
p. 104, 156.
Maîtres des Requêtes, Turgot le nomme intendant du Commerce par intérim après le renvoi de Brochet de Saint Priest. Après la chute de Turgot, il reste en place et devient intendant des Finances (*SCHELLE*, t. I, p. 47).

BLOSSAC, Paul Esprit Marie de la Bourdonnaye, comte de.
p. 63, 64.
Intendant, il épouse le 3/5/1740 Madeleine Louise Charlotte Le Pelletier de la Houssaye (*LA CHESNAYE*, t. III, coll. 816).

BOILEAU, Jacques René.
p. 83.
Né à Amiens en 1715, mort en 1772. Chimiste, il fut directeur de la manufacture royale de Sèvres sous Louis XV (*HOEFER*, t. VI, coll. 420).

BOISGELIN, Marie, Catherine, Stanislas de BOUFFLERS, madame Louis, Bruno de Cucé de.
p. 52, 53, 54.
Fille de Louis François de Boufflers et de Marie Françoise Catherine de Beauvau, soeur du chevalier Stanislas Jean de Boufflers (*PREVOST*, t. VI, coll. 1283).

BOISGELIN, Jean de Dieu Raymond de Cucé, abbé de.
p. 2, 5, 16, 50, 53, 54, 135.
Né à Rennes le 27/2/1732, mort à Angevilliers le 22/8/1804. Etudes à Saint Sulpice et à la Sorbonne, prêtre en 1755, archidiacre de Pontoise et vicaire général de l'archevêque de Rouen (1757), évêque de Lavaur (1764), puis archevêque d'Aix (1770), membre de l'Académie française (1776). Prononce les oraisons funèbres de Stanislas Leczinsky (1766), du dauphin (1765) et de la dauphine (1763) (*PREVOST*, t. VI, coll. 817-818; FRECHE, G., *La ville de Puylaurens et le diocèse de Lavaur: 1598-1813. Etude d'histoire économique et sociale*, Nanterre, 1968, thèse 3ème cycle).

BOISGELIN, Louis Bruno de Cucé, comte de.
p. 54, 80.
Né à Rennes le 17/11/1734, mort à Paris le 8/7/1794. Colonel du régiment des Gardes Lorraines (1760) et grand maître de la garde du roi la même année, brigadier (1769) et gouverneur de Saint Michiel (1773), maréchal de camp (1780) sans avoir exercé effectivement la fonction (*PREVOST*, t. VI, coll. 818).

BON, Louis Guillaume, marquis de Saint Hilaire, baron de Fourques et de.
p. 146.
Né le 22/10/1715, conseiller puis président de la Chambre des Comptes de Montpellier, intendant de Roussillon (9/11/1753) (*LA CHESNAYE*, t. III, coll. 447).

BOSSUET, Jacques Benigne.
p. 138.
Evêque de Meaux et prédicateur de la Cour, auteur de nombreuses oraisons funèbres. Voir index des oeuvres littéraires (*PREVOST*, t. VI, coll. 1152-1156).

BOSSUT, Charles.
p. 144, 145, 151, 156, 157.
Né à Tartaros le 10/8/1730, mort le 17/1/1814. Professeur de mathématiques à l'école du Génie de Mézières, puis membre de l'Académie des Sciences (1768), on lui doit outre de nombreux travaux et mémoires un certain nombre d'articles de l'Encyclopédie (*PREVOST*, t. VI, coll. 1157-1158; MALCRONE, Th. F., *A note on the mathematician abbé Charles Bossut*, in *Bulletin of the american association of jesuits Scientists*, 1965, t. XLII, pp. 16-19).

BOUFFLERS, Stanislas Jean, chevalier de.
p. 52.
Fils de François de Boufflers et de Marie Françoise Catherine de Beauvau, frère de Marie Catherine Stanislas, épouse de Louis Bruno de Cucé de Boisgelin (*PREVOST*, t. VI, coll. 1283).

BOUFFLERS, Françoise Catherine de BEAUVAU, madame Louis François de.
p. 12.
Délaissée par son mari, dont elle avait eu deux enfants: Stanislas Jean, chevalier de Boufflers et Marie Catherine Stanislas, elle jouera un grand rôle à Luneville, où elle séduira le roi Stanislas (*PREVOST*, t. VI, coll. 1283).

BOURBON, Louis Henri Joseph, prince de Condé, duc de.
p. 157.
Né le 13/8/1756, mort le 27/8/1830. Violemment épris de Louise Marie d'Orléans, de six ans son ainée, il l'épousa en 1771, mais les époux se quittèrent en 1780 (*PREVOST*, t. VI, coll. 1410-1411).

BOURBON, Louise Marie Thérèse Bathilde d'Orléans, duchesse de.
p. 157.
Née le 8/7/1750 à Saint Cloud, morte le 10/1/1822 (*PREVOST*, t. VI, coll. 1412-1413).

BOURDEILLES, Henri Joseph Claude de.
p. 2.
Né le 7/12/1720, grand vicaire de Périgueux, abbé commendataire de la Trinité de Vendôme, diocèse de Blois (1753), évêque de Tulle (1762), puis de Soissons (1764) (*LA CHESNAYE*, t. III, coll. 807).

BOURGELAT, Claude.
p. 41.
Né à Lyon en 1712, mort à Lyon en 1799. Ecuyer du roi, puis chef de l'Académie de Lyon, il s'acquit une très grande notoriété comme hippiâtre. Véritable rénovateur de la médecine vétérinaire après 1754, c'est à lui qu'on doit la création des écoles vétérinaires de Lyon et de Alfort. Membre de l'Académie des Sciences. (*PREVOST*, t. VI, 1467-1468).

BOURGEOIS de BOYNES, Pierre Etienne.
p. 85, 90.
Né en 1718, mort en 1783. Avocat, conseiller puis maître des Requêtes au Parlement de Paris, il devient président du Grand Conseil (1751), puis intendant de Franche Comté (1754), dut se retirer en avril 1761 et fut nommé conseiller d'Etat en mai. Le 8/4/1774, il fut appelé au ministère de la Marine et des Colonies, qu'il conserva jusquà l'avènement de Louis XVI (*PREVOST*, t. VII, coll. 117-118).

BOUTILLIER.
p. 5.
Nombreuses identifications possibles (Voir notamment *VOLT.*, *Corr.*, lettres 74, 5944, 6623, 7147, 14410, 16939, 17148, 17746; ou *MICHAUD*, *suppl.*, t. LIX, pp. 155-158).

BOUTIN, Charles Robert.
p. 39, 41, 52, 53, 64.
Un des six intendants des Finances placés sous les ordres du contrôleur général (*SCHELLE*, t. I, pp. 370, 371; t. II, p. 603; t. III, pp. 74, 370, 397, 408; t. IV, pp. 118, 125, 128, 314, 316; t. V, p. 526).

BOUVARD de FOURQUEUX, Michel.
p. 43.
Conseiller au Parlement de Paris (1738), procureur général en la Chambre des Comptes (1769), il épouse en 1740 Marie Louise Anne Auget, fille de Jean Baptiste Robert, baron de Monthyon. Sa première fille épouse en 1761 Jean Charles Philibert de Trudaine de Montigny, sa seconde en 1758 Etienne Maynon d'Invault (*LA CHESNAYE*, t. III, coll. 907).

BOUVARD, Michel Philippe.
p. 69, 108, 137.
Né à Chartres le 11/1/1707, mort à Paris le 19/1/1787. Reçu docteur à Reims (1730), il s'établit à Chartres, puis à Paris en 1756. Associé à l'Académie des Sciences en 1743, il fut professeur à la Faculté de médecine de 1749 à 1756, mais renonça à l'enseignement pour se consacrer à la nombreuse clientèle qui le recherchait pour sa compétence, tout en le craignant pour sa rigueur, sa dureté et son esprit d'autoritarisme (*PREVOST*, t. VII, coll. 70-71).

BOYARDO, Mathieu Marie, comte.
p. 158.
Né à Sandiano vers 1434, mort à Reggio le 21/12/1494. Prêtre et philosophe italien auteur notamment du «Roland amoureux» traduit en français par le Comte de Tressan (*HOEFER*, t. VI, coll. 483-484).

BRETEUIL, Louis Auguste le Tonnelier, baron de.
p. 64.
Né en 1730, mort en 1807. Diplomate envoyé par Louis XV d'abord à Copenhague, puis à Cologne (1759), enfin en Russie (1760). Après des postes en Suède, en Hollande et à Naples, il fut envoyé à Vienne en 1775 (*PREVOST*, t. VII, coll. 239-240).

BRIONNE, Louise Julie Constance de ROHAN-MONTAUBAN, comtesse de.
p. 87.
En voyage à Genève, elle refuse de rendre visite à Voltaire, ce qui lui vaut plusieurs remarques ironiques du Patriarche de Ferney. (*VOLT. Ind.*, coll. 367-368; *VOLT.* Corr., lettre 17418).

BROCHOT, Genée de.
p. 40, 41.
Non identifié.

BROGLIE, Charles François, marquis de Ruffec, comte de
p. 25, 26, 27, 29, 31, 35, 37, 38, 43, 45, 75, 78, 79, 91, 93, 98, 99, 114.
Né le 20/8/1714, mort à Saint Jean d'Angely le 26/8/1781. Après une carrière militaire qui le mène au grade de brigadier d'infanterie (1752), il fut ensuite nommé ambassadeur à la cour de Pologne, où sa politique de rapprochement fut suivie par le renversement des alliances. Entraîné dans la disgrâce de son frère, il continua à servir de conseiller secret au roi et, à la mort de Tercier, fut mis à la tête du secret du roi. En butte aux avances du duc d'Aiguillon, il se défendit, mais le roi, pour faire cesser la querelle, l'exila à Ruffec, d'où il continua à correspondre secrètement avec lui (*PREVOST*, t. VII, pp. 402-403).

BUCQUET, Jean Baptiste Marie.
p. 133.
Né en 1746, mort en 1780. Médecin et chimiste, il fut chargé de l'enseignement de la pharmacie à la faculté de médecine de Paris (1775) et de la chaire de chimie (1776), puis élu membre de l'Académie des Sciences (1777) (*PREVOST*, t. VII, coll. 606-607; MAC DONALD, E., *The Collaboration of Bucquet and Lavoisier*, in *Ambix. The journal of the society for the study of alchemy and early chemistry*, 1966, vol. XIII. n°2, pp. 74-83).

BUFFON, Georges Louis Leclerc, comte de.
p. 136.
Né en 1707, mort en 1788. Intendant du jardin du roi dès 1739, il commença en 1749 la publication de son Histoire naturelle. Il entra à l'Académie Française en 1753 (*PREVOST*, t. VII, coll. 629-631; HANKS, L., *Buffon avant l'«Histoire naturelle»*, Paris, 1960; FELLOWS, O., *Buffon's place in the enlightenment, 1est congrès of the Enlightenment*, Genève, 1962-1963, t. II, pp. 603-629).

BURGOYNE, John.
p. 111, 112, 129.
Fils naturel de lord Bingley, mort le 2/8/1790. Commandant un corps de troupes au Portugal (1762), représentant au Parlement (1775), puis gouverneur du Canada (1775). Il marcha contre les insurgés américains (1777), les repoussa à Ticanderago, mais dut se rendre à Saratoga contre le général Gates (*Dictionary of National Biography*, t. III, pp. 340-342).

CAILLARD, Antoine Bernard.
p. 7, 41, 49, 80.
Né en 1737, mort à Paris le 6/5/1807. Après des études à Châtillon-sur-Seine, au séminaire d'Autun et à Saint Sulpice, il accompagna Turgot à l'intendance de Limoges. En 1769, il devint secrétaire de légation à Parme sous Mr de Boisgelin, puis à Cassel sous Mr de Verac et enfin à Copenhague où il est chargé d'affaires de 1776 à 1780 (*PREVOST*, t. VII, coll. 844).

CARACCIOLI, Domenico, marquis de.
p. 69, 81, 82, 97, 104, 153.
Né à Naples en 1715, mort à Naples en 1789. Successivement ambassadeur à Turin, en Angleterre et en France, il fut nommé gouverneur de la Sicile (1781), puis ministre des Affaires étrangères de Naples (1786). Dès 1771, il se lia d'amitié avec d'Alembert, Diderot, Condorcet (*HOEFER*, t. VIII, coll. 651-652).

CARAMAN, Pierre Paul de Riquet de.
p. 26.
Né à Béziers en 1604. Promoteur du Canal du Languedoc, qu'il fit construire, grâce à la protection de Colbert, de 1667 à 1681 (*La Grande Encyclopédie*, t. IX, p. 28; GIROU, J., *Nostre Riquet*, Toulouse, collège d'Occitanie, 1968; BLAQUIERE, H., *Que faut-il penser du plan de Riquet pour la construction du canal des deux mers?* in *Histoire des communications dans le midi de la France*, 1959, t. II, n° 4, pp. 85-90).

CARBURIS, Marin, comte.
p. 81, 82.
Né au début du XVIIIe siècle à Céphalonie, mort en 1782. Après des études de sciences à Bologne, il doit s'exiler et s'installer pour un temps en Russie où il jouit de la faveur de Catherine II. A partir de 1769, il fait un séjour de quelques années en France, où il se marie, avant de reprendre le chemin de Saint-Petersbourg, puis de rentrer définitivement en Grèce (*HOEFER*, t. VIII, coll. 679).

CASTRIES, Charles Eugène Gabriel de.
p. 153, 155, 156, 158.
Né le 25/2/1727, mort à Wollenbuttel le 12/1/1802. Brillante carrière militaire jusqu'en 1766 où il reçut la lieutenance générale du Lyonnais. Chargé en 1778 de la formation du camp de la marine à Calais, il fut ministre de la Marine en 1780 et maréchal de France en 1783 (*PREVOST*, t. VII, coll. 1396-1397; CASTRIES, duc de, *Le maréchal de Castries (1727-1800)*, Paris, 1955).

CATHERINE II de Russie.
p. 76, 84.
Née à Stettin (Poméranie) le 2/5/1729, morte le 17/11/1796. Elle detrona son mari, le tsar Pierre III, en juillet 1762, et fut bientôt couronnée impératrice de Russie (*HOEFER*, t. IX, coll. 179-191).

CHABANON, Michel Paul Guy de.
p. 167.
Né à Saint-Domingue en 1730, mort le 10/6/1792. Il entra à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1760, puis à l'Académie Française, où il succéda à Foncemagne en 1780 (*HOEFER*, t. IX, coll. 521-523).

CHABOT, Elisabeth Louise de LA ROCHEFOUCAULD d'ENVILLE, comtesse de.
p. 8, 10, 11, 12, 13, 15, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 44, 47, 57, 61, 64, 66, 67, 68, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 91, 93, 94, 106, 114, 119, 120, 121, 123, 126, 130, 131, 132, 138, 140, 141, 142, 144, 145, 148, 150, 151, 154, 155, 156, 158, 159.
Née le 17/6/1740, morte en 1786. Fille de Louis Frédéric Jean-Baptiste de La Rochefoucauld de Roye, marquis de Roucy, et de Marie Louise Elisabeth de La Rochefoucauld, elle épousa le 12/4/1757 Louis Antoine Auguste de Chabot, futur duc de Rohan (*ROUSSE*, pp. 343-347).

CHABOT, Louis Antoine Auguste de Rohan, comte de.
p. 73, 94, 95, 103, 105, 106, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 131, 141.
Né le 20/4/1733, mort à Paris le 29/10/1807. Successivement cornette au régiment de cavalerie de Rohan (1747), colonel aux grenadiers de France (1749), puis au régiment royal étranger de France (1756), brigadier (1769), maréchal des camps et armées du roi (1762), député des états de Bretagne (1768), lieutenant général, il avait épousé la fille de la duchesse d'Enville, Elisabeth Louise (*HOEFER*, t. IX, coll. 535-536).

CHABOT, Alexandrine Charlotte Sophie de.
p. 132, 135, 136, 137.
Née le 3/10/1763, morte le 8/12/1839. Fille de Louis Antoine Auguste de Chabot, futur duc de Rohan et de Elisabeth Louise de La Rochefoucauld d'Enville, elle épousa son oncle Louis Alexandre de la Rochefoucauld, fils de la duchesse d'Enville (*ROUSSE*, p. 490).

CHABOT, Henriette Charlotte de, comtesse de Jarnac, marquise de Soubran.
p. 31.
Née le 3/6/1690, morte le 27/6/1769, sans enfants. Fille de Guy Henri de Chabot et de Charlotte Armande de Rohan, elle épousa en premières noces Paul Auguste de La Rochefoucauld et en secondes noces Charles Annibal de Rohan-Chabot (*LA CHESNAYE*, t. V, coll. 58).

CHAMFORT, Sébastien Nicolas Roch.
p. 159.
Né à Clermont le 6/4/1741, mort à Paris le 13/4/1794. Il entra à l'Académie en 1781 où il succédait à Sainte Palaye (*PREVOST*, t. VIII, coll. 275; TEPPE, J., *Chamfort, sa vie, son oeuvre, sa pensée*, Paris, 1961).

CHAMPION DE CICE, Jean Baptiste Marie.
p. 147.
Evêque de Troyes du 3/9/1758 au 2/2/1761, il fut transféré à Auxerre le 16/2/1761 et occupa ce siège jusqu'en 1801. Il mourut le 16/11/1805 (*GAMS*, p. 644).
CHANVALLON, Jean Baptiste Thibaut.
p. 9, 10, 11, 12, 22.
Né à la Martinique en 1725, mort à Pontorson en 1785. Nommé membre du conseil supérieur de la Martinique en 1751, il y travailla cinq ans. A son retour en France, il fut nommé intendant de Cayenne sous les ordres du chevalier de Turgot, gouverneur de la France équinoxiale. Son opposition à Turgot le fit se démettre de ses fonctions et il rentra en France en 1765. Jeté à la Bastille sur les accusations de Turgot, il en appela de cet arrêt et fut réintégré dans ses biens (*PREVOST*, t. VIII, coll. 403-404).
CHAPERON.
p. 73, 78.
Ancien géomètre de la Carte de France de Cassini. Non identifié.
CHARPENTIER.
p. 97, 101.
Directeur des Vingtièmes de la généralité de Limoges (*SCHELLE*, t. III, p. 370).
CHASSENEUIL, Madame de.
p. 21.
Non identifié.
N.B.: Il existe un hameau de ce nom dans le canton de Saint Claude, arr. de Confolens, dép. de la Charente, entre Saint Claude et La Rochefoucauld.
CHASTELLUX, François Jean, chevalier de.
p. 52, 92, 93, 104.
Né à Paris en 1734, mort à Paris le 28/10/1788. Il mena de front ses activités littéraires et militaires, participant notamment à la guerre de sept ans et à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, et entra en 1775 à l'Académie Française (*HOEFER*, t. X, coll. 73-76).
CHASTENET de PUYSEGUR, Jean Auguste de.
p. 158.
Né le 11/11/1740, fils de Pierre Hercule de Chastenet, comte de Puységur, il fut évêque de Saint-Omer (29/5/1775). Transféré à Carcassonne (29/7/1778), puis à Bourges (15/9/1788). Mort à Ravenstein le 15/8/1815 (*LA CHESNAYE*, t. V, coll. 331; *GAMS*, p. 524, 529, 619).
CHAULNES, Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de.
p. 40, 41.
Né le 31/12/1714, mort le 23/9/1769. Passionné des sciences physiques, il fut reçu en 1743 membre honoraire de l'Académie des Sciences (*HOEFER*, t. X, coll. 135).
CHAUVELIN, François Claude, marquis de.
ou Bernard Louis (selon *LA CHESNAYE*, t. V, coll. 533-534).
p. 99.
Mort à Versailles en 1774, Maréchal de camp (1745), ministre plénipotentiaire à Gênes, commandant des troupes françaises en Corse, maître de la garde-robe du roi (1760) (*HOEFER*, t. X, coll. 152).
CHAUVELIN, Anne Thérèse MAZADE D'ARGEVILLE, marquise de.
p. 99.
Fille de Henri Guillaume Mazade d'Argeville, conseiller au Parlement et de Catherine de Blair, elle épousa Bernard Louis de Chauvelin le 15/4/1758 (*HOEFER*, t. X, coll. 152).
CHAZERAT, Charles Antoine Claude de.
p. 63.
Né le 20/4/1729, premier président de la Cour des Aides de Clermond-Ferrand (1754). (*LA CHESNAYE*, t. V, coll. 559; *SCHELLE*, t. II, p. 95; t. IV pp. 135, 546; t. V, p. 49).
CHEVREUSE du VALLON, mademoiselle
p. 40, 42.
Non identifié.
CHOISEUL, Emile François, duc de.
p. 9, 11, 12, 14, 15, 24, 33, 44, 46, 57, 61, 143.
Né le 28/6/1719, mort en mai 1785. Colonel (1743), maréchal de camp (1748), lieutenant général (1759), il commença une carrière politique comme ambassadeur à Rome, puis succéda à Bernis aux Affaires étrangères (1758). En 1761, il succéda à Belleisle à la Guerre et remit les Affaires étrangères à son cousin le duc de Praslin, avec lequel il devait permuter en 1766. La mort de Madame de Pompadour et sa rivalité avec d'Aiguillon provoqua sa chute en 1770 (*HOEFER*, t. X, coll. 354-357)

CHOISEUL, Louise Honorine CROZAT DU CHATEL, duchesse de.
p. 29, 63, 75, 77, 78, 79, 85, 86, 117, 132.
Fille du financier Crozat, elle épousa le 22/12/1750 le futur duc de Choiseul, amant de sa défunte soeur (*PREVOST*, t. VIII, coll. 1217-1220; *HOEFER*, t. X, coll. 354, 356-357; TROUNCER, M., *A duchess of Versailles. The love story of Louise de Choiseul*, Londres, s.d.).
CHOISEUL, César Gabriel, duc de Praslin.
p. 23, 61.
Né à Paris le 14/8/1712, mort à Paris le 15/11/1785. Lieutenant général (1748), ambassadeur à Vienne (1759), ministre d'Etat (août 1761), secrétaire d'Etat des Affaires étrangères (octobre 1761), secrétaire d'Etat de la Marine (avril 1766), en disgrâce (décembre 1770) (*HOEFER*, t. XL, coll. 978-979).
CLINTON, sir Henry.
p. 138, 139, 141.
Mort à Gibraltar le 24/12/1795. Il participa d'abord à la guerre de sept ans, puis succéda à Howe dans le commandement en chef de l'armée britannique. Après avoir évacué Philadelphie, il prit Charleston, puis marcha contre les Français de Rhodes Island (1780), mais trouve sur son chemin l'armée américaine. Les tentatives de corruption qu'il lança alors n'eurent de succès qu'auprès du général américain Arnold (*Dictionary of National Biography*, t. IV, pp. 550-551).
COCHIN, Charles Nicolas.
p. 116.
Né à Paris le 22/2/1715, mort le 29/4/1790. Gouverneur français, il fit le voyage d'Italie, avec Soufflot et l'abbé Leblanc, à la suite du marquis de Maigny (1749). A son retour il était nommé chevalier de Saint Michel, garde des dessins du cabinet du Roi et secrétaire de l'Académie de Peintures (*PREVOST*, t. IX, coll. 77-79; *HOEFER*, t. X, coll. 951-953).
COHU.
p. 42, 49, 50, 60, 65, 66, 67.
Vraisemblablement homme d'affaire de la duchesse d'Enville à La Rochefoucauld et en Limousin. Non autrement identifié.
COL, Claude Joseph.
p. 53, 55, 57, 70, 72, 74, 97.
Né le 26/5/1723, mort à Clermont le 12/2/1795 (*PREVOST*, t. IX, coll. 170; GUIBERT, L., *Le bénédictin Dom Col en Limousin*, Tulle, 1884).
COLBERT, Jean Baptiste, marquis de Seignelay.
p. 86, 88, 127.
Né à Reims le 29/8/1619, mort le 6/9/1683. Chargé des affaires de Mazarin, celui-ci le désigna comme son successeur. D'abord contrôleur général des Finances, il fut bientôt aussi ministre de la Marine (1668), et de la Maison du Roi (1669) (*PREVOST*, t. IX, coll. 187-190; RUBNER, H., *Das Jahrhundert des Colbertismus in der französischen Fortswirschaft (1661-1763)*, in *Historisches Jahrbuch*, 1964, 84ème année, pp. 101-117).
CONDAMIN.
p. 16.
Non identifié.
CONDILLAC, Etienne Bonnot de.
p. 144, 145, 153.
Né à Grenoble le 30/9/1714, mort à Flux (près de Beaujency) le 3/5/1780. Frère de l'abbé de Mably, précepteur du duc de Parme, et membre de l'Académie française. Adversaire de Descartes et influencé par Locke et Newton, il rédige successivement un «Essai sur l'origine des connaissances humaines» (1746), un «Traité des systèmes» (1749) et un «Traité des sensations» (1754). D'autres ouvrages devaient suivre, parmi lesquels une oeuvre d'inspiration nettement physiocratique «Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre» (1776) (*PREVOST*, t. IX, coll. 456-457; KNIGHT, T., *The geometric spirit. The abbé de Condillac en the French enlightenment*, N.Y. 1965).
CONDORCET, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de.
p. 79, 80, 83, 84, 86, 88, 97, 99, 103, 104, 110, 113, 116, 118, 123, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 144, 145, 150, 151, 153, 154, 155, 156.
Né à Ribemont (Picardie) le 17/9/1743, mort à Paris le 7/3/1794. Mathématicien précoce et brillant, il est adjoint mécanicien à l'Académie des Sciences (1769), puis membre titulaire de cette académie, dont il devient secrétaire perpétuel (1774), enfin il entre à l'Académie Française (1782) (*PREVOST*, T. IX, coll. 458-459; GRANGE, G.G., *La mathématique sociale du marquis de Condorcet*, Paris, 1956; SCHAPIRO, J.J., *Condorcet and the rise of liberalism*, N.Y., 1964; BAKER, K.M., *Les débuts de Condorcet au secrétariat de l'Académie royale des Sciences (1773-1776)*, in *Revue d'histoire des Sciences*, t. XX, 1967, pp. 229-280; *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot...*, publié par C. HENRY, Genève, 1970 (Réimpr. 1883)).

CONDORCET (mère de).
Lettres 104, 127, p. 88, 104.
Non identifiée.

COPETTE, Ponce François.
p. 155.
Né à Rethel le 28/11/1711, mort à Paris le 10/10/1781. Etudes à Reims et à Paris, pourvu de multiples bénéfices, compagnon de voyage de Watelet (*PREVOST*, t. IX, coll. 556).

CORNEILLE, Pierre.
p. 65.
Né à Rouen, le 6/6/1606, mort à Paris le 1/10/1684 (*PREVOST*, t. IX, coll. 679-680; AGES, A., *Voltaire on Corneille*, in *Revue de l'Université d'Ottawa*, t. XXXVIII, 1968, pp. 431-440).

CORNIC-DUCHENE, Charles.
p. 122.
Né à Morlaix le 5/9/1731, mort le 12/9/1809. Fils d'un armateur, il entre tôt dans la marine royale où, malgré sa naissance roturière, qui lui interdit l'accès aux grades supérieurs, il se couvre de gloire contre les Anglais. Il accompagne le chevalier Turgot à Cayenne pour y rétablir l'ordre. En 1777 Sartines le charge de faire revenir en France les pêcheurs du banc de Terre-Neuve (*PREVOST*, t. IX, coll. 690-691).

CORNUAU.
p. 64, 68.
Ingénieur des Ponts et Chaussées et géographe du Roi à Tulle, membre de la société d'agriculture de Limoges (*SCHELLE*, t. II, pp. 227 et 680; t. III, pp. 107sq, 506, 509, 511sq).

COTTE, monsieur de.
p. 108, 109, 152.
Intendant du commerce au Contrôle Général (*SCHELLE*, t. IV, p. 131; t. V, pp. 211, 525, 551).

COUET du VIVIER de LORRY, Michel François.
p. 156, 157.
Né à Metz le 9/1/1727, mort à Paris le 14/3/1803. Evêque de Vence du 1/5/1764 au 11/9/1769, évêque de Tarbes du 11/9/1769 au 4/11/1782, évêque d'Angers à partir du 4/11/1782 (*PREVOST*, t. IX, coll. 894; *GAMS*, pp. 635 et 489).

COURTEILLES, madame de.
p. 130.
Sans doute épouse de Barbérie de Courteilles, intendant du commerce, décédé peu après octobre 1767 (*SCHELLE*, t. I, p. 371; t. II, pp. 51, 59, 168, 241, 252, 327sq, 329, 330, 418).

COUTURIER, Jacob.
p. 63.
Né à Minol, près La Montagne, mort à Salises (Bourgogne) en 1805, on a de lui une Histoire de l'Ancien Testament (*PREVOST*, t. IX, coll. 1123).

COYER, Gabriel François.
p. 123.
Né à Beaumes-les-Dames le 18/11/1707, mort à Paris le 18/7/1782. Membre de la Compagnie de Jésus, précepteur du prince de Turenne, aumônier général de la cavalerie (1745). Auteur présumé de «Chinki, histoire cochinchinoise» (*PREVOST*, t. IX, coll. 1141-1142; MAFFEY, A., *G.F. Coyer e la crisi dell' «Ancien Régime»*, in *Pensiero politico*, Florence, 1969, a.2, nº 1).

CRAMER, Gabriel.
p. 8, 133.
Né en 1723, mort en 1793. Editeur, avec son frère Philibert, des oeuvres de nombreux savants, et de Voltaire, dont il était un intime. Cousin du célèbre mathématicien genevois du même nom (cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, sous la direction de GUDET, M., TURLER, H., ATTINGER, V., t. II, Neuchâtel, 1924, pp. 602-603; GAGNEBIN, B., *La diffusion clandestine des oeuvres de Voltaire par les soins des frères Cramer*, in *5ème congrès de littérature comparée (Lyon, 1962)*, Lyon, 1965, pp. 110-132).

CREQUI, Charles Marie, marquis de.
p. 142.
Né le 18/12/1737, mort à Périgueux le 10/12/1801. Il se distingue durant la guerre de Sept Ans. Un procès l'oppose à la famille Lejeune de la Furjonnière, qui revendiquait le nom de Crequi. Un arrêt du Parlement de Paris daté du 1/2/1781 déboute ses adversaires (*PREVOST*, t. IX, coll. 1209).

CREUTZ, Gustave Philippe, comte de.
p. 75.
Né en Finlande en 1726, mort en 1785. Successivement ambassadeur de Suède en Espagne, en France (pendant 20 ans), ministre des affaires étrangères et chancelier de l'université d'Upsall (*HOEFER*, t. XII, coll. 450-451).

CROMOT, Jules David.
p. 48, 151.
Né le 25/1/1725, conseiller du Roi, contrôleur général du Marc d'Or des Ordres de Sa Majesté, premier commis des Finances (*LA CHESNAYE*, t. VI, coll. 565).

CRONE, Louis Thiroux de.
p. 74, 79.
Né le 14/7/1736, intendant de Rouen, maître des Requêtes (1761), intendant de Lorraine et de Barois (1777) (*LA CHESNAYE*, t. XVIII, coll. 951; *SCHELLE*, t. I, p. 375; t. III, pp. 354 et 567; t. IV, pp. 135, 173, 546, 641, 642, 643, 648, 687; t. V, p. 343, 350, 634).

DALRYMPLE, John, 5ème comte de Stair.
p. 130.
Né en 1720, mort le 13/10/1789. Avocat à 17 ans, il entre à l'armée, où il obtient le grade de capitaine. Membre du Parlement, il défend les colonies américaines en 1771, mais n'est plus élu en 1774 et publie alors de nombreux pamphlets portant principalement sur les finances nationales (*Dictionary of National Biography*, t. V, pp. 423-424).

DELACROIX, Jacques Contaut.
p. 72, 73, 74, 75, 78, 79, 81, 85, 88, 101.
Secrétaire de Turgot à l'intendance de Limoges. Peut-être s'agit-il de Charles Delacroix de Contault, né à Givy (Argonne) le 15/4/1741, mort à Bordeaux le 26/10/1805. Après des études de droit et sa réception comme avocat à Paris, il entre dans les bureaux de Turgot et devient premier commis du controleur général des Finances. Il quitte cette situation «dans des circonstances peu honorables» quelque temps plus tard (*SCHELLE*, t. II, p. 69; t. III, p. 650sq.; 674, 676; t. IV, p. 121sq.; t. V, p. 145, 494, 496; *PREVOST*, t. X, coll. 627-628).

DELILLE, Jacques.
p. 78, 81, 83, 130.
Né à Aigues Perse (Auvergne) le 22/6/1738, mort à Paris le 1/5/1813. Professeur à Beauvais, à Amiens, puis au collège de la Marche à Paris, sa traduction des Géorgiques lui vaut la renommée, bientôt un fauteuil à l'Académie Française, enfin une chaire au Collège de France (*PREVOST*, t. X, coll. 836-837).

DELILLE.
p. 106.
Non identifié.

DESFONTAINES, abbé.
p. 157.
Non identifié. Il ne s'agit naturellement pas de Pierre François Guydot, né en 1685 et décédé en 1745 (*HOEFER*, t. XIII, coll. 803-804).

DESMARETS, Nicolas.
p. 8, 10, 11, 21, 25, 27, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 53, 56, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 84, 110, 112, 131, 139, 147.
Né à Goulaines, le 16/9/1725, mort le 28/9/1815. Malgré une éducation très négligée jusqu'à quinze ans, il se révèle très brillant élève au Collège de l'Oratoire à Troyes, et va poursuivre des études de mathématique, de physique et de chimie à Paris. Un prix de l'Académie d'Amiens (1753) attire sur lui l'attention de d'Alembert, Malesherbes, Trudaine et Turgot. De 1757 à 1777 il remplit diverses missions administratives et scientifiques, Nommé successivement inspecteur des manufactures du Limousin, puis de Champagne, il n'en poursuit pas moins des études minéralogiques, surtout en Auvergne, et entre à l'Académie des Sciences en 1771 (*PREVOST*, t. X, coll. 1439; TASSIN, H., *Nicolas Desmarets (1725-1815)*, in *La vie en Champagne*, t. XIII, 1965, nº 130, pp. 12-14).

DESMICHELS de CAMPOREIX, Etienne François Xavier Michel.
p. 146.
Evêque de Senez du 17/6/1771 à décembre 1773, évêque de Toul à partir du 18/4/1774. Meurt en 1807 (*GAMS*, pp. 626 et 636).

DESNAUX.
p. 17, 18, 75, 134.
Secrétaire de Turgot à Limoges, il sera nommé au Contrôle général, secrétaire du bureau des débets, dirigé par Melin (*SCHELLE*, t. III, p. 411; t. IV, pp. 122, 675, 676; t. V, pp. 485, 500, 507, 521, 544, 586, 602, 604, 607, 612, 651).

DESROCHES, le chevalier.
p. 88.
Gouverneur des Iles de France et de Bourbon, il avait eu de nombreux démêlés avec P. Poivre, intendant de ces Iles (*SCHELLE*, t. IV, p. 8).

DORAT, Claude Joseph.
p. 104.
Né à Paris le 31/12/1734, mort le 29/4/1780. Fils d'un auditeur des comptes, il se lance avec peu de succès au théâtre, puis s'essaie à la poésie. Sa candidature à l'Académie Française, malgré trois tentatives, n'aboutira pas (*HOEFER*, t. XIV, coll. 594-598; LAITIERE, A., *L'art et l'acteur selon Dorat et Samson (1766-1863-65)*, Genève, 1969).

DOUET, Madame.
p. 111, 113, 131, 135., 139, 141, 142, 143, 148, 149, 150, 151, 156, 157, 158.
Née en 1733 et soeur de madame Blondel, son père, receveur général des finances à Soissons, lui fait épouser le fermier général Douet, fils du négociateur du bail David. Elle sera guillotinée avec son mari trois jours après Lavoisier (*SCHELLE*, t. I, pp. 46-47; *PREVOST*, t. VI, p. 637).

DROUET.
p. 42.
Non identifié.

DUBARRY, Jean comte.
p. 82.
Né à Lavignac, près de Toulouse, en 1722, guillotiné à Toulouse le 17/1/1794. Ayant fait la connaissance de Jeanne de Vaubernier et entrevu les possibilités que lui offrait sa séduction, il lui fait épouser son frère et la présente au valet de chambre de Louis XV. Ce dernier ne tarde pas à tomber sous son charme (*HOEFER*, t. IV, coll. 609; SAINT ANDRE, Cl., *Madame Dubarry*, Paris, 1909).

DUBARRY, Jeanne de VAUBERNIER, Comtesse.
p. 31, 32, 43, 82, 103, 109.
Née le 19/4/1743, morte le 7/12/1793. Fille d'Anne Bécu et de Jean-Baptiste Gomard de Vaubernier, en religion Frère Ange, moine au couvent de Picpus, elle entre très tôt dans le monde, d'abord comme dame de compagnie, puis comme modiste, et fait la connaissance de Jean Dubarry, qui lui fera épouser son frère et l'introduira à Versailles, où elle deviendra la maîtresse du roi (*HOEFER*, t. IV, coll. 604-608; LOOMIS, St, *Dubarry, a Biography*, Philadelphie, 1959; SAINT ANDRE, Cl., *Madame Dubarry*, Paris, 1909; CASTRIES, R. de La Croix, duc de, *Madame du Barry*, Paris, 1967).

DUBOIS.
p. 154.
Non identifié.

DU CHATELET, Gabrielle Emilie le TONNELIER de Breteuil, marquise.
p. 81.
Née à Paris le 17/12/1706, morte à Lunéville, le 10/8/1749. Epouse du marquis du Châtelet-Lomet et maîtresse de Voltaire, puis de Saint Lambert. Passionné de sciences (*HOEFER*, t. XIV, coll. 940-944).

DUCLOS, Charles Pineau.
p. 49, 51.
Né à Denain en 1704, mort à Paris le 26/3/1772. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1739), de l'Académie Française (1746) dont il devient secrétaire perpétuel (1755), historiographe de France (1753). Ami de La Chalotais (*HOEFER*, t. XV, coll. 17-28; MEISTER, P., *Charles Duclos (1704-1772)*, Genève, 1956).

DU DEFFAND, Marie de VICHY-CHAMROND, marquise.
p. 87.
Née en 1697, morte à Paris le 24/9/1780. Séparée de son mari, très lancée dans le monde, elle se retire pourtant à la communauté de Saint Joseph, rue Saint Dominique, frappée de cécité. Elle y accueillera l'élite de la société du XVIIIe s., bien que sa rupture avec mademoiselle de l'Espinasse (1764) lui ait enlevé une partie de ses fidèles (*HOEFER*, t. XIII, coll. 351-355; DUISIT, L., *Madame Du Deffand, épistolière*, Genève, 1963; RATER, M., *L'abbé Sigorgne et Madame Du Deffand*, in *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1964-65, ser. 3, t. XLVII, pp. 45-51).

DU JONQUAI, François Liénard.
p. 87.
Un procès l'opposant au comte de Morangies, un premier jugement lui donne raison, mais trois mois plus tard un arrêt du Parlement casse cette décision et se prononce en faveur de son adversaire (*VOLT, Corr.*, lettres 16664, 16743, 16757, 16760, 16761, 16765, 16766, 16770, 16795, 16801, 16805, 16826, 16914, 16923, 16924, 17073, 17149; *BENGESCO*, t. II, pp. 281-293; p. 297).

DUMOURIEZ, Charles François.
p. 91.
Né à Cambrai en 1739, mort à Turnville (Angleterre) le 14/3/1823. Cornette en 1758, capitaine en 1763, il est pensionné et, par l'entremise de Favier, agent du marquis d'Argenson, entre dans la diplomatie secrète, et joue un rôle important dans l'affaire de Corse, après sa disgrâce puis sa réconciliation avec le duc de Choiseul. La chute de ce dernier et son remplacement par le duc d'Aiguillon lui ôte un de ses appuis et lui vaut d'être bientôt arrêté (1772) comme agent d'une intrigue de Choiseul, son protecteur (*PREVOST*, t. XII, coll. 259-262).

DU PONT DE NEMOURS, Pierre Samuel.
p. 25, 27, 45, 61, 95, 104.
Né à Paris le 14/12/1739, mort dans l'Etat du Delaware le 6/8/1817. Economiste, il adopte le système de Quesnay qu'il vulgarise dans son journal «Les éphémérides du citoyen» où il prend la succession de l'abbé Baudeau (1772). Il assistera Turgot durant son ministère et le suivra dans sa disgrâce (*PREVOST*, t. XII, coll. 472-475; SARICK, A., *Pierre Samuel Du Pont de Nemours*, Lawrence, univ. of Kansas Press, 1965; CONAN, J., *Les débuts de Du Pont de Nemours et la publication de la «physiocratie»*, in *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. XXXIII, 1855, pp. 206-223).

DUPRE, Madame.
p. 107, 133, 141, 152, 153, 154.
Peut-être madame Dupré de Saint Maur, veuve d'un maître des comptes, auteur d'un «Essai sur les monnaies». Elle semble avoir été très tôt en relation avec la famille de Turgot et se trouve à Montigny en 1766 (*SCHELLE*, t. I, p. 18; t. II, p. 499).

DUPUY, Louis.
p. 116, 121.
Né à Chezay sur Ain en 1709, mort le 12/4/1755. Mathématicien et philosophe, il enseigne la philosophie au séminaire des Trente trois. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettre (1756) dont il devient secrétaire perpétuel (1773-1783), prononçant comme tel de nombreux éloges (*HOEFER*, t. XV, coll. 379-380).

DURETAL, Armand Alexandre Roger de La Rochefoucauld, comte de.
p. 60.
Né le 19/10/1748, fils de Louis François de La Rochefoucauld, duc d'Estissac (*LA CHESNAYE*, t. XVII, coll. 365).

ECHOISY, Monsieur d'.
p. 43, 91.
Non identifié.
N.B.: Il existe un hameau de ce nom près de Mansle.

EGMONT, Madame.
p. 108.
Peut-être s'agit-il de Henriette Julie de Durfort-Duras, épouse de Procope Charles Nicolas Auguste Léopold Pignatelli, duc de Bisaccia, et comte d'Egmont (*LA CHESNAYE*, t. VII, coll. 186).

Elisabeth, Philippine, Marie-Hélène de France, Madame.
p. 119.
Soeur de Louis XVI, née le 3/5/1764, guillotinée le 10/5/1794 (*HOEFER*, t. XV, coll. 882-884; LAFUYE, M. de, et BABEAU, E, *Madame Elisabeth (1764-1794)*, Paris. 1957).

EMAR, Pierre.
p. 28, 29.
Habitant de la paroisse de Montjean converti au protestantisme. Non autrement identifié.

EPAMINONDAS.
p. 63.
Non autrement identifié. Certainement pseudonyme et non roi de Sparte.

ESTAING, Charles Hector, comte d'.
p. 129, 130, 131, 132, 136, 143, 144, 148.
Né en 1729 au château de Ruvel, mort à Paris le 28/4/1794. Colonel d'infanterie, puis brigadier des Armées du Roi, il sert aux Indes sous le comte de Lally. Fait prisonnier, puis libéré sur parole, il passe dans la marine et est lieutenant général (1763). Chargé du commandement de la première escadre envoyée aux Etats-Unis (1778), il ne remporte que peu de succès tout en se faisant de nombreux ennemis, puis rentre en France où il est disgrâcié et reste sans emploi jusqu'en 1781 (*HOEFER*, t. XVI, coll. 455-460).

ESTISSAC, Louis François Armand, duc d'.
p. 60, 69, 81, 84, 85, 109, 112.
Mari de Marie de La Roche-Guyon, soeur de la duchesse d'Enville. Père du comte de Duretal et du duc de Liancourt. Grand maître de la gadre-robe du roi.

ESTISSAC, Marie de LA ROCHE-GUYON, duchesse d'.
p. 55, 56, 60, 69, 80, 81, 84, 85, 93, 94, 109, 112, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 130, 133, 137, 138, 139, 142, 144, 146, 147, 148, 149, 153, 154, 155, 156, 157.
Soeur de la duchesse d'Enville, fille d'Alexandre de La Rochefoucauld, née en 1718, elle épouse en 1735 Louis François Armand de La Rochefoucauld de Roye, duc d'Estissac (*ROUSSE*, pp. 250, 253).

ETIGNY, Antoine Mégret d'.
p. 75, 77.
Né le 29/11/1719. Dernier fils et peut-être dernier enfant de François Nicolas Megret, il épouse le 26/5/1744 Françoise Thomas, fille de Louis Thomas de Panye, écuyer et trésorier général de la caisse de l'Extraordinaire des guerres. Maître des requêtes dès le 15/5/1744, la mort sans enfant de sa soeur et de ses deux frères le met à la tête d'une immense fortune. En avril 1751, il est nommé intendant d'Auch (BORDES, M., *D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1767)*, Thèse de Lettres de Paris, 1957).

EU, Louis Charles de Bourbon, comte d'.
p. 90.
Non autrement identifié.

FANNI, Mademoiselle.
p. 97.
Non identifiée.

FARGES.
p. 31, 40, 109.
Intendant de Bordeaux, révoqué en 1770 pour avoir suspendu, par ordonnance, l'exécution d'un arrêté de surséance aux rescriptions, arrêt qui aurait porté une grave atteinte au crédit de la place de Bordeaux. Turgot le nomme en 1774 intendant de commerce, des monnaies et des détails relatifs au commerce avec les Indes (*SCHELLE*, t. III, p. 418; t. IV, p. 131, 196, 295, 418, 428, 479sq., 682; t. V, p. 524, 526).

FAVI.
p. 135, 152.
Non identifié.

FAVIER, Jean-Louis.
p. 91.
Né à Toulouse vers 1720, mort à Paris vers 1784. Employé par d'Argenson à la rédaction de plusieurs mémoires, il entre dans la diplomatie secrète, sert d'agent au comte de Broglie, s'oppose à Choiseul et est enfin impliqué, après la disgrâce de celui-ci, dans l'affaire Dumouriez, ce qui le conduit à la Bastille jusqu'en 1774. (*HOEFER*, t. XVII, coll. 215-216).

FERCOCQ.
p. 45.
Non identifié.

FITZ-JAMES, François, duc de.
p. 2.
Fils du maréchal de Berwick, né le 9/6/1709, mort à Soissons le 19/7/1764. Abbé de Saint Victor (1727), il devient évêque de Soissons (1739) et succède ensuite au Cardinal d'Auvergne comme premier aumonier de Louis XV. Sa rigidité vis-à-vis d'une maîtresse du roi (1744), le fait exiler dans son diocèse (*HOEFER*, t. XVII, coll. 777-778).

FLAVACOURT, Hortense Félicité de MAILLY-NESLE, épouse de François de Fouilleux, marquis de.
p. 31.
Née le 11/2/1715 (*LA CHESNAYE*, t. VIII, coll. 485-486).

FONCEMAGNE, Etienne Laureault de.
p. 131.
Né à Orléans le 8/5/1694, mort à Paris le 26/9/1779. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1722) et de l'Académie Française (1737) (*HOEFER*, t. XVIII, coll. 69-70; BAUCHI, J. H., *Un académicien procédurier au siècle des Lumières. Etienne Laureault de Foncemagne, gentilhomme gâtinais*, in *Bulletin périodique de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. II, 1962, pp. 173-178).

FOUCHIER.
p. 67.
Non identifié.

FOULON, Joseph François.
p. 44.
Né à Saumur en 1715, mort à Paris le 22/7/1789. Successivement intendant général des armées de Soubise et de Broglie, intendant de la Guerre et de la Marine sous le maréchal de Belle-isle, intendant des Finances (1771). Beau-père de l'intendant Bertier de Sauvigny (*HOEFER*, t. XVIII, coll. 297-298; NEPVEU, A., *La vie et fin tragique de Joseph François Foulon, baron de Doué, 1715-1789*, in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers*, 1959, ser. 8, t. III, pp. 52-91).

FRANCES, Monsieur.
p. 105, 106, 107, 109, 110, 112, 128, 134, 136, 158.
Frère de Madame Blondel, il joue à Londres le même rôle que Monsieur Blondel à Vienne (*SCHELLE*, t. I, p. 44).

FRANCES, Mademoiselle.
p. 156.
Non identifiée.

FRANKLIN, Benjamin.
p. 105, 107, 109, 110, 111, 126, 128, 131, 138, 151, 156.
Né à Boston le 17/1/1706, mort à Philadelphie le 17/4/1790. Fils d'un fabricant de chandelles, il devient après quelques tribulations, imprimeur et publie la série célèbre des «Almanach du Bonhomme Richard». Il s'intéresse à la science et surtout à la foudre et à l'électricité dont il étudie la nature et les lois, ce qui le fait admettre au sein de plusieurs académies et sociétés savantes. Défenseur des droits des colonies américaines, il est nommé grand-maître des Postes de Pennsylvanie (1751), puis agent des colonies en Angleterre. Il devient commissaire des Etats-Unis en France (1776) il le reste jusqu'en 1785 (*Dictionary of American Biography*, t. VI, pp. 585-598; ALDRIDGE, A.O., *Franklin and his French contemporaries*, New-York, 1956; PABON, J., *Franklin in Europa (1776-1785)*, Madrid, s.d.).

FREDERIC II de Prusse.
p. 84, 85.
Né à Berlin le 24/1/1712, mort à Potsdam le 17/8/1786. Il monte sur le trône de Prusse (1740). Après s'être opposé à Marie-Thérèse dans la guerre de succession d'Autriche, puis la guerre de sept ans, il s'allie à elle et à l'impératrice de Russie pour procéder au premier partage de la Pologne (1772) (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. VII, pp. 656-685).

GALIANI, Ferdinand.
p. 48.
Né à Chieti le 2/12/1728, mort à Naples le 30/10/1787. Formé chez les Célestins de Naples, il s'attache d'abord à des travaux d'érudition et de science, puis se tourne vers l'économie. Nommé secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris, il s'y fait de nombreux amis parmi les philosophes, tout en prenant le plus souvent le contre-pied de leurs théories (*HOEFER*, t. XIX, coll. 230-237; DIAZ, F., *L'abate Galiani, consiglieri di commercio estero del regno di Napoli*, in *Rivista storica italiana*, 1968, pp. 854-909; KOCH, Ph., *The genesis of Galiani's «Dialogue sur le commerce des blés»*, in *French Studies*, t. XV, 1961, pp. 314-323).

GAROSTE, Monsieur de.
p. 64, 67.
Peut-être lien de parenté avec Garoste de Russas, François, domicilié à Vitrac, district de La Rochefoucauld, entré le 29/1/1792 dans la quatrième compagnie d'infanterie des gentilshommes du Poitou, il se trouve le 1/2/1792 à Munster Magenfeld dans la deuxième compagnie d'infanterie des gentilshommes de Saintonge, Angoumois et Aunis, avec laquelle il fera la campagne de 1792 (*PINASSEAU*, p. 44).

GATES, Horatio.
p. 129, 151.
Né en Angleterre en 1728, mort à New-York le 10/4/1806. Entré très tôt dans l'armée anglaise, il la quitte en 1763 et s'établit en Virginie. Lors de la guerre d'indépendance, il prend le parti des Etats-Unis et est nommé adjudant général. En 1776, il prend le commandement en chef de l'armée du Nord, assure la victoire de 1777 sur le général Burgoyne. En 1780, il prend le commandement de l'armée américaine du Midi et est vaincu par Corwallis, ce qui entraîne sa destitution (*Dictionary of American Biography*, t. VII, pp. 184-190).

GATTI, Angelo.
p. 12.
Médecin d'origine italienne propagateur de l'inoculation. Auteur de «Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation», Bruxelles, 1764. Vraisemblablement rédigé par Morellet d'après les notes de Gatti (*VOLT.*, *Index*, coll. 1338; *VOLT.*, *corr.*, lettre 11.025).

GAYOT, François-Marie.
p. 44.
Né en 1699, mort en 1776. Commissaire provincial des guerres à Strasbourg (1738) et subdélégué de l'intendance d'Alsace, intendant de l'armée de Clermont (1757), préteur royal de Strasbourg (1761), intendant «des détails de la guerre» sous Monsieur de Choiseul (1767-1771) (*BROGLIE*, t. II, p. 89).

GEARY, Francis.
p. 142.
Né en 1710, mort le 7/2/1796. Il entre dans la marine en 1727, devient vice-amiral en 1762, commandant en chef à Portsmouth en 1770. Il commande la flotte de la Manche (1780), se retire à la fin de l'été et est fait baronnet en 1782. *Dictionary of National Biography*, t. VII, p. 975-976).

GENET, Edmé Charles.
p. 116.

Publiciste mort en 1781. Secrétaire interprète du comte de Provence, connu uniquement par ses publications touchant essentiellement à l'Angleterre où il avait séjourné. (*HOEFER*, t. XIX, coll. 871-872).

GEOFFRIN, Marie-Thérèse RODET, Madame.
p. 113, 114, 116, 127.
Née à Paris en 1699, morte à Paris en 1777. Epouse d'un riche bourgeois, elle réussit à mettre sur pied un des plus illustre salon parisien, fréquenté par les plus célèbres encyclopédistes (*HOEFER*, t. X, coll. 1-6; LOUGH, J., *Madame Geoffrin and the encyclopédie*, in *Modern Language Review*, t. LVIII, 1963, pp. 219-222, SCOTT, B., *Madame Geoffrin: a patron and friend of artists*, in *Apollon*, t. LXXXV, 1967, n° 60, pp. 58-103).

GEORGES III d'Angleterre.
p. 124, 125.
Né le 4/6/1738, mort le 29/1/1820, il accède au trône le 25/10/1760. Opposé jusqu'au dernier jour à l'indépendance des colonies d'Amérique (*Dictionary of National Biography*, t. VII, pp. 1051-1071).

GERMAINE, George Sackville, vicomte.
p. 138.
Né en 1716, mort en 1785. En 1770, un acte du Parlement l'autorise à porter le nom de Germaine. Secrétaire au commerce et aux plantations (1775-1778), puis secrétaire d'état aux colonies (1779-1782) (*Dictionary of National Biography*, t. VII, pp. 1110-1111).

GLUCK, Christophe Willibald, chevalier von.
p. 113.
Né à Wissenwangen, le 2/7/1714, mort à Venise le 25/11/1787. Se fit connaître à Paris par le succès de son «Iphigénie en Aulide», suivi en août 1774 et avril 1776 d'Orphée et d'Alceste. La rivalité entre Marie-Antoinette, qui le soutenait, et Madame Dubarry, prenant le parti opposé, suscita la fameuse opposition Piccini-Glück (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. IX, pp. 244-253).

GOURGUES, Olive Marie de LAMOIGNON, épouse d'Armand Guillaume François de.
p. 84.
Fille de Chrétien Guillaume de Lamoignon, morte le 10/6/1773 sans enfant (*LA CHESNAYE*, t. VIII, coll. 550).

GRAMONT, Béatrice de CHOISEUL-STAINVILLE, duchesse de.
p. 31.
Née à Lunéville en 1730, guillotinée à Paris le 17/1/1794. Soeur du duc de Choiseul, elle lui fit refuser l'alliance de Madame Dubarry, ce qui entraîna sa disgrâce (*HOEFER*, t. XXI, coll. 627).

GRAND, Isaac Jean Georges.
p. 131.
Un des plus importants banquiers d'Amsterdam (*LUTHY*, t. II, pp. 335-338; 611-618).

GRIMOD de LA REYNIERE, Monsieur.
p. 110.
Père de Alexandre Balthazar Laurent Grimod de la Reynière. Il épousa Mademoiselle de Jarente, nièce de l'évêque d'Orléans. Il fut administrateur des Postes et fermier général comme son père (*HOEFER*, t. XXII, coll. 102 [art. Grimod de la Reynière, Alexandre Balthazar Laurent]).

GROU, Jean.
p. 62.
Né le 21/11/1731, dans le Calaisis, mort dans le comté de Dorset le 13/12/1803. Etudes chez les Jésuites, qu'il rejoint. Après la suppression de l'ordre, il se retire à Pont-à-Mousson, puis en Hollande (1765-1776) (*HOEFER*, t. XXII coll. 218).

GUERCHY, Claude François Louis Regnier, comte de.
p. 20.
Né en 1715, mort à Paris en 1767. Entré à l'armée en 1729, capitaine de cavalerie en 1734, ambassadeur à Londres (1763) (*HOEFER*, t. XXII, coll. 402).

GUERIN du ROCHER, Pierre Marie Stanislas.
p. 145.
Né à Sainte Honorine (Calvados), le 1/3/1731, massacré à Paris le 3/9/1792. Admis chez les Jésuites en 1745, il enseigne à Rouen, puis à Bourges. Après 1764, il parcourt l'Italie, l'Allemagne, et se fixe quelque temps en Pologne. De retour en France en 1777, il rédige une «Histoire véritable des temps fabuleux» en 3 volumes (*GRENTE*, t. II, p. 534).

GUIBERT, Jacques Antoine Hippolyte, comte de.
p. 91, 98, 133.
Né à Montauban le 11/11/1743, mort le 6/5/1790. Participe à la guerre de sept ans, puis à la campagne de Corse, à l'issue de laquelle il est fait colonel, et publie son «Essai général de Tactique» (*HOEFER*, t. XXII, coll. 518-521; VITOUX, P., *Le comte de Guibert, précurseur des guerres modernes*, in *Pensée française*, 1950, année 17, n° 1, pp. 26-31).

GUICHEN, Luc Urbain du Bouexic, comte de.
p. 139, 140, 141, 142, 143, 153, 157.
Né à Fougères en 1712, mort à Morlaix en 1790. Capitaine de vaisseau (1756), chef d'escadre et commandeur de Saint Louis (1778), participe au combat d'Ouessant (27/7/1778), lieutenant général et directeur de la marine de Brest (1779). Il quitte Brest pour remplacer d'Estaing aux Antilles (1780), et met à plusieurs reprises l'amiral Rodney en échec (*HOEFER*, t. XXII, coll. 534-535).

GUINES, Adrien Louis de Bonnières, duc de.
p. 153.
Né à Lille le 14/4/1735, mort à Paris le 21/12/1806. Colonel lors de la guerre de sept ans, brigadier des armées du roi (1762), ambassadeur à Berlin (1768), puis à Londres (1770), enfin lieutenant général (1776) et inspecteur général de l'armée. (*HOEFER*, t. XXII, coll. 752-757).

GUSTAVE III de Suède.
p. 63, 64.
Né à Stockholm le 24/1/1746, mort assassiné à Stockholm le 20/3/1792. Devenu roi à la mort de son père (1771), mais privé de la réalité du pouvoir par la faction aristocratique des Etats, il s'empare du pouvoir le 21/8/1772 avec l'aide de ses frères (*HOEFER*, t. XXII, coll. 880-885).

HÀLLER, Albrecht.
p. 132.
Né à Berne le 16/10/1708, mort à Berne le 12/12/1777. Célèbre physiologiste, botaniste, poète, bibliographe, anatomiste et romancier. Professeur d'abord à Berne, puis à Göttingen. Membre du sénat de Berne à partir de 1745 et commissaire pour l'organisation de l'université de Lausanne (*HOEFER*, t. XXIII, coll. 167-180; SCHILLER, J., *La traduction en français des ouvrages scientifiques de Haller*, in *91e congrès des sociétés savantes, Reims, 1966, section Science*, 1967, t. I, pp. 241-245).

HALLER, Rodolphe Emmanüel.
p. 155.
Banquier établi successivement à Amsterdam, puis à Paris où il reprendra l'ancienne banque Necker. Fils de célèbre professeur Albrecht Haller (*LUTHY*, t. II, pp. 602-608; 619-630; 634-636; 643-647).

HAUTEFORT, Emmanüel Dieudonné, marquis de, vicomte de Ségur et baron de.
p. 50.
Né le 13/2/1700, maréchal de camp (1740), ambassadeur à Vienne (1749), épouse successivement Marie Madeleine de Durfort Duras et Françoise Marie d'Harcourt (*LA CHESNAYE*, t. IX, coll. 398-399).

HOWE, Richard, lord.
p. 105, 109, 112, 121.
Né à Londres en 1725, mort à Londres le 5/8/1799. Il entre dans la marine dès l'âge de quatorze ans. Lieutenant (1743), capitaine (1745), contre-amiral (1770) et commandant de la flotte anglaise en Méditerranée, vice-amiral (1776) et commissaire pour rétablir la paix dans les colonies d'Amérique (*Dictionary of National Biography*, t. X, pp. 92-101).

HOWE, William, cinquième vicomte.
p. 105, 108, 109, 110, 112, 114, 117, 121, 129.
Né en 1725, mort en 1814. Il parvient rapidement aux grades supérieurs de l'armée de terre, est envoyé en 1775 en Amérique avec le grade de major-général, et prend le commandement en chef à la fin de l'année. Les efforts de pacification restent sans résultats et il doit s'embarquer le 8/5/1778 (*Dictionary of National Biography*, t. IX, pp. 102-105).

HUME, David.
p. 147.
Né à Edimbourg le 8/4/1711, mort à Edimbourg le 25/8/1776. Venu à plusieurs reprises en France où il fit notamment la connaissance de J.J. Rousseau, qu'il enverra en Angleterre, avant de se brouiller avec lui. Son empirisme, s'exprimant surtout dans son «essai philosophique sur l'entendement humain» (1748), lui valut sa réputation internationale (BONGIE, L.L., *Hume, philosophe and philosopher in eighteenth century France*, in *French Studies*, 1961, t. XV, pp. 213-225; *Dictionary of National Biography*, t. X, pp. 215-226).

INVAU, Etienne Maynon d'.
p. 27, 29, 39, 40, 41, 44, 46, 47, 54, 59, 90, 91.
Beau-fils de Bouvart de Fourqueux, beau-frère de Trudaine de Montigny, neveu de Montyon, il succède en octobre 1768 à Laverdy et reste au controle général jusqu'en décembre 1769. Très lié aux Physiocrates, il est pourtant avant tout du parti de Choiseul. Son rôle aux Finances ne présente guère d'originalité par rapport à ses prédécesseurs, il semble y avoir prolongé le système des anticipations et des emprunts (MARION, M., *Histoire financière de la France*, Paris, t. I, 1927, pp. 245-247).

INVAU, Adélaide Agnès Elisabeth BOUVART de FOURQUEUX, Madame Etienne Maynon d'.
p. 59.
Non autrement identifiée.

IVERNOIS, François Henri d'.
p. 150, 151.
Né à Genève en 1757, mort à Genève le 16/3/1842. Economiste, il se passionne très tôt pour la politique en défendant des idées libérales. Lors de la révolution française, il en combat cependant les excès (*HOEFER*, t. XXVI, coll. 128-130).

JAMES.
p. 152.
Non identifié. Pas de rapport semble-t-il, avec le comte James, correspondant de Diderot.

JANNELLE, Robert.
p. 3, 4.
Né en 1683, mort en 1770. Avocat au Parlement, puis diplomate, controleur général (1738), enfin intendant général des postes et relais du royaume (1756-1768) (*BROGLIE*, t. I, p. 95).

JARENTE de la BRUYERE, Louis Sextuis.
p. 53.
Evêque de Digne du 27/9/1747 au 29/1/1758, évêque d'Orléans à partir de 1758. Mort le 28/5/1788 (*GAMS*, pp. 546 et 594).

JOLY de FLEURY, Omer.
p. 6, 126.
Né à Paris le 26/10/1715, mort le 23/1/1810. Entre dans la magistrature comme substitut de son père dès 1735, avocat général au grand conseil (1736), avocat général au Parlement de Paris (1746) et président (1768). Prononce de nombreux réquisitoires contre les encyclopédistes (*HOEFER*, t. XXVI, coll. 861; VILLARET, Fr., *Voltaire et l'avocat Omer Joly de Fleury*, in *La vie judiciaire*, 1958, n° 632, pp. 6-7; 10).

JOSEPH II d'Autriche.
p. 84, 85, 129.
Né à Vienne le 13/3/1741; mort le 20/2/1790. Succède à son père comme empereur le 18/8/1765, et à sa mère comme souverain héréditaire des possessions des Habsbourgs en 1780. (*HOEFER*, T. XXVI, coll. 950-958).

JUSSIEU, Bernard de.
p. 116.
Né à Lyon en 1699, mort à Paris le 6/11/1777. Docteur en médecine de Montpellier (1720) et Paris (1726), membre de l'Académie des Sciences (1725), sous-démonstrateur au jardin du Roi (*HOEFER*, t. XXVII, coll. 275-277).

KNYPHAUSEN, Wilhelm, Reichsfreiherr von Innhausen und.
p. 151.
Né en Frise orientale le 4/11/1716, il entame une carrière militaire. En 1775 avec le grade de lieutenant général, il commande 6.000 hommes qui combattent parmi les troupes du Landgrave de Hesse en Amérique. Il obtient le commandement en chef d'une moitié du corps expéditionnaire envoyé par Howe contre Philadelphie (1777). Il est chargé de la défense de New-York (1778). Il meurt le 7/12/1800 (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XVI, p. 343).

LA BLETTERIE, Jean Philippe René de.
p. 23, 24.
Né à Rennes le 23/2/1696, mort à Paris le 1/6/1772. Successivement poète, auteur dramatique, spécialiste d'histoire ecclésiastique, puis d'histoire ancienne, il obtient finalement une chaire d'éloquence au Collège Royal. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1732). Protégé de Choiseul (*GRENTE*, t. II, p. 21).

LA BOISSIERE, Monsieur de.
p. 103.
Sans doute fermier général (*VOLT*, *Corr.*, lettre 17642).

LABORDE, Jean Joseph, marquis de.
p. 26, 28, 72.
Né à Jacca (Aragon) en 1724, guillotiné le 18/4/1794. Commerçant à Bayonne, puis nommé banquier de la Cour par le duc de Choiseul, il se retira des affaires après la disgrâce de celui-ci, mais continua à traiter avec le monde entier (*HOEFER*, t. XXVIII, coll. 381-384).

LA BOURDONNAYE, Anne François Augustin de.
p. 11.
Né à Guerande le 27/9/1747, mort à Dax en novembre 1793. D'une ancienne famille noble, il se distingue et avance rapidement. Sous-gouverneur des fils du comte d'Artois, colonel (1771), brigadier des armées (1784), maréchal de camp (1788) (*HOEFER*, t. XXVIII, coll. 402-403).

LA CAYRIE, abbé.
p. 148.
Non identifié.

LA CHALOTAIS, Louis René de Caradeuc de.
p. 103.
Né à Rennes le 6/3/1701, mort à Rennes le 12/7/1785. Procureur général au Parlement de Bretagne, il poussa à la suppression des Jésuites, puis propose une réorganisation de l'institution publique. Un conflit avec le duc d'Aiguillon, alors gouverneur de Bretagne (1765) provoqua son arrestation puis après plusieurs années, son éloignement forcé du Parlement de Rennes, qui ne prit fin, malgré le procès fait à d'Aiguillon, qu'en 1775 (*HOEFER*, t. XXVIII, coll. 496-499; POCQUET de HAUTJUSSE, B.A., *La Chalotais, essai de biographie psychologique*, in *Annales de Bretagne*, 1965, t. LXXII, pp. 203-298).

LAFORET, Monsieur de.
p. 90.
Vraisemblablement manufacturier installé à Limoges et qui, lors de l'expiration de son privilège exclusif en 1766, en demande le renouvellement. L'avis de Turgot fut défavorable, mais lui maintint néanmoins un certain nombre d'avantages à titre d'encouragements (*SCHELLE*, t. II, p. 32, 41, 478sq; t. IV, p. 105).

LALLY, Thomas Arthur, baron de Tolendal, comte de.
p. 86.
Né en 1702, décapité en 1766. Descendant de nobles irlandais émigrés à la suite des Stuards. Officier de l'armée française, nommé en 1756, lieutenant général et commandant général des établissements français de l'Asie orientale. Son intransigeance lui crée des ennemis que sa défaite finale encourage. Libéré sur parole par les Anglais, il se constitue prisonnier des français et son procès aboutit à une sentence de mort. Voltaire luttera pour sa réhabilitation (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 15-22).

LA LUZERNE, Antoine Garaby de.
p. 36.
Non autrement identifié. Les dates données par le Dictionnaire des littératures s.l.d. VAN TIEGHEM, qui est seul à le mentionner ne correspondent ni à la bibliographie de l'article, ni à la période concernée.

LA MAUGERIE.
p. 36.
Non identifié.

LAMET, Marie Thérèse de BROGLIE, marquise Louis Charles de.
p. 38.
Née le 11/5/1732, soeur du comte de Broglie (*BROGLIE*, t. I, p. 125).

LAMOIGNON, Chrétien François.
p. 84.
Frère de Olive Marie de Lamoignon, marquise de Gourgues. Né en 1735, mort en 1789. Président à mortier dès 1758, il est exilé avec tout le Parlement en 1772. Remplace Mirosmenil comme garde des Sceaux en 1787 (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 223-230).

LAMOIGNON, Marie Catherine
née le 3/3/1759. ou
Marie Gabrielle Olive
née le 18/1/1761.
p. 84.
(*LA CHESNAYE*, t. XI, coll. 386).

LA MORLIERE, Charles Jacques Louis Auguste de la Rochette, chevalier de.
p. 32.
Né à Grenoble le 22/4/1719, mort à Paris en février 1785. Ancien mousquetaire, il s'essaya au théâtre après avoir dirigé de multiples cabales, et dédié un roman à Madame Dubarry (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 242-245).

LANGLOIS.
p. 47, 54.
Non identifié.

LANNION, Marie Charlotte Félicité de CLERMONT-TONNERRE, vicomte Hyacinthe de.
p. 24.
Née le 21/8/1721, morte le 16/11/1774. Mère de Félicité Marie de Lannion, duchesse de Liancourt (*LA CHESNAYE*, t. XI, coll. 459-460).

LA ROCHEFOUCAULD, François VIII, duc de.
p. 26.
Grand-père de la duchesse, né le 17/8/1663, mort à Paris le 22/4/1728. Succède à son père comme grand veneur de France et grand maître de la garde-robe. Colonel au régiment de Navarre, le roi élève en son honneur le comté de La Roche-Guyon en duché. Il avait épousé la fille de Louvois (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 645; *ROUSSE*, pp. 217-221).

LA ROCHEFOUCAULD, Alexandre, duc de.
p. 1, 14, 26, 47.
Père de la duchesse, né le 29/9/1690, mort le 4/3/1762. D'abord comte de Montignac, puis duc de La Roche-Guyon, il entre dans la carrière militaire, puis succède à son père comme grand-maître de la garde-robe. Son hostilité à Madame de Chateauroux, maîtresse du roi, lui vaut sa disgrâce (1744) et son exil à la Roche-Guyon, puis à Paris, (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 645; *ROUSSE*, pp. 217-221).

LA ROCHEFOUCAULD, Marie Louise Nicole Elisabeth, duchesse de.
Née en 1716, morte en 1797. Descendante de l'auteur des «Maximes», fille d'un illustre exilé, elle épouse en 1732 son cousin, Jean Baptiste Louis Frédéric de La Rochefoucauld, duc d'Enville, né en 1709. La mort de son mari, en 1746, la laisse mère de trois jeunes enfants, et c'est auprès de son père, à La Roche-Guyon, qu'elle passera la plupart de son temps. Mort en 1761, le duc de La Rochefoucauld lui laisse une fortune considérable, dont l'administration servira de point de départ à ses relations avec Turgot, alors nouvel intendant du Limousin, berceau des La Rochefoucauld. Leur estime réciproque et leur amitié ne devait cesser de grandir. Elle assistera Turgot jusqu'à son lit de mort.

LA ROCHEFOUCAULD, Louis Alexandre, duc de.
p. 6, 7, 8, 10, 11, 17, 21, 22, 25, 26, 29, 30, 34, 38, 40, 43, 44, 45, 47, 50, 52, 55, 57, 58, 60, 61, 64, 66, 68, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 80, 81, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 113, 115, 116, 119, 124, 125, 127, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 144, 146, 147, 151, 153, 154, 156, 157, 158, 159.
Fils de la duchesse, né le 11/7/1743, tué à Gisors le 14/9/1792. Entré à l'armée, il devient colonel du régiment de la Sarre (1767). Il s'intéresse en outre vivement aux sciences et est élu à l'Académie des Sciences en 1782 (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 649-650).

LA ROCHEFOUCAULD, Louise Pauline de Gand, princesse de MAMINES et duchesse de.
p. 31, 32, 33, 35, 37, 44, 47, 56, 57, 61, 64, 68.
Nièce du maréchal d'Isenghien, elle épouse le 13/12/1762 Louis Alexandre de La Rochefoucauld, Le 3/9/1771, elle fait une chute de cheval qui entraîne sa mort à Liancourt le 16/9/1771 (*ROUSSE*, pp. 336-339).

LA ROCHEFOUCAULD, Alexandrine Charlotte Sophie de CHABOT, deuxième duchesse de.
p. 138, 140, 141, 142, 144, 150, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 159.
Voir CHABOT, Alexandrine Charlotte Sophie de (*ROUSSE*, pp. 307-308).

LA ROCHEFOUCAULD, Adelaïde Emilie de.
p. 10.
Née le 4/10/1745, morte en 1765, dernière fille de la duchesse d'Enville (*ROUSSE*, p. 336).

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, François Alexandre Frédéric, duc de.
p. 81, 82, 83, 91, 92, 144.
Neveu de la duchesse, né le 11/1/1747, mort le 27/3/1827. Fils du duc d'Estissac et de Marie de La Roche-Guyon. Se marie dès 1764 et succède à son père comme grand maître de la garde-robe du roi (1763). S'intéresse surtout à l'agriculture et à la bienfaisance, créant une ferme modèle à Liancourt et une école des arts et métiers pour les enfants de militaires pauvres (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 650-654; MANTEL, R., *La Rochefoucauld-Liancourt un novateur français dans la politique agricole du XVIIIe s.*, in *Etudes d'histoire et d'économie rurale*, 1965).

LA ROCHEFOUCAULD, Félicité Sophie de LANNION, duchesse François Alexandre Frédéric de.
p. 82, 91.
(*HOEFER*, t. XXIX, coll. 650-654).

LA ROCHEFOUCAULD de SAINT-ELPHIS, Dominique de.
p. 53, 55, 57.
Né à Saint Elphis en 1713, mort à Munster le 2/9/1800. Etudes à Saint Sulpice, grand vicaire de l'archevêque de Bourges, son cousin, archevêque d'Alby (1747), abbé de Cluny (1757), archevêque de Rouen (1759), cardinal (1778) (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 659).

LASSONE, Joseph Marie François de.
p. 148.
Né à Carpentras, le 3/7/1717, mort à Paris le 8/12/1788. Fils du médecin ordinaire de Louis XV, il fait des études de chirurgie, se fait agréger à la Faculté de Médecine et entre à l'Académie des Sciences. Attaché à la personne de Marie Lezczinska (1751), il devient dans la suite premier médecin de Louis XVI (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 771-772).

LAU, du.
p. 5.
Non identifié.

LAURAGUAIS, Louis Léon Félicité, duc de Brancas, comte de.
p. 61, 69.
Né à Paris le 3/7/1733, mort à Paris le 9/10/1824. Entré à l'armée, il la quitte (1758) et se consacre aux lettres, particulièrement au théâtre et aux sciences. Adjoint mécanicien à l'Académie des Sciences (1758), il est reçu associé vétéran en 1771 (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 916-917).

LAURAGUAIS, Elisabeth Pauline de Gand de MERODE de MONTMORENCY, comtesse Louis Léon Félicité de.
p. 119.
Fille du comte de Middelbourg. Non autrement identifié (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 916-917; *LA CHESNAYE*, t. XI, coll. 696).

LAVERDY, Clément Charles François de.
p. 21, 25, 27, 29, 123.
Né à Paris en 1723, mort à Paris le 24/11/1793. Conseiller au Parlement, il est nommé contrôleur général (1763) en remplacement de Bertin. Il conserve sa charge jusqu'en 1768 (*MICHAUD*, t. II, pp. 500-501; BORDES, M., *La réforme municipale du contrôleur général Laverdy et son application (1764-1771)*, Toulouse, 1967).

LAW, John.
p. 99.
Né à Edimbourg en 1671, mort à Venise en 1729. Fils d'un orfèvre et banquier écossais, financier lui-même, il tente d'appliquer ses théories en France sous la Régence (*HOEFER*, t. XXX, pp. 21-29).

LECLERC.
p. 45.
Propriétaire d'une manufacture royale de soieries (*SCHELLE*, t. II, pp. 32, 42, 492; t. V, p. 682, 685-687, 691, 697-699, 701-703, 705-711).

LECLERC.
p. 73, 75, 78.
Ancien géomètre de la Carte de France engagé par Turgot dans les bureaux de Tresaguet. Non autrement identifié.

LEGENDRE, Adrien Marie.
p. 95.
Né à Toulouse en 1752, mort à Paris le 10/1/1833. Après des études au Collège Mazarin, il participe aux travaux de son professeur l'abbé Marie, obtient grâce à d'Alembert une chaire de mathématiques à l'Ecole Militaire de Paris, et entre à l'Académie des Sciences en 1783 (*HOEFER*, t. XXX, coll. 385-388).

LE MERCIER de LA RIVIERE, Pierre Paul François Joachim Henri.
p. 22, 66, 134.
Né vers 1720, mort vers 1793 ou 1794. Conseiller au Parlement de Paris (1747), puis intendant de La Martinique. Disciple de Quesnay (*MICHAUD*, t. XXXVIII, pp. 162-165).

LE MERCIER de LA RIVIERE, Madame.
p. 134.
Non identifiée.

LEMIERRE, Antoine Marie.
p. 142.
Né à Paris le 12/1/1723, mort à Paris le 4/7/1793. Fils d'un artisan, il entre comme secrétaire chez le fermier général Dupin et tente la carrière d'auteur dramatique avec «Hypermnestre», «Idoménée», «Artaxerxès», «la Veuve du Malabar», «Céramis», entre autres, qui lui valent de succéder à l'abbé Batteux à l'Académie Française (*HOEFER*, t. XXX, coll. 605-606).

LEROY.
p. 65, 66, 67.
Ingénieur. Non autrement identifié.

LESAGE, Georges Louis.
p. 10, 12.
Né à Genève le 13/6/1724, mort à Genève le 9/11/1803. Physicien suisse d'origine française. On lui doit de nombreux mémoires inédits, notamment sur le problème de la pesanteur et sur celui de la gravitation (*HOEFER*, t. XXX, coll. 913-915).

LESEUR, Monsieur.
p. 106.
Chef du bureau des rentes, chargé des rentes de l'état, des gages de la magistrature, de la ville de Paris, au Contrôle général (*SCHELLE*, t. IV, p. 122).

L'ESPINASSE, Julie Jeanne Eléonore, ou Claire Françoise.
p. 85, 87, 88, 93.
Née à Lyon en 1731 ou 1733, morte à Paris le 23/5/1776. Fille naturelle, négligée par ses parents, elle est recueillie comme institutrice chez une de ses soeurs, puis devient dame de compagnie de madame Dudeffand (1754) avant de se séparer d'elle (1764) et de fonder son propre salon avec l'aide de Choiseul et de madame Geoffrin (*HOEFER*, t. XXX, coll. 954-962; MITCHINER, M., *A muse in love, Julie de Lespinasse*, Londres, 1962).

LEZCZINSKA, Marie.
p. 22, 24.
Née le 23/6/1703, morte le 24/6/1768. Reine de France par son mariage le 5/9/1725 avec Louis XV (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 693-695).

LEZCZINSKI, Stanislas.
p. 16.
Né à Léopol le 20/10/1677, mort à Lunéville le 23/2/1766. Elu roi de Pologne (1704), son trône lui fut constamment disputé par Auguste II de Saxe. Il finit par abdiquer à Koenigsberg (28/1/1736) et prit possession des duchés de Lorraine et de Bar, qui à sa mort devaient revenir à la France (*HOEFER*, t. XLI, coll. 427-432).

LHOSPITAL, Michel de.
p. 110.
Né à Aigueperse (Auvergne) vers 1504, mort à Bellebat (près d'Etampes) le 13/3/1573. Après une carrière judiciaire et administrative, il est nommé chancelier de France (15/3/1560) par Catherine de Medicis, mais abandonne sa place à la cour (1568) devant l'influence grandissant de l'extremisme catholique (*HOEFER*, t. XXXI, coll. 86-99).

LINGUET, Simon Nicolas Henri.
p. 69, 125.
Né le 14/7/1736, guillotiné le 27/6/1794. Avocat, il défend le comte de Morangies, est rayé du barreau après de multiples querelles et se fait journaliste, s'attaquant surtout aux Philosophes. A l'avènement de Louis XVI, on lui enlève son privilège, ce qui l'éloigne quelque temps de France (*HOEFER*, t. XXXI, coll. 279-284).

LOMENIE de BRIENNE, Etienne Charles de.
p. 2, 27, 53, 129, 130, 132.
Né à Paris en 1717, mort à Paris le 16/2/1794. Docteur en Sorbonne (1752), grand vicaire de Rouen (1752), évêque de Condom (1760), archevêque de Toulouse (1763), académicien français (1770) (*HOEFER*, t. XXXI, coll. 532-537; CHEVALIER, P., *Loménie de Brienne et l'ordre monastique*, 1766-1780, Paris, 1959-1960).

LORGE, Jean Laurent de Durfort-Cimac, duc de.
p. 117.
Né à Lamotte-Montravel le 7/6/1746, mort à Rambouillet en 1826. Menin du dauphin (1770), colonel puis maréchal de camp (1787), il émigre en 1791 (*HOEFER*, t. XXXI, coll. 655-656).

LORIOT, Antoine Joseph.
p. 85, 89.
Né à Bannans (1716), mort à Paris le 9/12/1782. Inventeur d'un mortier hydraulique impénétrable à l'eau et dur comme la pierre. Pensionné par Louis XV (*HOEFER*, t. XXXI, coll. 664-665).

LOUIS XIV.
p. 87, 128.

LOUIS XV.
p. 12, 17, 22, 25, 28, 34, 35, 41, 45, 55, 81, 87, 90, 99.

LOUIS XVI.
p. 84, 104, 110, 121, 122, 131, 146, 154, 155, 156, 157.

LYCURGUE.
p. 63, 74.
Non autrement identifié. Vraisemblablement pseudonyme et non législateur spartiate.

MABLY, Gabriel Bonnot de.
p. 6, 7, 16, 22, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 74, 75, 77, 78, 80, 94, 95, 97, 125, 126, 130.
Né à Grenoble le 14/3/1709, mort à Paris le 23/4/1785. Après ses études chez les Jésuites, il fréquente le salon de madame de Tencin et devient le secrétaire du cardinal de Tencin aux Affaires Etrangères, pour lequel il rédige de nombreux rapports et mémoires. Brouillé avec son protecteur, il le quitte (1746) et vit dans la retraite, y rédigeant la plupart de ses oeuvres (*HOEFER*, t. XXXII, coll. 449-453; GALLIANI, R., *L'abbé de Mably et l'histoire du XVIIIe siècle*, Bordeaux, 1965 (thèse Lettres); HASEGAWNA, T., *La nature et l'histoire dans la pensée politique de Mably*, Poitiers, 1969 (thèse Lettres).

MAILLEBOIS, Yves Marie Desmarets, comte de.
p. 63.
Né en août 1715, mort le 14/12/1791 à Liège. Lieutenant général (1748), il s'oppose aux maréchaux d'Estrées et de Richelieu, est jugé par le tribunal des maréchaux, condamné et emprisonné à Doullans pendant un certain temps (*HOEFER*, t. XXXII, coll. 882).

MALESHERBES, Chrétien Guillaume de Lamoignon.
p. 46, 72, 73, 84, 150.
Né le 6/12/1721, guillotiné à Paris le 22/4/1794. Substitut du procureur général (1741), conseiller au Parlement (1744), premier président de la cour des aides (1750), et directeur de la librairie jusqu'en 1763, exilé (6/4/1771), rappelé et réintégré (novembre 1774) (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 22-38). GROSCLAU DE, Malesherbes, témoin interprète de son temps, Paris, 1961, 2 vol).

MARANTIN.
p. 9, 57, 67.
Subdélégué de Turgot et commissaire des guerres à La Rochefoucauld. Non autrement identifié (*SCHELLE*, t. II, p. 85; t. V, p. 702).

MARANTIN.
p. 9.
Frère cadet du précédent. Non autrement identifié.

MARANTIN, Madame.
p. 9, 57.
Mère des précédents. Non autrement identifiée.

MARBOEUF, Yves Alexandre de.
p. 81, 82, 83, 106, 107, 108, 112, 144, 145, 146, 147, 148, 154, 156.
Né en 1732. Abbé de Saint Jacut, vicaire général de Rouen, et doyen du chapitre de Rennes, puis évêque d'Autun du 12/7/1767 au 15/9/1788. Archevêque de Lyon du 15/9/1788 au 15/4/1799. Meurt à Lubeck à cette date (*LA CHESNAYE*, t. XIII, coll. 142; *GAMS*, pp. 501, 571).

MARGGRAF, André Sigismond.
p. 116.
Né à Berlin le 9/3/1709, mort à Berlin le 7/8/1778. Chimiste, membre de l'Académie royale de Berlin (1738) et associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 549-553).

MARIANNE, Monsieur.
p. 158.
Non autrement identifié.

MARIE, Joseph François.
p. 126, 140, 147.
Né à Rhodez le 25/11/1738, mort à Memel (Prusse) le 25/2/1801. Il occupe la chaire de philosophie au collège du Plessis, puis succède à La Caille comme censeur royal et professeur de mathématiques au collège Mazarin (1762). Sous-précepteur des ducs de Berry et d'Angoulême (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 737-738).

MARIE-ANTOINETTE.
p. 83, 110, 131, 132, 155.
Née à Vienne le 2/11/1755, guillotinée à Paris le 16/10/1793. Dauphine, puis reine de France par son mariage avec le futur Louis XVI (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 695-711).

MARIE-THERESE d'Autriche.
p. 84.
Née le 13/5/1717, morte le 29/11/1780. Souveraine des possessions héréditaires de la maison de Habsbourg par le décès de son père (1740) et le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 630-640).

MARMONTEL, Jean François.
p. 87, 88, 158.
Né à Bort le 11/7/1723, mort à Abbeville (Eure) le 31/12/1799. Poète, auteur dramatique et lyrique, protégé de Voltaire et de madame de Pompadour, historiographe de France, académicien français (1783) (*HOEFER*, t. XXXIII, coll. 899-907; VALETTE, R.M., *Marmontel: a comprehensive bibliography, 1900-1960*, in *Modern language notes*, 1964, vol. LXXIX, pp. 552-554; BINGHAM, A.J., *Voltaire and Marmontel*, in *2e Congress of the Enlightenment, Saint-Andrews, 1967-1968*, t. I, pp. 205-262).

MAUPEOU, René Nicolas Charles Augustin, comte de.
p. 46, 68, 83, 133, 141.
Né en 1714, mort au Thuit (près Les Andelys) le 29/7/1792. Conseiller au Parlement de Paris, président à Mortier (1743), premier président (12/11/1763), chancelier (16/9/1768). L'affaire d'Aiguillon-La Chalotais et les remous qu'elle suscite lui permet un véritable coup d'état contre les Parlements et l'installation des «Parlements Maupeou» (*HOEFER*, t. XXXIV, coll. 374-384; PORTEFAIX, J., *L'oeuvre de René Nicole de Maupéou, dernier chancelier de France*, in *La Science Historique*, 1956, année 35, nº 1, pp. 1-17).

MAUREPAS, Jean Frédéric Phélipeaux, comte de.
p. 33, 72, 73, 104, 106, 108, 109, 110, 113, 118, 121, 122, 123, 130, 131, 132, 136, 139, 152, 153, 154, 155, 156.
Né à Versailles le 9/7/1701, mort à Versailles le 21/11/1781. Secrétaire d'Etat à la Maison du Roi, comme survivancier de son père, puis secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies. Une épigramme contre madame de Pompadour lui vaut sa disgrâce (1749). Sur le conseil de ses tantes, le jeune Louis XVI le rappelle en 1774 et le nomme ministre d'Etat et chef du Conseil Royal des Finances. Favorisant le départ de Maupéou et le rappel des Parlements, il choisit pourtant d'excellents ministres: Turgot, Malesherbes, Vergennes, que son caractère frivole lui fait abandonner à toutes les cabales, lorsqu'il ne seconde pas les intrigants (*HOEFER*, t. XXXIV, coll. 400-404).

NECKER, Suzanne CURCHOD, épouse Jacques.
p. 113.
Née à Crassier (Vaud) en 1739, morte près de Lausanne en mai 1794. Fille d'un pasteur, elle épouse Necker en 1764 et ouvre peu après un salon qui réunit les plus brillants esprits de Paris (*HOEFER*, t. XXXVII, coll. 590-592; GAMBIER-PARNY, M., *Madame Necker, her family and Friends*, s.d., 1913).

NEEDHAM, John Tuberville.
p. 12, 15.
Né à Londres le 10/9/1713, mort à Bruxelles, le 30/12/1787. Catholique anglais, il fut élevé à Douai, puis reçut la prêtrise au séminaire de Cambrai. Il mena une carrière de professeur d'abord à Lisbonne, puis à Londres, Paris, et enfin à Bruxelles où il organisa l'Académie impériale après avoir été fait chanoine de Soignies. Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et membre de la Royal Society de Londres, il se passionna pour des recherches au microscope (*Dictionary of National Biography*, t. XIX, pp. 157-159; ROGER, J., *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIIIe s.*, Paris, 1963, pp. 491-520).

NICOLI.
p. 116, 132, 135, 141, 152.
Non identifié. Peut-être un rapport avec l'auteur signalé in CIAMPINI, R., *Lettere di Raimondo Nicoli sulle cose di Francia et di Corsica (1767-1774)* in *Rivista italiana di studi napoleonici*, 1968, pp. 32-82.

NORTH, Frederick, 22 comte de Juilford, lord.
p. 140.
Né le 13/4/1732, mort le 5/8/1792. Après des études à Eton et Oxford, il entre au Parlement et est nommé commissaire de la Trésorerie (juin 1759). Devenu chancelier de l'Echiquier (1767), le roi le nomme premier lord de la Trésorerie (1770). Sa politique, notamment vis-à-vis des colonies américaines et durant la guerre d'indépendance, le fait mettre en minorité le 19/3/1782. Il donne sa démission. Il revient cependant un temps aux affaires par son alliance avec Fox (1783) (*Dictionary of National Biography*, t. XIV, pp. 604-611).

OGNY, Claude Jean Rigoley, baron d'.
p. 138, 145.
Né en 1725, mort en 1793. Adjoint et survivancier de son oncle Jannel à l'intendance générale des postes (1769), intendant général des Ponts de 1772 à 1775, 1776 à 1785 et 1787 à 1790 (*BROGL E*, t. II, p. 299).

ORLOFF, Grigos Grigorievitch, comte.
p. 76.
Né en 1734, mort à Moscou en 1783. Favori de Catherine, il l'aide, avec ses frères, à renverser le tsar Pierre III, ce qui lui vaut la reconnaissance de l'impératrice, qui le fait comte, puis prince du Saint-Empire. Sa faveur lui fait espérer les plus hautes dignités, mais l'opposition des conseillers de Catherine, son caractère léger qui la font s'éloigner de lui, la faveur de Potemkine enfin contre-carrent tous ses projets (*HOEFER*, t. XXXVIII, coll. 845-846).

ORMESSON, Henri François de Paule le Frère d'.
p. 105, 114.
Né le 8/5/1751, mort à Paris en 1807. D'abord conseiller, puis intendant des Finances, il devient controleur général (1783) (*HOEFER*, t. XXXVIII, coll. 852).

PANIN, Nikita Ivanovitch, comte.
p. 76.
Né le 15/9/1718, mort à Saint Petersbourg le 31/3/1783. Ambassadeur au Danemark et en Suède, puis précepteur du grand duc Paul (1760). Après le coup d'état de Catherine II, il occupe le poste de premier ministre, y joignant bientôt le département des Affaires étrangères. Mêlé à de nombreuses intrigues contre le tsarisme (*HOEFER*, t. XXXIX, coll. 135-136).

PAOLI, Pascal.
p. 32, 33.
Né à Maroraglia (Corse) en 1726, mort à Londres le 5/2/1807. Exilé à Naples avec son père et élevé dans la haine des Génois, il est nommé chef de l'île (1755), expulse les Génois de l'intérieur de l'île et réorganise la justice, l'administration, l'enseignement et le commerce. Refusant la cession de la Corse faite par Gènes à la France, il tente de résister à la nouvelle puissance, mais doit se réfugier finalement en Angleterre (*HOEFER*, t. XXXIX, coll. 150-154; THRASHER, P. A., *Pasquale Paoli, an enlightened hero 1725-1807*, Londres, 1970).

PARENT, Monsieur.
p. 93.
Vraisemblablement premier commis du ministre Bertin (*SCHELLE*, t. III, p. 572).

PELISSERI.
p. 128.
Pamphlétaire auteur du «Café Politique» (Voir index des oeuvres littéraires). . Non autrement identifié.

PEZAY, Alexandre Frédéric Jacques Masson, marquis de.
p. 104, 120, 128.
Né à Versailles en 1741, mort à Pezay (près de Blois) le 6/12/1777. Mousquetaire et protégé de Maurepas, il est choisi pour enseigner la tactique militaire au futur Louis XVI, qui le nommera inspecteur général des côtes (*HOEFER*, t. XXXIV, coll. 790-791).

PIGALLE, Jean-Baptiste.
p. 83.
Né à Paris le 26/1/1714, mort à Paris le 21/8/1785. Sculpteur du Roi. Académicien (1744), adjoint à professeur (1745), professeur (1752), recteur (1777) et chancelier (1785) (*HOEFER*, t. XL, coll. 209-212).

PIGORNET.
p. 88.
Non identifié.

PINTAUD, Pierre.
p. 67.
Procureur au siège ducal de La Rochefoucauld, époux de Marie Poitevin et père de Pierre-Paul Pintaud, qui émigrera et rejoindra les compagnies des gentilhommes d'Angoumois (*PINASSEAU*, pp. 74-75).

PISCATORI.
p. 7.
Non identifié.

PITT, William I, comte de Chaltham.
p. 107.
Né le 15/11/1708 à Boconnoe (Cornouailles), mort le 11/5/1777 dans le Kent. Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (1756), il se retire en 1761 et marque une opposition constante aux mesures anti-américaines prises à partir de 1766 (*Dictionary of National Biography*, t. XV, pp. 1240-1253).

PLATON.
p. 62.
Voir index des oeuvres littéraires, à GROU...

PLUTARQUE.
p. 45.
Historien grec (50?-125). Auteur notamment d'un recueil de «Vies des hommes illustres» qui fut traduit à la Renaissance par Amyot.

POIVRE, Pierre.
p. 3, 4, 5, 6, 22, 23, 83, 84, 88, 89, 92, 93, 141.
Né à Lyon le 23/8/1719, mort le 6/6/1786. D'une famille de négociants, il visite très tôt la Chine et la Cochinchine (1740-1742). Chargé d'une mission par la compagnie des Indes, il établit un comptoir dans la baie de Touranne (1749), puis ramène des épices et du riz de montagne à l'île de France. Rentré en France en 1757, il est anobli, puis délégué comme intendant des Iles de France et de Bourbon (1767). Il demande son rappel en 1773 (FELS, M. de, *Pierre Poivre ou l'amour des épices*, Paris, 1968; LY-TIO-FAN, M., *Pierre Poivre et l'expansion française dans l'Indo-Pacifique*, in *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême Orient*, 1967, t. LIII, pp. 453-515).

POLIGNAC, Yolande Martine Gabrielle de POLASTRON, comtesse Jules de.
p. 155.
Née vers 1749, morte à Vienne le 9/12/1793. Connue surtout pour l'affection que lui montre Marie-Antoinette et l'habileté qu'elle et sa famille mirent à en profiter (*HOEFER*, t. XL, coll. 610-612).

POLISI, Monsieur de.
p. 52.
Non identifié.

POMMYER, Monsieur.
p. 2, 3.
Non identifié. Auteur d'un mémoire sur les vers à soye (Voir Index des oeuvres littéraires).

POMPIGNAN, Jean Jacques Lefranc, marquis de.
Né à Montauban le 10/8/1709, mort à Pompignan (Tarn et Garonne) le 1/11/1784. Avocat général, puis premier président de la Cour des Aides de Montauban, enfin conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse. Académicien français (1760), il attaque les Philosophes dans son discours de réception et doit se retirer à la campagne sous les facéties de Voltaire (*HOEFER*, t. XL, coll. 718-722; SERBANESCO, G., *Un franc-maçon inattendu: Jean Jacques Lefranc de Pompignan (1709-1784)*, in *Humanisme*, 1965, pp. 64-72).

PONTCHARTRAIN, Paul Jérôme, marquis de.
p. 34.
Né le 25/4/1703, frère de Maurepas (*LA CHESNAYE*, t. XV, coll. 791).

PORPHYRE.
p. 139.
Philosophe néoplatonicien né en 232 ou 233 ap. J.C. Il revoit et réorganise les oeuvres de Plotin et commente les oeuvres d'Aristote. Auteur d'une «Vie de Pythagore», il prohibe la nourriture animale pour des raisons religieuses. Peut-être allusion à un régime suivi par Turgot ou par la duchesse? (*La Grande Encyclopédie*, t. XXVII, p. 326).

PREVOST du LAS.
p. 37.
Subdélégué de Turgot à Ruffec (*SCHELLE*, t. II, p. 86).

PUYSIEULX, Louis Philogène Brulart, comte de Sillery et marquis de.
p. 61.
Né en 1702, mort en 1770. Ambassadeur à Naples (1735-1739), conseiller d'Etat (octobre 1746), secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du 19/1/1747 au 9/9/1751, date de sa démission (*BROGLIE*, t. I, p. 306).

RACINE, Jean.
p. 65.
Né à La Ferté Millon le 21/12/1639, mort à Paris le 26/4/1699 (ROD, E., *Les théories dramatiques de Corneille, Racine et Voltaire*, Lausanne, 1957).

RANCON, Anne BECU, épouse Nicolas.
p. 82.
Maitresse de Jean Baptiste Gomard de Vaubernier, en religion Frère-Ange, elle met au monde le 19/8/1743 Jeanne, future comtesse Du Barry. Elle épousera en 1749 Nicolas Rançon, que la protection d'un ami de sa femme fera nommer garde-magasin de la Ferme-générale (SAINT-ANDRE, Cl., *Madame Du Barry*, Paris, 1909, pp. 4-5).

REMI, Joseph Honoré.
p. 126.
Né à Remiremont le 1/10/1738, mort à Paris le 10/7/1782. Entré dans les ordres, il n'occupe aucune fonction et se consacre essentiellement à la littérature (*HOEFER*, t. XLI, coll. 962-963).

ROBECQUE, Anne Louis Alexandre de Montmorency, prince de.
p. 131.
Né le 11/11/1724, il épouse en secondes noces le 3/5/1761 Emilie Alexandrine de La Rochefoucauld, fille de Louis François Armand, duc d'Estissac et de Marie de La Rochefoucauld (*LA CHESNAYE*, t. XIV, coll. 398).

ROBERT, François.
p. 41.
Né à La Chameli, près de Châlons-sur-Saône, en 1737, mort à Heiligenstadt (Saxe) le 5/5/1819. Il professe pendant un certain temps la philosophie et les mathématiques au collège de Châlons-sur-Saône, puis devient ingénieur géographe du roi (1780) (*HOEFER*, t. XLII, coll. 382).

ROCHAMBEAU, Jean Baptiste Donatien de Visseur, marquis de.
p. 149, 154, 159.
Né à Vendôme le 1/7/1725, mort à Thoré le 10/5/1807. Rentre au régiment de cavalerie de Saint Simon (1742), colonel du régiment d'infanterie de la Marche (1747), lieutenant-général et envoyé en Amérique (1780), maréchal de France (1791) (*HOEFER*, t. XLII, coll. 452-454; WHITBRIDGE, A., *Rochambeau*, New-York, 1965).

ROCHON, Alexis Marie.
p. 134, 136, 142, 143, 148, 149, 150, 151, 156, 157.
Né à Brest le 21/1/1741, mort à Paris le 5/4/1817. Bibliothécaire de l'Académie royale de la Marine (1765), astronome de la marine (1766), Académicien des Sciences (1771), garde du cabinet de physique du roi (1773) (*HOEFER*, t. XLII, coll. 466-468).

ROCQUART, Pierre Aignon, chevalier de.
p. 41, 42, 50, 51, 52.
Né le 20/11/1752 au château des Dauges, fusillé le 17 frimaire an VI. Fils de Joachim, sieur Des Chatelans et de Anne Aultois du Chalard. Volontaire au régiment d'Artois Infanterie (1774), il émigre (*PINASSEAU*, p. 79).

RODNEY, Georges Brydges, premier baron.
p. 130, 141, 157.
Né à Londres le 13/2/1718, mort le 23/5/1792. Il entre à la Marine en juillet 1732, et est successivement promu lieutenant (octobre 1739), capitaine (novembre 1742), contre-amiral (19/5/1758), vice-amiral (21/10/1762), baronet (21/1/1765), gouverneur de l'hopital de Greenwich (novembre 1765). Il était membre du Parlement depuis 1751. Un différent avec lord Sandwich, alors premier lord de l'amirauté, le fait se retirer en France à partir de 1775. Rappelé à la dernière minute en Angleterre au début de la guerre franco-anglaise. Il remporte une brillante victoire près de Gibraltar (1780) et est fait compagnon du Bain. Envoyé la même année aux Antilles, il affronte la flotte de Guichen, mais plusieurs erreurs lui font perdre la victoier. En 1782 une éclatante victoire sur la flotte de De Grasse lui vaut un titre de pair, une pension de 2000 livres sterling et les remerciements des deux chambres (*Dictionary of National Biography*, t. XVII, pp. 81-87).

ROHAN, Louis René Edouard de.
p. 144, 145.
Né à Paris le 25/9/1734, mort à Ettenheim le 17/2/1803. Coadjuteur de son oncle, l'évêque de Strasbourg, et évêque in Partibus de Canope (1760), académicien français (1761), ambassadeur à Vienne (1771), grand aumonier de la cour (1777), cardinal (1778), et abbé de Saint Waast. Compromis en 1785 dans l'affaire du collier de la Reine (*HOEFER*, t. XLII, coll. 528-536).

ROHAN, Madame de.
p. 107.
Sans doute Marie Louise Henriette Jeanne de La Tour d'Auvergne, qui épouse le 19/2/1743 Jules Hercule Meriadec, prince de Rohan, duc de Montbazon, prince de Guéménée. Morte en septembre 1781 (*LA CHESNAYE*, t. XVII, coll. 513-514).

ROMANCE, Germain Hyacinthe de, marquis de Mesmon.
p. 135.
Né à Paris le 23/11/1745, mort à Neuilly le 2/3/1831. Page de la grande Ecurie, puis enseigne aux Gardes Françaises. On lui doit un «Eloge de Suger», 177 in 12° (*HOEFER*, t. XXXV, coll. 162-163).

ROMANET.
p. 53.
Peut-être membre du magistrat de Limoges. Non autrement identifié (*SCHELLE*, t. IV, p. 105).

RONCHEROLLE, Françoise Louise Gabrielle RUAULT, dame Marie Charles François de.
p. 119.
Non autrement identifié (*LA CHESNAYE*, t. XVII, coll. 603).

ROQUELAURE, Jean Armand de Bessuejouls, comte de.
p. 146.
Né à Roquelaure en 1721, mort à Paris le 23/4/1818. Docteur en théologie (1747), vicaire général d'Arras, puis évêque de Senlis (1754), premier aumonier du roi (1767), abbé de Saint Germer (1768), académicien français (1771), archevêque de Malines (1802) (*HOEFER*, t. XLII, coll. 618-619).

ROSALIE, Mademoiselle.
p. 119, 131, 136.
Non identifiée.

ROULIER du MARCAY.
Lettre 41.
Subdélégué de Turgot à Bourganeuf (*SCHELLE*, t. II, p. 85).

ROUSSEAU, Jean-Jacques.
p. 2, 3, 36, 44, 69, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148.
Né à Genève le 28/6/1712, mort à Ermenonville le 2/7/1778 (MORNET, D., *Rousseau, l'homme et l'oeuvre*, Paris, 1955; SENELIER, J., *Bibliographie générale des oeuvres de J.J. Rousseau*, Paris, 1949; *Jean-Jacques Rousseau et son oeuvre, problèmes et recherches. Commémoration et colloque de Paris (16-20 octobre 1962)*, Paris, 1965)

ROZIER, François.
p. 157.
Né à Lyon le 23/1/1734, mort le 29/9/1793. Prêtre par déférence pour sa famille, il se passionne pour l'agronomie, dirige l'école vétérinaire de Lyon (1763-1765), puis rédigera pendant une dizaine d'années son «Journal de Physique», Turgot l'envoie dans le sud de la France et en Corse (1775). Prieur de Nanteuil-le-Haudouin, il se retire dans le midi (1790) et y rédige son «cours d'Agriculture» (*HOEFER*, t. XLII, coll. 827-830).

SABATIN, Madame.
p. 82.
Non identifiée (*SCHELLE*, t. V, p. 476).

SABINE.
p. 113, 121.
Non identifiée.

SAINTE PALAYE, Jean Baptiste de la Curne de.
p. 159.
Né à Auxerre le 6/6/1697, mort à Paris le 1/3/1781. Membre de l'Académie des Inscriptions (1724), il fait une courte incursion dans la diplomatie, puis se consacre à l'étude du moyen âge français. Il entre à l'Académie française en 1758 (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 155-157).

SAINT-FLORENTIN, Louis Phelipeaux, comte de, duc de La Vrillière.
p. 3, 28, 29, 48, 62, 81.
Né le 18/8/1705, mort le 17/2/1777. Il succéda à son père (1725) au département des Affaires générales de la religion réformée, il passa à la Maison du Roi (1729) avec les mêmes attributions. Après avoir été fait duc de la Vrillière (1770), il occupe l'intérim des Affaires étrangères du 24/12/1770 au mois de juin 1771. En 1775, Louis XVI le force à se démettre de tous ses emplois (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 14-15).

SAINT-GERMAIN, Claude Louis de.
p. 142, 143.
Né près de Long le Saulnier le 15/4/1707, mort à Paris le 15/1/1778. Ministre de la guerre de 1775 à 1777, il tente d'importantes réformes de l'armée (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 25-27; BARDON, A., *Décadence d'une institution à la fin de l'ancien régime: les Invalides et les réformes de Saint Germain*, thèse droit, Paris, 1963).
SAINT LAMBERT, Jean François de.
p. 85.
Né à Nancy le 26/12/1746, mort à Paris le 9/2/1803. Exempt des gardes de Stanislas et grand maître de sa garde-robe, il séduit madame du Chatelet, puis protégé de Voltaire se lance à Paris. Poète, il entre à l'Académie française (1770) (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 53; DE NARDIS, L. de, *Saint Lambert, Scienze et paesaggio nella poesia del settecento,* Rome, 1961).
SAINT MEGRIN, Paul François de Quelen de Stuer de Caussade, duc de.
p. 25, 27, 29.
Né le 30/7/1746, mort à Paris le 14/3/1828. Il entre au service en 1758 et fait les dernières campagnes de la guerre de sept ans, puis devient gouverneur de Cognac, publie un éloge du père de Louis XVI (1765) dont il avait été le menin, est nommé ministre du roi près des Etats généraux des provinces-unies (1776), puis ambassadeur à Madrid (1784) (*HOEFER*, t. XXIX, coll. 1006-1008).
SALUS, Madame de.
p. 130.
Non identifiée.
SALUS, fils de Madame de.
p. 130.
Non identifié.
SARSFIELD, Guy Claude, comte puis marquis de.
p. 32, 128, 131.
Lieutenant aux gardes françaises, puis colonel du régiment de Provence et chevalier de Saint Louis (*LA CHESNAYE*, t. XVIII, coll. 292-293).
SARTINE, Antoine Raymond Jean Gualbert Gabriel de.
p. 130, 140, 154, 155, 158.
Né à Barcelone le 12/7/1729, mort à Tarragone le 7/9/1801. Nommé successivement conseiller (1751), puis lieutenant criminel (1755) au Châtelet, il devient lieutenant général de police en 1759 et conserve cette charge jusqu'en 1774. Passé à cette date au ministère de la Marine, il s'y maintient jusqu'à sa disgrâce le 14/10/1780, provoquée par son opposition à Necker (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 347-349).
SARTINE, Marie Anne HARDY du PLESSIS, dame de.
p. 154, 158.
Né le 5/9/1739, elle épouse Antoine Raymond Jean Gualbert. Gabriel de Sartine (9/7/1759).
SARTINE, Charles Marie Antoine de.
p. 158.
Né le 25/19/1760, exécuté le 17/6/1794. Fils du ministre, maître des Requêtes de 1780 à 1791 (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 347-349).
SAUTEREAU, Monsieur de.
p. 30, 48.
Non identifié.
SAUVAGES, Pierre Augustin Boissier de la Croix de.
p. 2, 3, 4, 37, 38, 39.
Né à Alois le 28/8/1710, mort à Alois le 19/12/1795. Destiné à l'Eglise, il étudie la théologie en Sorbonne, mais ne reçoit les ordres qu'à soixante ans. Il se consacre essentiellement aux sciences physiques et naturelles. Membre de l'Académie des Sciences de Montpellier, il publie plusieurs éditions d'un magistral ouvrage sur l'élevage du ver à soie (*MICHAUD*, t. XL, pp. 487-489).
SAZERAT.
p. 73, 74.
Marchand de bougies à Angoulème. Non autrement identifié.
SEGONNE.
p. 50.
Non identifié.
SEGUIER, Antoine Louis.
p. 56.
Né à Paris le 1/12/1726, mort à Tournai le 26/1/1792. Avocat du roi au Chatelet (1741), avocat général au Parlement (1755), académicien français (1757). Demandant en 1770 la condamnation de sept ouvrages anti-religieux, le discours de l'académicien Thomas, répondant à Loménie de Brienne, nouvellement élu, l'attaque violemment, et il le fait interdire (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 696-698).

SEGUIN, Marie de GUY, marquise Etienne Trophine de.
p. 106, 108, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 142, 149, 154, 155.
Non autrement identifiée (*LA CHESNAYE*, t. XVIII, coll. 488-489; *SCHELLE*, t. V, pp. 492-494; 624-626).
SEGUIN, Etienne Trophine de.
p. 140.
Cornette de cavalerie, il épouse le 15/2/1751 Marie de Guy. Vraisemblablement mort en 1780 en Amérique sous les ordres de Guichen (*LA CHESNAYE*, t. XVIII, coll. 488-489; *SCHELLE*, t. V, pp. 624 et 626).
SEGUR, Jean Louis Hector, dit le comte de.
p. 91, 156.
Né vers 1728, il entre aux mousquetaires (1758), est envoyé en Espagne par Choiseul de 1762 à 1771 et est nommé capitaine à la suite du régiment Colonel Général des dragons (*BROGLIE*, t. II, p. 443).
SELLIER.
p. 57.
Non identifié.
SENAC DE MEILHAN, Gabriel.
p. 72, 79, 80, 90, 92, 96.
Né à Paris en 1736, mort à Vienne le 12/8/1803. Maître des requêtes au Parlement de Paris, il est successivement intendant d'Aunis (1766), de Provence, de Hainaut et de la guerre (1775). L'antagonisme qui l'oppose à Necker arrête sa carrière et la révolution le fait émigrer (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 741-744; STAVAN, H. A., *Gabriel Senac de Meilhan (1736-1803), moraliste, romancier, homme de lettres*, Paris, 1967).
SICKINGEN, Charles Henri Joseph, comte de.
p. 142.
Né en 1737, mort à Vienne, le 13/7/1791. Auteur des travaux les plus importants sur le platine exécutés au XVIIIe siècle. Il fait une série d'expériences à Paris (1772), et les présente à l'Académie (1778) (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XXXIV, pp. 158-160).
SIGORGNE, Pierre.
p. 13, 15, 53, 132, 140.
Né à Rembercourt-aux-bois (Lorraine) le 25/10/1719, mort à Mâcon le 19/11/1809. Après des études en Sorbonne, il enseigne la philosophie au collège du Plessis (1740), attaquant Descartes et soutenant Newton. Une chanson contre ses supérieurs le fait envoyer à Mâcon où il est bientôt nommé vicaire général et dont il administre le diocèse durant près de cinquante ans (*HOEFER*, t. XLIII, coll. 988-989; RATER, M., *l'abbé Sigorgne et Madame Du Deffand*, in *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1964-1965, série 3, t. XLVII, pp. 45-51).
SMITH, Adam.
p. 82, 90.
Né le 5/6/1723 à Kirkaldy, mort le 8/7/1790 à Edimbourg. Après des études à Glasgow, puis à Oxford, il donne durant trois ans des leçons publiques à Edimbourg, avant d'obtenir la chaire de logique (1751), puis celle de philosophie morale (1752) à Glasgow. De 1763 à 1766, il voyage en France où il rencontre la plupart des membres du parti philosophique, puis durant dix ans de retraite rédige ses «Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations» qui paraît en 1776 et lui vaut une célébrité immédiate (*Dictionary of National Biography*, t. XVIII, pp. 411-418).
SOLANO y BOTE, Joan.
p. 143.
Marin espagnol, premier marquis de Sacorro. Né à Zurita en 1728, mort à Madrid en 1806. Se distingue durant la guerre d'indépendance des Etats-Unis (*SCHELLE*, t. V, p. 630; *Espasa*, t. LVII, p. 15).
SOMBREUIL, Madame de.
p. 83, 91.
Vraisemblablement épouse de Monsieur de Sombreuil, maréchal de camp, avec le titre de commandant, à Limoges (*SCHELLE*, t. V, p. 44).
STORMONT, David Muray, vicomte.
p. 108, 140.
Né en 1727, mort en 1796. Diplomate et homme politique anglais. Attaché à Paris (1751-1755), ministre en Saxe (1756-1761), ambassadeur à Vienne (1763-1772) et à Versailles (1772-1778), secrétaire d'Etat au département du Sud (1779-1792). Plus tard comte de Mansfield (1793) (*BROGLIE*, t. I, p. 393).

SUARD, N. PANCOUCKE, épouse Jean Baptiste Antoine.
p. 99.
Née à Lille en 1750, morte à Paris en 1830, soeur de l'imprimeur Charles Joseph Pancoucke, elle fut liée avec les plus célèbres des Encyclopédistes (*HOEFER*, t. XLIV, coll. 607-608; BOITEUX, L.A., *Voltaire et le ménage Suard*, in *Travaux sur Voltaire et le XVIIIe S.*, 1955, t. I, pp. 19-109).

SUGER.
p. 135, 136.
Abbé de Saint Denis et régent de France (*HOEFER*, t. XLIV, coll. 636-639).

SULLY, Maximilien de Béthume, duc de.
p. 128.
Né à Rosny le 13/12/1560, mort à Villelon le 22/12/1641. Surintendant des Finances de Henry IV en 1599 (*HOEFER*, t. XLIV, coll. 656-667; BUISSERET, D., *Sully and the growth of centralized government in France, 1598-1610*, Londres, 1968; idem, *The legend of sully*, in *The historical Journal*, 1962, vol. 5, pp. 181-188).

SURGERES, Anne Sabine Rosalie CHAUVELIN, comtesse Jean François de La Rochefoucauld de.
p. 10.
Non autrement identifiée (*LA CHESNAYE*, t. XVII, coll. 381).

TABOUREAU des REAUX.
p. 103.
Intendant de Valenciennes. Après la mort de Clugny (19/10/1776), qui a remplacé Turgot, il est nommé controleur général des Finances, servant de paravent à Necker, directeur du Trésor royal qui, étant protestant, ne pouvait théoriquement accéder à cette dignité. Après plusieurs mois de rivalité avec Necker il démissionnait et l'ensemble du département passait sous la responsabilité du banquier suisse avec le titre de directeur général des Finances (MARION, M., *Histoire financière de la France*, t. I, Paris, 1927, pp. 291 et 293).

TERNAY, amiral du.
p. 149, 154.
Commandant en chef de la flotte française envoyée au secours des Insurgents américains. Fin mai 1780, il approche de Newport et force Clinton à quitter Charlestown et à revenir en hâte à New York (ALDEN, J. R., *La guerre d'indépendance*, Paris, 1965, p. 339).

TERRAY, Joseph Marie.
p. 46, 47, 48, 51, 52, 58, 88, 89, 91, 92, 109.
Né à Boen (Forez) en décembre 1715, mort à Paris le 18/12/1778. Fils d'un notaire ou d'un fermier général, on lui achète la charge de conseiller-clerc au Parlement (1736). Son attitude dans le conflit opposant les parlements au roi (1756) lui vaut d'être nommé rapporteur de la cour pour les grandes affaires. Il prend une part active à l'expulsion des Jésuites. Il succède à Maynon d'Invau au poste de contrôleur général (23/12/1769), mais il est renvoyé par le jeune roi Louis XVI (24/8/1774). (*HOEFER*, t. XLIV, coll. 1011-1017).

THOMAS, Antoine Léonard.
p. 18.
Né à Clermont-Ferrand en 1732, mort près de Lyon en 1785. Après des études de philosophie et de droit, et un court intermède chez un procureur, il enseigne au Collège de Beauvais à Paris. La série des «Eloges de l'Académie française» le fit connaître. Couronné en 1759, 1760, 1761, 1762, il fut nommé secrétaire particulier du duc de Praslin et compose alors les éloges de Sully (1763) et de Descartes (1765). Il entre à l'Académie française (22/1/1767) (*HOEFER*, t. XLV, coll. 222-226; *MICHAUD*, t. XLIV, pp. 401-405).

TOURNY, Louis Urbain Aubert, marquis de.
pp. 51.
Intendant de Bordeaux dans la première moitié du XVIIIe s. (WELLES, J. d', *Monsieur le marquis de Tourny, intendant de Guyenne à Bordeaux et son époque (1743-1757)*, Bordeaux, 1963).

TOUVENEL, Pierre
p. 139.
Né en Lorraine en 1747, docteur en médecine en 1770. Fonde un établissement à Contrexeville qui lui vaut le titre d'associé à l'Académie do Médecine et d'inspecteur des Eaux minérales. Il s'intéresse au magnétisme, Il meurt à Paris vers 1815 (BAILE et THILLAYE, *Biographie médicale par ordre chronologique*, Paris, 1855, t. II, p. 710).

TREPSTAT.
p. 154.
Non identifié.

TRESAGUET, Pierre Marie Jérôme.
p. 4, 13, 22, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 49, 55, 58, 67, 70, 72, 73, 75, 78, 94, 95, 96, 97, 98, 99 100, 101, 102, 107, 108, 109.
Né en 1716, mort en 1796. Ingénieur, il est successivement sous-inspecteur de la généralité de Paris, puis ingénieur en chef de la généralité de Limoges (1764); promu inspecteur général (1775), il prend sa retraite en 1796. Il expérimente un nouveau procédé d'empierrement des routes, et dirige l'ensemble des grands travaux en Limousin sous Turgot (*La grande Encyclopédie*, t. XXXI, p. 357; ARBELLOT, G., *Les routes de France au XVIIIe s.*, in *Annales E.S.C.*, 1973, pp. 770-771).

TRESSAN, Louis Elisabeth de la Vergne, comte de.
p. 142, 157, 158, 159.
Né au Mans le 4/11/1705, mort à Paris le 31/10/1783. Menin de Louis XV à treize ans, il entame ensuite une longue carrière de militaire et de bel-esprit. Grand maréchal de Stanislas à Lunéville, il s'installe aux environs de Paris à la mort de celui-ci. Ses publications, et notamment le «Roland Furieux» et les extraits du «Roland amoureux», lui ouvrent les portes de l'Académie française (1781) (*HOEFER*, t. XLV, coll. 623-626).

TRONCHIN, Théodore.
p. 8, 11, 12, 13, 15, 16, 37, 107, 108, 134, 148.
Né à Genève, le 24/5/1709, mort à Paris le 30/11/1781. Envoyé en Angleterre auprès de lord Bolinbroke, il s'inscrit à Cambridge, puis passe bientôt à Leyde. Reçu docteur, il s'établit à Amsterdam, mais rentre à Genève (1755) où il est nommé professeur honoraire et directeur de la Bibliothèque publique. A l'instance du duc d'Orléans, dont il avait inoculé les enfants, et qui le nomme son premier médecin, il s'établit à Paris (1766) (*HOEFER*, t. XLV, coll. 665-667).

TRONCHIN, Jean Robert.
p. 66.
Fermier général, fils du précédent (*LUTHY*, t. II, p. 843).

TRONCHIN-BOISSIER, Jean Robert.
p. 66.
Né à Genève en 1711, mort dans le pays de Vaud en 1793. Procureur général de Genève, il s'oppose aux théories de J.J. Rousseau dans ses «Lettres écrites de la Campagne» auxquelles Rousseau répond par des «Lettres écrites de la Montagne» (*MICHAUD*, t. XLII, pp. 584-585).

TRUDAINE, Daniel Charles.
p. 1, 8.
Né le 3/1/1703 à Paris, il y meurt le 19/1/1762, Conseiller au Parlement de Paris, intendant d'Auvergne, conseiller d'Etat, intendant des Finances et directeur des Ponts et chaussées (1744) (*HOEFER*, t. XLV, coll. 679).

TRUDAINE de MONTIGNY, Jean Charles Philibert.
p. 22, 23, 34, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 58, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 75, 76, 79, 80, 84, 89, 96, 104, 107, 109, 116.
Né à Clermont le 19/1/1733, mort à Paris le 5/8/1777. Son père étant intendant des Finances, il lui est adjoint (1757) et le remplace à sa mort (1769). Son poste d'intendant des finances est supprimé au début de 1777 (*HOEFER*, t. XLV, coll. 679).

TURGOT, Michel Etienne, marquis de Sousmont.
p. 61.
Né le 9/6/1690, mort le 1/2/1751. Père de Turgot. Conseiller au Parlement de Paris (1711), prévot des marchands (1723-1740), conseiller d'Etat ordinaire (1741) (*LA CHESNAYE*, t. XIX, coll. 265-266).

TURGOT, Madeleine Françoise MARTINEAU, épouse Michel Etienne.
Lettre 6.
Morte le 29/11/1764, elle avait épousé Michel Etienne Turgot (25/11/1718).

TURGOT, Anne Robert Jacques, baron de l'Aulne.
Né à Paris le 10/5/1727, mort à Paris le 20/3/1781. Issu d'une famille de vieille noblesse normande, second fils du marquis de Sousmont, prévôt des marchands de Paris, puis président du Grand Conseil, ses parents le destinent à la prêtrise. Il passe successivement au collège Louis Le Grand, au collège du Plessis, au séminaire Saint-Sulpice, puis à la Sorbonne, où il se lie avec Morellet, Loménie de Brienne, Boisgelin et Veri. Mais en 1750 il renonce brusquement à la prêtrise, entre dans la magistrature et se joint aux Encyclopédistes. Successivement substitut du procureur du roi (1752), conseiller au Parlement (1752), maître des Requêtes (1753), il s'intéresse en outre à l'économie, se convertissant aux doctrines physiocrates, et rédige plusieurs articles de l'Encyclopédie. Il fréquente les salons de Mesdames Geoffrin et de Graffigny, comme celui de Mademoiselle Lespinasse. Intendant du Limousin (1761-1774), il met en pratique ses théories économiques et transforme la plus misérable généralité de France, en faisant une des plus prospère du royaume. Au changement de règne, il devient d'abord ministre de la Marine (1774), puis contrôleur général des Finances. Il s'attaque d'abord aux pouvoirs des fermiers généraux (1774), puis libère le commerce des grains (1775), ce qui entraîne la «guerre des farines». Enfin, par les six édits de 1776, il tente la suppression des corvées comme des privilèges des corporations marchandes. Poussé par Marie-Antoinette et l'opinion publique conservatrice, Louis XVI met fin à l'expérience en lui demandant sa démission. De 1776 à sa mort, Turgot, si l'on met à part sa contribution aux séances de l'Académie des Sciences, se retire totalement de la vie publique.


BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
INTERUNIVERSITAIRE

INDEX GEOGRAPHIQUE

INDEX GEOGRAPHIQUE

INDEX ARTISTIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE

Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national, par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc., 1765-1772, 69 t. in-12 (Cf. E. HATIN, *op. cit.*, pp. 70-71).
p. 24.

Epître au docteur Arbuthnot.
p. 82.

GALIANI, Abbé F., *L'art de conserver les grains, par Barthélémy Inthiery, ouvrage traduit de l'italien par les soins de M.D.N.E.* [Bellepierre de Neuve-Eglise], Paris, Saugrain, 1770, in-8°.
p. 48.

Gazette de Leyde, officiellement dénommée *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, 1680-14 mai 1798, in-4° (Cf. E. HATIN, *op. cit.*, pp. 85-86).
p. 158.

GRETRY, A.E.M., *La rosière de Salency, opéra lyrique et comique, 4 actes et vers, représentée à Fontainebleau le 23/10/1773 et au Théâtre Italien le 26/2/1774*, Paris, Ballard, 1773, in-8°.
p. 82.

GROU, le Père J. N., *Dialogues de Platon, par le traducteur de «La République»*, Amsterdam, M.M. Rey, 1770, 2 vol. in-8°.

IDEM, *Lois de Platon, par le traducteur de «La République»: Epinomis, ou le philosophe*, Amsterdam, M.M. Rey, 1769, 2 vol. in-8°.

IDEM, *La République de Platon, ou Dialogue sur la justice* [traduit par le Père Grou], Paris, Brocas et Humblot, 1762, 2 vol. in-12; Amsterdam, M.M. Rey, 1763, 2 vol. in-16.
p. 62.

LA MORLIERE, Ch. de, *Le Fatalisme, ou Collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du coeur humain...*, Londres, Paris, Pissot, 1769, 2 t. en 1 vol. in-12.
p. 32.

LE MERCIER de LA RIVIERE, P.P., *L'Intérêt général de l'Etat, ou la Liberté du commerce des blés démontrée conforme au droit naturel, au droit public de la France, aux lois fondamentales du royaume, à l'intérêt commun du souverain et de ses sujets dans tous les temps, avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de dialogue sur le commerce des blés*, Amsterdam et Paris, Desaint, 1770, in-12.
p. 66.

LE MIERRE, A.M., *La Veuve du Malabar, ou l'Empire des coutumes, tragédie en 5 actes et en vers, représentée au Théâtre Français le 30/7/1770*, Paris, Vve Duchesne, 1770, in-8°.
p. 140.

MARMONTEL, J. Fr., *Persée, tragédie lyrique* [paroles de Quinault, musique de Philidor], *remise en 3 actes, représentée pour la première fois par l'Académie de musique le... 24/10/1780*, [Paris], aux dépens de l'Académie, impr. de P. de Lormel, 1780, in-4°.
p. 158.

IDEM, *Réponse à l'Epître de Voltaire, en vers, pour engager Voltaire à revenir à Paris*, in VOLTAIRE, *La Tactique... avec quelques Epîtres nouvelles du même auteur et les réponses qui y ont été faites*, s.l., 1774, in-8°.
p. 87, 88.

IDEM, *Roland, tragédie* [de Quinault] *mise en 3 actes avec quelques changements* [par Marmontel, musique de Piccini], *représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique, le 27/1/1778*, Paris, Impr. P. de Lormel, 1778, in-4°.
p. 117.

Le Mercure galant, puis Mercure de France, 1672-1820, 1772 vol. in-12 et in-8° (Cf. E. HATIN, *op. cit.*, pp. 24-27).
p. 139.

MIRABEAU, Victor Riquetti, Marquis de, *L'Ami des hommes, ou Traité de la population*, Avignon, 1756-1758, 7 t. en 6 parties en 2 vol., in-4°,

IDEM, *Lettre sur les corvées*, 1760.

IDEM, *Lettres sur le commerce des grains*, Amsterdam, Paris, Desaint, 1768, in-12.

IDEM, *Philosophie rurale, ou Economie générale et politique de l'agriculture réduite à l'ordre immuable des lois physiques qui assurent la prospérité des empires*, Amsterdam, Libraires associés, 1763, in-4°.

IDEM, *Théorie de l'impôt*, s.l., 1760, in-4°.
p. 66.

MONTGAZON, Monsieur de, *Mémoire*, non identifié, sans doute manuscrit.
p. 33.

MORELLET, Abbé A., *A la mémoire de Madame G.* [Geoffrin], s.l., 1777, in-8° ou *Portrait de Mme Geoffrin, par M.L.M.*, Amsterdam, Paris, 1777, in-8°.
p. 125, 127.

IDEM, *Examen de la Réponse de M. N.*** [Necker] *au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes, par l'auteur du Mémoire...*, Paris, Desaint, 1769, in-4°.
p. 41.

NECKER, J., *Eloge de Jean-Baptiste Colbert, discours qui a remporté le prix de l'Académie françoise en 1773*, Paris, J.B. Brunet, 1773, in-8°.
p. 86, 87.

IDEM, *Réponse au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes, imprimée en exécution de la délibération de Mrs les actionnaires, prise dans l'assemblée générale du 8 août 1769*, Paris, Imprimerie royale, 1769, in-4°.

PELLISSERY, R. A. de, *Le Caffé politique d'Amsterdam, ou Entretiens familiers d'un françois, d'un anglois, d'un hollandois et d'un cosmopolite sur les divers intérêts économiques et politiques de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre, par Charles-Elie-Denis Roouptsÿ*, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°.
p. 128.

POIVRE, P., *Discours prononcé par P. Poivre à son arrivée à l'Isle de France* et *Discours prononcé à la première assemblée du nouveau Conseil supérieur de l'Isle de France, le 3 août 1767*, in *Oeuvres complètes de P. Poivre,... précédées de sa vie* [par P.S. Dupont de Nemours] *et accompagnées de notes*, Paris, Fuchs, 1797, in-8°.
p. 22, 23.

IDEM, *Mémoire*, non identifié, sans doute manuscrit.
p. 4, 5, 6.

POMIER, L., *Traité sur la culture des mûriers blancs, la manière d'élever les vers à soie, et l'usage qu'on doit faire des cocons...*, Orléans, Impr. de Couret de Villeneuve, 1763, in-8°.
p. 2, 3.

RICHARDSON, S., *Clarissa, or the History of a young lady...*, London, 1748, 7 vol. in-12.
Lettres angloises, ou Histoire de Miss Clarisse Harlowe [Traduction par l'abbé A.F. Prévost], Londres, Nourse, 1751, 12 t. en 6 vol. in-12.
p. 44.

ROMANCE de MESMON, G. H. de, *Eloge de Suger, abbé de Saint-Denis, premier ministre sous les règnes de Louis le Gros et de Louis le Jeune, et régent du royaume. Eclaircissemens sur l'éloge de l'abbé Suger*, Amsterdam, 1779, in-8°.
p. 135.

ROUSSEAU, J.J., *Collection complète des oeuvres de J.J. Rousseau...* [publiées par Du Peyrou], Genève, 1780-1781, 15 vol. in-4°, ou *Collection complette des oeuvres de J.J. Rousseau*, Londres, 1774-1776, 9 vol. in-4°; avec *Supplément formant le t. X des Oeuvres diverses*, Neuchâtel, 1779, in-12.
p. 148.

IDEM, *Correspondance de Rousseau et de Mr de St Germain*, in *Supplément formant le t. X des Oeuvres diverses*, Neuchâtel, 1779, in-12.
p. 142.

IDEM, *Emile, ou de l'Education...*, La Haye, J. Néaulme, 1762, 4 vol. in-8°.
p. 36, 143.

IDEM, *...Emile et Sophie, ou Les Solitaires*, Genève, 1780, 4 vol. in-8°.
p. 143, 144, 145, 148, 150, 151.

IDEM, *Lettres écrites de la montagne*, Amsterdam, M. M. Rey, 1764, 2 vol. in-8°.
p. 6.

IDEM, [La Nouvelle Héloïse, ou] *Lettres de deux amans, habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J. J. Rousseau*, Amsterdam, M. M. Rey, 1761, in-12.
p. 143.

IDEM, *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, in *Emile, ou de l'Education*, La Haye, J. Néaulme, 1762 (Cf. GRENTE, *op. cit.*, t. II, pp. 488-489).
p. 145.

IDEM, *Rousseau juge de Jean-Jacques..., dialogue... d'après le manuscrit de M. Rousseau, laissé entre les mains de M. Brooke Boothby*, Lichfield, J. Jackson, 1780, in-8°.
p. 143, 144, 145, 146, 147.

SAINT-LAMBERT, J. F., Marquis de, *Poème, chanson et épigramme* (1771). Non identifiés (Cf. *Cat. impr. B.N.*, t. CLX, coll. 876-881).
p. 85.

SAUVAGES, Abbé P. A. BOISSIER de, *Mémoires sur l'éducation des vers à soie...*, Nîmes, Gaude, 1763, 5 t. en 2 vol. in-8°.
p. 2, 3.

SMITH, Adam, [Traduction du début de ses oeuvres].
p. 90.

THOMAS, A. L., [probablement] *Eloge de Louis, dauphin de France*, Paris, Regnard, 1766, in-8°.
p. 18.

TRESSAN, L. E., Comte de, *Roland furieux, poème héroïque de l'Arioste, traduction nouvelle par M. le Cte de Tressan*, Paris, Pissot, 1780, 4 vol. in-12.
p. 142, 157, 158.

TURGOT, A. R. J., *Didon, poème en vers métriques hexamètres, divisé en trois chants, traduit du 4ème livre de l'Enéide ... avec le commencement de l'Enéide et les 2ème, 8ème et 10ème églogues du même auteur; le tout accompagné du texte latin*, s. l., 1778, in-4°.
p. 78.

IDEM, *Lettres sur les grains, écrites à M. l'abbé Terray, contrôleur général, par M. Turgot, intendant de Limoges*, s.l., s.d. [1788], in-8°.
p. 23.

IDEM, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, s.l., s.d. [1770], in-12.
p. 41, 56.

VOLTAIRE, F.M. Arouet dit, *Agathocle, tragédie en 5 actes et en vers, représentée à Ferney en septembre 1777 et au Théâtre Français le 31/5/1779*, publiée dans l'édition des *Oeuvres complètes* de Kehl, 1784-1789, t. VI, pp. 337-393.
p. 134.

IDEM, *Candide, ou l'Optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph*, s.l. [Genève, Cramer], 1759, in-12.
p. 9.

IDEM, *Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu, par M. de Voltaire*, s.l. [Genève], 1778, in-8°.
p. 125.

IDEM, *Conseils raisonnables à Monsieur Bergier pour la défense du christianisme, par une société de bacheliers en théologie*, s.l., s.d. [Genève, 1768], in-8°.
p. 23.

IDEM, *Le cri des nations*, s.l. [Genève], 1769, in-8°.
p. 31.

IDEM, *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres, [Genève], 1764, in-8°.
p. 2, 3, 4, 5, 10.

IDEM, *Dieu et les hommes. Oeuvre théologique, mais raisonnable, par le docteur Obern. Traduit par Jacques Aimon*, Berlin, Chr. de Vos, [Genève], 1769, in-8°.
p. 43.

IDEM, *Epître à Horace*, s.l., s.d. [1772-73], in-8°.
p. 75.

IDEM, *L'Epître aux Romains, par le comte Passeran. Traduite de l'italien*, s.l., s.d. [Genève, 1778], in-8°.
p. 25.

IDEM, *Epître, satires, contes, odes et pièces fugitives du poète philosophe, dont plusieurs n'ont point encore paru. Enrichies de notes curieuses et intéressantes*, Londres, [Genève], 1771, in-8°.
p. 63.

IDEM, *Fragments sur l'Inde, sur le général Lalli et sur le comte de Morangiès*, s.l. [Genève], 1773, in-8°. et *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli*, s.l. [Lausanne ?], in-8°.
p. 86.

IDEM, *Les Guèbres, ou la Tolérance, tragédie en 5 actes et en vers par M.D.*** M****, s.l. [Genève], 1769, in-8°.
p. 35, 36, 37.

IDEM, *Essais sur l'histoire générale et sur les moeurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, s.l. [Genève, Cramer], 1761-1763, 8 vol. in-8°.
p. 10.

IDEM, *Histoire du Parlement de Paris, par M. l'abbé Big...*, Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°.
p. 34, 35.

IDEM, *Le huitain bigarré. Au sieur de La Bletterie, etc.* Epigramme dans plusieurs lettres:
à d'Alembert, 27/4/1768;
à Saurin, 17/7/1768;
à Marin, 19/8/1768.
Publié dans l'édition des *Oeuvres complètes* de Kehl, 1784-1789, t. XIV, p. 368.
p. 23, 24.

IDEM, *Les lettres d'Amabed à Shastasid, traduites par l'abbé Tamponnet*, s.l., s.d. [Genève, 1769], in-8°.
p. 33, 34.

IDEM, *Lettre d'envoy à d'Alembert*.
Non identifié.
p. 98.

IDEM, *Lettres de M. de Voltaire à Messieurs de la noblesse du Guévaudan qui ont écrit en faveur de M. le comte de Morangiès*, s.l., s.d. [Genève, 1773], in-8°.
Seconde lettre... sur le procès de M. le comte de Morangiès, s.l., s.d. [Genève, 1773], in-8°.
Troisième lettre..., s.l., s.d. [Genève, 1773], in-8°.
Quatrième lettre..., s.l., s.d. [Genève, 1773], in-8°.
p. 87.

IDEM, *Ode sur la guerre des Russes contre les Turcs en 1768*. Imprimée en 1771 dans le recueil intitulé *Epîtres, satires, contes, odes, etc.* mais composée au commencement de la première campagne.
p. 56.

IDEM, *La philosophie de l'histoire, par feu l'abbé Bazin*, Amsterdam, Changuion, [Genève], 1765. Mis en tête de l'*Essai sur l'histoire générale et sur les moeurs...* à partir de 1769.
p. 10.

IDEM, *Questions sur les miracles à M. le professeur Cl..., par un proposant*, s.l., s.d. [Genève, 1765], in-8°.
Autres questions d'un proposant à M. le professeur en théologie sur les miracles, idem, in-8°.
Troisième lettre du proposant à M. le professeur en théologie, idem, in-8°.
Quatrième lettre du proposant à M. le professeur et Remerciements à ses extrêmes bontés, idem, in-8°.
Cinquième lettre du proposant à M. N. [Needham], idem, in-8°.
Sixième lettre sur les miracles, laquelle n'est pas d'un proposant, idem, in-8°.
Septième lettre de M. Covelle sur les miracles, idem, in-8°.
Huitième lettre sur les miracles, écrite par le proposant, idem, in-8°.
Neuvième lettre sur les miracles, écrite par le jésuite des Anguilles, idem, in-8°.
*Dixième lettre écrite à l'occasion des miracles, par M. Covelle, citoyen de Genève, à M.***, pasteur de campagne*, idem, in-8°.
Onzième lettre à l'occasion des miracles, écrite par le proposant à M. Covelle, idem, in-8°.
Douzième lettre du proposant à M. Covelle, citoyen de Genève, à l'occasion des miracles, idem, in-8°.
Treizième lettre à l'occasion des miracles, adressée par M. Covelle à ses chers concitoyens, idem, in-8°.
Quatorzième lettre à l'occasion des miracles, à M. Covelle, citoyen de Genève, par M. Beaudinet, citoyen de Neufchâtel, idem, in-8°.
Quinzième lettre à l'occasion des miracles, par M. Beaudinet, citoyen de Neufchâtel, à M. Covelle, citoyen de Genève, idem, in-8°.
Seizième lettre du proposant, idem, in-8°.
Les autres éditions séparées n'ont pas été retrouvées par Bengesco.
Les vingt *Lettres sur les miracles* ont été réimprimées sous le titre suivant: *Collection des lettres sur les miracles, écrites à Genève et à Neufchâtel, par M. le proposant Théro, M. Covelle, M. Néedham, M. Beaudinet et M. de Montmolin, etc.*, Neufchâtel, [Genève], 1765, in-8°.
p. 10.

IDEM, *Réponses aux remontrances de la Cour des Aides, par un membre des nouveaux conseils souverains*, s.l., s.d. [Genève, 1771], in-8°.
p. 65.

IDEM, *Les Scythes, tragédie en 5 actes et en vers, représentée au Théâtre Français le 26/3/1767*, Paris, Lacombe, 1767, in-8°.
p. 36.

IDEM, *Sémiramis, tragédie en 5 actes et en vers, représentée au Théâtre Français le 29/8/1748*, Paris, Le Mercier et Lambert, 1749, petit in-8°.
p. 76.

IDEM, *Sophonisbe, tragédie en 5 actes et en vers, représentée au Théâtre Français le 15/1/1774*, Paris, Vve Duchesne, 1770, in-8°.
p. 102.

IDEM, *Stances à Madame la Duchesse de Choiseul sur la fondation de Versoy*, composées en mars 1770 et publiées dans les *Mémoires secrets* à la date du 11/4/1770.
p. 63.

IDEM, *Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin, traduit de l'anglais*, Londres, [Amsterdam], 1770, petit in-8°.
La première édition (1767 ?) est inconnue de Bengesco.
p. 22.

IDEM, *La Tactique. Pièce de vers de M. de Voltaire envoyée de Ferney par l'auteur à M. l'abbé de Voisenon le 30/11/1773*, s.l., s.d., in-8°.
p. 98.

TABLE DES MATIERES

Imprimé sur les presses de la Bibliothèque Centrale de l'Université Catholique de Louvain